



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

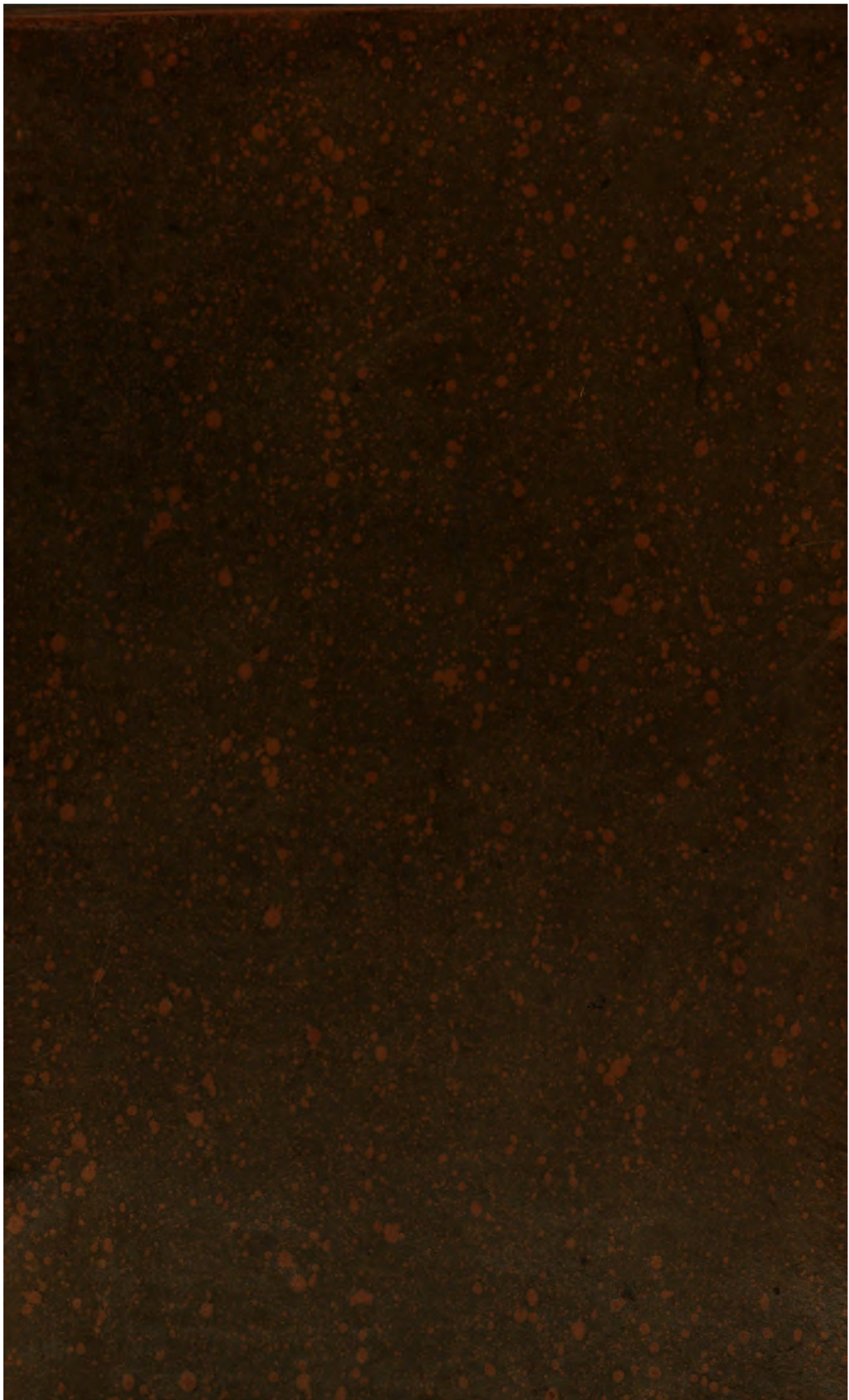
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Catalogued



182.

BS. 8°

A ~~185~~ 185.

**COLLECTION
UNIVERSELLE**

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXV.

CONTENANT *les Mémoires de Messire
BLAISE DE MONTLUC, Maréchal de
France; commençant en 1521, & finissant
en 1574.*

XVI^e SIÈCLE.

IL paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Soufcription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Soufcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 f., à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente, à Paris; & avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXX.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

1787.





A 2011 23

2011 23

2011 23

2011 23

M É M O I R E S

D E M E S S I R E

BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

L I V R E S I X I È M E ,

Commençant en 1564, & finissant en 1569.

[1564.]

LA France jouist (1) cinq ans de ce repos avec les deux Religions, toutesfois je me doutois tousjours qu'il y avoit quelque anguille sous roche; mais pour la Guyenne, je ne craignois pas beaucoup. J'avois tousjours l'œil au guet, donnant advis à la Reyne de tout ce que j'entendois, avec toute la fidélité dont je me pouvois adviser.

[1565] Pendant ce temps (2) le Roi visita son Royaume. Estant arrivé à Toulouse, je fus baiser les mains à Sa Majesté, laquelle me fit plus honorable recueil que je ne méritois. Les Huguenots (a) ne faillirent à faire

(a) Charles IX arriva à Toulouse le 31 Janvier 1565. On a vu dans la Notice la manière dont Montluc se justifia.

leurs praticques & menées, & me faisoient faux-feu sous main : car à descouvert ils n'osoient le faire ; mais je ne m'en donnois pas grande peine. La Reyne me fit cet honneur de me dire tout ce qui se passoit, & me monstra la fiance qu'elle avoit en moi : & cognus bien lors qu'elle n'aimoit pas les Huguenots. Un jour estant en sa chambre avec MM. les Cardinaux de Bourbon & de Guyse, elle me raconta ses fortunes, & la peine où elle s'estoit trouvée. Et entre autres choses me dit, que le soir que la nouvelle lui vint que la bataille de Dreux estoit perdue (car quelque hardie lance lui donna ceste alarme, n'ayant pas eu loisir d'attendre ce que M. de Guyse feroit, après que M. le Connestable fut rompu & prins), elle fut toute la nuit en conseil, où estoient mesdits Seigneurs les Cardinaux, pour adviser quel parti elle prendroit pour sauver le Roi. Enfin sa résolution fut, que si le matin la nouvelle se fust trouvée véritable, elle tascheroit se retirer en Guyenne, encore que le chemin fust bien long, où elle se tenoit plus assurée qu'en tout autre pays de France. Je prie à Dieu qu'il ne m'aide jamais, si les larmes ne m'en vindrent aux yeux, lui oyant raconter sa désolation. Et lui dis ces mesmes mots : *Hé ! mon Dieu, Madame, vous estes*

vous trouvée en telle nécessité ? Elle me l'assura & jura sur son ame, comme firent aussi MM. les Cardinaux. Il faut dire la vérité, que si cette bataille eust esté perdue, Sa Majesté eust bien eu à souffrir : & crois que c'estoit fait de la France ; car l'Estat eust changé & la Religion. Car à un jeune Roi, on fait faire ce qu'on veut.

Or Leurs Majestez ayant traversé la Guyenne, trouverent les choses en meilleur estat qu'on ne leur avoit dit : car les Huguenots, mes bons amis, avoient fait courir le bruit, que tout estoit ruiné & perdu ; mais ils trouverent qu'elle estoit en meilleur estat que le Languedoc. Leurs Majestez sejournerent au Mont de Marsan quelque tems (3), attendant que la Reyne d'Espagne vint à Bayonne. Je veux escrire ici une chose que je descouvris-là, pour monstrier que j'ai tousjours tenu à la Reyne la promesse que je lui fis à Orleans, après la mort du Roi François : (a) que je ne despendrois jamais que du Roi & d'elle ;

(a) Dans la dernière Edition de Montluc, on a placé mal à propos sous la date de l'année 1564, ces récits de Montluc. Tout ce qu'il décrit, jusqu'au moment où la Reine le congédia, se passa en 1565. Le fait est clair, puisque la Cour n'arriva en Languedoc qu'à la fin de Janvier 1565.

comme j'ai tousjours fait. Encore que je n'en aye pas apporté grand fruit, si est-ce que j'aime mieux que la faute soit venue d'ailleurs, que si j'avois manqué à ma promesse. Je sentis donc le vent qu'une ligue s'estoit dressée en la France, là où il y avoit de grands personnages, Princes & autres, lesquels je n'ai affaire de nommer, bien engagez de promesse. Je ne sçai au vrai à quelle fin cette ligue se faisoit : toutesfois un Gentilhomme me les nomma presque tous; & fus persuadé par ledit Gentilhomme de m'y mettre, m'assurant que ce ne seroit que pour bon effet; mais il cogneust à mon visage que ce n'estoit pas viande de mon (4) goust. J'en advertis secrettement la Reyne tout aussi-tost : car je ne le pouvois porter sur le cœur. Elle le trouva bien estrange, & me dit que c'estoient les premieres nouvelles, me commandant de m'enquérir encore mieux du tout; ce que je fis, & n'en trouvai rien d'avantage que ce que je lui en avois dit : car ce Gentilhomme se tint sur ses gardes.

Sa Majesté me demanda advis comme elle s'en devoit gouverner : je lui dis & la conseillai qu'elle devoit mettre en avant & moyenner que le Roi proposast lui-mesme, qu'il avoit entendu qu'une ligue se dressoit en son Royau-

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 5

me, & que cela ne pouvoit estre sans le mettre en crainte & soupçon; qu'il devoit prier tous généralement de rompre cette ligue; & qu'il vouloit faire une association en son Royaume, de laquelle il seroit le chef. Elle fut ainsi appelée quelque tems; mais après on changea de nom, & l'appella on la confédération du Roi. La Reyne, lorsque je lui donnai ce conseil, ne le trouva pas bon, & me dit, que si le Roi en faisoit une, il seroit à craindre que les autres en fissent une autre. Mais je lui répliquai, qu'il falloit que le Roi y obligeast ceux qui en pourroient faire au contraire; & que c'estoit une chose qui ne se pourroit céler, & à laquelle on pouvoit pourveoir. Deux jours après, Sa Majesté souppant, elle m'appella, & me dit, qu'elle avoit mieux pensé en l'affaire que je lui avois parlé, & qu'elle trouvoit que mon conseil estoit fort bon; & me dit que le lendemain, sans plus tarder, elle vouloit faire proposer au Roi cette affaire; comme elle fist. Et m'envoya querir à mon logis, pour m'y trouver; mais je n'y estois point. Le soir elle me dit pourquoi je n'y estois venu, & me commanda de m'y trouver le lendemain; parce qu'au Conseil y avoit eu plusieurs grandes difficultez, lesquelles on n'avoit peu ré-

foudre. Je m'y trouvai selon le commandement qu'elle m'en avoit fait. Il y eut encore plusieurs disputes. M. de Nemours parla fort sagement, & remonstra qu'il seroit bon de faire une ligue & association pour le bien du Roi & de son Estat, afin que tous d'une mesme volonté, si les affaires se présentoient, se rendissent auprès de Sa Majesté, pour exposer leurs biens & leurs vies pour son service. Et d'autre part, que si quelques-uns de quelque religion que ce fust, leur vouloient courir sus, ou remuer quelque chose, que tous d'un accord & union exposassent leurs vies pour se deffendre. M. le Duc de Montpensier fut de ceste mesme opinion, & plusieurs autres, disant tous que cela ne pouvoit que d'autant plus tenir le Royaume en paix, veu qu'on scauroit les plus grands ainsi liguez pour la deffence de la Couronne.

La Reyne me fit cet honneur de me commander que j'en dise mon advis. Alors je proposai que ceste ligue ne pouvoit porter préjudice au Roi; car tout tenoit à une bonne fin pour le service de Sa Majesté, bien & repos de son Estat & de ses sujets; mais que celle qui se faisoit en cachette, ne pouvoit porter que malheur. Car comme l'on entendroit qu'il s'estoit fait une ligue, d'au-

tres en voudroient faire une autre, & non-seulement une, mais plusieurs : & qu'il n'y auroit rien qui nous menast si-tost aux armes que cela. Et que si les uns tendoient à bonne fin, on n'estoit pas asseurez que d'autres ne tendissent à la mauvaïse : car les bons ne pouvoient respondre pour les mauvais. Que si les cartes se mesloient une fois de ligue à ligue, il y auroit bien affaire d'en tirer un bon jeu : car c'estoit une vraie porte ouverte pour faire entrer les estrangers dans le Royaume, & mettre tout en proie : mais que tous généralement, Princes & autres, devions faire une ligue ou association, qui s'appelleroit la ligue, ou bien confédération du Roi : & faire les sermens grands & solemnels, de n'y contrevenir, à peine d'estre déclarez tels que le serment porteroit : & que Sa Majesté ayant fait les conclusions, devoit despescher messagers par tout le Royaume de France, avec procurations pour recevoir le serment de ceux qui n'estoient là présens : & que par-là l'on cognoistroit qui voudroit vivre & mourir au service du Roi & de l'Etat. *Que se quelqu'un est si fol d'oser lever les armes, jurons tous, Sire, de lui rompre la teste. Je vous respons que j'y mettrai se bon ordre en ce pays, que rien ne branslera que vous ne*

Soyez recogneu pour nostre Maistre. Et par mesme moyen promettons par la foi que nous devons à Dieu, que si quelqu'autre contre-ligue se trouve, nous vous en advertirons : faites signer la vostre aux plus grands de vostre Royaume. La feste ne se pourroit jouer sans eux, ainsi on pourra les obliger & pourveoir aux inconveniens. Voilà ma proposition.

Là il y eust plusieurs disputes : mais enfin fut conclue l'association du Roi, & arresté que tous les Princes, grands Seigneurs, Gouverneurs de Provinces & Capitaines de gens-d'armes renonceroient à toute ligue & confédérations, tant dehors que dedans le Royaume, & que tous feroient de celle du Roi, & feroient le serment, à peine d'estre déclaréz rebelles à la Couronne. Et y a encore d'autres obligations, desquelles il ne me ressouvient. Il y eust plusieurs difficultez pour coucher les articles. Les uns disoient qu'ils devoient estre couchez d'une sorte & les autres d'une autre : car à ces conseils, aussi bien qu'aux nostres, il y a du blanc & du noir, & de l'opiniastreté & de la dissimulation. Et tel peut-estre faisoit bonne mine, qui estoit emprunté ailleurs. Ainsi va du monde. O que c'est une chose miserable quand un Royaume tombe en la jeunesse d'un Roi ! S'il eust eu

lors la connoissance qu'il a eu depuis , je croi qu'il eust bien fait parler des gens bon François. Enfin tout fut passé & accordé , & commencerent les Princes à faire le serment & signer , puis les Seigneurs. Et encore que je ne sois qu'un pauvre Gentilhomme , le Roi voulut que je m'y signasse pour la charge que je tenois de lui , & fut envoyé à M. le Connestable , qui estoit à Bayonne , lequel s'y signa. D'autre part ils despescherent vers M. le Prince de Condé , M. l'Admiral , M. Dandélot , & autres Seigneurs & Gouverneurs de la France. Et les Messagers de retour , le Roi en fist faire un instrument , comme l'on me dit , lequel fut mis dans ses coffres. Et croi bien qu'il n'est pas perdu , & qu'on y peut voir des gens en blanc & en noir , qui ont esté parjurez à bon escient. Or je ne sçai qui fut cause de commencer la guerre à la S. Michel ; car celui qui la commença , a contrevenu à son serment. Et justement , si le Roi le vouloit , le feroit déclarer tel : car lui-mesme s'y est obligé par son seing. On ne lui feroit pas de tort , puisqu'il s'y est soubmis. Et encore que cela ne consiste pas en combats , si pense-je avoir fait un grand service au Roi & à la Reyne , de leur avoir descouvert cette menée ;

car peut-estre que les affaires fussent allez encore pis qu'ils n'ont fait.

Or le Roi print son chemin au retour de Bayonne, vers Xaintonge & la Rochelle, où je les accompagnai ; & là me commanderent m'en retourner , & faire bien observer les Edits de la paix : ce que j'ai tousjours fait. Et ne faut point qu'on dise que la guerre ait jamais commencé par mon Gouvernement. Aussi n'y eussent-ils jamais rien gagné , & ne m'eussent peu prendre au despourveu ; mais leur dessein estoit à la teste. La Reyne , qui est en vie , se ressouviendra de ce que je lui dis sur le fait de la Rochelle : car si cette plume eust esté enlevée aux Huguenots , & assée comme je lui dis qu'elle devoit faire , la France n'eust pas veu tant de malheurs. Mais elle craignoit tant de mettre les choses en trouble , qu'elle n'ozoit rien remuer. Et sçai bien qu'un soir elle m'entretint plus de deux heures , ne me parlant que des choses qui avoient passé , vivant le Roi son mari , mon bon Maistre. Et toutesfois un , qui n'estoit pas des plus petits , alla dire que je dressois quelque chose au préjudice de la paix. Pleust à Dieu qu'elle m'eust creu , la Rochelle n'eust jamais ozé gronder. Or com-

me le Roi commença à sortir de Bretagne pour prendre son chemin à Blois, j'eus advertissement de Rouergue, Quercy, Perigord, Bourdelois & Agenois, comment les Huguenots s'acheminoient avec grands chevaux à petites troupes, & portoient des coffres : & disoit-on que leurs armes & pistolets estoient dedans. J'en advertis trois ou quatre fois la Reyne ; mais elle n'y voulut jamais adjouster foi. A la fin je lui envoyai Martineau, Controlleur à présent des guerres, lequel ne fut gueres bien venu d'apporter telles nouvelles. Et trois jours après son arrivée, y arriva Boery, un mien Secrétaire, qui apporta de ma part nouvelles à la Reyne, que tous marchoiert à la descouverte le jour & la nuit : & croi qu'ils n'en eussent rien creu, si ne fust esté qu'en mesme temps que Boery arriva, Sa Majesté en fut advertie de tous les autres Gouvernemens de la France ; qui fut cause que le Roi print son chemin bien hativement droit à Moulins.

[1566] Je ne sçai à quelle fin cela tendoit ni pourquoy on s'en alloit ainsi par troupes. Ils le devoient sçavoir. Cela n'estoit pas signe de vouloir rien faire de bon ; car sans le sceu du Roi ou de son Lieutenant, on ne doit entreprendre telles choses. Et si je n'eusse eu peur

d'estre accusé d'avoir rompu la paix , je les eusse bien-tost resserrez en leurs maisons : car je ne dormois pas. Je m'en allai bien accompagné de Noblesse & de ma compagnie en Rouergue , Quercy & au long de la liziere de Perigord , veoir si personne ne s'esleveroit à descouvert. Et mandai au Roi , que s'il vouloit qu'à leur retour je parlasse à eux, j'esperois de lui en rendre bon compte. Le Roi me manda qu'il ne le vouloit point : mais que je les laissasse retourner chacun en leur maison. Là je cogneus que le serment du Mont-de-Marsan ne dureroit gueres. Ceci ai-je voulu escrire , afin de faire cognoistre combien j'ai tousjours esté vigilant en ma charge , puisque j'estois le plus loin du Roi , & le premier à l'advertir. A présent je veux commencer la guerre de la Saint-Michel (a) , qui sont les seconds troubles.

[1567] Encore que l'on aye dit , & je le sçai bien aussi , que les Huguenots me veulent mal , si est-ce que je n'estois pas si peu soigneux de ma charge , que je n'eusse acquis des amis en leur troupe , & tels qui estoient du Consistoire. Ce n'estoit pas comme aux

(a) Montluc appelle ainsi la seconde guerre civile, parce qu'elle commença vers la St. Michel de l'année 1567.

premiers troubles. Nos cartes estoient si meslées, qu'il n'estoit possible de plus : & ces gens n'estoient plus si eschauffez en leur religion, comme ils souloient ; plusieurs, ou de crainte ou de bonne volonté, venoient à nous : de sorte que nous commencions à estre compagnons. La crainte aussi qu'ils avoient de moi, m'en rendit quelqu'un ami ; au moins ils en faisoient la mine. Environ deux mois & demi devant la Saint-Michel, j'eus advis d'un Gentilhomme & d'un autre riche homme, ne sçachant nouvelles l'un de l'autre, que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral leur avoient mandé à tous de se tenir prests, armez & montez ceux qui en avoient le pouvoir : & que ceux qui ne l'avoient, s'armassent d'armes selon leur moyen. Et que l'on fist grandes provisions de bleds & d'autres munitions de vivres à Montauban. Je jugeai que cet advis avoit grande apparence ; car ils ne laissoient cheval à acheter, & en y avoit qui envoyoient fur les passages d'Espagne : & rien ne leur estoit cher, vieux ni jeunes. Je despeschai le Sieur de Luffan en poste vers la Reyne, lui donnant advis du tout ; mais Sa Majesté n'en creut rien : ains me manda que je n'adjoutasse foi aux advertiffemens que l'on me donnoit, & que je fisse seulement

garder les Edits. Cependant de jour à autre j'estois adverti que leur trame continuoit , & que l'on avoit fait une assemblée secrette à Montauban , & une autre à Toulouse à la maison de Dacezat. Je mandai encore à la Reyne tout ce que j'entendois : mais Sa Majesté n'y voulut oncques adjouter foi. Et ce fut par trois ou quatre hommes l'un après l'autre. A la fin elle se fascha tant de mes advertiffemens , qu'elle dit à Araignes , Syndic du Condommois , que je ne lui donnasse plus d'avis : car elle sçavoit bien tout le contraire de ce que je lui mandois , & qu'il sembloit que j'eusse peur. Et me fut mandé par d'autres , que l'on se mocquoit de moi au conseil , & qu'on m'appelloit *Corneguerre* (a). Ils pouvoient dire pis , puisque je n'en entendois rien. Si j'eusse esté à une picque d'eux , j'en eusse peut - estre fait taire quelqu'un qui parloit bien haut. J'excepte ce que je dois. Mais ces MM. les Courtisans , qui ne manierent jamais autre fer que leurs horloges & monstres, parlent comme bon leur semble. Ils font des demi-dieux , & font des empressez , comme si rien n'estoit bien fait , s'il ne passoit pas leur teste. Je m'estonnois fort comment la Reyne , qui avoit si bon en-

(a) C'est-à-dire, n'annonçant que la guerre.

tendement , se ressouvenant de ce qu'elle m'avoit dit , me traitoit ainsi. Il n'y avoit ordre : car j'estois si esloigné , que je ne pouvois replicquer.

Environ quinze ou vingt jours avant la Saint-Michel , je m'en allai à la maison d'un Gentilhomme mien ami : & là se rendist un de ceux qui m'advertissoient , lequel me dit qu'il n'y avoit que deux jours qu'un Gentilhomme de M. l'Admiral estoit passé à Montauban : & s'en alloit en poste d'Eglise en Eglise , pour les advertir de se tenir prests à s'eslever à l'heure qu'un autre Gentilhomme dudit Sieur Admiral ou bien de M. le Prince de Condé , arrivéroit , qui seroit dans quinze ou vingt jours au plus tard. Je priaï celui-là , que s'il estoit dans Montauban à l'heure que ce Gentilhomme arriveroit , qu'il fist sauver tous les Catholiques qui estoient dedans. Et ainsi me despartis , & m'en vins à Cassaigne , où je trouvai une lettre d'un Gentilhomme , qui pour lors se tenoit à Toulouse , me donnant pareil advertissement. Et pource que la lettre n'estoit pas signée , je ne la voulus envoyer à la Reynè , craignant qu'elle n'y adjoustast point de foi. Le lendemain arriva audit Cassaigne le Baron de Gondrin , lequel à présent nous appellons M. de Montespan ,

qui s'en alloit en poste à la Cour , pour obtenir de Sa Majesté quelques lettres pour un procez que son pere & lui avoient au Parlement de Toulouse. J'adjoutai foi à ceux qui m'advertissoient : & me servit bien , pource que de trois qu'ils estoient , les deux avoient affaire de moi pour des biens qu'ils plaidoient : & cognoissois bien à leur complexion , qu'ils n'estoient pas si dévotieux en leur religion , qu'ils ne fussent plus affectionnez à gagner leur bien qu'ils plaidoient , & quitter Ministres & tout ; (je croi que cette religion n'est qu'une pippérie) & sans moi ils ne pouvoient pas y faire ce qu'ils vouloient : & je les aidais de ce que je pouvois , pour toujours estre par eux adverti : car j'avois credit , & estois aimé aux Parlemens de Bourdeaux & de Toulouse , & de tous les Officiers du Roi. Ils avoient raison , & moi de leur rendre la pareille : car je les ai toujours cogneus fort affectionnez au Roi. Je dis au Baron de Gondrin , qu'il me recommandast très - humblement à la bonne grace de la Reyne , & qu'elle se souvinst qu'elle n'avoit jamais voulu adjouter foi aux advertissemens que je lui donnois , & qu'elle en pleurerait de ses yeux pour ne m'avoir point creu : que Sa Majesté m'avoit mandé qu'il sembloit que
j'eusse

j'eusse peur, & qu'au Conseil du Roi on disoit que *j'estois un Corneguerre*. Que je la suppliois très-humblement de croire que je n'avois point peur de moi : car, Dieu merci, j'estois né sans peur, & ne sçavois que c'est d'autre peur, que celle qu'un homme de bien doit avoir : mais que j'avois peur du Roi & d'elle ; car il ne touchoit pas moins que de la mort ou de la prison ; & qu'elle se gardast pour quelques jours, & empeschast que le Roi n'allast pas si souvent à la chasse, ni à l'assemblée, comme il faisoit, sur-tout tant qu'il désireroit conserver sa vie & son Estat. Le Baron de Gondrin s'en acquita : & me dit que Sa Majesté lui avoit répondu qu'elle ne vouloit plus escouter nul advertissement que je lui donnasse, & qu'elle sçavoit mieux la volonté des Huguenots que moi, & leurs forces, jusques où elles se pouvoient estendre, & qu'ils ne demandoient que la paix. Ces gens faisoient leurs pratiques de loin, & elle estoit, à mon advis, charmée par je ne sçai quelles gens. Ledit Sieur de Montespan fit si grande diligence, qu'il fut de retour dans dix ou douze jours avant la S. Michel, & me dit ce que la Reyne lui avoit répondu. Il n'est pas possible que Sa Majesté (5) ne fust, comme j'ai dit, pippée & abreuvée de

quelques gens qu'elle avoit auprès d'elle, qui procédoient par malice ou bien par ignorance. Mais c'est grand cas ; car par-deçà , les Pages & laquais sçavoient les appareils que les Huguenots faisoient pour s'eslever. Et avant que ledit Sieur Baron de Gondrin arrivast , je fus advertis que huit jours avant la Saint-Michel , ou huit jours après , le Gentilhomme de M. l'Admiral devoit arriver. Et sur les responfes que me faisoit la Reyne , je cuidois faire une grande erreur d'oster tout soupçon , & penser qu'elle estoit mieux advertie que moi : & qu'il ne me falloit adjouster foi à ceux qui me donnoient ces advis. Sur cela je fis une entreprinse avec le feu Evesque de Condom , les Sieurs de Sainto-rens & de Tilladet , freres , pour aller aux bains à Barbottan , comme les Medecins m'avoient ordonné , pour une douleur de cuisse que j'ai , laquelle je prins à la prinse de Quiers : de quoi M. d'Aumalle est bien souvenant. Je croi que je ne la perdrai que je ne sois mort.

Nous partismes de Cassaigne le samedi , pour aller coucher à la maison de M. de Panjas (a) , faisant apporter deux tiercelets d'autour pour passer nostre temps aux bains.

(a) Ogier de Pardaillan , Seigneur de Panjas.

Et la nuit propre que nous arrivâmes, à mon premier sommeil je fis un songe (a) qui me travailla plus que si j'eusse eu quatre jours la fièvre continue, lequel je veux escrire ici : (plusieurs sont en vie à qui je le dis deslors) ce ne sont pas des contes faits à plaisir. Je songeai que tout le Royaume de France estoit en rébellion, & qu'un Prince estrangier s'en estoit saisi, & avoit tué le Roi, Messeigneurs ses freres & la Reyne, & que j'estois fuyant nuit & jour, de tous costez pour me sauver : car j'avois, comme il me sembloit, tout le monde en teste pour me prendre. Ores je me sauvois en un endroit, puis je me sauvois en un autre. Enfin je fus surprins en un logis : & m'amenaist-on devant le Roi nouveau, qui se promenoit dans une Eglise au milieu de deux grands hommes. Il estoit de stature petite, mais gros & fort d'espaules : & portoit un bonnet de velours carré, comme l'on les portoit le temps passé. Ses archers de la garde portoient jaune, rouge & noir : m'amenant prisonnier le long des rues, tout le monde couroit après moi. L'un disoit : *Tuez-le, le meschant.* L'autre me présentoit l'espée nue

(b) La tête ardente de Montluc ne rend pas ce songe impossible : mais pour y croire, il faut s'en rapporter aveuglément à sa parole.

à la gorge ; l'autre la pistole à l'estomach. Et ceux qui me menoient crioient : *Ne le tuez pas, car le Roi le veut faire pendre devant lui.* Et de cette sorte me menerent devant le Roi nouveau , qui se promenoit , comme j'ai dit. Il n'y avoit image ni autel : & de prime face me dit en Italien : (a) *Veni qua forfante , tu m'ai fatto la guerra & a quelli i quali suono mei servitori , io ti faro apieciar , adesso , adesso.* Alors je lui respondis en mesme langage , m'estant advis que je parlois le Tuscan aussi bien que quand j'estois dans Sienna. (b) *Sacra Maesta io ho servito al mio Re siccome s'dono obligati fare uti gli huomini da bene , su Maesta non deve pigliar questo à male.* S'enflambant lors de colere , il dit aux archers de sa garde : (c) *Andate , andate , menate lo apieciar quel fuorfante , que mi farebbe encor la guerra.* Sur quoi ceux qui me tenoient , me voulurent amener : mais je tins ferme , & lui

(a) Approche , coquin , tu m'as fait la guerre , à moi & à mes serviteurs ; je vais te faire pendre à l'heure même.

(b) Sacrée Majesté , j'ai fait mon devoir en servant mon Roi , comme tout bon sujet est obligé de le faire , cela ne doit point vous irriter contre moi.

(c) Allez , sans plus tarder , & faites pendre ce miserable , qui me feroit encore la guerre.

dis : (d) *Io supplio su Maesta voler mi salvar la vita poi que el Re mio Signore e morto, ensieme gli Signori sui fratelli : io vi prometto che vi serviro con medesima fedeltacolla quale io servito il Re mentre viveva.* Sur cela les Seigneurs qui se promenoient avec lui, le supplierent me vouloir sauver la vie. Alors il me regarda au visage, & me dit : (b) *Prometti tu questo dal cuore ? Or su io ti do la vita per le preghiere de quelli che mi pregano, sia mi fidele.* Ces Seigneurs parloient François : mais nous deux parlions Italien. Sur quoi il commanda qu'on me menast un peu à part, & qu'il vouloit encore parler à moi. Ils me mirent contre un coffre près la porte de l'Eglise : & ceux qui me tenoient se mirent à parler avec les archers de la garde. Et estant contre ce coffre, je commençai à penser au Roi, & avoir regret du serment que j'avois fait : & que par aventure le Roi n'estoit point encore mort : & que si je me pouvois sauver, je m'en irois

(a) Je supplie Votre Majesté de me laisser la vie. Mon Roi & les Princes, ses frères, sont morts : Je vous promets de vous servir avec la même fidélité que j'ai servi le Roi, tant qu'il a vécu.

(b) Puis-je me fier à tes promesses ? Eh bien je te fais grace de la vie, à la prière de ceux qui intercèdent pour toi. Sois-moi fidèle.

plustost feul , & tout à pied par le monde ,
trouver le Roi , s'il estoit en vie ; & prins
opinion de me sauver. Je sortis de l'Eglise :
estant dans la rue , je commençai à courir ,
ne me souvenant point alors que j'eusse mal
à la cuisse ; car il me sembloit que je courois
plus viste que je ne voulois. Tout à un coup
j'ouis derriere moi crier : *Prenez-le, le mes-*
chant. Les uns sortoient des maisons pour me
prendre , les autres se mettoient devant moi.
Mais j'eschappois tousjours & de l'un & de
l'autre , & gagnai un degré de pierre par où
l'on montoit sur la muraille de la ville. Et
comme je fus au haut , je regardai contre
bas : & me sembla que c'estoit un precipice
si grand, qu'à peine pouvois-je voir le fond.
Ils montoient les degrez : je n'avois rien
pour me deffendre , que trois ou quatre pier-
res , que je jettai. Et voulois me faire tuer ;
car il me sembloit que l'on me feroit mourir
de mort cruelle : comme je n'eus plus rien
pour me deffendre , je me jettai en bas par-
dessus la muraille. Et en tombant , je m'es-
veillai , & me trouvai tout en eau , comme si
je fusse sorti d'une riviere. Ma chemise , les
draps , la couverte du liçt toutes trempées. Il
me sembloit que j'avois ma teste plus grande
qu'un tambour. J'appellai mes valets de

chambre , lesquels firent du feu incontinent : & m'osterent ma chemise , & m'en baillerent une autre. Mes gens allerent à Madame de Panjas , laquelle commanda qu'on leur baillast des draps. Elle-mesme se leva , & vint en ma chambre , & vit que les draps & la couverte estoient en eau , & ne partist de là que tout ne fust seché. Je lui comptai mon songe & la peine que j'avois eu dont m'estoit venue cette fueur. Il lui en souvient aussi bien qu'à moi. Le songe que je fis de la mort du Roi Henri , mon bon maistre , & cestui-ci , m'ont donné plus de peine & de travail , que si j'eusse eu toute une sepmaine la fievre continue. Les Médecins me disoient que c'estoit à force de l'imagination pour estre mon esprit occupé tousjours à cela : & croi (a) qu'il est vrai. Car souvent me suis-je trouvé la nuit en combats avec les ennemis , songeant des malheurs que je voyois après arriver , & des bonnes fortunes aussi. J'ai eu ce malheur-là toute ma vie , que dormant & veillant , je n'ai jamais esté en repos. J'estois affeuré qu'ayant quelque chose à faire & en ma teste , je ne faillois jamais d'y estre toute la nuit. C'est une grande peine.

Le lendemain , qui fut le Dimanche , l'on

(a) Cette explication est la plus vraisemblable.

me vouloit amener aux bains, je n'y voulus oncques aller, m'estant imprimé à ma fantaisie, que le Roi devoit tomber en quelque malheur, me souvenant tousjours du songe du Roi Henri, quoi qu'on me sceust dire nous nous en revinsmes le lundi. Le Jeudi vint un Consul de Lectoure, qui me dit que le Sieur de Fonterailles, Seneschal d'Armagnac, demeuroit enfermé dans le chasteau, & ne sortoit point dehors, & que toute la nuit ils oyoient là dedans frapper contre quelque muraille, ou bien contre du bois, & que les Huguenots de la ville preparoient secrettement des armes. Je l'en fis retourner, l'assurant que le Sieur de Fonterailles ne feroit jamais chose qui portast préjudice au service du Roi, me fiant sur une promesse qu'il m'avoit fait à Agen en ma maison. Ledit Consul ne prenoit pas cela pour bon payement. Je lui dis qu'il regardast de bien près ce que ledit Seneschal feroit. Le vendredi arriverent deux Consuls de Moissac, qui me vindrent dire que deux ou trois Officiers du Roi qui estoient de Montauban, & plusieurs autres s'estoient rendus à Moissac, pour des apparences qu'ils avoient veues dans ledit Montauban de la prinse des armes. Je les fis retourner, & leur dis que sans faire

aucune esmotion ni levée d'armes, ils fussent soigneux de la garde de leur ville, & s'ils entendoient que les autres prinssent les armes, qu'ils les prinssent aussi, & que du tout ils m'advertissent. Le Dimanche M. de Saintorens vint dîner avec moi, & arrestasmes d'aller le lundi voir voller nos oiseaux, & qu'il se rendroit à la pointe du jour à Casfaigne. Sur la minuiet m'arriva un messager du Sieur de la Lande, Chanoine d'Agen, qui m'apporta une lettre, & une que M. de Lauzun lui avoit envoyée. La sienne disoit : *Je vous envoie une lettre que M. de Lauzun m'a envoyée en si grande diligence que l'homme qui l'a portée, n'a peu aller plus avant. En celle de M. de Lauzun y avoit : Monsieur de la Lande, advertissez promptement & en diligence M. de Montluc, comme les Huguenots ont pris les armes à Bregerac (a), & sont allez incontinent prendre les chevaux de M. le Marquis de Trans (b) qu'il tenoit à Eymet & que tous ceux de ce pays les prennent. Et pource que M. le Marquis de Trans avoit une querelle contre son beau-frere, nommé*

(a) Bergerac.

(b) Gaston de Foix, Marquis de Trans, de la Maison de Foix, & parent de Frédéric de Foix, Comte de Candale.

de Saint Laurens , pour quelques procez , je pensai promptement que c'estoient les gens dudit Saint Laurens qui seroient allez pour exploiter quelque exécutoire de dépens contre ledit Sieur Marquis , & n'en fis autre compte. Sur la pointe du jour je me levai , & me faisant (a) attacher , regardant à la fenestre , attendant M. de Sainctorens , arriva un homme à cheval qui venoit d'un lieu qui est au long de la riviere de Garonne , lequel je ne veux nommer , pour crainte qu'il ne soit tué : car l'homme qui me l'envoya est encore en vie. Et comme j'ouvris la lettre , mon valet de chambre vid tomber un brevet à terre. Je me mis à lire ladite lettre , & y avoit dedans : *Qu'il me prioit de lui laisser vendre à un Portugais un quintal de poivre , & de colere je rompis la lettre maudissant le Portugais , car il me reffouvint lors de la mort de mon fils , mort à Madere. Cette lettre estoit faite en feinte pour mettre le brevet dedans. Mon valet de chambre commence à recueillir le brevet , & me dit qu'il estoit tombé , ainsi que j'ouvris ladite lettre. Je me mis à lire le brevet , & y avoit ainsi : Du vingt-huiëtiefme jusques au trentième de ce mois de Septembre , le Roi prins , la Reyne*

(c) Me faisant habiller.

morte (a), *la Rochelle prinse*, *Bregerac prins*, *Montauban prins*, *Lectoure prinse*, & *Montluc mort*. Voilà les propres mots qui estoient dans ledit brevet. Alors je ne commençai à penser à autre chose qu'à la chasse, & laisse ma colere du Portugais, & fis partir tout incontinent le Capitaine Mauries, qui avoit esté Lieutenant en Piedmont du feu Capitaine Montluc, le Capitaine Jean d'Agen & Tibauville, Commissaires de l'artillerie, leur commandant d'aller droit à la maison de M. de Saintorens, lequel ils trouverent par les chemins, & qu'ils lui disent qu'il tournast visage à sa maison, & qu'il advertist M. de Tilladet son frere, & les Gentilshommes ses voisins, pour se rendre à dix heures au Sampoy, une ville qui est au Roi, où j'ai ma maison, avec chevaux & armes, sans faire aucun bruit. Nous sommes à une lieue les uns des autres. Leur dis aussi qu'après avoir parlé audit Sieur de Saintorens, ils s'en allassent tousjours au galop droit à Lectoure, qui est à trois lieues

(a) Cet avis secret, transmis à Montluc, étoit calomnieux, ou au moins exagéré en ce qui concernoit la Reine. Il ne faut pas plus s'en rapporter à ces anecdotes particulières, qu'aux pamphlets & aux libelles qui, dans des tems de troubles, sont enfantés par la haine & l'esprit de parti.

du lieu de Caffaigne , car cela que le Consul m'avoit dit , me vint en memoire : auffi y avoit-il apparence que pour remuer befongne en Gascogne on commenceroit fur cette forte place. Je leur mandai que comme ils arriveroient à la veue du chasteau , ils allaſſent le pas , feignans eſtre marchands , & qu'ils allaſſent entrer à la porte du boulevard , me doutant que le Senefchal auroit mis deſja des gens dans le chasteau par la fauſſe porte , leſquels , ſ'ils appercevoient que l'on ſe doutaſt , promptement ſe faiſiroient de la ville avec l'aide des Huguenots qui eſtoient dedans. Mais que comme ils ſeroient dedans icelle , qu'ils parlaſſent ſecretement aux Conſuls , ſe faiſiſſant de la porte dudit boulevard , & que je les trouvaſſe morts ou en vie dedans ; car je ſerois bientoſt à eux , ce qu'ils firent : & depeſchai à M. de Verduzan , Senefchal de Bazandois , & à pluſieurs autres Gentilshommes ſes voiſins , les aſſignant tous à dix heures au Sampoy , où je me rendis , & n'y trouvai que M. de Sainctorens , lequel par malheur n'avoit trouvé Gentilhomme ſien voiſin , qui fuſt à ſa maiſon , & M. de Tilladet meſme ſ'eſtoit fait ſaigner ce matin ; de ſorte qu'il ne vint qu'un archer de ma compagnie , nommé Seridos , & deux enfans de M. de

Beraud, qui estoient aussi de ma compagnie, (leur pere s'estoit trouvé malade) & un mien parent, nommé M. de la Vit. J'attendis là M. de Verduzan jusques à midi : & ne voyant venir personne, je délibérai m'en aller à Lectoure sans plus rien attendre, me doutant bien encore que j'y arriverois bien tard. L'on me disoit que si le Seneschal estoit bien accort, & qu'il eust des gens dans le chasteau, que facilement il me defferoit dans la ville. Je respondois aussi que si j'attendois davantage, il seroit adverti de l'arrivée des trois qui se faisoient des portes, & je ne pourrois entrer dedans : & qu'il valloit mieux mettre à l'aventure nos vies dedans la ville, que de demeurer dehors, & la ville perdue. Nous montâmes à cheval n'estans que six maistres : & pouvions estre en tout, compris les valets, trente chevaux. Je fis venir après moi quatorze arquebuziers conduits par un Prestre, nommé Malaubere : & leur commandai venir toujours le trot après nous : & ainsi nous en allâmes avec ces grandes forces. Et comme nous fusmes près de Taraube, une petite lieue de Lectoure, arriva un homme à cheval, despesché par les Consuls & par le Capitaine Mauries, qui me mandoient qu'ils s'estoient saisis des portes, & que la ville

estoit toute en armes : & me mandoient aussi les advertir par quelle porte je voulois entrer. Je lui dis, *par la porte du chasteau* : & s'en retourna courant comme il estoit venu. Là, par fortune, se trouva le Sieur de Luffan & le Capitaine son frere, qui vindrent au devant de moi, ne sçachant rien de ceci ; car ils y estoient pour quelque appointment de procez, & ainsi entraimes dans la ville. Et comme nous fusmes au logis de M. de Poifegur (a), je priaï le dit Sieur de Luffan d'aller dire à M. de Fonterailles, qu'il vinst parler à moi ; car je lui voulois dire chose qui concernoit le service du Roi. Il me manda qu'il n'en feroit rien, & qu'il estoit dans le chasteau de la part de la Reyne de Navarre, Dame & maistresse desdits chasteau & ville. Je lui contremandai que s'il ne venoit, j'assemblerois le dit chasteau au son de la cloche, & assemblerois toutes les villes voisines : je crois qu'il s'estonna. Alors il vint. Je lui dis que je voulois avoir le chasteau pour y mettre des gens qui fussent de la Religion du Roi, & un Gentilhomme pour y commander, jusques à ce que j'aurois veu ce commencement d'émotion à quelle fin il tendoit.

(a) *Chastenet de Puysegur*, selon la dernière édition de Montluc.

Il me fit responce qu'il estoit bon serviteur du Roi, & qu'il aimeroit mieux estre mort, que faire chose contre sa volonté. Je lui dis que je l'en croyois bien, mais que cependant je me voulois asseurer du chasteau, & que je me fiois plus de moi-mesme que de lui. Et après quelques contestations, M. de Saintorens dit quelque chose, & s'attaqua à lui. Il ne s'en alla pas sans responce. S'il ne se fust resolu je l'allois faire prendre prisonnier. M. de Luffan le tira à part, & lui remonstra qu'il se faisoit un grand tort de n'obéir, & qu'il ne lui alloit que de sa vie; car je mourrois plustost là que je ne l'eusse: qu'il sçavoit bien quel homme j'estois. Alors il vint à moi, & me dit qu'il estoit prest de me remettre le chasteau, mais qu'il me prioit bien fort que je le laissasse rentrer dedans icelui, & y dormir cette nuit, afin de faire apprester tous les meubles qu'il y avoit dedans, pour s'en aller le matin. Je le priai de ne bouger de la ville, & que je baillerois en garde ledit chasteau à un Gentilhomme Catholique, que lui-mesme nommeroit. Il en nomma plusieurs; mais je n'y voulus entendre; & comme il vit que je n'y voulois pas mettre ceux qu'il desiroit, il nomma M. de la Cassaigne, voisin de la ville, qui depuis

esté Lieutenant de la compagnie de M. d'Arne, lequel me contenta, & l'envoyai incontinent querir. Je fis un pas de clerc ; je laissai rentrer ledit Sieur de Fonterailles sur sa foi dans le chasteau. Il faut tousjours prendre tout au pis.

Cependant arriva M. de Verduzan avec quatre ou cinq Gentilshommes, & M. de Maignas ; & d'heure à autre en arrivoient. Après souper nous sortismes hors du chasteau, & me mis à regarder la fausse porte de la fausse braye, & commençai à disputer avec eux, que si le Seneschal avoit baillé assignation de se rendre cette nuit-là à la fausse porte, que les gardes & sentinelles de la ville ne l'eussent sceu garder qu'il ne mist des gens dedans. Et resolu de faire coucher Beauville (a), Commissaire de l'artillerie, & le Pretre avec les quatorze arquebuziers dans la fausse braye entre les deux fausses portes, qui fut bon pour moi ; car autrement ils nous avoient attrapez, & coupé la gorge à tous cette nuit-là. Voyez comment un homme peut tomber en péril pour sa faute ? car je pensois estre bien sage & advisé, & toutesfois je mis une place de telle importance en danger d'estre perdue, & de tout le pays.

(a) Sans doute Thibauville.

Je ne

Je ne m'arrestai encore en cette garde ; car j'ordonnai que tous les Gentilshommes & serviteurs coucheroient vestus : & mandai que tous ceux de la ville en fissent de mesme. Le matin, au soleil levant, ledict Sieur Seneschal vint à moi me prier encore de lui laisser le chasteau, & qu'il me bailleroit pleges, & beaucoup de promesses qu'il me faisoit. Je lui respondis qu'il perdoit temps, & que je voulois mettre des gens dedans. Et comme il vit qu'il n'y avoit plus de remede, il receut le Sieur de la Cassaigne avec vingt soldats dedans, puis me vint dire adieu. Je lui persuadois de demeurer dans la ville : mais il me respondit qu'il ne se fieroit point aux habitans : & me commença à dire que je lui faisois souffrir un grand affront de ne me fier point de lui, & qu'il estoit de race trop remarquée d'estre bons serviteurs & loyaux sujets de la couronne de France : & que les siens avoient sauvé le Royaume. Je lui respondis *que son grand-pere, de qui il vouloit parler, ne sauva jamais le Royaume : & que de son temps regna le Roi Louis XII. En ce temps-là le Royaume n'avoit jamais esté en péril d'estre perdu : & que c'estoit du temps du Roi Charles, retiré à Bourges, qu'il vouloit parler ; que cet honneur-là devoit estre attri-*

bué à Potton & à la Hire. Toutes les Chroniques sont pleines de leur valeur ; car la Hire & Potton , deux Gentilshommes Gascons (a) furent cause du recouvrement du Royaume de France : & que je ne niois pas que son grand-pere ne fust un grand & vaillant Capitaine , ayant cinquante hommes d'armes des ordonnances , & estant Général des douze cens chevaux-legers , dont la pluspart estoient Albanois , & qu'ils avoient fait de grands services au Roi ; & qu'aussi le Roi lui avoit fait espouser l'heritiere de Castillon , qui avoit sept ou huit mille livres de rente ; que la maison dont son pere (b) est sorti , qui est celle de Fontrailles , estoit aussi pauvre que la mienne. Alors tout à coup il se mist comme en colere , disant : Pleust à Dieu , pleust à Dieu que je mourusse tout à cette heure , pourveu que M. le Prince de Navarre fust d'age pour commander. Et quoi , lui dis-je , souhaitez-vous vostre mort pour M. le Prince de Navarre ? vous , ni homme de vostre race ne receustes jamais bien ni honneur de la maison de

(a) Ils y contribuèrent par leur valeur : mais ce seroit une gasconnade de leurs attribuer exclusivement cet honneur.

(b) Son père s'appelloit J. Jacques d'Astarac, Baron de Fontrailles.

Navarre, ni d'autre que du Roi. Alors il me dit qu'il estoit vrai, mais qu'il aimoit tant M. le Prince de Navarre, qu'il voudroit estre mort, pourveu qu'il fust ainsi qu'il disoit. Alors je commençai à me douter qu'il y avoit quelque chose sous corde : & ainsi me dit adieu. M. de la Cassaigne, qui estoit-là, l'accompagna jusques au devant du chasteau : & comme il voulut monter à cheval, il dit en maniere d'un homme désespéré : *O malheureux que je suis, je ne m'oserai plus trouver devant les gens de bien !* Alors M. de la Cassaigne dit qu'il avoit tort de se plaindre de moi, car je lui avois usé de toutes les honnestetez qu'il pouvoit desirer, & que par aventure un autre ne l'eust pas tant respecté comme j'avois fait. Et il lui respondit ces mots : *Mais vous n'entendez pas le tout. Aujourd'hui le Royaume de France est en proie, & adieu vous dis.* Et monta à cheval, s'en allant droit à la Garde, maison de M. de Fimarcon, son oncle.

Avant que le Sieur de la Cassaigne fust revenu à moi, arriverent quinze ou seize payfans chargez d'arquebuses, hallebardes, & arballestes : & à la porte de la ville en avoient arresté autant, lesquels menoiert un garçon prisonnier, & l'amenerent dans ma chambre

en présence de tous les Gentils-hommes qui là estoient, & me dirent qu'ils estoient de la Masquere, à un quart de lieue de Lectoure, qui sont sept ou huit mestairies qui se touchent, & qu'à la minuit estoient arrivez là une grande troupe de gens armez à pied & à cheval, & qu'ils s'estoient mis dans un pré tout joignant des maisons, & que là ils s'estoient couchez en terre. Les pauvres gens les voyoient & n'osoient sortir hors des maisons. Ils envoyerent six chevaux jusques au fauxbourg de Lectoure, & là prindrent langue que j'estois dans la ville avec grand nombre des Gentils-hommes, ayant envoyé reconnoistre ceux que j'avois mis dehors pour empescher le secours. Par-là ils virent que leur entreprinse estoit rompue, & penserent que le Seneschal seroit prisonnier, ce qui fist qu'ils s'en retournerent courant vers leurs troupes. Et à leur arrivée dirent que j'estois entré dedans la ville, & que j'avois prins le Seneschal prisonnier, & qu'avant qu'il fust jour, il se falloit retirer, pour n'estre cogneus. Et comme la nuit n'a point de honte, l'effroi les pris si grand, qu'ils commencerent à jeter les armes en fuyant, & passerent à la pointe du jour auprès de Plieux, là où la commune se mist après : & eux fuyans

abandonnerent les armes. La commune de Plieux les eurent presque tous, & une partie de ceux de Masquere. Les gens de cheval coururent droit à l'autre troupe qui avoit fait alte à Sainte-Rose, attendant qu'ils eussent mandement de marcher, & prindrent l'effroi, se retirant, courant droit à leurs maisons d'où ils estoient partis. Les deux principaux Chefs de ces deux troupes estoient le Sieur de Montamat (a), frere du Seneschal, les Sieurs de Castelnau, d'Audaus, de Popas & de Peyrecave. Je ne sçus encore rien de la troupe de Sainte-Rose, car le garçon ni les paysans de la Masquere n'avoient rien entendu que de celle qui estoit-là. Tous les Gentils-hommes me conseilloyent de faire aller prendre le Seneschal, & le retenir prisonnier, ce que je ne voulus faire, respectant la Maison de Fimarcon de laquelle il est nepveu, & remontrai que si je le tenois prisonnier, la Cour de Parlement de Tou-

(a) Montamat, appelé *Montamar* dans la traduction de M. de Thou, Liv. XLV, & *Montaumar* dans l'Histoire universelle du Sieur d'Aubigné, Tome I, p. 264, étoit le frere de Fontrailles; on le connoissoit sous le nom du Vicomte de Montamat : il étoit Gouverneur de Béarn pour la Reine de Navarre. Ce fut une des victimes de la St. Barthelemy.

louse le m'envoyeroit incontinent demander, & justement je ne leur pourrois pas refuser; & s'ils le tenoient, il ne vivroit pas deux heures. Or je ne voulois pas estre cause de sa ruine.

Estant en ces disputes, M. de la Caffaigne me raconta les propos qu'il lui avoit tenus à leur départ, sans que personne l'eust entendu. Je le priaï d'aller par la ville reconnoistre quelque Huguenot, ami du Seneschal, & qu'il lui donnast toute assurance, que desplaisir ne lui seroit fait, pourveu qu'il révélast l'entreprinse. Il s'en alla parler avec un, qui estoit fort son ami, & lui dit ce que le Seneschal lui avoit dit à son départ, & qu'il y alloit de sa vie, s'il ne révélait ce qu'il en sçavoit. Et après lui avoir baillé l'assurance qu'il lui demanda, il lui dit: & qu'avoit que faire M. le Seneschal d'entrer en tant de disputes avec M. de Montluc? j'estois derriere lui quand il contestoit avec ledit Sieur, & me suis emerveillé de ce qu'il ne l'a pris prisonnier; car s'il l'eust fait, nous autres de la religion estions tous morts. Je vous prie, faites que nous n'ayions point de déplaisir; car il n'y a personne de la religion qui sçache l'entreprinse de France ni de cette ville, qui ne soit sorti avec lui,

réfervé moi qui n'ai osé. Aujourd'hui ou demain le Roi ou la Reyne font prins ou morts, & tout le Royaume de France révolté. Voyez un peu comment ces gens sceurent cacher une telle entreprinse : on me dit que dans leur Confissoire on les faisoit jurer & renier paradis, s'ils révéloient jamais rien. M. de la Cassaigne revint promptement à moi, & me tirant à part me compta ce que l'autre lui avoit dit. Alors je me vas souvenir des advertissemens du brevet, & du malheureux songe que j'avois fait, & commençai les larmes aux yeux de déclarer le tout à Mrs. le Seneschal de Bazadois, de Saintorens, & à toute la Noblesse qui estoit-là. Lesquels tous commencerent à crier que nous devions monter à cheval, & courir après le Seneschal. Ce que je ne voulus faire, pour les raisons susdites, & leur remonstrei que quand bien il seroit prins, sa prinse ne guerriroit pas le mal, & que le malheur estoit assez descouvert aux paroles qu'il avoit dites à M. de la Cassaigne, ce que cet autre lui avoit confirmé. Et incontinent j'envoyai à tous les Gentilshommes les prier d'advertir toute la Noblesse & leurs voisins, bien joyeux pourtant de leur avoir osté une si belle plume de l'aïsse.

J'envoyai promptement en poste à Toulouse

advertir la Cour & les Capitouls, qu'il falloit prendre les armes, & y mettre le vert & le sec, ou pour secourir nostre Roi, s'il estoit en vie, ou pour venger sa mort. Je fis mettre quelques vivres incontinent dans le chasteau & laissai les quatorze arquebusiers à M. de la Cassaigne, mandant aux soldats de Florence & de Pancillac, qu'ils se vinssent jeter dans la ville & qu'ils obéissent à M. de la Cassaigne. Faisant ces dépesches arriva M. de la Chapelle, Vissenechal (a), & M. de Romegas (b), qui s'est tant fait remarquer contre les Turcs à Malthe, lesquels avoient demeuré toute la nuit à cheval, pource qu'un Huguenot à qui M. de la Chapelle avoit sauvé la vie, les vint advertir à la minuit qu'ils marchaient droit à Lectoure, & que le Senef-

(a) Ces Vice-Sénéchaux venoient d'être créés pour remplacer les Prévôts des Maréchaux. (*La Popeliniere, Tome I. Liv. X. fol. 374.*)

(b) Mathurin de Lescout, & non pas Lescure, comme le disent les Traducteurs de M. de Thou. On trouve dans un Recueil Manuscrit des Preuves des Chevaliers de Malthe, Mathurin de Lescout-Romegas, Chevalier de Malthe, reçu en 1566, qui pouvoit être le neveu du Commandeur de Romegas, & qui étoit fils de Bernard de Lescout, Seigneur de Romegas, au Diocèse de Lectoure. (*Tome I du Recueil des Pièces fugit, pour servir à l'Hist. de France, in-4°. p. 303.*)

chal les mettroit dedans par la fausse porte. Ils monterent incontinent à cheval, car ils sont voisins, & se jetterent dans un petit bois, & découvrirent ces gens qui s'en alloient en effroi, & n'osoient partir du bois; car ils n'estoient que sept ou huit chevaux. Et comme il fut jour, ils prindrent leur chemin vers Lectoure, encore qu'ils pensassent qu'elle fust prinse. Et comme ils furent auprès de la ville, ils eurent advis que j'estois dedans, & me dirent le désordre qu'ils avoient veu de la troupe de Sainte - Rose : & alors cogneusmes qu'ils estoient en deux troupes. M. de la Chapelle commença à informer de son costé. La Cour de Parlement y envoya en diligence pour informer du leur. Le procez en est tout fait, & cent tesmoins ou plus d'ouis, la plupart desquels sont de la nouvelle religion, & qui estoient en ces troupes, tous ont déposé d'une sorte de la conspiration faite contre le Roi & son Estat.

Or par la procédure, les tesmoins ont déposé l'entreprinse, & que cette nuit-là, qui estoit la nuit de Saint-Michel, le Seneschal devoit mettre ses deux troupes de gens de pied dans la ville, par la fausse porte de la fausse braye, & puis dans le chasteau par la

fausse porte d'icelui. Les Consuls de la ville tenoient une clef de cette porte, & le Seneschal une autre; & comme il s'en fut allé, l'entreprise ayant esté descouverte, visiterent les deux ferrures, & trouverent que celle des Consuls estoit levée & remise en son lieu avec des clous sans estre rivés. Tout cela est couché dans le procez, & après que les troupes seroient maistresses de la ville, les gens de cheval devoient venir au grand trot devant la Cassaigne, où j'estois, qui n'estoit qu'à trois lieues de Lectoure, & me devoient enfermer dans le chasteau, & en mesme temps toutes leurs Eglises de Nerac, Castelgeloux, Tonheins, Cleirac, Mourejau, Condom, Moncrabeau, & autres lieux ès environs devoient venir courant autour du chasteau. Voilà les bonnes prieres de leurs Ministres. Et pource qu'il n'y a point de flancs, ils se tenoient assurez de m'avoir en deux fois vingt-quatre heures avec la sappe. Rapin se rendist avec quatre cens hommes ce mesme jour à Grenade, estant parti de Montauban, & devoit incontinuit qu'il seroit adverti, marcher jour & nuit devant ledit lieu de la Cassaigne. Et faisoient estat, que je ne pouvois estre secouru de huit jours, pource qu'il n'y avoit point de ville forte, où l'on se

peust assembler, ayant eux prins Lectoure. L'entreprinse estoit seure, si je me fusse endormi, ou que j'eusse voulu marcher en Lieutenant de Roi, & attendre jusques au matin, que ceux que j'avois advertis fussent arrivez.

En ceci les Lieutenans de Roi peuvent prendre un bon exemple aux advertiffemens que j'avois, à l'intelligence & prompte résolution, & à ne regarder si j'estois foible ou fort, quand je marchai pour m'aller jeter dans la ville; car toutes ces choses sauverent la ville au Roi, & à moi la vie, & par conséquent tout le pays qui estoit entierement perdu, si j'eusse esté tué, & que Lectoure eust esté prinse, car l'on ne se pouvoit sauver que dans les portes de Toulouse & de Bourdeaux. Et comme toute la France eust entendu que la Guyenne estoit perduë, je laisse à discourir aux gens de bon jugement combien les affaires du Roi se fussent refroidiës: je crois que la plus grande part eussent cherché parti. Ne vous mettez donc cela devant les yeux, Messieurs les Lieutenans du Roi: il faut que j'attende la Noblesse, il faut que j'aïlle accompagné. Si vous estes tel que vous devez estre, c'est-à-dire craint & aimé, vous tout seul en vaudrez cent. Chacun qui vous

verra marcher ira au secours & prendra cœur, & vos ennemis pour un homme que vous aurez, ils diront que vous en aurez cent. Il n'est pas temps de marchander en tels affaires, ni faire le long: car cependant que vous voulez marcher en grand Seigneur, vous perdez vostre place. Prenez garde à l'erreur que je cuidai faire, ayant laissé rentrer le Seneschal dans le chasteau sur sa foi. Nous sommes en un temps qu'il faut se deffier de tout le monde; car on fait bon marché de se dispenser de ce qu'on a promis. On s'excuse qu'on a donné sa foi par force, & cependant vous voilà dehors. Ne remettez jamais à demain, ce que vous pourrez faire aujourd'hui; car il ne tint à rien que je ne fusse perdu; & si j'eusse mis ces gens dehors, le secours entroit, & le Seneschal eust eu raison avec sa foi de se mocquer de moi. Voilà l'entreprise qui estoit sur la Guyenne. J'oserai dire que Bourdeaux n'estoit gueres assureé si j'eusse esté tué; car un pays sans Chef est fort hazardé, & les Huguenots avoient beaucoup d'intelligence sur cette ville-là.

Après l'ordre laissé à M. de la Cassaigne pour Lectoure, ce mesme Mardi, qu'estoit le jour de Saint-Michel, ou bien Lundi, je m'acheminai en extrême diligence dans

Agen, & tout incontinent mandai venir à midi le Sieur de Nort, Conseiller, & Delas Advocat du Roi. Lesquels me servirent tousjours en toutes mes dépesches, & estoient de mon Conseil en toutes choses. Nous fîmes venir deux Clercs du Gresse & deux Secrétaires que j'avois. De toute la nuit ne fîmes qu'escire lettres à tous les Seigneurs & Gentilshommes du pays, & croi que cette nuit nous en fîmes plus de deux cens. Le frere aîné dudit Conseiller, nommé de Naux, qui estoit Consul, ne fit toute la nuit que chercher messagers pour envoyer de tous coltez. Je donnois avis à tous, tant de l'entreprinse de Lectoure, que de ce que le Seneschal avoit dit, & l'autre qui avoit confirmé le dire dudit Seneschal. Je les advertissois qu'à présent se cognoistroient les bons & fideles sujets du Roi, & qui seroit bon François, & que depuis qu'il y avoit un Roi en France, ne s'estoit présenté une si belle occasion pour faire cognoistre la fidélité & loyauté que nous devons porter à la Couronne de France, & qu'à ce coup il y alloit de la vie du Roi, ou de la vengeance de sa mort, ou prison, & que ceux qui demeureroient en leurs maisons, on les pourroient prendre pour desloyaux au Roi & à sa Couronne : que les Gascons

n'avoient jamais esté marquez de telle marque , que je les priois que nous ne la laissions point à ceux qui nous avoient engendrez , n'a ceux que nous lairrions après nous. Bref je n'oubliai toutes les choses dont je me pouvois adviser, qui pouvoit affectionner les hommes à prendre les armes , & secourir le Roi. Et assignai tout le monde à Agen, au dixiesme du mois d'Octobre. Les susdits & moi demeurasmes cinq jours & cinq nuits , ne faisans que depesches de tous costez , & ne croi point qu'en vingt-quatre heures nul de nous eust une bonne heure pour dormir, de sorte que tous trois cuidames tomber malades. J'ai toute ma vie haï ces écritures , aimant mieux passer toute une nuit la cuirasse sur le dos , que non pas à faire écrire ; car j'ai esté mal propre à ce mestier. Il y peut avoir du deffaut de mon costé , comme j'ai remarqué aux autres, qui s'en foucient trop , aimans mieux estre dans leurs cabinets qu'aux tranchées. De tous costez me venoient nouvelles que tout le monde se préparoit pour marcher. Je dépeschai 40 Capitaines de gens de pied , quatre compagnies de gens d'armes , qui furent les Sieurs de Gondrin, de Masses, d'Arne & de Bazordan, & huit ou dix cornettes d'arquebuziers à cheval. Je baillai les gens de pied

à M. de Saintorens , qui estoit Colonel des Légionnaires , quinze Enseignes pour lui , & quinze pour mon fils le Chevalier de Malte(a), qui estoit en Piedmont , auquel j'écrivis de se rendre au camp. Je l'envoyai vers Sa Majesté , après avoir sceu ce qui se passa à cette belle journée de Meaux , la suppliant de lui donner la charge des quinze Enseignes , ce qu'il fist de fort bonne volonté.

Le neuvième jour après la S. Michel , comme je me promenois sur le gravier d'Agen , regardant arriver gens de pied & de cheval de toutes parts , lesquels je faisois loger deçà & delà la riviere de Garonne , arriva à moi le Capitaine Burée , qui avoit demeuré huit jours à venir , car il avoit failli quatre ou cinq fois d'estre prins , ayant fait la pluspart du chemin à pied , ne s'osant monstrier aux postes , car la pluspart estoient Huguenots. Il m'apporta une lettre du Roi , & une autre de la Reyne , par lesquelles Leurs Majestez me discouroient leurs fortunes , & comme on

(a) Jean de Montluc , Chevalier de Malte , puis Commandeur , embrassa par la suite l'Etat Ecclésiastique , & fut pourvu de l'Evêché de Condom en 1571 ; mais il ne fut point sacré , à cause de ses infirmités , & s'en démit en 1581. (*Histoire Généalogique des Grands Officiers.*)

les avoit failli de prendre. Et m'admonestoit Sa Majesté de lui conserver encore une autre fois la Guyenne, comme j'avois fait aux premiers troubles. Par ces lettres Sa Majesté ne me mandoit point que je lui envoyasse secours, craignant que j'aurois assez à faire à conserver le pays avec les gens qui y estoient. Ledit Capitaine Burée ne demeura que deux heures avec moi. Je l'en fis retourner en extrême diligence, (car ainsi en faut-il faire, & l'ai tousjours fait) pour asseurer Leurs Majestez du secours que j'envoyois en France, & que j'esperois lui garder la Guyenne avec les Gentils-hommes Casanniens seulement, & avec le peuple. Mais je ne faillis d'escire à la Reyne, qu'elle ne fust plus si incrédule, ni sourde à mes advertiffemens, & que si elle eust voulu commencer la feste & gagner le devant, qu'elle eust mis le jeu bien loin à ses ennemis. Incontinent je depeschai mesfagers nouveaux à Toulouse & à Bourdeaux, & à tous les Sieurs du pays, & leur envoyai les copies des lettres du Roi & de la Reyne, les suppliant à tous de marcher en diligence, pour secourir le Roi qu'on tenoit assiégé dedans Paris. Je puis asseurer une chose véritable, qu'oncques en ma vie je n'avois veu ni leu en livre une si grande diligence, que

tous

tout le monde faisoit pour cest effect, tant les gens de pied que les gens de cheval. Il n'y a point au monde un si bon peuple ni Noblesse qui aime plus son Roi, si ceste nouvelle religion ne l'eust corrompu ; car certes elle a tout gasté. Je ne sçai pas qui le racoustrera. Je fus dans Limoges en vingt-neuf jours , comptant du trentiesme de Septembre , que j'escrivois les lettres, avec mille ou douze cens chevaux , & trente Enseignes de gens de pied, auxquels je fis faire monstre, & aux gens d'armes quelque prest, ayant pour cest effect amené avec moi le Sieur de Gourgues , Général des Finances ; car je n'avois pas accoustumé toucher aux deniers du Roi. Estant à Limoges, j'assemblai tous les Seigneurs & Capitaines de gens d'armes à ma chambre , & là je leur parlai en ceste sorte.

» Messieurs mes compagnons, de toutes
 » les bonnes fortunes que j'ai eues depuis
 » que je suis en ce monde, & si en ai-je eü
 » autant que Capitaine de France , ni de
 » tous les services que j'ai faiçts à la couronne,
 » qui ne sont pas petits , comme vous mesmes
 » sçavez, aussi y avez vous eu tous bonne
 » part, & y avez employé vos vies & vos
 » biens, je n'en ai jamais eu qui m'ait donné
 » tant de contentement que celui-ci. Vous

» en devez faire le mesme & sentir pareil
» aise dans vostre cœur que je fais au mien.
» Car quel plus grand bien vous peut estre
» envoyé de Dieu, que vous voir en si belle
» troupe, en si peu de temps à cheval, pour al-
» ler au secours de vostre Prince & de vostre
» Roi, pour la deffence duquel Dieu vous a
» donné la vie & à moi aussi, pour le secours,
» dis-je, de sa personne ? Car, comme vous
» sçavez, le masque est osté. Il n'est plus
» question de Messe ou presche, c'est à sa
» personne que cela s'adresse : ceux qui
» ont fait la meschante entreprinse de Meaux,
» comme vous sçavez, l'on faite contre lui.
» Quel bonheur vous est-ce de voir que Dieu
» vous à réservé pour venger une telle injure,
» & assister vostre Roi & Prince naturel en
» une telle nécessité ? O mes compagnons !
» que vous vous devez estimer heureux : que
» vous devez estre contens ! Quelle joie pen-
» sez-vous que ce sera au Roi de voir une telle
» noblesse du dernier bout de son Royaume,
» en si peu de temps & en tel équipage, le
» venir secourir ? Jamais il n'oubliera un tel
» service, & le recognoistra à vous & aux
» vostres. Croyez, Messieurs, que si j'ai de
» la joie de voir que j'ai part en ce service,
» que j'ai bien de l'ennui que je ne peux

» avoir part au bon du fait , que je ne vous
 » puis servir de conducteur , & aller tous en-
 » semble offrir nos vies à Sa Majesté. Je veux
 » que Dieu ne m'aide jamais , si je ne le
 » désire plus , que je ne fis jamais chose en
 » ce monde. Mais vous voyez que c'est chose
 » qui ne se peut faire sans mettre en hazard
 » tout le pays , lequel j'espère conserver en
 » despit de toutes les pratiques des ennemis ,
 » avec les forces qui me restent. Il ne reste
 » donc , Messieurs , si ce n'est que vous fas-
 » siez la diligence requise. Souvenez-vous de
 » ce que vous m'avez veu faire & dire ;
 » que c'est la meilleure piece qu'un Capi-
 » taine sçauroit avoir. Vous ne sçavez les
 » affaires du Roi , ni s'il est pressé du se-
 » cours. Par ce ne séjournez pas , je vous
 » prie. Je sçai bien qu'il y en a parmi vous
 » plusieurs dignes , non pas de mener une
 » troupe , mais de conduire une armée :
 » ainsi je vous supplie trouver bonne l'elec-
 » tion que je fais pour conduire celle-ci ,
 » de la personne de M. de Terride , lequel
 » M. de Gondrin assistera. Il est le plus an-
 » cien & le plus expérimenté : je m'assure
 » qu'il s'en acquittera dignement ; aussi as-
 » seurez-vous qu'en vostre absence il me
 » ressouviendra de conserver vos maisons :

» Et faites-moi ce plaisir de vous reffouvenir
 » de moi. Et si vous vous trouvez en mesme,
 » faites paroistre que vous estes Gentilshom-
 » mes & Gascons , & qu'il n'y a nation pour
 » les armes , pareille à la nostre. J'ai pra-
 » ticqué toutes celles du monde : mais je
 » n'en ai point veu de pareille. Et en tous les
 » faits d'armes , petits & grands , que j'ai
 » veu faire , tousjours les Gascons y ont eu la
 » meilleure part. Conservez , je vous supplie ,
 » cette réputation. Jamais pareille commo-
 » dité ne s'offrira pour faire paroistre ce que
 » vous sçavez faire , & le zele & affection
 » que vous portez à vostre Roi & naturel
 » Seigneur ».

Tous me remercierent & me donnerent assurance qu'ils ne sejourneroient que pour repaistre, qu'ils ne fussent auprès du Roi. M. de Terride me remercia de l'honneur que je lui faisois. Il fut disputé du chemin, & chacun en opina : car en matiere de conseils, j'ai tousjours eu ceste coustume de faire opiner tout le monde, & m'en suis bien trouvé. Et après plusieurs disputes, il fut résolu que l'on prendroit le chemin droit à Moulins. M. de Monfallés (a) me cuida un peu mettre en

(a) Jacques de Balaguiet, Seigneur de Monfalés, tué à la bataille de Jarnac en 1568. (*De Thou*, T. V. page 34.)

colere; car il vouloit s'en aller devant, comme s'il eust eu plus de desir & d'affection que les autres. Je lui dis que cela n'estoit pas bon d'abandonner la troupe, & cogneut bien qu'il m'avoit fasché. Je lui donnai la charge de conduire l'avant-garde, & à M. de Sainto-rens les gens de pied. Avant nostre départ de Limoges, je les vis tous partir. Je ne veux rien escrire de ceste entreprinse de Saint-Michel (a), elle est trop vilaine & indigne d'un François, & pire que celle d'Amboise: & vis bien que c'estoit des effets de la ligue ou contre-ligue dont j'avois senti le vent au Mont de Marsan. Je ne sçais comme l'on s'aida du secours que j'envoyai; mais j'oserois bien dire que jamais Lieutenant de Roi

Jacques de Balaguier, Baron de Monfalés, avoit épousé en 1565, Suzanne d'Estillac. (*Généalogie de la Maison d'Ambres. P. F. Tome III.* Il étoit d'une illustre & ancienne famille du Querci. Il servit sous Henri II François II & Charles IX. (*G. Lurbæus de Illustribus Aquitaniæ Viris.*) Le P. Daniel, Tome X, p. 403, dit que d'Andelot le tua d'un coup de pistolet.

(a) C'est l'entreprinse des Huguenots, qui ayant à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral, tentèrent de s'emparer de la personne du Roi à Meaux; mais la Reine avertie, se retira à Meaux, d'où les Suisses, commandés par Louis Siffier de Lucerne, ramenèrent le Roi à Paris.

ne tira hors du pays tant de noblesse, ni gens de pied tout à un coup, comme je fis, ni si grande quantité d'hommes signalez. J'avois telle opinion d'icelles, que si j'eusse rencontré M. le Prince de Condé sans les Reistres, je n'eusse pas quitté nostre victoire pour la sienne. Et encore m'en retournant, je rencontrai plusieurs troupes qui venoient pour estre de la partie. Je ne veux point me mesler d'escrire comme ce secours se porta aux affaires qui se présenterent; car Monsieur y estoit, & tous les Princes & grands Capitaines de France, qui se rendirent bientôt auprès de mondit Seigneur.

Or comme je pensois que l'on me feroit bon gré de la diligence que j'avois fait, & que j'espérois en recevoir un bon remerciement de Leurs Majestez, en contre-eschange de ce, on me présenta la patente qu'un Dragon (a), Commis du Receveur de Guyenne,

(a) Ce Dragon, Commis du Receveur de Guyenne, offre une difficulté. Est-ce un nom propre, ou est-ce la qualité du personnage? La première explication est vraisemblable, vû qu'un peu plus loin, dans son expédition en Saintonge, Montluc parle de *Dragon* qu'il envoie au Roi, pour avoir de l'argent, & qu'il ajoute ensuite que *Dragon*, au lieu d'argent, lui rapporta que la paix alloit se faire.

apporta, laquelle le Roi envoyoit à M. de Candalle (6), par où Sa Majesté faisoit ledit Sieur de Candalle son Lieutenant-Général dans la ville de Bourdeaux & au Bourdelois, y commandant comme si j'y estois. Je fus fort esbahi de cela, & cognus bien que l'on m'avoit donné une traverse à la Cour; & que le Roi & la Reyne ne m'eussent jamais fait ce tour-là, sans quelques presteurs de charitez: car, grace à Dieu, auprès des Rois de France, il y a tousjours de telles gens à revendre, & qui ne s'attaquent jamais qu'aux meilleurs & plus affectionnez serviteurs que les Rois ont; qui est cause que je n'ai pas trouvé estrange celle que l'on m'a presté ceste derniere fois; car ce n'est pas la premiere. M. de Malassise (7), qui est aujourd'hui, m'en presta une en la Romanie, à l'endroit de M. de Guyse; & me vouloit, par ce moyen, faire oster le Gouvernement de la Toscane, pour y mettre M. de la Molle; & lui fit accroire que j'avois dit beaucoup de mal de lui; & ledit Sieur l'en creut & m'en voulut grand mal un temps. Depuis, en présence de M. d'Aumalle, M. de Montpesat, Messieurs de Cipierre & de Randan (les deux sont morts, & les autres deux en vie), à Macherate je m'en desmessai; mais si ne sceus-je

encore si bien lui oster l'opinion qu'il en avoit conceue, qu'il ne m'en gardast quelque racine; de sorte que jusques à Thiomville il ne changea d'opinion. A mon retour à Montalsin, il tint à peu que je ne coupasse la gorge à celui qui en estoit cause. Il ne faut trouver estrange s'il m'en veut tant comme il fait. Je ne veut point dire ici les raisons, pour beaucoup de considérations. Je le laisserai faire tousjours comme il a fait jusques ici, maniant la Reyne. J'espere qu'avec le temps, Sa Majesté changera d'opinion, comme fit M. de Guyse.

On m'en presta une autre, quand le Roi Henry m'envoya en Piémont après le retour de Sienne, à la prinse de Vulpian, pource que je me tenois près de M. d'Aumalle, n'y espargnant ma vie, non plus que le moindre soldat du camp. Et crois qu'on n'eust pas voulu que le Sieur d'Aumalle eust eu cet honneur de prendre Vulpian, ne autres places qu'il print. Et fut apportée une lettre de M. le Connestable, par laquelle ledit Sieur me mandoit, que le Roi lui avoit commandé m'écrire que je me retirasse à ma maison jusques à ce qu'il me manderait, me chargeant que j'avois dit que je n'obéirois pas à M. de Termes, comme si je n'avois jamais accouf-

tumé de lui obéir : car toute ma vie je l'ai préféré en toutes choses à moi : aussi il le méritoit. Auparavant l'on en avoit bien presté une autre audit Sieur de Termes, lui mettant sus, que pour l'alliance qu'il avoit faicte par son mariage en Piémont, & pour l'amitié que les Biragues & lui avoient ensemble, il se pourroit bien emparer du Piémont, comme si les uns ou les autres y avoient jamais pensé. Quoi que ce soit, on le tira du Piémont; il estoit trop homme de bien; ce n'estoit pas le récompenser de tant de services. L'on le presta bien aussi à M. d'Aumalle, disant que les Princes ne lui vouloient pas obéir, & qu'il falloit envoyer M. de Termes pour les commander, comme si M. d'Aumalle n'estoit de meilleure maison que M. de Termes, & que les Princes devoient plustost obéir à un pauvre Gentilhomme, qu'à un qui est Prince, encore que ce ne soit pas du Sang Royal. Je puis dire pour l'avoir veu, & n'y a homme qui en puisse mieux tesmoigner que moi, que lesdits Sieurs Princes ne s'épargnerent non plus que les moindres Gentilshommes de l'armée, & firent acte digne du lieu d'où ils sortoient; car ils furent à l'affaut, & monterent sur la bresche à Vulpian, grimpan avec des picques, & quelques eschelles de cordes:

car elle n'estoit pas raisonnable, comme j'ai escrit ci-dessus,

Puisque je me suis mis à escrire des charitez que l'on preste aux gens à la Cour, j'en veux encore escrire d'autres que j'ai veues en mon temps, & de celles que j'ai leu aux Histoires Romaines. Premièrement je vis donner celle qui pensa couster si cher à M. de Lautrec. L'on lui retint cent mille escus que le Roi avoit commandé à Saint-Blanzay de lui envoyer pour le payement des Suisses; que si cet argent fust venu, les Suisses ne s'en fussent retournez en leur pays : car il ne s'en retournerent que par faute de payement : & la Duché de Milan s'en perdit. Ce pauvre Seigneur de Lautrec ne fut bon à grande peine pour les chiens tout un temps, & ne pouvoit avoir audience pour dire ses raisons. A la fin le Roi l'escouta, & en fit pendre (a) Saint-Blanzay, encore que le tort ne vinst de lui. Mais le pauvre homme en porta la peine; je sçai bien qui en fut cause, mais je n'ai affaire de l'escrire. O qu'il y a de peine à servir les grands, & de danger quant & quant ! mais il faut passer par-là. Dieu les a faits naistre

(a) Voyez l'Observation, n°. 9, sur les Mémoires de Martin du Bellay, Tome XVII de la *Collection*, p. 481.

pour commander, & nous pour obéir : d'autres nous obéissent à nous : & toutesfois nous sommes tous d'un pere & d'une mere ; mais il y a trop long - temps pour alléguer nos tiltres.

Je vis le trait qu'on fit à M. de Bourbon (a). On le mist en tel désespoir, qu'il fut contraint de faire beaucoup de choses indignes d'un Prince ; car on lui vouloit oster son bien, & le remettre à la légitime du bien qu'il avoit eu de la Maison de Bourbon, de laquelle il estoit puisné. Au camp de Mesieres & au voyage de Valenciennes, on lui en fit avaller deux. Si M. de Bonivet, qui estoit Admiral, en estoit cause, je n'en sçai rien ; mais on le disoit : quelqu'un tousjours porte la marote. Je pense que si le Roi n'eust voulu, ni lui, ni Madame sa mere, n'eussent mis ce brave Prince au désespoir. Ceste traverse fut cause d'un grand malheur en la France : & le Roi s'en repentit plus de trois fois depuis. Le Prince d'Orange, qui commanda le camp de l'Empereur à Rome, après la mort dudit Seigneur de Bourbon, avoit aussi peu auparavant quitté le service du Roi, pour avoir

(a) Lisez les Observations 13 & 14 sur les Mémoires de du Bellay, Tome *ibid.* de la *Collection*, p. 486 & suiv.

Sa Majesté commandé au Mareschal-des-Logis de le desloger, pour loger un Ambassadeur du Roi de Pologne. Ceste occasion est bien legere, mais si est-elle véritable. Un bon cœur se fasche quand on le méprife.

L'on en presta une autre aussi à André (a) d'Orie, qui commandoit les galleres du Roi au temps que nous tenions le Royaume de Naples tout asseuré; & ce fut pour faire bailler les galleres à M. de Barbezieux: car par faute qu'il eust fait, il ne se peut dire; car le Comte Philippin d'Orie, son nepveu, avoit gagné la bataille auprès de Naples, comme j'ai escrit, contre le Vice-Roi Dom Hugues de Moncade, où il mourut, & le Marquis de Guast, & plusieurs grands Seigneurs prisonniers. Ledit Comte estoit si vigilant & soigneux, qu'il ne pouvoit entrer un chat dans la ville de Naples. Ceux de dedans estoient à l'extrémité. Le Vice-Roi mort, les grands Seigneurs prisonniers, & les autres revoltez du costé du Roi; il faut donc confesser que le Royaume estoit au Roi, en despit de tout le monde: & le juste despit dudit André d'Orie le lui fit perdre. Quand

(a) Le Lecteur peut comparer cet article avec le Livre troisième des Mémoires de du Bellay, T. XVIII de la Collection, p. 95 & suiv.

le Roi fut prins prisonnier à la bataille de Pavie, & que l'on le menoit par mer en Espagne, André d'Orie s'en alla au-devant des galleres qui le portoient, pour les combattre & leur oster le Roi. Ce qu'il eust fait, & eust mis tout en hazard; mais le Roi l'envoya (a) prier de ne le faire point; car s'il le faisoit, il estoit mort. Et desja on lui avoit annoncé de le faire mourir, si André d'Orie se présentoit pour les combattre: ce qui fut cause que ledit André d'Orie tourna à Gennes, laquelle pour lors estoit au Roi. Voilà un autre grand malheur, & une malheureuse traverse, qui porta autant de dommage que celle de M. de Bourbon: car non-seulement pour ceste occasion se perdit tout ce que nous avions gagné du Royaume de Naples, mais encore se perdit Gennes: car toutes les pertes, tant du Royaume de Naples que de Gennes, vindrent pour la revolte dudit André d'Orie, laquelle il fit, offensé du tort &

(a) Cette anecdote n'est pas exacte. On ne menaça point François I de la mort, parce que Doria & la Fayette ne se présentèrent pas au passage de ce Monarque en Espagne: il avoient eu ordre de rester dans l'inaction; & sans cet ordre qui émana de François I même, Lannoy n'auroit jamais osé le transporter en Espagne.

deshonneur que l'on lui avoit fait, de lui avoir osté la charge de commander les galeres, pour la bailler à un autre, sans avoir aucunement malfait, ni avoir receu une seule escorne en sa charge : & aussi lui vouloir faire rendre les prisonniers de guerre sans aucune récompense. Or tenoit ledit André d'Orie en si grande crainte la mer, que le Roi n'osa jamais passer en Italie, jusques à ce que ledit André d'Orie fust à son service. L'Empereur ayant entendu le traict qu'on lui avoit fait, lui envoya la carte blanche, & qu'il couchast là-dedans tout ce qu'il voudroit de lui, & qu'il vinst à son service. Et manda après ledit André d'Orie au Comte Philippin, son nepveu, se retirer de devant Naples, & qu'il abandonnast le service du Roi, le venant trouver à Gayette; ce qu'il fit. Et avant partir, il fit mettre tant de vivres qu'il peut promptement dans Naples, afin qu'elle ne se perdist. Et ainsi celui qui leur avoit fait le mal, leur fit le bien : car autrement dans huit jours, il falloit qu'ils entraissent en capitulation. O que cest homme devoit estre recherché ! Je crois que lui seul a ruiné les affaires du Roi François. Les Rois ni les Princes ne doivent ainsi traiter les estrangers, ni leurs sujets aussi, quand ils les cognois-

sent gens de service. Et si nostre maistre fust mal conseillé, l'Empereur fut très-avisé de se hastier de bonne heure pour tirer ledit d'Orie à son parti, afin que le Roi n'eust le loisir de faire son appointment, & se rendre cest homme son serviteur. Les Princes doivent ici prendre un bon exemple. Et pour se faire sages aux despens des autres, ils se doivent garder d'offencer un grand cœur & un homme de service, mesmement quand vous ne le tenez pas obligé, comme celui qui a sa femme, ses enfans, & son bien à vostre merci. Le Roi n'avoit rien de tout cela sur André d'Orie. Ce fut une des plus grandes incongruitez que j'aye veu faire en mon âge, plus importante encore que celle de Monsieur de Bourbon.

Puis j'en ai veu donner un autre au Prieur de Capuë, qui estoit un des vaillans hommes qui depuis cent ans aye monté sur mer, & autant craint des Turcs & des Chrestiens, & lui voulut-on faire accroire qu'il avoit mangé le lard. Il fut contraint s'en aller avec ses deux galleres se rendre à Malte à sa Religion. O le grand tort que le Roi se fist-là, de croire si légèrement ! le dommage en fut à lui, & la perte à la France ; car ce Seigneur estoit homme de service, & qui

ſçavoit bien le meſtier duquel il ſe meſſoit.

J'en ai veu donner une autre auſſi à M. le Mareſchal du Bies. J'oſerai gager mon ame que ce Seigneur-là ne penſa jamais à faire acte meſchant contre le Roi ; toutesſois on le calomnia fort, un peu après la mort du Roi François le Grand, qui mettant ſus qu'il eſtoit cauſe que M. de Vervin ſon gendre avoit rendu Bologne, & lui bailla-ton pour ſon procès un Cortel (a), le plus renommé mauvais Juge qui fut jamais en France. Qui vid jamais ni ouit dire qu'on puniſt quelqu'un pour la laſcheté d'un autre ? Quand on lui faiſoit ſon procès, on lui mit à front trois grands pendants (b), leſquels lui ſouſlindrent que le jour du grand rencontre qu'il eut avec

(a) Nous préſumons que ce *Cortel* fut un des Juges de la Commiſſion, qui fit les fonctions de Rapporteur. Cette Commiſſion, mi-partie de membres du Parlement de Paris, & de Maîtres des Requêtes, étoit préſidée par Raymond, Premier-Préſident du Parlement de Normandie. (Voyez le *Recueil des Procès criminels*, par Dupuy.)

Nota. Nous ajouterons que, parmi les Juges de la Commiſſion qui inſtruiſirent le Procès du Chancelier Poyet, on trouve un *Cortel*, Maître des Requêtes. Ne ſeroit-ce point le même dont Montluc veut parler ?

(b) Six ans après ſa mort, ces trois pendants, nommés Médard *Pedin*, *Becquet* & Jean de *Bourionne* ;

les

les Anglois , il monta sur un grand cheval portant un panache blanc pour se faire remarquer , afin que les Anglois ne donnassent à lui , comme si c'estoit chose bien aisée à faire. Quand on est meslé en une bataille , la poussiere , la fumée & les cris empeschent bien ce jugement. C'est aussi l'ordinaire des braves hommes de se remarquer pour se faire cognoistre un jour de combat , mesmement aux guerres estrangeres qui se font comme pour honneur , & non pour haine ; car aux civiles M. de Guyse s'en fust mal trouvé à la bataille de Dreux. Voilà comme on calomnioit ce pauvre Seigneur , lequel ce jour-là défit huit cens Anglois. Je crois que si le Roi eust envoyé un tel Commissaire , & qu'il eust voulu ouïr les Huguenots , il eust trouvé prou de tesmoins que j'avois promis la Guyenne au Roi d'Espagne Je n'aimai jamais ceste nation , ni ne les aimerai ; car je suis trop bon François. Et pour retourner audit Sieur Mareschal , comme ceux-là qui lui avoient baillé ceste traverse , virent qu'ils ne le pouvoient attraper par nul moyen , & qu'il s'en alloit relaxé au grand deshonneur de ceux qui l'avoient mis en ceste peine , l'on lui mist sus qu'il avoit furent pendus comme faux témoins dans une autre affaire.

fait passer des passe-volans en sa compagnie d'hommes d'armes , pour gagner les payes , ce qui se trouva véritable , comme l'on m'a dit ; mais c'estoit pour donner à des gens qu'il tenoit en Flandre , pour le tenir adverti de ce qui se passoit au pays de l'ennemi ; car quelquefois nous sommes contraints de nous aider du nostre mesme pour servir le Roi. Je laisse penser à un chacun si cela meritoit de le faire venir sur un eschaffaut , & estre degradé de Noblesse , des armes & de la Mareschaussée , condamné d'avoir la teste tranchée ; mais comme on le vouloit exécuter , le Roi Henry se ressouvenant qu'il l'avoit fait Chevalier , lui envoya sa grace , & mourut tant de vieillesse que de regret qu'il eut (a) , cinq ou six mois après ; car qui eust voulu vivre après une telle injure & honte ? La Justice de France n'est pas sans Cortels ; car il en y a prou que si le Roi leur bailloit entre les mains le plus homme de bien de son Royaume , ils y trouveroient assez de prinse , comme Cortel disoit *que si on lui bailloit le plus juste Lieutenant de Roi du Royaume de France , pourveu qu'il eust exercé la charge un an ou deux , qu'il ne craignoit pas qu'il ne trouvast ma-*

(a) Il mourut dans la maison du fauxbourg Saint-Victor.

tiere pour le faire mourir. Ce pauvre Seigneur avoit fait un acte belliqueux, si jamais homme en fit, auprès du fort de Montreau. Quand les Anglois sortirent de Bologne pour lui venir donner la bataille, il avoit avec lui le régiment du Comte Ringrave; & crois que lui-mesme y estoit, celui des François que M. de Tais commandoit, & sept Enseignes d'Italiens. Et comme les ennemis chargerent nostre cavallerie elle se mist en route, & voyant ledit Sieur le désordre des gens de cheval, il s'en courut au bataillon des gens de pied, & leur dit: *O mes amis ce n'est pas avec la cavalerie que j'espérois gagner la bataille, car c'est avec vous,* & mit pied à terre, & prenant une picque d'un soldat, auquel il bailla son cheval, se fit oster les esperons, & commença sa retraicte, tirant à Ardellot. Les ennemis après avoir chassé long-temps nostre cavallerie, retournerent à lui, lequel demeura quatre heures ou plus en sa retraicte, ayant les gens de cheval l'une fois devant, une autre au costé, & leurs gens de pied sur la queue; mais ils ne l'oserent jamais enfoncer. Et m'a esté dit par des Capitaines qui y estoient, que jamais il ne fist cinquante pas, qu'il ne fist teste aux ennemis. Ceste retraicte se peut dire une des

braves retraites qui se soit faites il y a cent ans. Je serois bien aise qu'on m'en nommast une pareille, ayant gens de pied & de cheval dessus, & sa cavallerie en fuite. Voilà ce que ce Seigneur fist pour sa dernière main, étant en l'âge de plus de soixante & dix ans, & neantmoins il fut (a) traité de ceste sorte. Que l'on demande à M. le Cardinal de Lorraine qui estoit celui-là qui lui bailla ceste traverse (b), car à Poissy lors de l'assemblée que le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre, devant le Roi François second, il le lui reprocha, & vinrent fort avant en paroles. Je suis trop petit compagnon, pour le nommer encore que j'y fusse. Aussi il y a des Dames meslées.

Un an après je vis aussi faire une autre escorne à M. de Tais, le chargeant, qu'il avoit dit mal d'une Dame (c) de la Cour. Ce malheur est en France qu'elles se messent de trop de

(a) Il étoit octogénaire, quand ses Juges le condamnèrent à perdre la tête.

(b) Nous croyons qu'il s'agit ici de la scène fort vive qui se passa la veille de la St. Michel 1560, au Chapitre des Chevaliers de l'Ordre, à Poissy, entre le Cardinal de Lorraine & le Connétable de Montmorency. Le sujet de leur querelle fut la détention du Vidame de Chartres à la Bastille.

(c) Il s'étoit permis quelques plaisanteries sur l'âge

chose, & ont trop de crédit. Et lui fut osté la charge de l'artillerie, & depuis ne rentra en crédit. Le Roi de Navarre pria le Roi ne trouver mauvais s'il se servoit de lui à la prinse de Hedin, ce qu'il lui accorda, & fut tué aux tranchées dudit Hedin, faisant service à celui qui ne l'avoit agréable, qui est un grand creve-cœur & un grand regret de mourir, faisant service à son Prince, auquel on n'est agréable. En quoi nostre condition est misérable; toutesfois je crois que le Roi s'en fust enfin servi; car à la vérité il estoit homme de service. Et crois que le Roi eust le regret de l'avoir chassé de la Cour; mais bien souvent ceux ou celles qui gouvernent les Rois, leur font faire des choses contre leur naturel & volonté, & après ils en sont marris. Mais il n'est pas temps de se repentir, quand les traverses ont porté tel dommage au Prince, qu'il est irréparable. Et ceux qui les veulent après excuser taschent de se couvrir envers le Roi d'un sac mouillé, mettant des nouveaux faits en avant. Je ne

de la Duchesse de Valentinois, & sur les raisons de cette Dame avec le Comte de Brissac: Taix fut disgracié; & Brissac qui, selon Mézeray, étoit le Cavalier le plus aimable de la Cour, & aussi le plus aimé de la maîtresse de son Roi, obtint la place de Grand-Maître de l'artillerie, dont on dépouilla le malheureux Taix.

veux parler de celle de M. le Connestable, qui le fist esloigner de la Cour; & tout, dit-on, pour les femmes, ni aussi de feu M. de Guyse. On les a veu tantost dehors, tantost dedans. Le Roi devoit clorre la bouche aux Dames, qui se meslent de parler en sa Cour. De-là viennent tous les rapports, toutes les calomnies. Une babillarde causa la mort de M. de la Chasteigneraye (a). S'il m'eust voulu croire, & cinq ou six de ses amis, il eust demessé sa fusée contre M. de Jarnac d'autre sorte; car il combattit contre sa conscience (b), & perdit l'honneur & la vie. Le Roi leur devoit commander de se mesler de leurs affaires. J'excepte celles que je dois. Leur langue a cousté beaucoup, & après, il n'est pas temps, comme j'ai dit. Ce sont les traverses & cha-

(a) C'est probablement de la Duchesse de Valentinois dont il veut parler.

(b) Les expressions que contient cette phrase de Montluc, ont fortement choqué Brantome, neveu de la Chasteigneraye. Aussi les relève-t-il dans ses anecdotes touchant les duels, p. 46, *Mon oncle*, dit-il, *y perdist la vie, & non pas l'honneur*. Après cela il reproche à Montluc les services que son oncle lui avoit rendus à la Cour. Mais tout cela ne prouve point que la Chasteigneraye, s'il a combattu contre sa conscience, n'ait pas perdu l'honneur & la vie. On verra ailleurs qu'il reclama contre sa propre indiscretion.

ritez , qu'en mon temps j'ai veues prestes à des grands personnages , & à des pauvres Gentils-hommes comme moi. Aussi tout cela provient des envies que les uns & les autres se portent , & qui sont près des Rois. Cependant que j'ai esté à la Cour , j'en ai veu plusieurs qui se faisoient faux feu , & se fussent entre-mangez s'ils eussent peu , qui toutesfois se faisoient bonne mine , s'embrassant & caressant , comme s'ils estoient les meilleurs amis du monde. Je n'ai sceu jamais faire ce mestier. J'ai porté au front ce que j'ai eu dans le cœur.

Par-là on peut juger que le malheur auquel ce Royaume est tombé , n'est pas arrivé par faute de hardiesse ni de sçavoir qui ait esté en nos Rois , ni à faute d'avoir des vailans Capitaines & soldats , car jamais Rois de France n'en eurent tant à pied & à cheval que les Rois François , Henri & Charles. Que si on les eut voulu employer aux conquêtes estrangeres , ils eussent mis la gloire loin d'eux. Ç'a esté un grand malheur pour eux & pour toute la France : & si ne faut pas dire qu'il tint à l'Eglise , ni au tiers Estat ; car tout ce que les Rois leur ont demandé leur a été accordé. Les enfans pourront donc juger à qui il a tenu & quelle a esté la source

des guerres civiles, jentends des Grands, car ils n'ont pas de coutume de se faire bruler pour la parole de Dieu. Si la Reyne & M. l'Admiral estoient en un cabinet, & que feu M. le Prince de Condé & M. de Guyse y fussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la Religion les a meus à faire entretuer trois cent mille hommes, & je ne sçai pas si nous sommes au bout ; car j'ai ouï dire qu'il y a une Prophétie, je ne sçai pas si c'est dans Nostradamus, qui dit que les enfans monstrent à leurs meres par merveilles, quand ils verront un homme, tant peu qu'il y en aura, s'estant tous entretuez ; mais n'en parlons plus, le cœur m'en creve à moi-même, qui y ai le moindre intérêt, & qui m'en irai bientôt en l'autre monde.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois escrire toutes les traverses & charitez que j'ai leu dans les livres des Romains, qu'autrefois j'ai prins plaisir de voir, en m'estonnant pourquoi & à quoi il tient que nous ne soyons si vaillans qu'eux. J'en conterai seulement un ou deux, & commencerai par ce que j'ai leu, je ne sçai en quel livre de Camille, grand Capitaine Romain, qui gagna plusieurs batailles, & esslargist l'Empire Romain de grande estendue de pays, & à la fin fut appellé en juge-

ment , pource qu'il avoit donné la dépouille des conquestes , pour édifier des Temples , & sacrifices à leurs Dieux , de laquelle dépouille la moitié appartenoit aux gens de guerre. Mais afin que les Dieux l'assistassent en leurs batailles & conquestes , il leur fit don , disant que les gens de guerre avoient autant de besoin que les Dieux leur aidassent comme lui-mesme. Et comme il fut retourné à Rome , on lui fit son procez en récompense des grands services qu'il avoit fait au peuple , & des grandes batailles qu'il avoit gagnées. Toutesfois ils ne le firent mourir , mais l'envoyèrent en exil en une ville (a) , du nom de laquelle il ne me souvient , parce qu'il y a long-temps que je n'ai leu Tite-Live , non pas en Latin , car je ne sçai pas plus de ma Patenostre , mais en François. Et comme il eust demeuré quelque temps en ceste ville vindrent trois ou quatre Rois Gaulois avec grande armée , & prindrent Rome , & tuerent presque tous les citoyens , réservé quelques-uns qui se retirèrent au Capitolle , & là tindrent bon quelque temps. Tite-Live raconte qu'une nuit ceux qui s'estoient ainsi retirez au Capitolle s'estoient endormis , & les ennemis avoient desja gagné un endroit du Capitolle ,

(a) Dans la ville d'Ardea.

& qu'une oye commença à crier, qui esveilla les gardes & entrèrent en combat contre les ennemis, & les repoussèrent. Or ledit Camille se mist en campagne, & assembla tant de gens qu'il peust. Et parce que les ennemis ne trouvoient plus à dérober, ne de vivres à leur plaisir dans Rome, ils s'épandirent par la campagne, à dix ou douze mille de Rome. Ledit Camille fit une grande cavalcade, & entua au travers des campagnes sept ou huit mille. Quand je fus à Rome au temps du Pape Marcel, je me faisois montrer ces lieux-là, prenant grand plaisir de voir les endroits où tant de beaux combats s'estoient faits, & me sembloit que je voyois les choses devant les yeux, que j'avois oui raconter ou lire. Mais je n'y vis rien pourtant qui ressemblass

(a) ni rapportast à Camille. Le bruit de cette desconfiture ayant couru par routes les villes prochaines, fist que beaucoup de bons hommes se rendirent au camp de Camille, lequel se voyant assez fort, s'en alla à Rome occupée d'un grand nombre de Gaulois, lesquels il défit, & sauva une grande somme d'argent que ceux qui s'estoient retirez au Capitolle avoient promis de donner, & depuis fut

(a) Cette réflexion de Montluc a été commentée par plus d'un bel esprit de nos jours.

appellé le second fondateur de Rome. Les Historiens rendront meilleur compte de cette histoire que moi, qui peut estre me mes-compte : *pource qu'il y a plus de trente ans, que je n'ai leu livre, ni moins en ose lire de présent, à cause de ma veue & de ma bles-sure.*

En Espagne les deux Scipions furent def-faits à trente lieues l'un de l'autre & en trente jours, à sçavoir P. Scipion le premier, & son frere Cornelius Scipion par Asdrubal. Et de l'un camp & de l'autre se sauverent quelques uns, & se rendirent tous aux cloi-sons, où ils avoient hyverné. Et comme ils furent là, ils trouverent que tous leurs Colo-niels estoient morts : & furent contraints d'en élire un, qu'ils appellerent le Nouveau (a) Capitaine. Asdrubal sçachant que ce Nou-veau Capitaine avoit rassemblé les soldats Romains qui s'estoient sauvez des deux deffaites, s'en alla aussitost les assaillir, mais il fut virillement repoussé & contraint de se retirer en un lieu auquel ce vaillant Capitane le vint combattre de nuit, & deffit non seulement l'armée qu'il avoit, mais une autre, qui estoit en un lieu près de là.

(a) Lucius Marcius.

Tellement que par sa vaillance , il sauva non - seulement ce peu de Romains , qui s'estoient sauvez des deux batailles perdues , mais les Espaignes au peuple Romains : car sans lui tout y estoit perdu pour les Romains. Or le Senat demeura long - temps sans avoir nouvelles des Scipions , ni de leurs affaires , & après fust adverti de la perte qu'avoient fait les deux Scipions , & des victoires du Nouveau Capitaine. Il ne me souvient comme il s'appelloit auparavant qu'il fust créé & appellé Nouveau Capitaine. Il en souviendra mieux aux Historiens qu'à moi , qui n'ai veu il y a si long-temps livre. Et comme le Senat fut adverti du tout , ils envoyerent Scipion le jeune pour commander. Je croi qu'il estoit fils du premier Scipion qui avoit esté tué , & manderent au Nouveau Capitaine , qu'il vint à Rome. Et comme il fut à Rome , au lieu de le récompenser , ils le mirent en jugement , lui mettant sus qu'il avoit prins l'ellection & commandement des soldats , & non du Senat. Et croi qu'ils le firent mourir , à tout le moins je n'ai point veu en Tite-Live qu'il se parlast plus de lui.

O combien d'autres grands Capitaines ont esté payez de telles récompenses du temps des Romains. Les histoires en sont toutes

pleines. Et puis-que la justice de France est régie & gouvernée par les loix (a) des Romains , c'est bien raison que les Rois de France se gouvernent par leurs coustumes. Que pleust à Dieu que le Roi voulust faire parler de lui pour jamais , & laisser mémoire de sa prudence , qui seroit à jamais louée ; c'est qu'il fist brusser tous les livres de Loix , suivant lesquels sa justice juge , & faire une justice toute nouvelle , juste & sainte (car j'oserois dire qu'il n'y a Monarque en la chrestieneté , qui s'aide de ces loix , que les Rois de France. Tous les autres ont des loix faites par eux , pour abreger tout procez , oui mesme Bearn & Lorraine , qui sont aux deux coins du Royaume & que les procez ne peuvent durer plus de deux ans). Si le Roi faisoit cela , il se pourroit vanter d'avoir un monde de soldats , qui seroient forcez de prendre les armes , puisqu'ils n'auroient que faire aux Palais : car ostez cette vacation , à quoi voulez-vous qu'un bon cœur noble & généreux s'adonne , sinon aux armes ? Qui accroist la puissance & l'estendue du grand Seigneur ? rien que cela. Il ne songe qu'aux

(a) La France n'est régie par les Loix Romaines que dans les pays de *droit écrit* : les autres Provinces sont gouvernées par ce qu'on appelle le *droit coutumier*.

armes. O combien de braves Capitaines fortiroient de ce Royaume ! Je croi que les deux tiers s'amusent en ces Palais & plaidoyeries. Et cependant encore qu'ils ayent naturellement bon cœur, avec le temps s'apoltronissent. Ce Royaume seroit formidable aux estrangers. Combien seroit il riche & opulent ? car toute la ruine de la Noblesse ne vient que des mauvais conseils, que les Advocats donnent aux parties. Il me souvient avoir leu en une fenestre d'une maison à Toulouse, qu'un Advocat des plus aimés de la Cour, qui se nommoit Mainery, avoit fait faire un escreteau où il y avoit tels mots gravés.

Faux conseils & mauvaises testes,
M'ont fait bastir ces fenestres.

Et puis qu'eux mesmes le mettent par escrit, je le puis bien dire. Nous sommes bien fols de nous destruire les uns les autres pour les enrichir. La ruine vient aussi bien à celui qui gagne qu'à celui qui perd ; car ils tirent les procez en si grande longueur, que quand celui qui a gagné compte l'argent qu'il a dépensé, il trouve avoir plus mis que gagné, outre le temps qu'il a perdu ; & si le Roi faisoit cela, peut-estre que les coustumes

des traverses & charitez que l'on donne, se perdroient comme les loix ; & tous les bons serviteurs du Roi, qui ne pensent à autre chose qu'à le servir fidèlement & loyalement, demeureroient près de leurs Majestez, ou seroient employez pour son service.

Or puis que je fais compagnie à tant de grands personnages du temps passé & de ceux que j'ai veu de mon temps, je me rejouirai de la retraicte que j'ai faite en ma maison, me tenant heureux de tenir compagnie à si grands hommes, estant assure de deux choses, c'est la loyauté, laquelle on ne me peut oster en aucune maniere, & l'autre que j'ai affaire à un bon Roi qui connoistra avec le temps le service que je lui ai fait, & à la Couronne. Que si je suis retiré en ma maison, ce n'est pas à regret ; c'est tout ce que de long-temps je desirois, pourveu que ce fust en la bonne grace du Roi & de la Reyne, laquelle justement ne me peuvent oster. De quoi j'en loue Dieu, qui m'a si bien conduit en toutes mes charges, que je ne leur ai jamais donné occasion de m'en priver ; & suis plus heureux & plus content que ceux-là qui m'ont baillé ces traverses ; car je me ris de la peine en laquelle ils sont de se garder les uns des autres, & s'en donner. Je

croi que les ames du Purgatoire n'ont pas tant de peine : & je suis ici en repos avec ma famille & mes parens & amis , prenant plaisir à faire escrire sous moi ce que j'ai veu. Je pourrois dire , que sans cette grande arquebuzade qui me perce le visage , & laquelle il faut que je laisse ouverte , je serois très-content & heureux ; car en la perte de mes enfans je me consolle qu'ils sont tous morts en gens de bien , l'épée à la main pour le service de mon Roi ; & pour le reste je serois un homme sans sens ni entendement , si je ne jugeois que ce sont des tours qui se jouent au monde , & quant & quant que c'est un grand bien pour moi qui n'ai pas occasion de faire mal à personne. Dequoi je ne me pourrois exempter , continuant une telle & si grande charge , comme estoit celle que j'avois.

Je laisserai ce propos qui m'a mis en colere , pour retourner à ce que je devins après avoir dit adieu à tous ces Seigneurs & Capitaines qui alloient en France. Je repassai par Perigueux , & baillai commission au Senechal de Perigord pour faire teste à tout ce qui se remueroit par delà. Et comme je fus à Agen , j'envoyai une patente à M. de Bellegarde à Toulouse , pour commander en
mon

mon absence au pays de Comminge , Bigorre , & jusques aux frontieres de Bearn : une autre à M. de Negrepelice , pour commander aux jugeries de Verdun & Riviere. J'en envoyai une autre à M. de Cornuffon le vieux , pour commander en Rouergue. Puis laissai encore quatorze ou quinze Enseignes de gens de pied , lesquelles je tenois partie en Quercy , pour faire teste aux Vicomtes qui ne bougeoient du pays , & remuoient tousjours quelques besongnes , & le demeurant vers le Bourdelois ; & au bout de quelque temps , le Roi me manda que j'allasse assieger la Rochelle , & qu'il m'envoyoit commission pour recouvrer de l'argent , pour faire les frais de la guerre.

[1568] Premièrement il vouloit que ceux de Toulouse me baillassent vingt mille francs de l'argent qui estoit provenu des meubles des Huguenots , pour payer les gens de pied : & pour les frais de l'artillerie , que je prendrois quinze mille francs sur quelques droits que le Roi a en Xaintonge , & Sa Majesté n'en tire que neuf mille ; que sadite Majesté m'envoyast quatre canons , & quelque coulouvre. Voilà mes assignations bien assurees , & propres pour une telle besongne. Il sembloit

plutost que c'estoit une mocquerie & une farce, qu'autrement; & qu'on me vouloit envoyer devant la Rochelle pour me faire perdre, ou pour y recevoir un escorne. Si est-ce que je voulus tanter tout ce qui s'en pourroit tirer. Et mandai incontinent au Parlement & Capitouls, ce que le Roi leur en escrivoit. Ils me firent responce qu'il y avoit longtemps que ce peu de meubles qui s'étoient trouvez des Huguenots en leur ville, avoient esté vendus & dépendus, pour les frais qu'il leur avoit convenu faire aux affaires qui s'étoient présentées. Et ayant entendu cette responce, je m'en allai à Bourdeaux veoir si je pourrois convertir la Cour de Parlement & les Jurats, qui aidassent de quelque argent à l'entreprinse : & (a) ne sceus jamais tant faire avec eux, qu'ils y voulussent fournir un seul denier, disant qu'ils vouloient garder ce qu'ils avoient, pour l'employer à la defense de leur ville, si l'occasion s'en présen-

(a) On trouve dans la Chronique Bourdeloise, page 79, « que le Roi, par ses Lettres-Patentes de » l'an 1567, donna pouvoir à M. de Montluc d'im- » poser telles sommes qu'il aviserait : étant sorti de » Bordeaux, il eut quelques mécontentemens, & écrivit » à MM. les Jurats qu'il avoit quitté son Gouverne- » nement, & ne se soucioit de la ville de Bordeaux.

toit, & non pour la Rochelle, qui n'estoit de leur ressort. Je despeschai vers Leurs Majestez, leur faisant sçavoir leurs responce, & que pour cela ne m'arresterois de m'acheminer en Xaintonge, les suppliant m'envoyer autres assignations plus seures, autrement je ne me pouvois aller engager devant la Rochelle sans perdre leur réputation & la mienne, & peut-estre tout le camp; car assiégeant une place de telle importance, sans que les soldats fussent payez, pour les tenir sujets aux tranchées, ils seroient contraints s'en aller au pillage: & cependant l'artillerie me demeureroit engagée. Aussi je sçavois bien ce que valloit l'aune de tels affaires. J'escrivis aussi à Sa Majesté, qu'il commandast au Gouverneur de Nantes, qu'il m'envoyast l'artillerie en diligence, & qu'il la fist porter en Brouage, espérant bientôt avoir gagné les Isles. Et comme j'eus mandé à Leurs Majestez ceste despesche, je m'en revins à Agenois, pour faire marcher douze ou treize Enseignes que j'y avois, & aussi pour amener la noblesse du pays. Et estant à Saint-Macaire, j'y trouvai M. de Lauzun, & les Commissaires qui faisoient la monstre de sa compagnie. Je priai ledit Seigneur que incontinent la monstre faicte, il fit acheminer M. de Madaillan, qui

portoit son Enseigne, droit à Xaintes, & baillai audit Sieur de Madaillan une cornette d'Argoulets qui estoit au Sieur de Verduzan, Seneschal de Bazadois, mien parent. Et lui baillai les compagnies de Mabrun (a), Thodias, & la Mothe Mongauzi. Et leur ordonnai de faire extresme diligence, sans arrester qu'ils ne fussent à Xaintes; & que si les Marenneaux estoient à Saint-Sevrin, que dès qu'ils auroient repeu, ils les allassent combattre, & que s'ils avoient la victoire, ils menassent bien les mains; car ce n'estoit que communes. Et dès que les autres entendoient la deffaiete de leurs compagnons, ils se mettroient en telle crainte, qu'ils ne feroient jamais plus teste. Et que la peur iroit jusques à la Rochelle; *mais qu'il falloit surtout faire grande tuerie, pour donner l'épouvente.* J'escrivis à M. de Pons toute l'entreprinse, & qu'il envoyast de ses forces à Xaintes, pour que tous à un coup allassent faire cette exé-

(a) Si l'on doit s'en rapporter au récit du massacre des Protestans à Bordeaux, qui se fit au mois d'Octobre 1572, *Tome I de l'Etat de la France sous Charles IX. H. Woolf. Midelbourg 1578.* On y trouve au nombre des exécuteurs de ce massacre, *le Capitaine Mabrun, Chevalier de l'Ordre, fils d'un Notaire de village, malfamé & renommé infigne voleur.*

cution. J'avois desjà mandé aux Enseignes qu'ils se rendissent vers Agenois, & à la Noblesse pareillement. Ledit Sénéchal de Bazadois prit la charge d'estre nostre Marechal de camp. Je n'avois de gens d'armes que la compagnie de M. de Lauzun, la mienne, & celle de M. de Merville (a), Grand Sénéchal de Guyenne. De celle de M. de Jarnac, que le Roi avoit commandé se rendre près de moi, ne s'en trouva pas la quarte part ; car les autres estoient avec M. le Prince de Condé, & n'arrestai que trois jours à Agen, & m'en retournai droit en Bourdelois avec ce peu de forces que j'avois peu assembler, & baillai la charge des gens de pied à commander à mon nepveu, le Sieur de Leberon. Et comme je fus à la seconde journée d'Agen, je receu lettres de M. de Madaillan, par lesquelles m'advertissoit, comme ils avoient fait si grande diligence, qu'ils estoient arrivez la troisieme nuit, après que je les eus laissez, à Xaintes; & que ayans entendu qu'il y avoit trois Enseignes de gens de pied à Saint-Sevrin, qui s'y estoient parquez & fortifiez, ils les avoient chargez, & de fait emporté trois drapeaux. J'arrivai cinq ou six jours

(a) Jacques d'Escars, Baron de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne,

après à Marennés, où je trouvai M. de Pons, à qui Sa Majesté avoit escrit, & à M. de Jarnac aussi, de se rendre auprès de moi au siege de la Rochelle. Peu après je receus une lettre du Gouverneur de Nantes, par laquelle il me mandoit qu'il ne falloit point s'attendre à son artillerie; car il n'avoit qu'un canon monté sur vieux rouages, & que le demeurant estoit tout par terre, sans qu'il peust estre prest d'un mois. Voilà comme les villes de frontiere & d'importance estoient pourveues & munies. La Rochelle n'estoit pas ainsi. Je me mis à temporiser aux environs de Saint-Jean & de Xainctes, attendant la responce de Leurs Majestez, & l'argent pour faire partir l'artillerie de Bourdeaux, bien marri de m'estre avancé si avant. De jour à autre je leur faisois des dépesches; mais je n'en pouvois avoir responce. Le dernier que j'y envoyai, ce fut Dragon, qui s'estoit retiré auprès de M. de Pons. Et cependant M. de Lude (a) s'approcha de Saint-Jean, & parla-mes ensemble à la maison d'un Gentilhomme. Il me monstra des lettres que le Roi lui avoit

(a) Guy d'Aillon, Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Gouverneur du Poitou, Sénéchal d'Anjou, & Capitaine de 100 hommes d'armes, mourut le 11 Juillet 1585.

écrites, par lesquelles il lui commandoit de se rendre à l'entreprinse de la Rochelle avec moi : & me dit qu'il m'obéiroit d'aussi bonne volonté qu'à la propre personne du Roi, pour estre le plus vieux Capitaine de France ; & qu'il m'ameneroit six ou sept Enseignes de gens de pied, & trois ou quatre cens chevaux. Donc il ne tint à moi, ni aux Seigneurs à qui le Roi avoit commandé m'y assister, ni à forces de gens de pied, ni de cheval, sinon à faute de moyens pour mener l'artillerie, & un peu d'argent pour les gens de pied, que ce siege de la Rochelle ne reussist. Je ne veux pas dire que je l'eusse emportée ; mais je leur eusse fait peur, & peut-estre du mal.

Pendant ce temps, M. de Pons avoit réduit les Isles d'Oleron & d'Alvert (a), car elles sont presque à lui, & le Capitaine la Gombaudiere estoit dedans, y ayant sa maison, & commandoit tant en Alvert que Oleron. Il ne restoit plus que l'Isle de Ré, où on avoit fait un fort auprès d'une Eglise, & plusieurs autres aux descentes. Je fis eslire cinq cens arquebusiers de toutes nos troupes, & tous les Capitaines, Enseignes & Lieutenans, sauf la moitié de la compagnie de Mongauzy le vieux, qui demeura à terre pour commander

(a) C'étoit son ancien patrimoine, dit M. de Thou.

ce qui restoit, & fis embarquer mon nepveu de Leberon avec ladite troupe au Havre de Brouage. Guillet, Receveur pour le Roi en ces quartiers-là, prit grande peine d'avitailler & préparer les navires. La Reyne de Navarre l'a fait mourir (a) en ces derniers troubles, & n'ai jamais peu entendre pourquoi. Je l'avois tousjours cogneu bon serviteur du Roi. Et croi que la diligence qu'il fist en cet embarquement, lui a porté plus de dommage que de profit, & peut-estre a esté cause de sa mort; car la Reyne de Navarre n'aimoit pas ces gens-là. La tourmente garda un jour & une nuit, que mondit nepveu ne peust faire descente. Aussi les ennemis deffendoient

(a) Voici la raison pourquoi, suivant la Vraie & entière Histoire des Troubles, &c. fol. 442, pag. 50, Guillet, le plus riche Marchand des Isles, fut pendu (après la prise de Broüage en Juin 1570 par les Protestans), « parce que les Chefs disoient avoir pour avéré & tout notoire, que lorsque les Catholiques prirent Brouage, la plûpart des jeunes femmes qui s'étoient retirées à Garent en son logis à son instigation, furent exposées à l'insatiable paillardise des soldats : & outre, qu'il avoit fait tuer en sa maison un sien cousin propre, lequel s'y étoit retiré pour, à sa faveur, sauver sa personne, & bonne quantité d'argent qu'il avoit tiré de la recette du sel, dont les Princes l'avoient chargé, puis s'être saisi de l'argent ».

la descente des forts qu'ils avoient faits. A la fin il s'advisa la nuict d'envoyer tous les petits batteaux qu'il avoit mené avec lui chargez de soldats, faire descente par des rochers derriere l'Isle, où les ennemis ne se prenoient garde. Et comme il y en eut une partie en terre, les ennemis s'en apperceurent, & coururent là, & combattirent; mais les nostres demeurèrent maistres. Mondit nepveu qui estoit au combat, envoya devers les Capitaines & soldats qui estoient demeurez aux navires, pour les faire venir; ce qui fut promptement fait. Et comme tous furent à terre, ils marcherent droit au grand fort de l'Eglise, qui estoit à une grande lieue & demie de là: & l'assaillirent par deux ou trois costez; de sorte qu'ils l'emporterent, & tuerent tout ce qui se trouva dedans; car ceux qui gardoient les descentes, se mirent dans de petits batteaux, & se sauverent devers la Rochelle. M. de Pons & moi estions sur le bord de la mer, & voyions les batteaux qui fuyoient devers la Rochelle. Nous jugeasmes que c'estoient des gens de l'Isle qui se fauvoient, & que nos gens avoient eu la victoire. Et deux jours après mondit nepveu me manda comme le tout s'estoit passé; car plustost il ne peust, à cause que le vent estoit

si contraire, qu'il n'y avoit ordre de venir à Marennes, où ledit Sieur & moi estions : puis laissai dans l'Isle deux compagnies de gens de pied ; & fis mes revenir mondit nepveu. Je laissai M. de Pons à Marennes, & m'en allai à Saint-Jean, où M. de Jarnac se rendit, pour pourveoir à tout ce qui me seroit nécessaire au siege. Je fis faire grandes provisions de vivres. Le Marechal des logis de feu M. de Burie m'aida fort ; car il est de ces quartiers-là.

Or j'attendois tousjours nouvelles du Roi ; mais je n'en eus jamais aucunes, ni aucun messager ne revenoit. Et à la vérité il y avoit du péril par les chemins : car les ennemis tenoient tous les grands chemins par lesquels on revenoit en Xaintonge. Et le premier qui arriva, ce fut Dragon, qui porta nouvelles que la paix estoit presque arrestée, & que bientôt le Roi me devoit mander ce que j'aurois à faire. Je croi qu'ayant veu M. le Prince & M. l'Admiral avec leurs forces aux portes de Paris pour donner une bataille, & puis se promener par la France, ils songeoient plus à cela qu'aux affaires de la Guyenne. Voilà le succès de mon voyage de Xaintonge. Et parce qu'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien fait qui vaille

je voudrois de bon cœur que ceux qui proposent au Roi les entreprinſes, fuſſent auſſi prompts à faire eſtat de ce qui eſt néceſſaire, comme ils ſont prompts à donner des aſſignations & remedes qui ne valent rien du tout, comme celles que l'on m'envoya ; & ainſi nous ferions quelque choſe de bon. Mais de la forte que l'on en uſe, il faudroit eſtre Dieu pour faire miracle. O que les gens ſont bienheureux qui demeurent près du Roi, ne s'approchant pas des combats ! ils taillent force beſongnes & à bon marché aux autres, afin que le Roi les eſtime ſages & bien adviſez ; ils n'ont garde de dire au Roi, que ſi Montluc ou autre n'y veut aller à ce prix, qu'ils s'offrent d'y aller. Il ſuffit de ſçavoir bien parler. Et peut-eſtre tel en parle, qui ſeroit bien aiſe qu'on ne fiſt rien qui vaille. Et ne ſont le plus ſouvent que diſſimulations, feintifes & jalouſies : c'eſt en bon François trahir ſon maïſtre. Je m'aſſeure à la bonne volonté des Seigneurs qui eſtoient avec moi, & à l'eſtonnement en quoi ce peuple eſtoit, que ſi j'euffe eſté ſecouru de moyens, j'euffe (a) eſſayé d'emporter ceſte ville, qui s'eſt rendue depuis très-forte ; que ſi le Roi

(a) M. de Thou a copié Montluc dans tout ce qui concerne l'entrepriſe ſur la Rochelle.

leur laisse prendre plus grand pied, il est à craindre qu'ils ne se tirent de son obéissance. Je fus donc si mal assisté, & le Roi si mal servi, que je ne peux faire autre chose.

Quelques jours après le Roi m'envoya la paix, pour la faire publier à Bourdeaux; & me manda que je fisse retirer en leurs maisons tous les gens de pied; ce que je fis. Et l'envoyai à la Cour de Parlement & aux Jurats, pour la faire publier: je ne m'y voulus trouver, cognoissant bien que c'estoit une paix pour prendre haleine & temps, pour se pourveoir d'autres choses nécessaires pour la guerre, & non pour la faire durer; car le Roi, qui avoit esté prins au despourveu, n'endureroit jamais le traitt qu'on lui avoit voulu faire: encore qu'il fust bien jeune, si estoit-il Prince de grand cœur, & qui portoit impatiemment cette audacieuse entreprinse, à ce que j'ai ouï conter à ceux qui y estoient. Il monstra son courage généreux, & vraiment digne d'un Roi, se mettant à la teste des Suisses pour se sauver à Paris. Et pensez-vous Messieurs, qui avez conduit ces troupes, qu'il oublie ceste injure, malaisément l'endureriez vous de vostre pareil; voyez que vous feriez de vostre valet. Je n'ai jamais veu chose si estrange ne leu: ce qui me faisoit

tousjours penser que le Roi s'en ressentiroit. M. le Prince & M. l'Admiral firent en cette paix un pas de cleric; car ils avoient l'avantage des jeux : & croi qu'ils eussent emporté Chartres (a). Ceux qui moyennerent lors la paix, firent un bon service au Roi & à la France.

Voilà la fin de ce que j'ai fait aux seconds troubles. Et me semble que ce n'est pas faire peu de service au Roi, de lui envoyer de secours onze ou douze cens chevaux, trente Enseignes de gens de pied, & lui garder le pays de la Guyenne, lui conquérir les Isles, & ne tenir point à moi que je n'allasse tenter la fortune à la Rochelle, & lui envoyer tout l'argent qui se levoit par deçà. Mais je pourrois faire miracles : ceux qui sont auprès de Sa Majesté, m'en ont tousjours presté quelque-une; & croi que si le Roi les veut escouter encore à cette heure, que je n'ai nulle charge, ils trouveroient quelque chose encore à redire : car il ne faut pas perdre les coustumes de la Cour, qui sont rapports & traverses à ceux qui ont envie de bien faire. Si j'estois près d'eux, je scaurois bien leur respondre; mais il y a trop loin de Gascogne à Paris : &

(a) Les détails du siège de Chartres se trouveront dans les Mémoires de la Noue.

puis j'ai perdu mes enfans, & *en vieille beste il n'y a point de ressource.*

Cette paix des seconds troubles, qui fust faite à Chartres (9), ne dura que huit ou neuf mois au plus ; aussi on l'appella *la petite paix*. Pendant ce temps je me transportai à Bourdeaux au commencement de Mai, pour veoir comme toutes choses se passoient. Et selon les nouvelles qui ordinairement venoient de la Cour par ceux qui en partoient, je connoissois bien par discours que cette paix ne dureroit gueres : car aucunes fois l'on me disoit que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral estoient contens en leurs maisons ; & le plus souvent on m'asseuroit le contraire ; & aussi que le Roi n'avoit fait aucun commandement qu'on laissât les armes, comme il avoit fait à la paix des premiers troubles, & que ceux de la nouvelle religion alloient & venoient d'un lieu à autre ; & tenoient souvent Consistoires. On disoit que la Rochelle ne se rendoit point, ni Montauban, Castres, Millau, & autres places ; & qu'il sembloit que ce fust plustost une trefve qu'une paix. D'autre part, j'estois entré en défiance du Capitaine de Blaye, nommé Des-Rois (a).

(a) On trouve dans les Jugemens sur la Noblesse de Languedoc (*Tome II des Pièces fugitives*), un Guil-

J'allai à Blaye, & menai le Procureur-Général du Parlement, nommé Lahet, avec moi : lequel Des-Rois me commença à tenir beaucoup de propos de la Cour de Parlement & des Jurats de Bourdeaux, me disant qu'ils le soupçonnoient, & craignoit d'aller à Bourdeaux. Je lui respondis que cela ne venoit point du Parlement, ne des Jurats principalement; mais que lui-mesme estoit cause de se faire soupçonner, pource que tous ceux de la garde de la place estoient Huguenots, lesquels il favorisoit dans la ville, hors laquelle en sa présence ils avoient rompu une Eglise; mais que s'il vouloit que personne n'eust soupçon, ni parlast de lui, qu'il mist la pluspart de ceux de la garde de la place, Catholiques (*). Toutefois je sçavois bien le contraire : & lui fis une remonstrance comme d'ami à ami, qu'il se souvinst de quel pere il estoit sorti; & que pour les bons services qu'il avoit faits aux Rois François & Henri, ils lui avoient donné la charge de cette place, & depuis continué à lui, & plusieurs autres remonstrances qui me sembloient estre à propos pour lui oster une mauvaise opinion, laume Des-Rois, Seigneur de Lédignan, qui mourut en 1570.

(*) Edition de Millanges.

fi desjà il l'avoit mise en son entendement. Auparavant je l'avois tousjours soustenu, pour l'avoir tousjours cognu fort affectionné au service du Roi, comme il me sembloit : & avois escrit à Sa Majesté, que si je devois respondre d'un homme, je respondrois de celui-là. Voyez comme on se trompe quelquefois à juger les hommes à la parole. Mais comme je fus de retour à Bourdeaux, & veu les apparences qui ne me plaisoient gueres, je n'en eus pas l'opinion que j'en avois eu, & en escrivis à Leurs Majestez; mais ce fut sept ou huit jours après que j'en fus parti. Je sceus depuis que quelques jours après mon départ, il s'estoit rendu à Estauliers, pour parler avec M. de Mirambeau (a) & le Baron de Pardaillan, où ils avoient demeuré ensemble cinq ou six heures enfermez dans une chambre. Trois jours après ils se rassemblèrent encore. Je fus aussi adverti qu'il avoit résolu d'aller à la Cour se présenter au Roi, & lui donner encore plus grande asseurance de sa fidélité. Je despeschai devers le Roi, lui donnant advis de tout ce que j'en

(a) Jacques de Pons, Baron de Mirambeau & de Plaffac. (*Tombeaux Généalogiques de le Laboureur, p. 116.*) Il étoit frère d'Antoine de Pons, & de de Pons, Seigneur de la Caze.

avois entendu, & que ci-devant je lui avois donné assurance dudit Des-Rois ; mais qu'à présent je ne l'en assureois plus, révoquant ma parole, veu les parlemens qu'il avoit fait à Estauliers ; & que si Sa Majesté me vouloit croire, il l'osteroit de là, y mettant un qui fust de la religion de sadite Majesté : & que s'il trouvoit mon conseil bon, il devoit retenir là ledit Des-Rois jusques à ce que j'y eusse mis celui qu'il voudroit en sa place, & que j'eusse changé la garnison. Par mes lettres, je suppliai très-humblement Sa Majesté vouloir croire le conseil que je lui donnois, autrement qu'il s'en repentiroit le premier. Des-Rois ne faillit pas de partir au jour mesme, qui estoit un Lundi, que j'avois donné advis au Roi : & à ce qu'il me fust dit, il s'adressa à M. de Lansac : & crois bien qu'il lui fit ses doléances, & mit en opinion ledit Sieur de Lansac, que tous ces soupçons ne procédoient, sinon de ce que j'avois eu quelque envie de faire bailler la charge de cette place à quelque Gentilhomme qui fust à ma dévotion. Et crois bien, que tant pour le voisinage qu'il avoit avec ledit Sieur de Lansac, que pour la fame & bonne renommée du pere desdits Des-Rois & des siens, ledit Sieur de Lansac le soustenoit, & en parla au Roi,

dont il en fut le premier trompé & en peine. On ne peut faire jugement d'un homme qui n'a encore jamais fait faute, mais plustost bien que mal, comme celui-là. Les hommes ne se cognoissent pas au voir, comme les faux testons. Dieu seul peut lire dans leur cœur. Il s'en revint fort content du Roi : & encore afin qu'il eust tousjours meilleure affection au service du Roi, il lui fit donner mille escus. Sa Majesté ne considéra pas qu'il estoit de mauvais poil, duquel il n'en sort gueres de bonnes gens. Mais quoi que ce soit, un autre y fust esté aussi bien trompé que lui : car il parloit d'or, & sçavoit bien déguiser la mauvaïseté de son cœur.

Voyez combien un Prince doit prendre garde & observer les particularitez de ce parlement avec les Huguenots, & en ce doute, prendre plustost un parti que l'autre. Il y a moyen de contenter celui de qui on se craint, sans le désespérer, au lieu qu'on court fortune, lui laissant la place en main, comme on fit à Des-Rois, & une bonne place, laquelle servit de beaucoup aux Huguenots. Depuis qu'une femme escoute (a), à Dieu vous dis ; aussi depuis qu'un Gouverneur d'une place parle ainsi en secret, il y a

(a) C'est-à-dire, prête l'oreille aux galanteries.

anguille sous roche. Il faut que le Roi ou le Prince soit lors aussi jaloux que le mari, qui sçait sa femme prestre l'oreille, si par mesme moyen celui qui se trouve à ces pourparlers, n'en advertist sous main son maistre, ou le Lieutenant de Roi, encore y a-t-il du danger : & il est mal-aisé se garder d'un traistre.

Avant que partir de Bourdeaux, le matin j'assemblai le Procureur-Général, le Général de Gourgues, le Capitaine Verre; le Sieur de Leberon, mon nepveu, y estoit aussi : & voulus discourir avec eux ce que j'avois pensé en moi-mesme sur les nouvelles qui venoient journellement de la Cour, de la défiance & mal-contentement en quoi estoit M. le Prince de Condé, & ce que je ferois, si j'estois en sa place. Ils se ressouviendront que je leur disois, que si M. le Prince pouvoit passer, il s'en viendroit en Xainctonge, ayant la Rochelle à sa dévotion, & presque tout le pays; & que les Isles seroient bientôt revoltées, quand ils verroient forces dans la Xainctonge & à la Rochelle, & M. de la Rochefoucaut près d'eux; que résolument ledit Sieur Prince & les Huguenots tourneroient tous leurs desseins du costé de deçà : car dans la France ils n'avoient plus Rouen pour eux, & n'avoient plus aucun port de mer à leur dévotion; &

qu'ils seroient fort mal conseillez de recommencer une tierce guerre, sans avoir un port de mer en leur pouvoir. Or ils n'en pouvoient choisir un plus à leur avantage que celui de la Rochelle, duquel dépend celui de Brouage, qui est le plus beau port de mer de la France; car estant-là, ils auroient secours d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, d'Ecosse, de Bretagne & de Normandie, tous pays farcis de leur religion. Et à la vérité si le Roi leur bailloit à choisir, pour se cantonner au Royaume de France, ils n'en eussent sceu choisir un plus à leur commodité & avantage que celui-là. Ils trouverent mon discours approchant de la vérité, lequel j'avois fait la nuit mesme, ressassant après nos affaires; car ç'a esté mon entretien. Cela présageoit presque autant d'infortune & de malheur, comme les songes que j'avois fait du Roi Henry & du Roi Charles. Les ayant ainsi entretenus, je leur dis qu'il falloit trouver remedes avant que le malheur advint: & que je pensois bien que donnant cet advis à Leurs Majestez, si l'on ne leur proposoit des moyens pour rompre leurs desseins, ils n'adjousteroient point de foi, & mespriseroient mon advis. Nous commençasmes discourir, que pour couper chemin à tous ces malheurs qui

nous menaçoient, il n'y avoit autre moyen que de se faire forts sur la mer, & se saisir de bonne heure des ports; & qu'avec quatre navires & quatre chaloupes que l'on tiendroit à Chedebois, à la Palice & à l'emboucheure de Brouage, il suffiroit; & que si les ports estoient une fois nostres, ni Anglois, ni homme qui les peut favoriser, n'y pourroit venir, sçachant qu'il faudroit aborder ès lieux, où d'heure à autre la tourmente est fascheuse; que gens de marine ne partent jamais pour venir en un lieu, s'ils n'y ont port pour aborder; & d'autre part que nos navires sejourrans aux environs des Isles, les habitans ne s'oseroient jamais revolter, & que nos navires tiendroient la Rochelle comme assiégée; de sorte qu'ils seroient bientôt contraints de se mettre à la dévotion du Roi, ou se contenir sans remuer. Je leur fis tout ce discours, & tous ensemble conclumes, que j'en devois donner advis au Roi & à la Reyne.

Or il falloit discourir où se prendroit argent pour dresser l'équipage, & qu'il faudroit pour les vaisseaux & pour payer les gens: & advisâmes qu'avec dix mille francs nous les mettrions en mer, avec deux mille

facés de bled que je baillerois du mien pour faire les biscuits. Le Général de Gourgues s'offrit qu'il en feroit venir du haut pays, & du bestail des landes sur son crédit, & le tout sur la confiance que nous avions qu'avec le temps Sa Majesté nous rembourseroit. Le Procureur-Général se fit fort, avec ledit Sieur de Gourgues, de convertir (a) la Jurade, qu'ils aideroient tous les mois de quelque chose, & aussi qu'on leveroit la coustume (b) que le Maistre de la monnoie, qui estoit lors, avoit gagné au Conseil privé, & au profit du Roi : ce qui n'avoit esté encore exécuté, pource que le Comptable de Bourdeaux s'estoit mis à la traverse, disant que cela devoit estre compris en son afferme : & par despit, le Maistre de la monnoie n'avoit voulu faire exécuter l'Arrest; & que quand la Jurade verroit que c'estoit pour un grand bien, non-seulement pour le Roi, mais pour la ville de Bourdeaux, que tout le monde y aideroit, & qu'avec cela, & l'advance que j'ai mis ci-devant, ne cousteroit plus rien au Roi. Le Procureur-Général & ledit Sieur

(a) De déterminer.

(b) Nous ignorons en quoi ce droit consistoit, & comment il se percevoit.

de Gourgues, avec le Capitaine Verre, en firent le calcul avec le getton (a) devant moi, & conclusmes que le Sieur de Leberon iroit remonstrer tout ceci à la Reyne, & que Sa Majesté comprendroit mieux cet affaire que personne de son Conseil. Et ainsi je despeschai ledit Sieur de Leberon en poste à la Cour.

La Reyne escouta toutes les remonstrances que mondit nepveu lui fist. Sa Majesté lui dit, qu'elle en vouloit parler au Conseil; & au bout de trois jours la Reyne lui dit, que le Conseil du Roi ne l'avoit pas trouvé bon. Et croi que ce fut plus pource qu'aucuns mirent en avant que je faisois cela, plus pour courir au long de la coste, que pour raison qu'il y eust que cela deust advenir. Il me souvient que je donnai charge à mondit nepveu de dire à la Reyne, que j'estois si malheureux aux conseils que je lui donnois, qu'elle n'y avoit jamais voulu adjouster foi, encore qu'elle voyoit qu'ils se trouvoient tousjours véritables, & que je la suppliois de me vouloir croire une fois en sa vie seulement; & que si elle ne le faisoit, elle s'en repentiroit; qu'il ne seroit pas temps d'y remédier, quand

(a) Cette manière de calculer avec des jéttons, est encore en usage parmi ceux qui ne savent pas l'arithmétique.

le malheur seroit advenu. Mais toutes ces remontrances ne servirent de rien ; & me renvoya mondit nepveu sans autre depesche, sinon que le Conseil du Roi ne l'avoit pas trouvé bon. Ce qui a porté un très-grand dommage : car je pense que les affaires des Huguenots ne seroient aujourd'hui tant à leur avantage, comme ils sont ; mais Dieu fait comme il lui plaist. Je sçai bien encore que tous les jours je fisse miracles, qu'on ne croiroit jamais à la Cour que je fusse devenu Saint, à tout le moins ceux qui sont auprès du Roi : car ils seroient bien marris que Leurs Majestez pensassent qu'il y eust gens en tout le Royaume de France qui fussent si vigilans ne attentifs aux affaires du Royaume, qu'eux, ni qui fussent si sages. J'ai tousjours ouï dire que ceux qui présumant tant d'eux, sont le plus souvent les moindres.

Oh ! qu'un Roi sage & prudent doit veiller pour descouvrir ces piperies ! J'estois trop esloigné pour le leur faire toucher au doigt ; & les lettres n'ont point de réplique. Aussi dans le Conseil du Roi, un ennemi peut plus faire de mal, que trente amis ne peuvent faire de bien. Je n'en ai que trop senti les effets : & cependant tout va au rebours, sans qu'on puisse espérer qu'on s'amende, quoi qu'on

fache dire. Je puis bien ici faire le conte de Marc de Bresse. C'estoit un Italien, lequel avoit fait quelques services à la seigneurie de Venise. Il avoit poursuivi & sollicité sa récompense, mais il n'avoit eu que du vent. La fortune porta que le Duc mourut, ce qu'ayant entendu, le Signor Marc dressa une requeste, par laquelle il supplioit la seigneurie de le vouloir eslire Duc pour récompense de ses services. Toute la seigneurie fut fort esbahie de l'hardie demande de cet homme, & furent quelques-uns députez pour lui faire une réprimande & remontrance. Il leur dit les ayans ouïs : *Perdonate mi, voi havete fatto tante cionerie che io pensato che fareste anchora questa, ma basta son contento.* Ainsi pouvons-nous dire à ces MM. qui gouvernent tout, qu'il ne faut s'étonner de ce qu'ils font, ni espérer mieux. A la longue le Royaume s'en trouvera bien. Il ne se faut estonner de rien qu'ils facent. Je reviens à mon propos.

Or je men retournai devers le pays d'Agénois. A mon arrivée à Agen, je m'offençai une jambe : ce qui me tint trois mois au lit. En outre comme je pensois estre guéri, un catterre (a) me surprit qui me cuida couper

(a) Un cathare.

la gorge , & sans ce qu'il prit son cours par une oreille , les médecins disoient que j'estois mort. Comme je fus un peu relevé , je m'en vins à Cassaigne pour changer d'air , qui fut environ la fin de Juillet. Je fus adverti du costé de Bearn , que la Reyne de Navarre estoit partie de Pau pour s'en aller en Foix faire tenir ses Estats. (10) Soudain après j'eus advis qu'elle s'estoit arresté à Vic en Bigorre. Et incontinent après j'eus un autre advertissement qu'un mercredi au soir lui estoit arrivé un Gentilhomme de M. de la Rochefoucaut , qui avoit demeuré plus de quatre heures enfermé avec elle dans son cabinet. Quelque paix qu'il y eust , j'estois toujours aux escoutes , & avois des gens apostez pour observer ce qui se faisoit en Bearn ; car je sçavois bien qu'il se forgeoit-là quelque chose qui ne valoit gueres. J'eus advis que le jeudi elle estoit partie en grande haste , & prenoit le chemin de Nerac , comme il fut vrai ; car elle y arriva le Dimanche matin. Sa venue donna à penser à beaucoup de gens beaucoup de besognes , & que la paix ne dureroit gueres. Je l'envoyai le lendemain visiter par mon neveu de Leberon , la suppliant très-humblement que sa venue nous apportast quelque profit ,

pour l'entretènement de la paix, l'assurant sur mon honneur, que de mon costé je prendrois tel soin, que par les Catholiques la guerre ne se commenceroit point : elle me manda qu'elle n'estoit venue à Nerac que pour cette occasion, & pour abbattre les opinions qu'aucuns de sa Religion pourroient prendre, sçachant bien que d'une Religion & d'autre il y en avoit qui ne desiroient que la guerre, & puisque j'estois en cette volonté de faire entretenir la paix, que bientôt je reconnoistrois que sa volonté & intention n'estoit autre, & que je l'avertisse seulement de tout ce que j'entendrois ; car elle donneroit ordre à tout ce qui dépendroit de ceux de sa Religion. Deux choses me commandoient de la croire, encore qu'à la Cour on m'en ayo voulu reprendre ; la premiere que jamais le Roi ne lui avoit donné occasion de rien faire contre lui, & me souvenant que le Roi l'avoit soustenu (II) contre le Pape, & de nouveau (a) contre ses sujets de Bearn ; & l'autre des grandes promesses, qu'ordinairement par lettres & par messagers exprès elle faisoit au Roi de ne lui estre jamais contraire ; je croi que Sa

(a) Voyez l'Observation, n°. 10, sur ce sixième Livre.

Majesté en a une centaine de lettres. Toutes ces choses considérées, & la parentelle prochaine qu'elle a avec le Roi, qui seroit celui-là qui eust osé entreprendre de lui montrer que l'on avoit soupçon d'elle? Si je l'eusse fait, elle eust dit & m'eust chargé estre cause de lui avoir fait changer la bonne volonté qu'elle avoit tousjours porté au service du Roi, & n'eust pas ladite Dame en faute de soutien à la Cour contre moi, pour me charger le bas plustost que la selle. J'aime beaucoup mieux qu'elle ait fait ce qu'elle a fait sans occasion, que de l'avoir fait avec l'occasion qu'elle eust peu mettre en avant. Tousjours le plus petit a le tort. Si le Roi ou la Reyne avoient envie que je le fisse, pourquoi est-ce que l'on ne le me mandoit? Je n'eusse rien crainct alors. On veut que je sois prophete. Je prenois bien garde à ce qui se faisoit en Bearn, parce que ce pays est fort gasté de cette Religion qu'elle y a semée. Je ne sçai pas qui l'ostera. Il y avoit plusieurs Ministres, lesquels avec leur douce mine ne chantoient que la guerre. Mais quant à elle, je n'eusse jamais pensé qu'elle eust fait une telle faute, qu'elle eust jamais voulu hazarder son estat comme elle fist, lequel le Roi lui avoit conservé. Je croi que ces bons

Ministres sous prétexte de la parole de Dieu la tirèrent à leur parti ; car pour cet effet ils n'oublient rien , & disent merveilles à qui les veut escouter. Elle partit de Nerac un Dimanche matin. Ma femme lui alloit faire la révérence ce mesme jour , M. de Saintorens & mes enfans avec elle , pour courir la bague & donner passe-temps à M. le Prince , ayant fait estat de n'en bouger de huit ou dix jours. J'y envoyois ma femme expressément pour l'entretenir tousjours en assurance de moi & des Catholiques , que nous ne prendrions point les armes. Ce mesme dimanche à la pointe du jour , arriva un contrôleur des fiens , par lequel il me mandoit qu'il ne falloit pas que ma femme y allast ; car elle s'en alloit à Castलगeloux pour quelques nouvelles qu'elle avoit entendues , qu'aucuns brouillons de sa Religion avoient envie de remuer quelque chose , & qu'elle les en garderoit bien. Je connus alors que c'estoit autre besongne que d'y donner ordre ; car elle l'eust bien peu faire de Nerac en hors sans aller à Castलगeloux. Toutesfois je ne pouvois bien entendre le fond de son dessein. Le lendemain matin je m'en allai à Agen & depeschai vers M. de Madaillan , afin que secrettement il assemblast tous ceux

de ma compagnie de delà la riviere de la Garonne à la Sauvetat, où est sa maison, & au Chevalier mon fils qui estoit Colonel en Guyenne, qu'il advertist tous ses Capitaines, afin que jour & nuict ils s'acheminassent en diligence au Port Sainte - Marie, avec quinze arquebuziers à cheval chacun : & qu'ils n'attendissent point d'en avoir d'avantage. Je mandai aussi à M. de Fontenilles, qui estoit en garnison à Moissac, qu'il en fist de mesme, & qu'il mandast à ceux de sa compagnie qui n'estoient en sa garnison, qu'ils le suivissent en diligence.

La Reyne de Navarre ne demeura que deux jours à Castelnau, & print son chemin droit à Thonens & Aymet. Son partement fut si bref, qu'il s'en fallut quatre heures que le Chevalier mon fils ne se peust joindre avec M. de Madaillan, à cause du passage de la riviere d'Aiguillon, où il n'y avoit que deux petits batteaux, & comme nos gens arriverent à Aymet, il n'y avoit que trois ou quatre heures qu'elle estoit partie en haste droit à Bergerac. Le Sieur de (a) Piles lui

(a) Armand de Clermont de Piles, Gentilhomme Périgourdin des environs de Bergerac, d'une fortune très-médiocre, mais d'une très-grande valeur, dit M. de Thou; c'étoit un des principaux Officiers du parti

estoit venu au devant avec soixante ou quatre-vingts chevaux; & ainsi elle passa la Dordogne. Je prins tant de peine à faire mes dépêches jour & nuit, pour advertir tous les Capitaines & Sieurs du pays de prendre les armes, n'estant encore bien gueri de mon catterre, que je tombai de nouveau en une extrême maladie. Tout le monde cuidoit que je n'en eschapperois jamais. Je n'en pensois pas moins; car je fis mon testament, ce que je n'avois jamais fait pour maladie ne blessure que j'eusse eue. En tant de maladies & blessures que j'ai eu, je n'avois soing que de mes armes & chevaux, mais lors pensant mourir je songeois à tout. Ce qui plus me tourmentoit de laisser le pays en tel estat & mon Roi. Pendant ma maladie je fis dresser trente Enseignes de gens de pied au Chevalier mon fils. La levée fut si prompte, que les Capitaines ne peurent recouvrer soldats pour la tierce partie de leurs compagnies, & d'autre part presque tous ceux que M. de Saintorens en amena aux troubles seconds, estoient demeurez en France parmi les Régimens, & une partie des Capitaines.

Estant encore en l'extrémité de ma maladie Protestant. Il fut tué au massacre de la St. Barthélemy en 1572.

ladie, M. de Joyeuse (a) qui estoit vers Montpellier, m'advertit que les Provençaux avoient passé le Rosne, & que M. d'Acier (b) les estoit allé recevoir vers Uzez, *quils n'estoient que cinq ou six mille belistres, c'estoit*

(a) Guillaume, Vicomte de Joyeuse, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc sous Henri de Montmorency, de Damville, Maréchal de France. Il fut d'abord destiné à l'Eglise, & posséda, du vivant de son frère aîné, l'Evêché d'Alet. Mais ce frère étant venu à mourir, il quitta l'Eglise pour lui succéder, & prit la profession des armes. Il mourut fort âgé en 1572. (*Hist. Généalog. du P. Anselme, Tome III, p. 338.*)

(b) Jacques de Crussol, Baron d'Acier, après avoir été un des Chefs du parti Huguenot, devint, par la mort de son aîné, Duc d'Uzès, Pair de France, & Comte de Crussol. Il fut Chevalier du S. Esprit à la première promotion en 1578, & Gouverneur de Languedoc. Il mourut à 46 ans, en 1586.

D'Acier ayant été fait prisonnier à la bataille de Moncontour par le Comte de Santa-Fiore, « ce dernier, » dit M. de Thou, encourut la disgrâce du Pape Pie V, » pour lui avoir conservé la vie. Cependant Sa Sainteté renvoya depuis d'Acier sans rançon, pour monter, dit Jérôme Catena dans la vie de ce Pape, » que ses troupes n'étoient pas venues en France faire » la guerre pour de l'argent, mais pour exterminer » les Hérétiques. (*De Thou, Tome V, p. 650.*)

le mot

le mot de sa lettre, conduifans femmes & enfans avec eux, & que facilement je leur empescherois le passage, s'en allant rendre en Xaintonge à M. le Prince de Condé, & à M. l'Admiral, lesquels desja y estoient arrivez. Aussi la Reyne de Navarre avoit pris ce chemin, comme un lieu de seureté, & où ils avoient beaucoup de moyens, & le pays à leur devotion. Il me fut mandé de la Cour que le Roi avoit dépesché M. de Montpensier pour venir recueillir les forces de la Guyenne & de Poitou. Dequoi j'estois bien aise (a), m'asseurant bien que si nous estions avec lui nous combattrions. Le jour propre que je fortis du liât, relevé de ma grande maladie, je m'acheminai droit à Cahours menant un Medecin & une lictiere après moi. J'avois plus besoin de cela que d'un cheval d'Espagne, & ainsi me traînai jusques à Castelnau de Monrattier, cinq lieues près de Cahours, pour nous assembler tous là. Il y arriva Mrs. de Gondrin, de la Valette (12), de Sainte-Colombe qui amenoit vingt-cinq hommes d'armes, ou archers de la compagnie de Monsieur qui estoient de ce pays,

(a) Montluc devoit l'aimer : ce Prince étoit aussi sanguinaire que lui : on verra dans Brantome l'atrocité de sa conduite envers les Protestans.

le Lieutenant & Enseigne de M. de Montpezat qui en avoient quelques-uns de M. le Marquis de Villars, M. du Massés, avec sa compagnie & la mienne, qui pour lors estoit de soixante hommes d'armes. Je demurai quatre ou cinq jours à Castelnau, où je commençai un peu à me remettre. Et là je receus lettres de M. Descars qu'il se venoit joindre à moi avec sa compagnie & une compagnie de chevaux legers qu'il avoit fait, & le Vicomte (a) de Limeuil avec sa compagnie, & une compagnie de chevaux legers & quelque Noblesse qu'il avoit avec lui de Limousin & de Perigord. J'en avois aussi quelques-uns. Entre la troupe de M. Descars & la nostre, nous jugeasmes au rapport de nostre Marechal de camp, qui estoit M. de la Chapelle Loufieres, Lieutenant de M. de Biron, que nous pouvions estre au plus quatre cens salades, & quant aux gens de pied en toutes les trente Enseignes il n'y pouvoit avoir que dix-huit cens hommes pour combattre, bons ou mauvais. Et passant le pont à Cahours, le Chevalier (b) fist la revue de ses gens,

(a) Galeot de la Tour, Vicomte de Limeuil, mort le 19 Novembre 1591, frère puiné de François de la Tour, grand-père du Vicomte de Turenne, depuis Duc de Bouillon. (*Pièces fugitives, page 39 du siège de Sarlat.*)

(b) Le Chevalier de Montluc.

& en cassa trois ou quatre cens qui ne ser-voient que de piller le pays, & ne lui en demeura que dix-huict cens. Il lui en venoit tousjours quelqu'un, car les Capitaines avoient laissé derriere leurs Lieutenans qui en assem- bloient tousjours. Nous marchasmes droict à Cahours, là où je demurai douze jours, & le camp aux environs. Je receus lettres en- cores de M. Descars qui m'attendoit vers Souillac, & aussi de M. de Joyeuse, m'ad- vertissant par icelles que les ennemis s'ache- minoient tousjours au long de la montagne vers Rodès, & ainsi partismes, & en deux jours nous en vinsmes à Souillac.

Là je receus lettres de M. l'Evesque de Rodès, de Mrs. de l'Estang, fils aîné de M. de Cornuffon (a), & de Saint-Benffa (b), toutes d'une mesme teneur, qui estoit qu'ils

(a) De la Valette de Cornuffon étoit Sénéchal & Gouverneur de Toulouse sous le Maréchal de Joyeuse, & commandoit en son absence au Haut Languedoc en 1586. Il mourut à Toulouse cette même année, le 16 Décembre.

(b) Ce doit être Jean de Morlhon, Baron de St. Venfa, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, Sénéchal & Gouverneur de Quercy en 1561. (*Tome III des Pièces fugitives, à la fin dans les preuves des Chevaliers de Malthe.*)

les avoient recogneus , & qu'ils n'estoient que cinq ou six mille coquins , ayant leurs femmes & enfans avec eux , tout de mesme forte que M. de Joyeuse nous avoit mandé. Et pour ce que tant de gens de bien nous donnoient cet advertissement , mesmement M. de Joyeuse , qui me mandoit les avoir fait recognoistre par gens de bien , & les autres par eux-mesmes les avoir recogneus , nous pensions tous que cela fust ainsi. Voilà que c'est que de faire recognoistre ou recognoistre soi-mesme bien la verité ; car ces advertissemens nous cuiderent faire perdre , & fusmes plustost conservez par œuvre de Dieu que par œuvre d'homme. Combien que nous estions tous en une pensée , qu'estoit que malaisément pouvions nous imprimer dans nostre teste , que Mrs. le Comte de Tande , de Gordes , de Maugiron & de Suze (●) , ayans toutes les forces du Dauphiné & de Provence , eussent laissé passer le Rosne à si peu de gens en si mauvais équipage sans les combattre (car ils estoient tous ensemble , ainsi que m'avoit mandé M. de Joyeuse) ni ledit Sieur de Joyeuse-mesme qui avoit prou de forces en Languedoc pour leur empes-

(a) François de la Baume , Comte de Suze , Chevalier de l'Ordre du Roi. (*De Thou* , Liv. XLVI.)

cher de son costé le passage de la riviere; car il en estoit à deux ou trois journées. Je ne pouvois aussi imaginer comment cette poignée de gens estoit si hardie d'oser traverser ainsi la France. Je disois tousjours : *Voilà de bien hardis & braves belistres. Il les faut voir, si ainsi est, nous en aurons bon marché.* L'envie que nous avions de les combattre, nous faisoit de l'autre costé croire, que ce qu'on nous mandoit estoit vrai, car souvent on se persuade ce qu'on desire. En cette résolution nous faisons estat de les aller combattre incontinent, qu'ils s'approcheroient de la riviere de Dordogne. Estant à Gourdon arriva M. de Montsalés, qui m'apporta lettres du Roi, & à M. Descars aussi, par lesquelles Sa Majesté nous mandoit de nous rendre auprès de M. de Montpensier qui estoit vers Poitou, pour combattre M. le Prince de Condé, & M. l'Admiral. Il vint fort eschauffé pour nous faire partir incontinent. Nous entrâmes tous au Conseil là où nous estions, Mrs. Descars & de Borjes, de Saint-Genies le vieux, deux ou trois autres Chevaliers de l'Ordre qui estoient venus avec M. Descars, & de nostre costé estoient Mrs. de Gondrin, de la Vallette, du Massés, de

Fontenilles, de Giverfac (a), de Sainte-Colombe, de Cancon, de Brassac (14), de la Chapelle Losieres, Cassaneul, & quelques autres Chevaliers de l'Ordre. J'avois renvoyé M. de Saintorens vers Moissac, pource qu'on m'avoit mandé que les Vicomtes (15) s'affembloient pour s'aller joindre avec M. d'Acier & les Provencaux, afin de me tenir tousjours adverti, & faisois estat de combattre ces gens-là, avec ce que nous estions ensemble, puisqu'ils n'estoient que cinq ou six mille belistres, comme l'on nous mandoit. Il n'y eust un seul Capitaine ni Chevalier de l'Ordre qui fust au Conseil, qui n'opinast d'une mesme voix, qui fust que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral n'estoient pas si novices aux armes, ni si jeunes Capitaines, qu'ils ne se sceussent bien garder de combattre, sinon quand il leur plairoit, veu qu'ils avoient

(a) Jean de Cugnac, Seigneur de Giverfac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire du Roi, Sénéchal de Bazadois, Capitaine de 50 hommes d'armes. La Maison de Cugnac est des plus anciennes de la Guyenne. Celui dont il est ici question, marié en 1550, a formé en Quercy les Seigneurs de Giverfac, qui en sont les aînés. Il y a plusieurs autres branches dispersées en différentes Provinces.

desjà une riviere à leur faveur , qu'estoit la Charante , & qu'ils avoient les ponts de Xaintes & de Cougnac pour eux , & d'autre part qu'ils ne hazarderoient pas de combattre , qu'ils n'eussent des gens de pied , ce qu'ils n'avoient point , s'en estant venus desnuez avec trente ou quarante chevaux , & qu'ils attendroient avant que de se mettre en campagne pour combattre les Provençaux que M. d'Acier menoit , & que puisqu'il nous venoit sur les bras , il nous valoit beaucoup mieux les combattre nous-mesmes , que non de nous aller joindre avec M. de Montpellier , qui estoit loin de nous , & laisser les Provençaux derriere , en liberté de prendre en toute seureté le chemin qu'ils voudroient au long de la Dordogne , droit à Cougnac , qu'il n'y demeureroit point de forces en Guyenne pour les en garder. Ainsi resolerent tous qu'il les falloit combattre avant que s'acheminer ailleurs , esperant en Dieu que la victoire nous en demeureroit , puisqu'ils estoient si peu de gens. Il fut aussi proposé que lesdits Provençaux , comme ils se verroient au large , prendroient le chemin vers les Vicomtes , car toutes les rivieres estoient gayables , & que M. le Prince & M. l'Admiral se viendroient joindre avec eux vers

Libourne & Fronfac; car à Bourdeaux n'y auroit personne pour les empescher. D'autres disoient que comme nous penserions deffendre les villes de Xaintonge, nous perdriens les nostres. Baste qu'il n'y eust Capitaine ne Chevalier de l'Ordre qui tint autre opinion, sinon M. de Montsalés, qui estoit demi desespéré, voyant qu'il ne pouvoit mener le secours comme il s'estoit promis qu'il feroit. Et comme il vid nostre résolution, il se départist de nous. Je ne sçauois dire où il alla : une chose sçais-je bien, qu'il estoit fort en colere. Il dépescha promptement devers le Roi, son frere. Et à ce que j'ai esté adverti depuis, il me chauffa bien les esperons envers Leurs Majestez, disant que j'avois converti tous les Capitaines à faire cette responce. A la vérité ceste responce lui estoit bien à contre-cœur; car il eust bien voulu monstrier au Roi & à la Reyne, qu'il avoit grand crédit en Guyenne, d'avoir mené ce secours - là, où il y avoit tant de braves Capitaines, pour tousjours avoir plus de crédit & de faveur auprès de Leurs Majestez, aux fins d'obtenir ses demandes, qui estoient si espaiſſes, que jamais le Roi ne lui fit bien en une main, qu'il n'ouvrist l'autre pour en demander tousjours davantage. Et dirai cela

que jamais les Rois de France ne firent tant de bien à Gentil-homme de la Guyenne, comme le nostre avoit fait à lui; car il lui donna pour un coup deux Eveschez, deux Abbayes, & d'argent plus de cent mille francs. Et ce néantmoins il ne demeura jamais content. Et si dirai une autre chose, que quand bien tous les Capitaines se fussent résolus d'aller trouver M. de Montpensier, il n'y en avoit un seul qui eust voulu y aller avec lui. Ils le monstrerent bien après; car personne ne le voulut suivre; lors qu'il fut près de Monsieur, oui bien M. de la Vallette, qui n'estoit pas la moitié si favorisé qu'il estoit, il sçavoit mieux que c'estoit du fait de la guerre. Je ne dis pas que le Sieur de Montsalés ne fust brave Gentilhomme de sa personne; mais il se faut mesurer, & avoir fort sué sous les harnois, avant faire le grand Capitaine, & le gouverne tout.

Après ce Conseil tenu à Gourdon, s'estant ledit Sieur de Montsalés départi de nous, arriverent nouvelles de l'Evesque de Cahours son oncle, qui nous mandoit que le camp des Provençaux estoit arrivé à trois ou quatre lieues de Cahours, & qu'il nous prioit pour l'honneur de Dieu, que nous allassions secourir la ville; car ils attendoient les ennemis

le lendemain matin. Et avant que nous partissions de Souillac, il passa un'que je ne veux nommer ici, pour crainte que s'il estoit en vie il fust tué, & portoit une lettre de la Reyne à M. Descars, lui mandant que le plus secretement qu'il pourroit il fist passer cet homme, lequel elle envoyoit au camp des Provençaux, pour descouvrir le nombre qu'ils estoient. M. Descars me le vint dire & me mena à son logis dans un cabinet où il l'avoit caché. Et comme je fus-là, il me dit la charge qu'il avoit de la part de la Reine, & arresta avec moi que si je lui voulois bailler un homme en qui j'eusse confiance, & qui sceust bien nombrer les gens, qu'il lui feroit montrer tout leur camp, non pas qu'il s'amufast à les compter, car il falloit qu'il jouast un autre personnage, mais qu'il lui feroit voir tout à son aise leur armée. Je lui en baillai un en qui je me ffois, & falloit qu'il contrefist l'Huguenot, & ainsi s'en alla les trouver. Pour revenir à l'advertissement de M. de Cahours, nous tournasmes tous vers Cahours pour les aller combattre. M. de la Valette se mist devant avec sa compagnie, & amena avec lui M. de Fontenilles, qui pour lors estoit mon Lieutenant, avec la moitié de la mienne.

J'attendois la responce du Roi sur une priere que je lui avois faicte de donner la moitié de ma compagnie audit Sieur de Fontenilles, & l'autre moitié au Chevalier mon fils, pensant de ne vivre guere, pour la longue maladie que j'avois eue, dont je n'estois point encore dehors, m'efforçant tousjours de faire plus que je ne pouvois.

M. de la Valette fist une si grande traite pour aller découvrir ces gens, que de deux jours nous ne peusmes nous rassembler; car leurs chevaux s'estoient tous defferrez. C'estoit un Chef bien diligent, autant que j'en connus jamais. Il fallut qu'ils demeurassent un jour à Cahours pour les ferrer, car tout le chemin qu'ils avoient fait est tout pays pierreux. Et ayant entendu M. Descars qu'ils prenoient le chemin & la route de Limosin, il voulut aller deffendre son Gouvernement, mais il ne demeura gueres à s'en repentir; car les ennemis s'acheminèrent vers Acier & Gramat, ce qu'entendant ledit Sieur Descars, & par ainsi qu'ils estoient au devant; il tourna à nous, & nous ralliasmes à Gourdon, qui est à M. de Saint-Suplice (a). Je mandai

(a) Jean d'Ebrard, Baion de S. Sulpice, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat, mort le 5 Novembre 1581.

promptemens au Chevalier, qui estoit desja fort avancé vers Cahours, que tout incontinent il tournast visage à nous, & mandai à M. de la Vallette qu'il s'advançast & qu'il se rendist à Gramat le lendemain afin de les combattre ce jour-là, ou bien le lendemain matin. M. Descars & moi, M. de Gondrin, M^{rs} le Vicomte de Limeuil & du Massés partismes incontinent après avoir repeu, & marchasmes droit à Gramat, & envoyai M. du Massés & le Vicomte de Limeuil & la compagnie de chevaux legers devant avec le Mareschal de camp droit à Gramat. Et comme nous fusmes aux justices de Gramat, à trois ou quatre arquebuzadés de la ville, nous fismes halte, attendant M. de la Vallette & sa troupe qu'il avoit avec lui, ou M. de Sainte-Colombe, & tous ces autres, que j'ai nommez, l'avoient suivi & nos gens de pied. J'avois départi en trois régimens nos trente Enseignes, encore que le Chevalier commandast tout, M. de Leberon en commandoit dix, & le Capitaine Sendat les autres dix. Et pource que ce pays est stérile, furent contraincts loger un peu séparément. Qui fut cause, tant pour le long chemin qu'ils avoient fait, de retourner en arriere, aussi que les logis des trente Enseignes estoient separez, & que

M. de la Vallette ne se peut rendre à Gramat ce jour-là, que nous y attendîmes jusqu'à ce qu'il fust si tard, que le soleil se vouloit coucher, & d'heure en autre M. du Massés nous mandoit que les ennemis marchoient, & qu'ils prenoient le chemin vers la Dordogne, & qu'il en voyoit camper en des villages qu'il y avoit entre Gramat & la Dordogne.

M. d'Assier sçavoit bien là où nous estions & fut mis en délibération de nous venir attaquer, & sçavoit-on presque les forces que nous avions jusques à cinquante hommes. Tous ses Capitaines le vouloient; mais il monstroit une lettre de M. le Prince de Condé, par laquelle il lui mandoit de ne s'engager aucunement à combattre, sinon que ce fust par grande contrainte, & que de lui & de ses forces sortoit son bien & son mal. Or attendant nos gens, arriva à Gramat le Capitaine Pierre Moreau, qui estoit leur Mareschal de camp, pour voir les logis, ne pensant pas que nous fussions si près, & là fut prins par trois ou quatre de ceux du Vicomte de Limeuil, & du Capitaine des chevaux legers, & nous l'amenerent aux justices où nous estions. Et pource que je connoissois ledit Capitaine Pierre Moreau, & que d'autres

fois il avoit esté de ma compagnie en Piedmont , nous le tirasmes à part M. Descars & moi , & lui demandai qu'il me dist la vérité , à peine de sa vie , *combien des gens ils estoient. Vous sçavez, Capitaine Moreau, qu'il ne me faut pas mentir.* Il me répondit , *qu'il obligeoit sa vie à moi s'il ne disoit la verité.* Nous connoissions qu'il avoit une grande peur ; car il me pria de prime face me vouloir souvenir qu'il avoit esté de ma compagnie , & qu'il m'avoit servi en beaucoup de bons lieux , & que je l'avois toujours veu faire en homme de bien. Je l'assurai de sa vie. Il nous dit *qu'ils estoient de seize (16) à dix-huict mille hommes de pied, & de cinq à six cens chevaux* , dans la troupe desquels il y pouvoit avoir trois cens salades bien montez & armez , & les autres deux ou trois cens arquebuziers à cheval & argoulets , dont il ne faisoit pas grand cas. Et quant aux gens de pied , qu'il y avoit six mille arquebuziers , tous vieux soldats , & qu'il n'en avoit jamais veu si grand nombre en camp de Roi , & en avoient autres six mille , dont ils ne faisoient pas si grand cas , comme des six premiers : toutesfois qu'il y avoit des bons hommes , & qu'il pensoit qu'à la faveur des six mille premiers , qu'ils com-

hattroient , & que le demeurant jusques à dix-sept ou dix-huict mille hommes, la pluspart estoient encore arquebuziers, & le reste hallebardiers , & quelques picquiers. M. Descars & moi nous regardasmes l'un l'autre, bien estonnez pour les advertiffemens qu'on nous avoit donné. Il lui dit ces mots : *Capitaine Moreau , au lieu de sauver vostre vie , vous la voulez perdre , car vous vous estes obligé à dire la vérité , à peine d'estre pendu. M. de Montluc est bien adverti que vous n'estes que cinq ou six mille , encore la meilleure partie sont femmes , enfans & valets. Alors il respondit : Monsieur , nous sçavons bien que l'on vous fait entendre cela , mais à peine de ma vie , si je vous ments de cinquante hommes. Et alors je lui dis : Nous sommes advertis par M. de Joyeuse , qui vous a fait reconnoistre jusques à un homme : que vous n'estes que cinq ou six mille , & par des Gentils-hommes , gens de bien , qui vous ont recongneus auprès de Rodés. Nous sçavons bien , dit-il , que M. de Joyeuse , l'Evesque de Rodés , & autres vous ont donné cet advertiffemens ; mais puisque nous estions si peu , pourquoi ne se mettoit-on au-devant , pour nous garder de passer le Rosne ? Je veux estre pendu si l'on a jamais donné une allarme,*

& regardez comment ils nous peuvent avoir recogneus? Monsieur, ma vie y est obligée, je ne veux point mentir; car puisqu'il vous plaist me la sauver, disant la vérité, je ne la veux perdre disant le mensonge. Et pour vous en porter meilleur tesmoignage : tenez, voilà les rolles de tout nostre camp, régiment pour régiment; car moi indigne, ils m'ont fait Marechal de camp. Alors M. Descars prit les rolles, & les leut devant moi. Et pource que le soleil se vouloit coucher, nous fusmes d'opinion de ne loger point à Gramat ains reculer de là où nous estions partis le matin, & là recueillir M. de la Valette, & tous nos gens de pied, pour délibérer sur ce que nous avions à faire. Ce que nous fîmes, & priai M. de Cassaneuil d'aller faire retirer M. du Massés & nostre Marechal de camp; car de Gramat, là où les ennemis se campoient, au plus loin il n'y avoit pas un quart de licue. Et alla bien pour le Sieur de Massés; car comme il s'amusoit à regarder loger leur camp, voir s'il pourroit nombrer les ennemis, & estant descendu de cheval lui troisième, le regardant retirer contre le soleil qui se couchoit, ledit Sieur Cassaneuil apperceut toute leur cavalerie qui venoit tout au long pour leur couper chemin

chemin , & courut les advertir, lesquels s'en vindrent en haste devers nous. Et ainsi nous nous retirasmes vers Gourdon. Et comme nous eusmes cheminé demie lieue , arriva l'espion de la Reyne, qui ne sçavoit rien de la prinse du Capitaine Pierre Moreau , & nous tirasmes à part M. Descars , M. de Gondrin & moi , & nous dit le soldat que ledit espion lui avoit donné moyen de veoir & nombrer tout le camp en la plaine de Figeac , là où ils s'estoient mis tous en bataille, pour y donner l'affaut, mais que les gens de la ville avoient fait un présent à M. d'Asfier (a) , qui les garda. Il nous dit qu'il avoit compté cent cinquante - deux Enseignes de gens de pied. Et pource que les gens de cheval estoient un peu à l'escart, ne les avoit nombré de si près que les gens de pied , mais qu'il pensoit qu'ils fussent de six à sept cens chevaux, & qu'il avoit nombré les gens de pied de vingt-trois à vingt quatre mille hommes. Après M. Descars & moi tirasmes à part l'espion qui nous dit tout ainsi

(a) Cathala-Coture, dans son Histoire de Querci; Tome I, p. 418, cite une Chronique du tems, portant, « qu'ils mirent le siège (devant Figeac), & qu'après avoir battu la place assez longtems, ils furent obligés de se retirer ».

qu'avoit fait le soldat. L'espion avoit grand peur que le Capitaine Moreau l'eust reconnu ; car incontinent qu'il l'apperceust, il se retira à part de la troupe, & avant que nous fussions chacun en son quartier, la minuit fut passée.

Le lendemain nous fumes tous assemblez, & tous les Capitaines se trouverent à mon logis à Gourdon, pour délibérer de ce que nous devions faire, ayant trouvé que nous avions affaire à autres gens qu'à cinq ou six mille belistres, femmes & enfans. Le soir ledit Capitaine Pierre Moreau me dit à part, que si nous les allions combattre là où ils estoient campez, que quand nous serions bien quatre fois autant de gens de cheval & de pied, nous serions deffaits, pource que M. d'Assier, qui estoit de ce pays, avoit choisi ce lieu pour n'en bouger de huit ou dix jours, & pour attendre le messager qu'ils avoient envoyé devers M. le Prince & M. l'Admiral, pour leur dire qu'ils ne vouloient point passer plus outre, & qu'ils prioient M. le Prince venir faire la guerre en Guyenne, & qu'ils estoient bien assurez qu'ils l'emporteroient avant que le Roi eust assemble assez de forces pour les combattre : qu'à ces fins ils marcheroient au-devant de lui

vers Libourne, & qu'ils s'effayeroient d'emporter Bourdeaux, ne craignant que notre cavallerie : & pour cela se campoit en ces quartiers-là, qui est un pays tout plein de pierres qui tranchent comme cousteaux ; de sorte qu'il n'y a cheval qui s'y puisse tenir, ni qui ose courir dessus. Et en outre tous les champs & chemins sont environnez de murailles de pierre seche de la hauteur d'un homme, d'autres jusques à la ceinture ; & par ce moyen ils faisoient estat d'enfermer toute leur arquebuserie dans ces murailles, & les gens de cheval à leur queue ; de façon que ne les pourrions aller combattre, sans nous mettre à merci de leur arquebuserie.

Toutes ces choses, tant l'affiette du lieu, que le nombre des gens, nous fit penser ce que par la raison nous devons croire. Et arrestames que M. Descars envoyeroit un Gendarme des siens sonder les passages sur la Dordoigne, tirant à Figeac, & si nous trouvions les passages assurez, nous nous camperions-là, & ferions apporter des vivres de Figeac en hors ; & que là nous serions hors des pierres, là où la cavallerie ne pouvoit combattre ; & que trouvant le guez comme nous pensions, nous pourrions passer pour combattre les premiers qui passeroient.

ou bien les derniers qui seroient (a) à passer ; car nous ne serions qu'à une petite lieue les uns des autres. Et ainsi depeschames ledit Gendarme pour aller sonder les guez, & les Commissaires pour aller préparer des vivres. Et conclusmes de partir le jour après, pource que nous voulions donner temps aux Commissaires d'avoir trouvé des vivres, & au Gentilhomme loisir de sonder les guez. Le lendemain sur les dix heures du matin, voici arriver le frere de M. de Monfalés, nommé M. de Vallaguie (b), qui n'avoit demeuré que six ou sept jours au plus à aller & revenir de la Cour, & nous apporta lettre du Roi, que combattu ou à combattre, incontinent que nous aurions receu ses lettres, laissant toutes choses en ordre ou en désordre pour les affaires où nous estions, que l'on marchast trouver M. de Montpensier. Nous cogneusmes bien que ces lettres avoient esté forgées par M. de Monfalés, pource qu'il nous avoit dit, quand il estoit venu nous querir, que le Roi & la Reyne ne se soucioient point que la Guyenne se perdist, pourveu que l'on allast combattre M. le Prince

(a) L'armée Protestante passa la Dordogne le 24 Octobre, sans opposition.

(b) Balaguier.

de Condé; car pourveu qu'il fust défait, tout le reste se pourroit recouvrer. Et y en eut qui lui reprocherent devant moi, qu'il parloit bien à son aise : car quand sa maison lui seroit brulée, qu'il estoit afeuré que le Roi & la Reyne lui donneroient trois fois plus qu'il ne pourroit perdre. Et jusques ici on n'avoit point entendu que le Roi eust fait tant de bien à tous les Capitaines de la Guyenne, comme à lui seul. Voilà qui nous fist penser qu'il avoit envoyé la lettre toute faite au Roi, afin qu'elle nous fust escrite de ceste sorte; car aux cabinets des Rois, ces traits se font bien & ces passe-droits, encore plus aisément qu'aux nostres, Messieurs les Capitaines susnommez témoignent quelle dispute il y eust avant marcher: pource que nous voyons la perte & ruine du pays, si M. le Prince venoit faire la guerre en Guyenne, comme nous pensions fermement qu'il feroit, voyant que ses gens ne vouloient passer outre, & aussi que nous scavions que M. d'Asser estoit de cette opinion, & que la Reyne de Navarre estant auprès de M. le Prince, le solliciteroit de ce faire, ne fust que pour secourir son bien: car ayant la Guyenne en sa dévotion, elle

asseuroit bien l'estat de son fils, & pourroit prétendre plus avant.

Après toutes disputes, j'appelle tous les Capitaines en témoignage si je ne proposai de suivre la volonté du Roi, & marcher où M. de Montpensier se trouveroit, & que voyant ma mauvaise disposition, je ne me pouvois engager à l'entrée d'un hyver facheux, pour ne pouvoir servir de rien en une armée, & qu'ils allassent hardiment, sans craindre que leurs maisons fussent brullées : car avec les Gentilshommes qui demeuroient au pays & les communes, j'esperois de les conserver, ou pour le moins leur donner tant d'affaires, que je leur vendrois bien cher nostre marchandise. Il fut question de faire marcher les gens de pied, tous les Capitaines dirent que c'estoit les envoyer à la boucherie : car ils n'estoient pas assez forts pour respondre aux gens de pied des ennemis. Et furent tous d'opinion que je les devois mettre en garnison vers S. Foi, Libourne & Bergerac, au long de la Dordogne, & que cependant l'on verroit quel chemin les ennemis prendroient. Et que si les ennemis alloient en Xainctonge, le Chevalier s'en pourroit après aller par le Limosin se joindre au camp

du Roi. Ainsi je m'en retournai à Cahours & à Castelnau de Monrattier, attendant nouvelles quel chemin les ennemis prendroient. Et audit Castelnau une disenterie me surprit. Mon Médecin cuida prendre là sa leçon, & moi les bottes. Et pource qu'il y a aucuns qui m'ont voulu prester une charité, disant que si j'eusse voulu, j'eusse combattu les ennemis : autres ont dit que puisque je ne les voulois combattre, je devois envoyer promptement les forces à M. de Montpensier : j'ai escrit ici la vérité du fait bien au long, jusques à une parole, le tout tesmoigné par les Capitaines qui y estoient, sauf ceux qui sont morts : & croi qu'il n'y en a de morts que M. du Massés, & s'il y a du tort en aucune chose, il s'en faudroit prendre aux autres Gouverneurs (17), qui premierement les ont laissez assembler en leur Gouvernement, passer les rivieres, & ne les ont combattus. Et croi que s'il y a aucuns qui les veulent charger qu'ils n'ayent bien fait, ils ne demeureront sans raisons. Mais il faut qu'on se prenne tousjours à celui qui n'a jamais voulu despendre que du Roi & de la Reyne : pource que je n'ai point d'idolle auprès d'eux que j'idolastre (je ne le fis jamais, & ne le ferai) pour rabattre les cha-

rités qu'on me preste. Je n'ai point accoustumé de fuir les combats. J'y ai esté trop accoustumé dès mon enfance. Je ne me trouvai jamais en lieu là où nous fussions près des ennemis, que je n'aye esté tousjours d'opinion de combattre. Et si j'ai esté chef, je les ai combattus plustost foible que fort. Et si l'on m'eust laissé faire à ceste heure-là, j'en eusse emporté poil ou plume, ou de la queue ou de la teste; & eussions donné temps à M. de Montpensier de s'approcher de nous. Mais les lettres forgées de l'invention de Monfales eurent plus d'auctorité que ce que nous voyions à l'œil qu'il falloit faire. A ouïr parler ceux qui m'accusent, vous diriez qu'avec les ongles je devois tuer tout; & avec les dents, prendre la Rochelle & Montauban. Je ne suis pas si fol de cracher contre le ciel & en pays désavantageux, avec trois mille hommes en combattre vingt mille: & par ma perte, tirer la ruine du pays après moi. Je laisserai ce propos, ne voulant point entrer en excuses; car je n'ai en rien failli, & ne veux apprendre mon mestier de ces controlleurs qui en parlent sous la cheminée, loing des coups: & cependant font donner de mauvais conseils au Roi, près duquel ils sont; mais c'est à faire à un Lieutenant de Roi de prendre son

parti : car il n'est pas besoin tousjours de faire ce que le Roi commande. Il est loing, & se repose sur vous. C'est donc à vous, si vous avez tant soit peu de prudence, de juger le bien d'avec le mal. Il n'y a nul qui ose nier, que si j'eusse combattu, que je ne misse la Guyenne en proie : car c'estoit donner un assaut à dix contre un. Et si j'eusse fait ce que le Roi me mandoit par l'importunité du Sieur de Monsalés, je laissois tout le pays à la dévotion de l'ennemi. J'en fais juge tout homme sans passion.

Je repris mon chemin à Agen, là où je recouvrai un peu de santé, & tout incontinent me mis en opinion d'aller trouver M. de Montpensier : & mandai à M. de Terride & à M. de Gondrin, lequel s'en estoit retourné de Gourdon à cause d'une maladie qui l'avoit saisi : & y eust assez affaire de l'en faire retourner ; car tout malade comme il estoit, il vouloit passer avec sa compagnie, s'ils vouloient venir avec moi. Et nous assignâmes à Villeneuve d'Agenois. Je menois dix Enseignes de gens de pied que le Chevalier, mon fils, conduisoit : & laissai les deux Sieurs ci-dessus nommez pour commander Province pour Province. Et comme nous fûmes tous ensemble prests à marcher, je

receus une lettre de M. de Montpensier, par laquelle il me mandoit que tous affaires laissez, je m'en courusse jeter dans Bourdeaux, si desja je n'estois dedans : car il estoit adverti que les ennemis avoient une entreprinse dessus, & qu'il craignoit que je n'y pourrois pas arriver à bonne heure. Et à mesme heure m'arriva un Huissier de la Cour de Parlement de Bourdeaux, par lequel la Cour me mandoit les aller secourir, & qu'ils tenoient la ville pour perdue, si promptement je ne m'allois mettre dedans. Je fus fort esbahi d'où pouvoient venir ces entreprinses : & fus contrainct de mander à Messieurs de Terride & de Gondrin à Castillon, assembler lesdites compagnies de gens de pied & de cavallerie qui venoient avec nous, & qu'ils m'attendissent-là : car j'espérois bientost y avoir remedié. Et prins seulement quinze ou vingt Gentilshommes, & m'en allai en grande diligence, faisant venir nos armes & grands chevaux après. Et comme je fus entre Marmande & la Reolle, je trouvai M. de Lignerolles (a) qui venoit d'Espagne, & M. de

(a) Jean le Voyer, Seigneur de Lignerolles. En 1571, il périt victime d'une intrigue de Cour, sur le fond de laquelle les opinions sont partagées. Nous en rendrons compte dans les Mémoires de Tavannes.

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 139

Lanfac, le jeune, lesquels me prièrent de m'acheminer en toute diligence, & qu'ils se doubtoient que le lendemain, qui estoit un Mercredi, la ville seroit prinse, laquelle ils avoient laissé en telle division, que les uns ne se fioient des autres. Ledit Sieur de Lanfac avoit receu deux lettres, par lesquelles on pouvoit cognoistre qu'il y avoit quelque entreprinse dans la ville. Je n'eus pas loisir à grand peine de les embrasser, & m'en allai coucher à Langon : & le lendemain à midi je fus à Bourdeaux. Et premierement dépeschai l'Huissier en poste, pour donner avis à la Cour de Parlement que j'arrivois, afin que si l'entreprinse estoit véritable, que cela fist tenir les gens en cervelle : & fus contraint d'y demeurer six jours. J'entrai en la Cour le lendemain, & leur fis une remontrance le mieux que je peus, pour les asseurer & pour les mettre hors de tout doute. Cette compagnie monstra avoir beaucoup de contentement de moi, & me remercia : puis après dîner je m'en allai à la Maison-de-Ville, où j'en fis aux Jurats & à tous ceux de la Jurade, une autre (a). Puis leur ordonnai de

(a) Nous présumons que c'est dans cette circonstance qu'il faut placer le fait qu'on trouve dans la Chronique Bourdeloise. On y lit « qu'au mois de No-

faire mettre le lendemain en armes tous ceux de la ville; ce qui fut fait : & trouvai qu'il y avoit deux mille & quatre ou cinq cens hommes bien armez : trouvai auffi qu'il y avoit les deux compagnies de M. de Tilladet, qui pour lors estoit encore Gouverneur, & trois autres. Le lendemain rentrai encore en la Cour, & leur remonstroi les forces que j'avois trouvées, & le peu d'occasion qu'ils avoient d'estre entrés en peur, & la bonne volonté que j'avois trouvée, tant au peuple qu'aux soldats, leur faisant ma remonstrence, & les exhortant de faire leur devoir à la deffence de la ville : & comme je leur avois fait lever la main de vivre & mourir ensemble pour la deffence d'icelle; & que s'ils cognoissoient qu'aucun voulust faire le contraire, que tous lui courroient sus : tous généralement m'avoient fait le serment; ce qui réjouist fort toute la Cour; & leur remonstroi « qu'eux-mesmes devoient prendre les
» armes, si l'occasion se presentoit; & qu'il
» leur souvinst que les plus vaillans Capitai-
» nes qu'avoient les Romains, c'estoient gens

vembre 1568, M. de Montluc fit son entrée, comme Lieutenant de Roi, en la ville de Bordeaux, qu'il fut beaucoup dépenfé en ladite entrée, & luy fut donné 1000 écus de présent ».

» de lettres, & que s'ils n'avoient appris les
» lettres, on les tenoit pour indignes de
» grandes charges; & que les lettres ne les
» devoient empescher de prendre les armes
» & combattre, mais plutoft leur donner
» hardiesse, se souvenant des anciens Ro-
» mains; & qu'ils estoient hommes comme
» eux, lesquels n'avoient que deux bras &
» un cœur comme eux ». *Messieurs, leur*
dis-je, je voi bien à vos visages que vous
n'estes pas hommes pour vous laisser battre.
Ceux qui ont la barbe & la teste blanche seront
pour le conseil; mais un bon nombre que je
vois ici, sont propres à porter la picque. Com-
bien pensez-vous que cela encouragera le peu-
ple, quand il verra ceux qui ont puissance sur
leur bien & sur leur vie, prendre les armes pour
leur deffence? Nul n'osera gronder: vos enne-
mis seront en peur, quand ils oiront que la
Cour de Parlement s'arme; ils verront que
c'est à bon escient. Et puis tant de jeunesse que
j'ai veu dans vostre salle, entrant ceans, plus
propre à porter un corcelet qu'une robe longue
fera le mesme. Pour cet effect, je les suppliai
de fermer le Palais pour huit jours, afin que
dans ce terme de huit jours, chacun d'eux
eust recognu les armes, dequoi ils voudroient
au besoin combattre, & qu'ils se départissent

de deux en deux pour se tenir aux portes avec les armes ; qu'en ce faisant, toute la ville y prendroit exemple : & d'autre part, que s'il y avoit aucune trahison dans ladite ville, ce bon ordre seroit cause de l'affoupir, & osteroit à l'ennemi de dehors, l'espérance qu'il pourroit avoir de prendre la ville : & que puisque tant de bien sortoit de cette police, & de l'avis que je leur donnois, qui estoit la conservation de leur ville, vies & biens, qu'ils n'y devoient rien espargner. Enfin je leur dis : *Messieurs, je vous offre ma vie & de tous mes compagnons.* M. le Président Roffignac (a), qui présidoit (car M. de Lagebaston (b) s'estoit retiré, pour n'estre son service agréable au Roi), répondit pour

(a) Christophle de Rouffignac de Cofage (*Cofageus*), d'une famille noble du Périgord, fut d'abord Conseiller au Parlement de Bordeaux, ensuite Président. (*Præses amplissimi ordinis Burdigalensis*). On a de lui plusieurs ouvrages, & entr'autres un espèce d'abrégé d'Histoire Universelle, en latin. (*Gabriel Lurbaeus de Illustribus Aquitania Viris.*)

(a) Comme il avoit toujours été fort attaché au Connétable de Montmorency, ce fut peut-être là la cause de sa disgrâce. Il paroît qu'elle ne fut que momentanée, puisque l'Historien de Thou le vit en 1582 encore Premier-Président du Parlement de Bordeaux. (Lisez les Mémoires de sa vie, p. 57.)

toute la Cour, « me remerciant bien fort
 » de la remontrance que je leur avois faite,
 » de laquelle à jamais ils m'en demeureroient
 » redevables, & qu'il n'y auroit un seul d'en-
 » tr'eux, vieux ou jeunes, qui ne print les
 » armes pour le service du Roi & deffence
 » de la ville ». Je crois que le Roi doit fort
 à ceste compagnie-là & à celle de Toulouse :
 car si l'une ou l'autre eust manqué, la Guyenne
 eust eu beaucoup à souffrir : car la perte d'une
 de ces deux villes emporte & traîne une
 grande queue, voir la ruine de la Guyenne.
 En quatre jours j'eus osté tout le soupçon &
 crainte qui estoit dans la ville.

Messieurs les Gouverneurs, que c'est une
 belle chose que de sçavoir connoistre la
 complexion de la nation que vous com-
 mandez ! Je veux dire une chose pour ceste
 nation, que si le Gouverneur à gagné quel-
 que reputation parmi elle, & qu'il leur
 sçache faire des remonstrances, là où ils
 puissent prendre quelque fondement, que
 non-seulement il fera combattre la Noblesse,
 les soldats, les gens de Justice, mais les
 Moines, les Prestres, les laboureurs & les
 femmes avec. Car ceste nation n'a point besoin
 de hardiesse, mais a besoin d'un bon chef,
 qui la sçache bien ordonner & comman-

der. Et croyez que, puisque les anciens s'aïdoient tant de remontrance qu'ils faisoient aux combats, & qu'ils avoient cognoissance du grand bien que cela apportoit, nous ne les devons mépriser. Ils n'ont pas oublié de les escrire dans leurs livres. Par ainsi il nous faut asseurer, qu'en usant ainsi, & suivant leur exemple, cela nous portera autant de proffit qu'il a fait à eux. Et crois que c'est une très-belle partie à un Capitaine, que de bien dire. Je n'ai pas esté nourri pour cest effet, mais encore ai-je eu ce bonheur de pouvoir exprimer en termes de soldats ce que j'avois à dire avec assez de véhémence, qui sentoit le pays d'où je suis sorti. Je vous conseille, Seigneurs, qui avez le moyen, & qui voulez avancer vos enfans par les armes, de leur donner plustost les lettres. Bien souvent s'ils sont appellez aux charges, ils en ont besoin, & leur servent beaucoup : & crois qu'un homme qui a leu & retenu, est plus capable d'exécuter de belles entreprises qu'un autre. Si j'en eusse eu, j'en eusse fait mon profit. Encore avois - je assez de naturel pour persuader le soldat de venir au combat.

Or le cinquième jour je m'en retournai. Et pource que M. de Merville, grand Sénéchal de Guyenne, &

de Guyenne, avoit esté malade, & n'avoit peu aller en l'armée, & amener sa compagnie, nous vinsmes ensemble jusques vers Sainte-Foi, où je receus des lettres de M. de Montpensier, par lesquelles il me mandoit que je me tinssse vers la Dordogne, & que sur tout j'eusse le cœur à Bourdeaux & à Libourne; car il ne pouvoit juger encore si l'ennemi reculeroit en Guyenne, ou s'il tireroit en avant. Qui fut cause que je m'arrestai autour de Sainte-Foi, & M. Ferride à Castillonés, attendant ce que les ennemis voudroient faire, & aussi le commandement dudit Sieur de Montpensier, estant certain qu'en deux ou trois journées nous nous joindrions à lui. Et bien-tost après entendismes qu'il s'en estoit allé en grande haste vers Poitiers au devant de Monsieur, frere du Roi, & que les ennemis s'en alloient au long de la riviere de Loire, tirant vers la Charité, au devant du Duc des deux Ponts. Et comme je vis qu'il ne seroit possible d'atteindre l'armée pour soulager ce pays du long de la Dordogne, je laissai seulement deux Enseignes de gens de pied à Castillonés, & trois à Sainte-Foi; & envoyai dans Libourne le Sieur de Sainctorens avec sa compagnie de Gens-d'armes, & le Sieur de Leberon demeura à Sainte-

Foi, ayant trois compagnies, avec charge que si les ennemis s'approchoient de la Guyenne, qu'il s'iroit jeter dans Libourne avec lesdites trois compagnies. Le Chevalier mon fils tenoit le reste vers le pays de Quercy & Agenois; & nous autres nous retirâmes chacun en son quartier. Voilà tout ce qui fut fait depuis le commencement de ces troubles jusques alors, en ces quartiers de Guyenne.

Depuis que Monsieur, frere du Roi, fut arrivé en son armée, elle temporisa vers Poictou, & au long de la riviere de Loire. Cependant rien ne se remuoit de pardeçà : car les Vicomtes se tenoient vers Castres, Puits-Laurens, Millau, Saint-Antonin & Montauban, faisant quelques courses pour dérober quelque chose. De moi je ne voulois dresser une armée pour le peu de dommage qu'ils pouvoient faire, ne tendant à autre chose, qu'à épargner argent pour le tout envoyer à Monsieur, & ne voulois entrer en aucune despence. Les Capitaines des Gens d'armes & des gens de pied qui estoient en l'armée de mondit Seigneur, venoient ou envoyoient querir des gens, autres se venoient rafraichir pour incontinent après s'en retourner.

[1569] Et au bout de quelque temps je reçeus lettres de Monsieur, par lesquelles il me mandoit que j'allasse en Rouergue combattre les Vicomtes, s'il m'estoit possible. Et alors j'envoyai querir mon nepveu de Leberon à Sainte-Foi avec ses trois compagnies. Et encore que je cognusse bien que je n'y ferois rien, si me mis-je en chemin. Ce qui m'en faisoit ainsi douter, estoit pource que incontinent que lesdits Vicomtes entendoient que je me mettrois en campagne, ils se retireroient dans les villes & tanières qu'ils tenoient ; le droict de la guerre, en laquelle ils se faisoient sages tous les jours, le vouloit. La moindre place, qui m'eust fait teste, me pouvoit arrester : & d'esperance de les trouver en la campagne, je n'en avois pas : & cognoissois bien que je ne ferois autre chose que manger le public, si je demeurois si longuement ès environs des villes : & que puisque je n'y pouvois mener d'artillerie, à cause qu'il n'y avoit point d'argent pour les frais d'icelle, aussi je n'en faisois pas du tout grand amas, pource que je voulois que tout allast au camp de Monsieur ; car c'estoit là qu'il falloit que le grand jeu se jouast, & qu'aussi c'estoit raison que la grande dépence s'y fist, car tout le

reste de la guerre n'estoit que petites escarmouches au prix de ce qui se faisoit-là & de ce qu'il falloit qu'à l'advenir s'y fist. Comme je preparois mon voyage, arriva M. de Pilles, & avec lui les Sieurs de Bonneval, de Monens (a), & force autres Gentilshommes qui estoient partis de leur camp pour venir assembler des gens, ou bien sur l'entreprinse qu'ils avoient sur Libourne, laquelle il faillit de prendre. Et après ledit Pilles se mist dedans Sainte-Foi, & là fit ses assemblées, pource que j'en avois retiré mon nepveu de Leberon avec les trois compagnies, pour les mener avec lui en Rouergue. Et comme je fus à Cahours, je fis mettre mon nepveu de Leberon devant avec cinq Enseignes & une partie de la compagnie de M. de Grammont (b), qu'un nommé le Capitaine Mausan, Mareschal des logis de ladite compagnie,

(a) Nous ignorons si ce Monneins étoit fils, ou neveu de celui qui, en 1547, fut massacré dans l'émeute de Bordeaux. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'alors il étoit Lieutenant de l'infanterie Françoisé dans l'armée Protestante. Il fut tué à la St. Barthélemy. (Voyez M. de Thou, Liv. XLVII.)

(b) Antoine d'Aure, premier du nom, dit de Grammont, Vicomte d'Aster, substitué par le contrat de mariage de sa mère, Claire de Grammont, au nom & armes de cette maison. Ainsi il quitta le nom d'Aure,

commandoit. Et le fis partir en grande haste pour surprendre quelques ennemis qui estoient aux environs de Villefranche de Rouergue. Ils partirent d'une lieue près Cahours : & firent huit grandes lieues, arrivant une heure de nuit. Ils pensoient le matin, une heure devant jour, les aller surprendre : mais ils ne furent jamais dans la ville, que les ennemis ne fussent advertis & retirez en leurs forteresses. Il ne le faut pas trouver estrange ; car je m'esmerveille que M. Mesmes, ni homme, qui aye commandé armée pour le Roi, aye rien fait qui vaille, à cause de l'Ordonnance & Edict que Sa Majesté avoit fait que homme n'eust rien à demander aux

pour prendre celui de Comte de Grammont & de Guiche. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-Général au Royaume de Navarre & pays de Béarn. Il appuya puissamment le parti Protestant durant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la Reine de Navarre ; mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il servit fidèlement le Roi Henri III, jusqu'à sa mort en 1576. (*Hist. des G. Officiers, Tome VIII.*)

La Reine de Navarre fit épouser au fils aîné de Grammont, l'héritière d'Andouëns (Cotifande) depuis maîtresse d'Henri IV, laquelle lui apporta 25000 liv. de rente. (*Olhagaray, page 569.*)

Huguenots, pourveu qu'ils ne portassent les armes, & qu'ils demeurassent en leurs maisons paisiblement (a). De là est venue la ruine du Roi, de ses armées & de toutes ses affaires, & du peuple aussi; car ceux-là fournissoient argent: & moyeennoient que les femmes qui avoient leurs maris au camp de M. le Prince de Condé, par leur moyen & intelligence, fissent tenir argent à leur maris ou enfans, servans d'espions aux ennemis: de sorte qu'il ne falloit point qu'ils despendissent rien, ni qu'ils se donnassent peine d'entendre ce que nous faisons. Eux-mêmes les advertissoient pour surprendre quelques prisonniers, lesquels leurs gens pouvoient venir prendre, & partagoient le butin.

Je maintiendrois tousjours devant le Roi, que cet edict-là seul est cause que Sa Ma-

(a) Quoiqu'en dise Montluc, cette loi étoit fort sage, & l'humanité l'avoit dictée: elle pouvoit être susceptible de quelques inconvéniens. Les meilleures Loix n'en sont pas exemptes. Si on eût adopté le plan proposé par Montluc, combien d'innocens en auroient été les victimes? Montluc, égaré par sa haine fanatique, étoit incapable de concevoir que, Catholique ou Protestant, tout François qui ne s'armoit point contre son Roi, avoit droit à sa protection.

jesté n'a demeuré victorieuse, & que ceste nouvelle Religion n'a esté du tout destruite. Il eust mieux valu cent fois que tous eussent esté auprès de M. le Prince non en leurs maisons, car estant auprès dudit Sieur Prince, ils n'eussent peu faire grand'chose qu'eust esté avantageuse pour eux, car c'estoient gens de peu de faciende, gens de ville, au contraire eussent affamé bientôt son camp. Et alors nous eussions fait la guerre sans estre espiez, ni sans qu'ils eussent été advertis de ce que nous voulions faire, & n'eussent peu recouvrer argent, ne chose qui leur eust esté nécessaire. Mesme nous nous fussions aidez de leurs moyens. Et par ainsi bientôt fussent morts de faim ou se fussent retirez avec le pardon que le Roi leur donnoit. Je sçai bien qu'en ce pays de la Guyenne n'en fut pas demeuré un qui ne fust mort, ou il eust fait la protestation de quitter ceste Religion - là, comme ils firent aux premiers troubles; car je sçavois bien le chemin par où je les devois mener. Et puisque je l'avois sçeu bien faire aux premiers troubles, avec une brasse de corde (a), je l'eusse bien fait aux autres. Mais à cause de ce bon edit, l'on ne leur

(a) Avec un code tel que celui-là, on égorge les hommes, mais on ne les gouverne pas.

osoit rien dire , & falloit que l'on les endurast parmi nous. Il ne faut donc pas trouver estrange s'ils ont fait tant de belles choses , veu qu'à toutes heures ils estoient advertis de tout ce que nous faisons ou voulions faire. On sçait bien qu'une armée ne peut rien faire qui vaille , si elle n'a de bons espions ; car il faut que sur le rapport d'iceux , le camp se gouverne. Nous n'en avions pas parmi eux , car il n'y avoit homme catholique si hardi fust-il , qui y osast aller sur peine de la mort. Par ainsi nous ne pouvions sçavoir rien de leurs affaires ; & ils sçavoient toutes les nostres. O pauvre Roi que vous avez esté bien pipé en vos édicts , & y estes tous les jours. Je ne veux pas nier qu'en aucuns endroits vous n'avez esté mal servi de vos soldats & Capitaines , mais qui regardera de bien près , on trouvera que les (a) edicts & ordonnances que l'on vous a fait signer sont plus cause de vostre malheur & du nostre , que non la faute du combat des soldats , ni de vos Gouverneurs. Croyez , Sire , croyez qu'avec ceste douceur vous ne viendrez jamais à bout de ces gens-là. Le plus homme

(a) Ce seroit un parallèle curieux à tracer, que celui de Montluc & du Chancelier l'Hôpital : Quel contraste en fait de morale & de raison !

de bien d'eux, vous voudroit avoir baïsé mort. Et puis vous nous deffendez de leur faire mal, il vaut donc mieux estre de leur parti que du vostre, car demeurant en leur maison, quelque vent qui curre, ils seront en seureté. Tel, Sire, est près de vous qui vous fait faire ces édits, lequel est gagné pour eux. La rigueur les fait trembler.

Lorsque sans forme de procès, je les faisois brancher sur les chemins, il n'y avoit personne qui ne tremblast. Pensez-vous donc Sire, de quelle importance sont ces beaux édits : & encore on vous a fait signer une ordonnance d'envoyer des Commissaires par toute la France, pour faire rendre aux Huguenots ce que nous leur avions prins, & non pas à nous ce qu'ils nous ont volé. Qui est une loi faite par ignorance, & sans considerer le mal qui en arrive, ou bien par malice couverte pour vous faire haïr de nous autres, qui estes nostre Roi, & qui vous avons soutenu, afin que si la guerre se dresse une autre fois, vous ne puissiez trouver Catholique qui vous soutienne. Mais s'il vous souvenoit & à la Reyne, de ce que j'en proposai devant vos Majestez à Toulouse, présent vostre conseil ; vous n'eussiez jamais accordé d'envoyer Commissaires pour faire ren-

dre aux Huguenots qu'au préalable n'en euffiez envoyé d'autres pour nous faire aussi rendre justice des pilleries & volleries qu'ils ont fait sur les Catholiques. Ils ont une excuse grande. Les Commissaires disent que nous ne nous plaignons point, comme font les Huguenots. Comment nous plaindrions-nous, car en premier lieu, ils disent que ceux qui portoient les armes nous ont pillé à nous, & que nous les avons pillé à eux qui ne bougeoient de leurs maisons. Il ne se trouvera un seul Huguenot qui s'en soit allé porter les armes, qui n'aye caché ses meubles dans la maison de ceux qui demuroient. Et d'autre part, par la paix que le Roi a faite, il leur est pardonné tout ce qu'ils ont fait, non seulement contre lui, mais contre nous-mêmes qui avons porté les armes pour Sa Majesté. Et puisque le Roi les a tant voulu favoriser que de leur pardonner tout, n'est-il pas raisonnable qu'elle soit égale pour nous? Et toutesfois elle est tout au contraire. Ce qu'ils ont fait contre nous est approuvé, & ce que nous avons fait, blasmé & trouvé mauvais, voire mis en Justice. Donc conseiller au Roi faire une loi pour les uns & non pour les autres, je dis & dirai toute ma vie, que c'est la plus injuste

loi qui fust jamais conseillée à Prince du monde.

A Toulouse tout ceci fust disputé, & furent révoquez les Commissaires & commissions, ordonnances & édits, & pardonna Sa Majesté à tous généralement, & cognoissant bien que ces Commissaires n'ameneroient qu'une ruine des uns & des autres, pour y entretenir une haine perpétuelle qui seroit cause de nous envahir & nous deffier toujours les uns des autres, & de-là procéderoit nouvelle guerre. Le Roi s'en est bien trouvé, car la paix a duré cinq ans. Je ne sçai à qui me prendre de ceux qui sont cause qu'elle s'est recommencée, car je ne sçai pas qui il est. Je sçai bien que je n'en suis pas cause. A qui demandera-t-on justice des maisons de M. de Sarlabous, de M. de Saintorens, des Capitaines Parron, Campagnes, Lartigue & une infinité d'autres? Tout a esté brulé, & leurs femmes, estans eux au service du Roi, se sont retirées par les maisons de leurs parens. Encore aujourd'hui elles ne leurs maris ne sçavent où mettre leurs testes sous couverture qui soit à eux, & quand on en demande raison, ils disent que ce sont des belistres qui n'ont rien. Ils disent vrai, car les riches n'ont bougez de leurs maisons,

& les ont gardées. Et néanmoins il faut faire justice contre les nostres & non contre les leurs, veu que les belistres qui n'ont rien, ont fait cela. Mais si le Roi eust approuvé ce que nous avions fait, une autre fois ceux qui demeureroient de leur Religion, garderoient que les leurs ne pourroient rien faire aux nostres, mais je retourne à mes moutons.

Je despeschai un autre courrier vers M. de Leberon à la compagnie de M. de Gramont, qu'ils tournassent en arriere en aussi grande diligence comme ils estoient allez, à tout le moins s'ils se vouloient trouver au combat. Ce courrier trouva qu'une heure devant jour ils estoient partis pensant encore trouver les ennemis, & comme ils ne les trouverent, pour les raisons que j'ai ci-dessus dites, ils bruslerent les batteaux sur quoi ils passioient la riviere, portant grand dommage au pays. Ayant reçu mes lettres ils tournerent tout court & firent encore plus grande diligence qu'à aller : car ils arriverent devant Ste Foi aussi-tost que nous. Et si les compagnies de M. de Savignac eussent fait la moitié de la diligence que ceux-la firent, nous eussions attrappé le Capitaine Pilles, & ne s'en fust eschappé un seul. M. de

Chemeraut (a) vid toutes les depesches que je fis. Je fus avec les cinq compagnies qui estoient demeurées avec le Chevalier mon fils & ma compagnie, & quelque quarante ou cinquante Gentilshommes qui suivoient ma cornette en deux jours à Monflanquin : & là j'eus responce de MM. de Terride & de Bellegarde escrite à Moissac, là où ils m'advertissoient de la difficulté qu'ils avoient trouvé à passer les rivieres & les mauvais chemins que les gens de pied trouvoient, & qu'ils ne pouvoient abandonner les gens de pied. Et d'autre part que je ne me devois engager en un combat, que nous n'eussions les forces de gens de pied & de cheval ensemble, mais qu'ils feroient la plus grande diligence qu'il leur seroit possible : & tout incontinent que je fus arrivé à Monflanquin, qui pouvoit estre deux heures après midi, je fis trois depesches, l'une à M. de Lauzun, le priant de me mander nuit & jour où se trouveroit M. de Pilles & ses forces; car je le voulois aller attaquer. J'en escrivis une

(a) *Le Chemeraut*, dont il s'agit ici, est Emeric de Barbezières, Seigneur de Chemeraut, père de celui qui fut grand Maréchal-des-Logis. Ce Gentilhomme du Poitou, dit la Popelinière, Tome II, Liv. XLV, fut tué au siège de Brouage en 1577.

autre à M. de Saintorens qui se rendist à moi au soleil levant en un village nommé Monbahus qui est à M. de Lauzun : & de mesme je depeschai le Sieur de Las Advocat du Roi à Agen , pour faire haster MM. de Bellegarde & de Terride , lesquels se trouvoient encore trois lieues en arriere , & ne sceurent faire partir leurs gens de pied , que ne fut le point du jour. Et comme ils furent à Villeneuve , qu'il estoit plus d'une heure après midi , il ne fust possible les faire passer outre , à cause des grandes boües qu'il y avoit , y ayant quelque raison , toutesfois je ne prenois rien en payement , car il me sembloit que tout le monde devoit cheminer comme ma volonté. Après toutes ces depeschés, ce matin ayant fait repaistre nos chevaux & les cinq Enseignes , je m'acheminai droit au village où j'avois assigné M. de Saintorens , & trouvai en quatre ou cinq maisons logez M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc mon fils, & leur dis qu'ils fissent bien repaistre leurs chevaux, car la nuit il avoient fait une grande traite pour m'atteindre , & que je m'en allois repaistre au village sus-nommé , j'y pensois trouver M. de Saintorens , & qu'après ils me suivissent : & commandai à M. de Madailan qui estoit mon Lieutenant, qu'il fist des-

tendre ma compagnie , & qu'ils repussent les uns parmi les autres : & après qu'ils me vinssent trouver au village où je m'acheminai ; & comme je fus là , je ne trouvai aucune nouvelle de M. de Saintorens ni de M. de Lauzun , car les messagers que je leur avois envoyé , lesquels les Consuls de Monflanquin m'avoient baillé pour les plus assurez hommes qu'ils eussent , n'allèrent point porter les lettres la nuit comme ils avoient promis , de sorte qu'il fut plus de midi avant que lesdits Sieurs de Saintorens & de Lauzun eussent nos lettres comme ils me dirent depuis. Et comme nous fumes descendus , pensant repaître , nous eumes une allarme qui venoit devers Miremont , & remontasmes à cheval , en allant un grand quart de lieue sur le chemin de Miremont , d'où venoit l'allarme , & me trouvai avoir fait une grande folie de m'estre tant avancé , car je n'avois que quarante-cinq Gentilshommes avec moi , & les gens de pied qui n'estoient encore arrivez. Là je ne peus apprendre où estoit M. de Pilles ni ses forces , bien me disoient les bonnes gens , qu'il estoit de-là le Lot vers Saint Venfa & Aymet , & vers Marmande & Tonens. On me disoit qu'ils estoient tous gens de cheval. Et comme j'eus demeuré sur le

chemin environ deux heures, m'arriverent MM. de Fontenilles, de Madaillan & le jeune Montluc mon fils; & là je leur dis que M. de Madaillan se mist devant avec ma compagnie, & que M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc le soutiendroient, & que je les soutiendrois à eux avec la Noblesse, & qu'ils marchassent ainsi jusques à une demi-lieue près Miremont où ils prissent langue, sçavoir où estoient les ennemis; & que s'il y en avoit à Miremont qu'ils m'advertissent à cinq cens pas les uns des autres: car incontinent je m'acheminerois au trot pour estre près d'eux; ce qu'ils firent. Je faisois marcher nos gens de pied sans sonner tabourin, pour n'estre descouverts, lesquels arriverent à Monbahus. Et comme le Chevalier ne m'y trouva, il marcha après moi, & M. de Madaillan estant à demi-lieue de Miremont, y print langue, & lui fut dit que les ennemis estoient tous de-là le Drot, & qu'il n'y avoit personne à Miremont: & en donna advis à M. de Fontenilles, lui mandant qu'il m'en advertist pour voir ce que je voulois qu'il fist. M. de Fontenilles me despescha un archer: & comme je vis qu'il n'y avoit personne deçà le Drot, je leur mandai que M. de Madaillan s'advançast encore jusques à Miremont pour estre

estre plus certain du lieu où les ennemis estoient, afin que le lendemain estant unis ensemble, Messieurs de Terride, de Bellegarde & moi les peussions aller attaquer, & que cependant je me reculois à Monbahus, où nous avions laissé nostre bagage pour repaistre; ce que je fis, après avoir mis le Chevalier & ses compagnies en cinq ou six maisons qu'il y avoit auprès de-là, où je me retirai, & en donnai advis à M. de Fontenilles, afin que si quelque cargue leur venoit, qu'ils sceussent là où estoient nos gens de pied. Et comme je fus descendu avant que d'entrer dans le logis, je despeschai vers MM. de Terride & de Bellegarde, les priant d'estre à la minuit avec la cavalerie à Monbahus, & que M. de Pilles n'avoit que gens de cheval, parmi lesquels il n'y en avoit pas trois cens de bons, le reste jusques à quinze ou seize cens estoient montez sur meschantes rosses qui ne valoient rien. Le messager y arriva ne pouvant estre plus d'une heure & demie de nuit: car il n'y avoit que deux lieues de Monbahus à Villeneuve. Ils me rendirent responce & m'asseuroient qu'ils feroient au point du jour avec moi. Mais il faut retourner à Messieurs de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Montluc: & faut

que j'escrive ici premierement l'entreprinse de M. de Pilles. Incontinent que je fus arrivé à Montflanquin, qui pouvoit estre deux heures après midi, les Huguenots de Montflanquin advertirent M. de Pilles que j'avois tourné visage de Cahours en hors, & que j'estois délibéré de m'approcher le lendemain près de lui, attendant Messieurs de Terride & de Bellegarde, lesquels ne pouvoient encore se joindre avec moi de deux jours : & que je n'avois pas plus de cinquante ou soixante bons chevaux avec moi. Ledit de Pilles dépescha toute ceste nuit à six cornettes qu'il avoit vers Marmande & Tonens, afin qu'ils se rendissent le lendemain, qui estoit le mesme jour que j'arrivai à Saint-Pastour, à un lieu d'où il ne me souvient, & qu'il vouloit partir avec toutes ses forces, avant que je fusse rallié avec Messieurs de Terride & Bellegarde. Ceux qui l'advertirent, pensoient que je demeurerois le lendemain à Montflanquin, ou à tout le moins si j'en parlois, que je ne ferois pas plus d'une lieue ou deux au plus. Il avoit baillé le rendez-vous à se trouver tous assez près de-là : & partirent incontinent les six cornettes les unes après les autres, pource qu'ils estoient séparés ; & entr'eux six s'estoient baillé le rendez-vous à

Miremont, pour repaistre seulement jusques à la minuidt, & puis aller trouver M. de Pilles à l'autre rendez-vous.

Cependant M. de Madaillan s'achemina droict à Miremont, & comme il fut à la veuë de l'entrée du village, là où n'y a point de murailles, il apperceut force casques blanches qui alloient & venoient au long de la grande rue. Et soudain depescha à M. de Fontenilles & à mon fils le Capitaine Montluc, qu'ils s'avançassent, car il estoit engagé au combat, & qu'ils m'advertissent. Il y a une bonne lieuë de Miremont à Monbahus. Ledit Sieur de Fontenilles m'advertist en extrefme diligence. Il y avoit deux cornettes qui estoient venues les premieres, lesquelles desja estoient descendues, & leurs chevaux dans les estables, & les autres deux qui estoient encore à cheval, ne faisoient qu'arriver, & chërchoient de s'accommoder pour repaistre. M. de Madaillan qui se void descouvert, charge ces deux cornettes qui estoient à cheval, & les ramene hors du village en route & fuite vers la Sauvetat. Les autres deux qui estoient desja logez, couroient à leurs chevaux & à mesme temps qu'ils montoient, M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc arrivent & chargent ceux-ci, lesquelles prindrent la

fuite vers Aymèt. En moins de demi quart d'heure arriverent les deux autres cornettes. Et comme ils virent leurs gens deffaits, ils tournerent visage vers Tonens, de là où ils venoient, & par malheur si M. Madaillan ne m'eust mandé qu'il ne trouvoit point de nouvelles des ennemis, je marchois tousjours au mesme ordre que nous avions commencé, & ne m'en fusse pas retourné repaisire en arriere. J'arrivai en mesme temps que les autres deux cornettes dernieres arriverent, où j'esperois bien que j'en eusse eu à si bon marché comme avoient eu les autres. Et comme je fus à l'endroit des gens de pied, voici un archer qui me vint dire comme ils avoient combattu, & qu'ils avoient chassé les ennemis environ demi-lieue, & quelques prisonniers qu'ils avoient prins les asseurerent que Pilles & toutes les troupes estoient à S. Vensà & Aymet, là où il n'y a qu'une lieue & demie, & qu'ils se retiroient devers moi, pour n'estre assez forts pour soutenir les forces de l'ennemi, si elles venoient pour revancher leurs compagnons. Voilà à la vérité comme toutes choses se passerent en ce combat, & m'apporterent deux cornettes : toutes fois en fuyant ils avoient arraché le taffetas.

Que si nous pouvions ainsi tenir des es-

pions parmi eux , comme ils font parmi nous , de ceux ausquels le Roi a donné permission de demeurer en leurs maisons , nos affaires s'en porteroient mieux. J'eusse esté adverti des nostres , comme ils font des leurs , de la retraicte que fist M. de Pilles. Je l'eusse défait fort facilement ; car M. de Saintorens se fust rallié avec moi , qui estoit en campagne me cherchant du costé mesme que les ennemis s'enfuyoient. Et comme il vid approcher la nuit , il se retira à Monsegur pour attendre nouvelles de moi. Et en les chassant la nuit , j'avois moyen d'envoyer un homme ou deux vers lui pour l'advertir du tout. Nous demeurasmes à l'herte , craignant que ledit Pilles vinst prendre la revanche ; mais ce fut bien au contraire , car il s'en alla toute la nuit tant qu'il peut à Sainte-Foy , & y fut comme l'on nous dit , au point du jour , combien qu'il y ait le plus mauvais chemin qu'on scauroit trouver ; car ce pays est gras à merveille , & la nuit estoit si obscure , qu'on n'eust sceu se cognoistre à un pas l'un de l'autre. Et voilà comme bien souvent les affaires de la guerre vont diversément par faute d'estre bien advertis , car la responce de M. de Saintorens ne m'arriva jusques au lendemain , ni celle de M. de Lauzun.

Et ceux-là qu'ils m'avoient depesché pour m'advertir, cuiderent donner à travers des ennemis & eurent si grand'peur qu'ils se cachèrent tant que la nuit dura. Le matin au soleil levant, Mrs. de Terride & de Bellegarde arriverent, & comme ils entendirent le combat ils se cuiderent désesperer & maudissoient les gens de pied, & quand jamais ils estoient partis des environs de Toulouse; car facilement ils pouvoient arriver aussi-tost à Monbahus que moi sans les gens de pied, & que pour les attendre & ne faire point d'erreur à nous trouver au combat, que nous ne fussions tous ensemble, cela leur avoit gardé de ne laisser point en arriere les gens de pied: & ouïs là dire un mot notable à M. de Bellegarde *qu'il croyoit à ceste heure qu'il n'estoit pas tousjours bon d'aller trop sagement à la guerre. Il disoit vrai, car qui veut tousjours se tenir dans les regles ordinaires de la guerre, il perd souvent plus qu'il ne gagne.*

Nous marchasmes droit à Miremont, & par les chemins nous trouvâmes l'un des gens de M. de Madaillan, qui nous venoit porter nouvelles du desordre des gens de M. de Pilles, & que la fuite de leurs gens estoit arrivée à eux; que mesme M. de Pilles &

les gens avoient prins le chemin droit à Ste. Foi, & que douze soldats que M. de Ma-dailan tenoit à sa maison près la Sauvetat, en avoient tué vingt-deux à la porte de ladite maison estant montez sur des meschantes rosses, & que les gens de la Sauvetat estoient fortis sur eux & en avoient tué soixante ou qua-tre - vingt, & gagné leurs chevaux. Et si M. de Sainctorens eust demeuré seulement un quart d'heure en un lieu jusques-là où il estoit venu, la plupart lui pâssoient devant, ce qu'il ne sceut jusques au lendemain, non plus que moi, & print sa part du déplaisir, aussi bien que nous autres. Mais l'on ne peut pas deviner les choses : voilà pourquoi l'Ita-lien dit (a) : *Fa me indovino , ti daro danari.*

Nous fusmes contraints de loger à la Sauvetat, à S. Venfa & Aymet, de là où ils estoient partis, pource qu'il n'y avoit aucun logis depuis la Sauvetat, jusques à S. Foi, & laissâmes à Miremont M. de Savignac, avec ses dix Enseignes pource qu'il n'y avoit point de logis plus avant; car la cavallerie tenoit tout : & audit Miremout trouverent plus de vingt hommes cachez dans les mai-sons, lesquels ils tuerent, & gagnerent

(a) Fais-moi devin, & je te donnerai de l'argent.

quinze ou seize chevaux, car personne de nous n'estoit descendu de cheval, ains passasmes outre. Le lendemain de bon matin nous marchasmes droit à S. Foi. J'oserois dire que je n'ai veu long-temps il y a une telle cavallerie que celle que nous trouvassmes-là pour le nombre des compagnies que nous avions. Et comme nous fusmes à la veue de S. Foi, MM. de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Monthuc se mirent devant, & le Chevalier avec ses six compagnies droit à la ville. M. de Terride avec sa compagnie & celle de M. de Negrepelisse les soustenoit. M. de Bellegarde & M. de Saintorens & moi soustenions M. de Terride. Et là nous arriva la compagnie de M. de Gramont & M. de Leberon avec les cinq Enseignes, je cuide que le meilleur courtaut de toutes nos troupes n'eust sceu faire plus grande diligence qu'ils firent, car ils ne demeurèrent que deux jours à venir depuis Villefranche de Rouergue jusques devant Sainte-Foi. M. de Lauzun (a) & le

(a) Gabriel Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, né le 30 Avril 1535, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat, fait Chevalier de l'Ordre de

Vicomte son fils s'estoient rendus à nous le matin avec quelques Gentils-hommes, car je pense que leurs compagnies estoient au camp, & nous assurerent pere & fils que M. de Pilles avoit dix-huit cent chevaux, là où il y en avoit trois ou quatre cens bien montez & bien en ordre, le reste estoient arquebusiers à cheval mal montez. Le Chevalier descendit de cheval, & print cent arquebusiers, & se mist devant droit la ville, le reste le suivoit, & MM. de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Montluc après. Et comme il fut auprès de la ville, sortirent quinze ou vingt arquebusiers qui commencerent d'attaquer l'escarmouche. Le Chevalier poussa outre, & ceux-ci se renfermerent dans la ville. M. de Pilles avoit passé ses gens toute la nuit la Dordogne avec grand desordre, & lui estoit passé au soleil levant, & avoit laissé ces quinze ou vingt arquebusiers dans la ville pour nous amuser, & un grand batteau & un autre petit pour passer la riviere; car aussi il n'y en avoit que ceux-là. Et comme ils furent rentrez, ils coururent aux batteaux, & passerent à point nommé. Ils débarquoient à l'heure que le Chevalier arriva sur le bord S. Esprit, le 31 Décembre 1585. (*Hist. des Grands Officiers, T. IV, p. 479 & 480.*)

de la riviere estant passé tout au long de la ville sans trouver personne, que des femmes. Et voilà comme à la verité le tout passa. J'ai esté contraint d'escrire cette faction par le menu & au long, qui ennuiera peut-estre le Lecteur pource qu'on m'a dit qu'aucuns avoient fait rapport au Roi, à la Reyne & à Monsieur qu'il n'avoit tenu qu'à moi que je n'avois combattu Pilles, & qui lira cette faction, il trouvera la verité comme tout est passé, au tesmoignage de tous les Capitaines qui y estoient, dont il n'y en a que deux morts, qui sont MM. de Terride & de Bellegarde, & par-là on verra s'il a tenu à moi, & n'en veux donner tort à personne, sinon aux mauvais chemins que les compagnies de M. de Savignac trouvoient; car quant ausdits Sieurs Terride & de Bellegarde, ils se gouvernerent plus par la raison de la guerre, que non par faute de bonne volonté de se trouver au combat. M. de Chemerault, qui m'avoit porté les lettres de Monsieur, participa à toutes mes dépesches, car il vouloit estre de la partie & me pria lui faire prester armes & chevaux, ce que je fis, & ne m'abandonna de quinze jours. Je m'affeure qu'il portera tousjours tesmoignage, que ce que j'escriis de cette faction est véritable, & qu'il

estoit aussi aise de s'y trouver qu'homme de de la troupe, & en pensoit porter à Monsieur de meilleures nouvelles qu'il ne fist. Ceux qui sçavent que c'est de la guerre, ont souvent expérimenté combien il est difficile de combattre un homme qui n'en veut point manger, mesmement quand c'est un soldat ou un Capitaine ruzé, comme estoit le Sieur de Pilles. Je croi que c'estoit l'un des meilleurs que les Huguenots eussent. Il sçavoit bien qu'avec nous il ne gagneroit que des coups. Voilà pourquoi il ne séjournoit gueres en ce pays.

Deux jours après nous fusmes dans Sainte-Foi. M. de Terride receut le pouvoir que le Roi lui envoyoit pour aller en Bearn, & se départit de moi. Il estoit fort aise de cette charge, & moi aussi pour l'amour de lui. Je pensois que tout allast mieux. M. de Bellegarde me laissa aussi, & amena avec lui sa compagnie & les dix Enseignes de M. de Savignac. M. de Terride en amena la sienne & celle de M. de Negrepelisse. Nous demeurasmes M. de Saintorens & moi. Le Chevalier mon fils s'en alla avec ses dix Enseignes droit en Limosin pour se joindre au camp de Monsieur. Cinq jours après, Monsieur gagna

la bataille de Jarnac (a), où M. le Prince de Condé (18) fut tué. Plusieurs pensent que sa mort a allongé nos guerres; mais je croi que s'il eust vescu, nous eussions veu nos affaires en pire estat; car un Prince du Sang comme celui-là ayant desja ce grand parti des Huguenots eust eu beaucoup plus de créance, que M. l'Admiral n'eust. Ce pauvre Prince aimoit sa patrie, & avoit pitié du peuple. Je l'ai anciennement fort pratiqué, ce qui cuida estre cause de ma ruine. Je le cogneus tousjours fort débonnaire. La jalousie de la grandeur d'autrui l'a perdu, & si en a bien perdu d'autres. Cependant il est mort au combat soustenant une mauvaise querelle, devant Dieu & les hommes. C'estoit dommage, car s'il eust esté employé ailleurs, il pouvoit servir à la France. La malheureuse paix qu'on fit faire au Roi Henri a causé tous les malheurs, que nous avons veus; car avoir tant de Prince du Sang Royal, & autres Princes estrangiers, & les tenir sans avoir quelque guerre estrangere, c'est un mauvais conseil (19). Il faut penser, ou de battre les autres ou s'entrebattre soi-mesme. Si on pouvoit tousjours vivre en paix, cela

(a) Cette bataille se livra le 13 Mars 1569.

seroit bon , & que chacun fist son labourage comme faisoient les Romains en paix ; mais cela ne se peut faire. Ainsi, Sire , je dis & soutiens que c'est un mauvais conseil de penser faire la paix , si par mesme moyen vous ne songez à commencer une guerre estrangere. Il ne faut pas renouveler les guerres de la Terre-Sainte ; car nous ne sommes pas si devotieux que les bonnes gens du temps passé , il vaudroit mieux s'exercer comme fait le Roi d'Espagne aux nouveaux mondes , & séparer ainsi ces Princes , envoyant les plus jeunes à l'eschole de Malte , car si ceux-là ne brouillent , rien ne bougera. Que si vous voulez guerroyer vos voisins , renouvellez la querelle du Duché de Milan , qui vous appartient de droite ligne ; car ne se trouvera point par escritures , que ceux de la race du Roi d'Espagne ayent appartenu à ceux de Milan , & si faites bien vous par les femmes. Le Roi d'Espagne ne le tient qu'à titre de force. Vous trouverez aussi qu'un Duc d'Anjou estant extrait de la Maison de France , & de la propre lignée d'où vous estes , estoit Roi de Naples , lequel le Roi d'Espagne tient aussi. Le Roi vostre ayeul n'a jamais voulu quitter ce droit , & se saisit des terres de de M. de Savoye , encore qu'il

fust son oncle, pour avoir passage assuré pour entrer dans le Duché de Milan. Le Roi vostre pere ne print en protection le Duc de Parme & les Siennes, que pour avoir le chemin pour reconquerir Naples. Vous estes extrait de ces grands Princes magnanimes; vous avez leurs droits, si Dieu vous donne la paix, vous lui pouvez envoyer la tempeste, vous en aurez meilleur marché que vous ne pensez; car le Roi d'Espagne est plus adonné aux négociations qu'aux armes. Il ne ressemble pas son pere, dans cinq ou six ans il sera vieux, & vous en la fleur de vostre âge. Il lairra des enfans petits. Et puisque le pere n'a esté valeureux en sa jeunesse, il ne faut pas esperer qu'il le soit en sa vieillesse. Que si vous vous sçavez aider des Princes d'Italie, vous les trouverez à vostre dévotion, mesme le Duc de Florence, pour les raisons que je pourrois bien dire, l'ayant esprouvé pendant que j'estois Lieutenant de Roi en Toscane. Ledit Sieur Duc n'en dira pas le contraire, il est plus François qu'Espagnol. L'Angleterre ne vous empeschera pas; car il n'y a qu'une femme (a), en Escosse un en-

(a) Cette femme étoit Elizabeth : on voit bien que Montluc ne la connoissoit que de nom.

fant (a). Bref rien ne vous doit faire peur ; mais je laisse ce propos à une autre fois. La mort du dit Seigneur Prince est cause que j'y suis entré ; car je suis François, & regrette la mort de ces braves Princes tuez de nos propres mains, qui nous pourroient servir ailleurs.

Or pour retourner à mon discours, je demurai audit lieu de Sainte Foi cinq ou six semaines, ayant encore six Enseignes de gens de pied, que mon neveu de Leberon commandoit. J'en envoyai les quatre à Bregerac, & mondit neveu aussi, afin de démanteler la ville, comme le Roi & Monsieur m'avoient mandé ; mais cela fut mal exécuté. Quelques jours après Monsieur s'approcha, & vint à Montmoreau, où je lui allai baiser les mains, suivi d'une bonne troupe de Noblesse. Mondit Seigneur me fit une fort grand'chere me commandant de ne bouger d'auprès de lui, Dieu sçait si j'en fus aise. J'envoyai chercher mes charettes, tentes & argent, comme firent aussi tous les Gentilshommes qui estoient avec moi, faisans estat que nous ne bougerions plus de l'armée ; car aussi en toute la Guyenne rien n'osoit gronder, & n'y avoit place qui tint pour

(a) Jacques, depuis Roi d'Angleterre.

les Huguenots que Montauban. Monsieur partit de Monmoreau, & s'en alla à Villebois.

A peine y eust-il sejourné cinq ou six jours, lesquels nous employasmes à discourir des moyens de faire la guerre, que voici arriver un Gentil-homme que M. de Montferran, Gouverneur de Bourdeaux avoit depesché en poste vers mondit Seigneur, lui donnant avis qu'une grande partie du camp de M. l'Amiral estoit arrivée à Medoc à pied & à cheval, & que deux compagnies de gens de pied qu'il y tenoit, avoient esté contraintes d'abandonner le passage, & se sauver la nuit. Monsieur ne se hasta pas trop de le croire, car nous discourusmes sur le passage. Je lui représentai la grand'largeur que la riviere a en cet endroit, qu'il falloit toute une marée pour la passer, & un monde de vaisseaux; car une armée mene un grand attirail: d'ailleurs qu'il n'y avoit point d'apparence, que M. l'Admiral qui estoit guerrier, s'allast enfourner parmi les landes en un pays stérile, & au-delà des rivieres qu'il n'eust jamais repassé. La nuit ensuivant arriva un autre courier qui portoit advertissement de la Cour de Parlement & dudit Sieur de Montferran, encore plus eschauffé que le premier,

premier , & faisoit le nombre plus grand : il est vrai qu'il escrivoit à mondit Seigneur qu'il montoit à cheval pour aller luy-mesme reconnoistre. A ce que j'ai entendu, il y alla, mais il n'avoit point de gens de cheval avec lui sinon quelques arquebuziers à cheval. Et comme il fut à demi-lieue près du passage , ceux qu'il avoit envoyé devant reconnoistre , rapporterent que desja estoit passé un grand nombre de gens de cheval , & que les gens de pied commençoient à passer. Et estant si mal accompagné ledit Sieur de Monferran fut contrainct se retirer. D'autre part le peuple s'enfuyoit tout devers Bourdeaux. Ledit Sieur de Monferran dépescha encore un autre courier devers Monsieur , lui donnant les choses pour certaines. Qui fut cause que Monsieur m'en renvoya à mon grand malheur ; car depuis je n'eus que fascherie & ennui , & si je n'eusse bougé d'auprès Monsieur , tout ce qui m'est advenu, ne me fust arrivé , car ou bien je serois mort en lui faisant quelque bon service , ou bien je ne serois pas blessé comme je suis , pour n'en guérir jamais , & vivre en extrême langueur. Tout ce malheur m'advint pour le deffaut de vingt-cinq bons chevaux. Que si M.

de Monferran les eust eus avec lui, lui-mefme les eust reconnu, n'ayant pas faite de hardieffe, & eust trouvé que ce n'estoit que foixante ou quatre-vingts Bearnois & quelques autres des terres de la Reine de Navarre qui alloient en Bearn pour aller aider à deffendre le pays dont la moitié furent deffaits par les chemins vers le mont de Marfan. Monsieur se refsouviendra, s'il lui plaist, qu'estant à son chevet de lit je lui dis que sur ma vie & sur mon honneur il estoit impossible que cet advertissement fust du tout véritable; car je fçavois le pays, & que ce ne pouvoit estre que quelque petite troupe de gens pour Bearn ou Chalosse; car une grande troupe ne fçauroit passer, ni ne s'oseroit hazarder; car il faut qu'ils passent à la file. Mondit Sieur me dit lors ces mefmes mots : *Je vois bien, mon bon homme, que l'envie que vous avez d'estre avec moi vous fait dire cela, croyez que quelque part où vous serez je vous aimerai. Peust-estre le droit de la guerre me tirera en Guyenne. Je voudrois faire mon apprentissage en une si bonne escole que la vostre.* Je prins congé de son Excellence. Voilà comment il importe fort de recognoistre l'ennemi, avant que prendre l'alarme.

Capitaines mes amis, il faut plutoft vous hazarder d'estre prins, & sçavoir le vrai, que non pas vous fonder sur le rapport des vilains. ils ont la peur si avant dans le ventre qu'il leur semble que tous les buiffons sont des escadrons, & l'affeurent, & cependant fiez-vous-là. C'est comme quand ils voyent cent escus, il leur semble advis qu'il y en a mille. Envoyez toujours quelques soldats sans peur, & que plustoft ils se hazardent; & si vous voulez faire mieux, allez - y vous - mesmes. Ainsi ai-je toujours fait, & m'en suis bien trouvé. Or comme je fus à Sainte - Foi, je fus adverti de la vérité, & en donnai advis à mondit Sieur, bien marri contre ledit Sieur de Montferran. Et pource que rien ne se présentoit pour lors; je me tenois toujours à Sainte - Foi, pour estre près de mondit Sieur, afin que quand il me manderoit, je fusse en deux ou trois journées à lui. A ce que j'ai sçeu depuis, un des principaux qui estoit près de Son Excellence, lui dit *qu'il avoit bien fait de se dépestrer de moi, que j'estois fascheux, & que je voulois toujours commander en quelque part que je fusse.* Monsieur-mesme m'en fit le conte au siège de la Rochelle: je n'ai jamais esté si opiniastre, que je ne me

fois payé de raison , & faut dire pour la vérité que je me suis tousjours mieux trouvé de mon conseil que des autres. Il est raisonnable que ces Messieurs qui n'ont bonne mine , qu'à courir la bague , apprennent de ceux qui ont estudié sous les plus grands Docteurs de l'Europe ; mais c'est leur coutume. Ils ne veulent que personne les controle , & veulent tout gouverner.

Or ne faisant rien à Sainte-Foi , je vins jusques à Agen , où M. de Montferran me manda que le Sieur de la Roche-Chalais & le Capitaine Chanteyrac estoient dans la Roche avec cent ou six vingts soldats Huguenots qui couroient tout le pays , faisant mille maux ; de sorte qu'il ne pouvoit venir personne de Xainctonge à Bourdeaux : & que si je voulois aller à la Roche , nous serions prou de gens pour faire l'entreprinse , & que M. de la Vauguyon estoit aux environs de Montpont & Mussidan , avec le régiment de M. de Sarlabous , & trois compagnies de gens d'armes ; que si je lui mandois , qu'il seroit volontiers de la partie , & tout incontinent je m'acheminai à Bourdeaux , & secretement j'advertis M. de la Vauguyon par un Gentilhomme. Tout incontinent il me répondit qu'il seroit volontiers de la partie ,

& que je Ini mandasse le jour que je voudrois qu'il marchast, & le rendez-vous. Je l'envoyai prier de se rendre à Libourne trois jours après, qu'estoit un Samedi matin, & que M. de Montferran & moi nous nous y rendrions pour arrester ce que nous avions à faire ; ce qu'il fit, & moi aussi. Ledit Sieur de Montferran demeura pour aider à l'artillerie, car il la falloit amener par eau jusques à Coutras. Nous estions en dispute ; car M. de la Noue (a) estoit auprès de Saint-Alvere, appartenant à M. de Jarnac, & estoit entre les deux rivieres avec douze Enseignes de gens de pied, & quatre ou cinq cens chevaux, & estant soldat & vaillant homme, comme il est sage, s'il y a Capitaine en France, ne laisseroit jamais perdre la Roche sans la secourir, & qu'il n'avoit à passer que la riviere de Saint-Alvere, laquelle en plusieurs lieux se passoit à gué par les gens de cheval, & que les gens de pied auroient passé

(a) François de la Noue, dit *Bras de fer* : on aura occasion de parler de lui plus amplement, lorsqu'on publiera ses Mémoires ; dans cette circonstance, il se trouva opposé à Montluc. Le parti Protestant lui avoit conféré la qualité de Gouverneur du Poitou, de l'Aunis & de la Guyenne. (Voyez sa Vie, par Moyse Amyrault, p. 32.)

en quatre heures : & quant à la riviere qui passe deffous la Roche, il tenoit le pont de Parcou, la ville & tout où ils avoient garnison ; & qu'il nous falloit résoudre de l'un & de l'autre, ou n'y aller point. A la fin nous conclusmes d'attaquer la Roche, & combattre M. de la Noue, s'il venoit pour la secourir ; & jurasmes tous ceux qui estions au Conseil, de ne descouvrir nostre délibération. M. de Montferran s'attendit avec Fredeville, le Commissaire, pour faire embarquer deux canons ; & moi je partis le Samedi de grand matin, & me rendis à Libourne, où je trouvai M. de la Vauguyon, arrivé desjà le Vendredi. Et comme nous estions à ces entrefaites à Bourdeaux sur l'entreprinse de la Roche, j'en faisois une autre d'aussi grande importance que celle de la Roche, qu'estoit qu'un Capitaine Huguenot s'estoit saisi du chasteau de Levignac, qui est à M. le Marquis de Trans, & y avoit soixante ou quatre-vingts soldats dedans : & avoit fermé les rues du bourg qui est grand, avec remparts ; & la nuit se retiroient tous dans le chasteau : & c'estoit le lieu où Pilles estoit allé surprendre la M^othe Mongauzy le vieux ; & là le tua, & deffit presque toute sa compagnie. M. de Madaillan estoit allé avec moi à Bourdeaux, & ma com-

pagnie estoit à Cleirac & Thonens : & se trouva à la délibération que nous fîmes de l'exécution de la Roche, & l'en fis retourner à toute diligence, & escrivis à M. de Leberon de se joindre ensemble avec quatre compagnies de gens de pied, & qu'ils fissent une grande traite, & qu'en une nuit qu'ils les enfermassent dedans, à quelque prix que ce fust, qu'ils prinssent le chasteau & les taillassent en pieces : & que de-là ils se rendissent en une nuit devant le chasteau de Bridoyre, qui est à M. de la Motte Gondrin, où il y avoit quatre-vingts ou cent autres Huguenots conduits par un nommé Labaune ; c'estoit le lieu où Geoffre, cet insigne voleur, qui a fait tant de maux, se retiroit. Aux choses que ce vilain a faictes, il a monstré qu'il avoit du cœur & du courage, & qu'il estoit homme d'exécution. Je leur mandai qu'ils les enfermassent & assiégeassent le chasteau de si près, qu'il n'en eschappast rien ; car dès que j'aurois faict à la Roche, je turnerois tout court avec le canon à eux. Et si M. de la Noue nous venoit combattre, qu'il falloit qu'ils abandonnassent tout, & qu'ils vinssent jour & nuit pour se trouver au combat.

Voilà la charge de Messieurs de Leberon & de Madailian, lesquels enleverent le chaf-

teau. Il est prou fort pour batterie de main, & n'en pouvoient venir à bout : car les ennemis se deffendoient fort, & cognoissoient bien que l'on leur feroit une mauvaise guerre, à cause des grands cruautez & meschancetez qu'ils avoient faict autour de Levignac. M. de Lauzun leur presta une coulevrine : & firent un trou par lequel pouvoient passer deux hommes. Et les uns avec les eschelles par le costé de la basse cour, & les autres par le trou donnoient, & les emporterent. Il ne se sauva que trois prisonniers, & tout le reste fut mis en pieces : & la nuit après s'en allerent ceux qui s'estoient faisis du chasteau de Taillecabat, qui est à M. de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne, ayant entendu comme l'on avoit traité ceux de Levignac : & nos gens marcherent devant le chasteau de Bridoire, & trouverent qu'ils estoient sur leur partement de se sauver, & les assiegerent : & par malheur, à cause de la haste, l'on n'avoit peu faire marcher vivres pour les soldats. La nuit les gens de pied se commencerent à escarter pour aller chercher des vivres, & les gens de cheval se retirerent en quelque village pour repaître jusques à la minuit. Et ainsi n'y estant demeuré gueres de gens, ceux de dedans

ayant espié leur commodité, la nuit ils sortirent en furie & se sauverent. Nos gens monterent à cheval pour les suivre; mais incontinent qu'ils furent dehors, ils se séparèrent comme perdriaux, chacun se retirant à sa maison & par les sentiers. La nuit estoit obscure, qui favorisoit leur fuite, & ainsi de cette troupe n'en fust tué que trois ou quatre. Dieu sçait quand je le sceus, si j'en fus en colere, & si je leur escrivis qu'ils monstroient bien qu'ils n'avoient pas retent ce que je leur avois appris.

Or quant à nostre entreprinse de la Roche-Chalais; le Dimanche au soir M. de Montferran se rendit avec l'artillerie à Coutras, comme aussi je fis. M. de la Vauguyon devoit prendre son chemin droit à Parcou, là où est le pont, & regarder s'il pourroit prendre la ville à son arrivée, & se faire maistre du pont, & mettre les gens de cheval de l'autre costé, qui iroient courir vers S. Alvere, pour entendre nouvelles de M. de la Noue, & pour sçavoir s'il feroit semblant de venir à nous. Or de la Roche jusques audit Parcou, n'y a que deux lieues. Nous faisons estat d'estre en deux heures ensemble: car il y a beau chemin. Et comme nous nous départismes le Samedi mesme, M. de la Vau-

guyon s'en va pour faire avancer ses gens, cheminant jour & nuit, & moi je fus le Dimanche de grand matin à Coutras, où je trouvai M. de Gironde, Gouverneur de Fronzac, qui estoit de nostre entreprinse & du conseil que j'avois tenu à Bourdeaux. Ayant prest tout le charroi qu'il nous falloit, & M. de Montferran estant arrivé le Dimanche au soir, je ne le laissai séjourner que trois heures, & l'envoyai toute la nuit pour estre devant le jour à la Roche, pour les enfermer dedans; ce qu'il fist : & M. de Gironde & moi nous attendismes à faire atteler l'artillerie, & après l'avoir fait acheminer, j'y laissai ledit Sieur de Gironde avec Fredeville & quelques cens pionniers que ledit Sieur de Gironde m'avoit appresté. Cependant je partis environ la minuit, & fus au point du jour à un quart de lieue de la Roche, où je trouvai M. de la Vauguyon, qui y estoit arrivé à la minuit, & avoit envoyé quinze ou seize chevaux des siens devant le chasteau; lesquels incontinent furent de retour où nous estions : & nous dirent qu'ils en avoient trouvé les gens de cheval des ennemis dehors, & qu'ils les avoient chargez. Chanteyrac ne se voulut point enfermer dans le chasteau, ains alla au long de la muraille

de la basse-cour, & gagna le passage du moulin, & se mist dans un basteau, & à la faveur de dix ou douze soldats qui tenoient bon dans le moulin, il passa la riviere faisant marcher les chevaux, les tenant par la bride. M. de la Roche ne print pas ce chemin : ains s'en retourna dans le chasteau avec six ou sept chevaux. Et comme il vid que ces coureurs de M. de la Vauguyon s'enfuyoient, & que Chanteyrac l'avoit abandonné, il cuida sortir dehors pour se sauver : & desja estoient la pluspart dans la bassecour; mais M. de Montferran arriva, & le chargea, le contraignant de se retirer dans le chasteau. Il gagna la basse-cour, & y mist force gens dedans : puis s'en alla combattre les moulins qui se deffendoient fort; mais à la fin ils les prindrent & mirent en pieces ceux de dedans. Il me donna advis de tout. M. de la Vauguyon & moi déjeusnions, & incontinent ledit Sieur de la Vauguyon s'en alla au-devant de ses gens, pour aller droit à la ville, & arrestasmes qu'il m'envoyeroit trois compagnies du régiment de M. de Sarlabous, pour m'aider à donner l'assaut. Et ainsi s'en alla à son entreprinse de Parcou; & moi je m'acheminai devant la Roche, estant desja adverti que l'artillerie estoit à demi-lieue

près de nous, qui ne peut arriver à la Roche qu'il ne fust midi, à cause du mauvais chemin qu'il y avoit. M. de la Vauguyon entra dans la ville : car les ennemis s'estoient retirez aux moulins qui sont sur le pont. Ses gens les forcerent & gagnèrent le pont, & par ainsi tout fut gagné : & la nuict je fis mes approches, & mis mon artillerie en batterie. Le Sieur de la Roche, à la poindte du jour, voulut parlementer avec M. de Monferran : & pource qu'il est son parent & jeune Gentilhomme, ne le voulut laisser retirer dedans : ains le retint. Et comme les autres virent l'artillerie preste à tirer, ils commencerent à crier qu'ils se vouloient rendre. Voyant qu'on ne vouloit point les escouter, ils dirent qu'ils se rendroient à nostre discrétion. Le Gouverneur de Fronzac & les Huguenots mesmes qui estoient de Coutras, & qui estoient venus avec nous, crioient qu'on ne les prist point à merci ; car c'estoient libertins & gens sans religion, & surtout un qu'il y en avoit, nommé Brusquin, qui avoit tué plus de quatre-vingts hommes, la plupart laboureurs & gens des champs. Il fut question de sortir : ledit Sieur de la Roche me demanda un sien laquai, son valet-de-chambre & son cuisinier ; ce qui lui fut accordé,

& les tirasmes hors de la troupe. M. de Monferran se mist dans le chasteau avec dix ou douze hommes, afin qu'il ne fust pillé. Je recommandai ces gens-là aux soldats. Ils furent accoustrés selon la vie qu'ils avoient menée : car il n'en eschappa un seul, que ceux que j'ai nommé. Ce Brusquin mesme que les Huguenots crioient tant, qu'il fust tué, s'empoigna à ma jambe, car j'estois à cheval, ayant cinq ou six sur lui. J'eus prou à faire à m'en desmesser : & bien peu s'en fallut que je ne fusse blessé. Et lui fut trouvé un rolle dans ses chausses de cent dix - sept hommes qu'il avoit tué, y ayant en escrit un tel Prestre, un tel Laboureur, un tel Moine, tel Marchand : & les confignoit tous de quel art ils estoient. Comme cela fut leu, les soldats retournerent à lui, & lui donnerent deux cens coups d'espée, encore qu'il fust desja mort. M. de la Vauguyon arriva sur l'execution. Un s'enfuyant le choqua lui & son cheval si roide, que presque le destourna hors du chemin; mais il estoit suivi de si près, qu'il n'alla pas guere loin. L'on me dit que ces gens estoient revenus devers S. Aulaye, & qu'ils avoient parlé avec M. de Jarnac, qui leur avoit dit que M. de la Noue se retireroit vers la Roche-Chalais; qui fut cause

que nous arrestâmes qu'il se retireroit de là où il estoit parti, & que M. de Monferran & moi nous en irions amener l'artillerie droit à Bridoyre. J'arrestai avec eux, qu'encore que M. de la Roche m'appartinst, & fust mon prisonnier, pour estre chef de l'entreprise, je voulois que tous trois partissions sa rançon, comme nous avons fait. Et fut mis à la fin à six mille escus, dequoi chacun de nous trois en a tiré deux mille.

Estant arrivé à Libourne, je fis passer l'artillerie contre mont la riviere, qui alloit jour & nuit : car nous avions force gens pour tirer la corde du bateau. Et comme l'artillerie fut auprès de Chastillon, qui est à M. le Marquis de Villars, arriva un homme que M. de Madaillan m'envoyoit, pour m'avertir que les ennemis de Bridoyre s'estoient fauvez : dequoi je fus aussi marri que de nouvelles qu'on eust sceu apporter : car ma délibération estoit de ne leur faire pas mieux qu'aux autres; & fist-on tourner l'artillerie contre bas la riviere, tirant droit à Bourdeaux; & là laissâmes le Capitaine Mabrun avec trois ou quatre compagnies pour l'en ramener à Bourdeaux. Et M. de Monferran & moi nous nous en allâmes devant audit Bourdeaux. Le jour après estre arrivé, j'allai

au Palais pour prendre congé de la Cour, pource que je m'en voulois retourner en ces quartiers, pour estre plus près de Monsieur, s'il me mandoit. M. le Président de Roffignac me fit les remerciemens de la part de toute la Cour, parce que nostre petite guerre avoit assurez les chemins devers Xainctonge; de sorte que tout le monde pourroit aller & venir de Bourdeaux en France seurement. D'autre part je les avois mis en seureté du costé de la Dordoigne, ayant le chasteau de Bridoyre, & du costé de la Garonne ayant prins Levignac, Taillecabat & Pardailan, parce que de ces costez ne pouvoient venir vivres, ne hommes à Bourdeaux, sinon du costé de Gasconne. Voilà le succès des entreprises que nous fismes en cinq ou six jours, qui ne cousterent pas un teston au Roi, & à Messieurs de la Cour encore moins; que si Messieurs de la ville de Bourdeaux m'eussent tenus ce qu'ils m'avoient promis, j'eusse gagé ma teste que j'eusse fait donner à Blaye du cul à terre. Et n'y voulois que huit jours, pourveu que M. le Baron de la Garde me fust demeuré pour assaillir par mer. Et me voulus obliger à leur rendre les trente mille francs que je leur demandois, pour payer les gens de pied, les frais de l'artil-

lerie & les pionniers, si je ne l'emportoïſ. Et comme je vis qu'ils ne vouloient entrer là, je leur préſentai douze mille francs en preſt pour un an, ſans en vouloir aucun intereſt. M. de Valence, mon frere, leur en preſtoit deux mille; bref la Cour du Parlement eſtoit fort échauffée en cette entreprinſe. Mais depuis qu'il ſe parloit qu'il falloit que tous y aidaffent, il ne s'en parloit plus. Ces gens de robe longue (a) ſont de faſcheuſe deſſerre, & nous battent tousjours de leurs privileges. Je veux maintenir au teſmoignage des plus grands & gens de bien de Bourdeaux, qu'ils furent cauſe que ceſte entreprinſe ne s'executa; car comme les gens de la ville virent qu'ils ne vouloient fournir deniers, ils ne voulurent auſſi faire, diſans que la Cour de Parlement tenoit autant ou plus de richesses, que de la moitié de la ville. Et par deux fois me firent aller-là, m'aſſeurant que dès qu'ils me verroient, que tout ſeroit preſt. Et quand j'y eſtois, je les trouvois ſi longs de me tenir ce qu'ils me promettoient, qu'il m'en falloit retourner. Et croi qu'ils euſſent voulu que j'euffe fait l'exécution à mes deſpends, & que le profit & utilité leur en fuſt revenu: & neantmoins aux offres que je leur

(a) On a vu plus haut les éloges qu'il leur donne.
faïſois,

faisois, chacun peut bien cognoître que je m'y voulois tenir du mien propre. Je faisois toute la despense pour tous les Gentilshommes qui me faisoient cet honneur de me suivre, sans que je voulusse que la ville m'en deffrayast d'un poulet. Et voilà l'occasion à la vérité pourquoi l'entreprise de Blaye ne se fist. Je m'assure qu'il n'y avoit rien en Guyenne qui me peust empescher d'en venir à bout : lorsque Des-Rois la trahit, je l'avois reconneue. Ce n'est pas une si mauvaise beste qu'on la fait. Davantage en ce temps les Huguenots ne levoient guere la teste, & la Guyenne estoit assez paisible. Tous ceux qui estoient capables de porter les armes, s'en allerent au gros près de M. l'Admiral, qui après la mort de M. le Prince, se fit déclarer Chef, ne lui servant M. le Prince de Navarre (20) que d'ombre seulement. C'est pourtant cela qui a tant soutenu ledit Sieur Admiral & son parti ; car un Prince du sang peut beaucoup, encore qu'il fust bien jeune, & le fils de feu M. le Prince de Condé aussi. Ce fut une bonne fortune pour lui : sans eux il ne l'eust pas faite si longue.

*Fin du sixième Livre des Mémoires de Messire
Blaise de Montluc.*

M É M O I R E S

D E M E S S I R E

BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

L I V R E S E P T I É M E ,

Commencant en 1569, & finissant en 1576.

[1569.]

Puis que j'ai entrepris laisser ma vie à la posterité, & escrire tout ce que j'ai fait de bien & de mal depuis tant d'années que j'ai porté les armes pour le service des Rois mes Maistres, je ne veux laisser rien en arriere. Et encore que ce ne soient pas des conquestes de Naples ou de Milan, je ne les veux pourtant obmettre; car tel les lira qui en fera son profit. Et les Capitaines & gens de guerre peuvent faire leur apprentissage aux petits faits d'armes; car c'est par là qu'ils commencent leur leçon. Ceux qui ont aussi le Gouvernement des provinces en main, pourront par ce que j'ai fait, prendre exemple au bien, s'il y en a, & laisser le mal. J'avois si bien rongné les

aisles aux Huguenots, qu'ils ne pouvoient faire grand'cas en la Guyenne, ni faire que de bien legeres entreprinſes. Et moi par conſequent ne pouvois auſſi que faire ces petites conqueſtes, ayant d'ailleurs envoyé beaucoup de forces en l'armée de Monſieur, & réſervant l'argent pour ſon ſecours. Un autre raiſon me contraint à coter ces particularitez, c'eſt afin que ſi le Roi prend la peine de voir mon Livre, je croi qu'il en lit de pires, que Sa Maieſté voie combien ceux-là ont parlé contre la vérité, qui ont dit qu'à préſent je n'avois ſouci ſi ce n'eſt de vivre en repos chez moi. O qu'ils me cognoiſſent mal? Si j'euffe eu les moyens que je deſirois, & qu'on me pouvoit donner, & qu'on m'eufft laiſſé faire ſans apporter les empeschemens que les Edits ont fait, j'euffe bien gardé les Huguenots de regner en Guyenne, & croi (1) que j'en euffe oſté la ſemence.

Or pour ſuivre le fil de mon diſcours, & eſcrire au vrai, ce qui a cauſé la ruine de cette pauvre Guyenne, je vous dirai que quelque temps après ces entreprinſes exécutées, Monſieur m'envoya une lettre contenant ces mots. *M. de Montluc, M. le Mareſchal Danville a eſté ici, il s'en va*

en son Gouvernement pour executer quelques entreprises qu'il y a : je vous prie s'il a besoin de quelque chose de vostre Gouvernement de l'en aider en ce que vous pourrez. Cette lettre me fut rendue à Sainte-Foi. Il y en avoit une autre au Sieur de Saintlorens, afin qu'il se rendist en l'armée avec sa compagnie, & c'estoit pource qu'il avoit donné congé à M. de Fontenilles de se venir rafraischir & rassembler la sienne. Et depuis me manda que je retinisse celle de M. de Fontenilles auprès de moi, sans abandonner le pays, & que j'eusse bien le cœur à Bourdeaux, favorisant M. de Terride de ce que je pourrois en la conquête de Bearn. Et quant à lui, il descendoit vers Poictou. Cela me fust une dure nouvelle (a), encore bien que je fusse fort aise de la venue de M. le Mareschal Danville. Et veux que Dieu ne m'aide jamais si je ne fusse aussi aise de cela, comme presque si Monsieur mesme y fust venu, & sembloit que les Huguenots en Languedoc & en Guyenne ne dureroient pas deux mois devant nous. Ledit Sieur Mareschal demeura quelques jours par les chemins.

(a) Les deux assertions que contient cette phrase, sont contradictoires. La suite des évènements en donnera l'explication.

Estant arrivé en Auvergne, il me depescha un courier m'advertissant de sa venuë, & qu'il estoit bien aise de venir faire la guerre par-deçà, tant pour l'aïse qu'il avoit de m'y trouver, que pour l'espérance qu'il avoit que nous ferions quelque chose de bon en ce pays de Guyenne & de Languedoc, & qu'il s'en venoit par Albigeois droit à Toulouse. Je lui renvoiai son homme, & le priai ne prendre point ce chemin, mais qu'il vinst à Rhodés & en Quercy, & que je lui irois au-devant à Cahours, que le Comte de Mongommery estoit arrivé vers Castres, qui commençoit d'assembler des gens, & qu'il ne pouvoit passer par-là, qu'il ne passast par le milieu des forces des ennemis. Je n'eus responce de lui qu'il ne fust à Toulouse, & me depescha un courier m'advertissant de son arrivée, & me mandoit qu'il estoit passé à la barbe des ennemis, & qu'ils ne s'estoient point monstrez pour lui empescher son chemin. Je fus fort aise d'entendre son arrivée en seureté & en santé. Et par sa lettre me prioit que nous nous vissions, afin de prendre une bonne resolution ensemble pour faire un grand service au Roi, & qu'il ne vouloit rien faire sans mon conseil. Une déffusion m'estoit tombée sur un tein, je fus contraint

le faire percer en deux lieux & y mettre deux tentes, & n'y pouvois endurer seulement la chemise. Et comme la fureur du mal me fust un peu passée & la fièvre que le mal me donnoit, je me mis en chemin, ne pouvant faire que trois lieues le jour au plus, avec grandissime douleur. Ceux qui liront ma vie pourront voir de combien de sortes de maux j'ai esté assailli, & neantmoins je n'ai jamais pour cela esté oisif ni rétif aux commandemens de mes Maistres ou en ma charge. Cela n'est pas séant à un guerrier de croupir dans le lit pour un peu de mal. Or le Roi ni la Reine ne m'escrivirent jamais que je lui obéisse, ne mesme par la lettre qu'il m'escrivit : néantmoins pour l'amitié que je lui portois, & affection que toute ma vie je lui avois vouée de ma propre volonté, je lui allai offrir de lui obeir, & en son particulier lui faire service. Je le trouvai qu'il avoit quelque peu de fièvre (a), &

(a) Montluc ne se plaint point ici de l'accueil que lui fit le Marechal d'Anville. Cependant voici ce que dit la Faille à ce sujet : « Montluc accompagné d'un » grand nombre de Gentilshommes, s'étant rendu le » matin à l'Archevêché, pour saluer ce Gouverneur, » celui ci, sous prétexte d'une feinte indisposition, lui » envoya dire par un des ses Domestiques, qu'il le

demeurai deux jours à Toulouse auprès de lui, étant bien mieux accompagné pour lors qu'il n'estoit ; car j'avois avec moi soixante ou soixante-dix Gentils-hommes. Nous arrestames que je m'en viendrois à Agen faire tenir les Estats de la Guyenne, & sçavoir combien de gens ce pays voudroit souldoyer. Je lui donnai assurance que la Guyenne fourniroit argent pour payer mille ou douze cens arquebuziers, pourveu aussi que quand M. le Mareschal auroit prins une ville en Languedoc, il en vinst attaquer une en Guyenne. Ce que je leur promis que ledit Sieur Mareschal feroit. Mais je comptois sans l'hoste. Je dressai promptement les compagnies de mille arquebusiers & fis election des meilleurs Capitaines qui pour lors fussent dans le pays. Les Estats baillerent la charge de recevoir de l'argent à de Naux, fils de la maison de Nort d'Agen. Nous arrestames d'estre prests le premier jour d'Aoust pour nous mettre en campagne. Sur ces entrefaites se passerent deux ou trois mois pendant lesquels M. de

» prioit de l'excuser, s'il n'étoit pas en état de parler
 » à lui de tout le matin. J'ai tiré ce fait (ajoute-t-il)
 » de nos Annales de l'Hôtel-de-Ville, qui n'en disent
 » autre chose, si ce n'est que cela fit éclat dans la ville.
 (*Annales de Toulouse. Tome II, p. 295.*)

Terride estoit tousjours à son pris (a) fait devant Navarreins. Et quant à moi je tenois la ville pour prinse; car nous avions tousjours nouvelles qu'il n'y entroit point de vivres, & qu'ils commençoient à pâtir. D'autre part je considérois que tous les gens que le Comte de Mongommery avoit amené n'estoient que soixante ou soixante-dix chevaux, & qu'il n'auroit autres forces que celles des Vicomtes, lesquels je ne craignois pas beaucoup, pource que je leur faisois teste, de sorte qu'ils n'osoient rien entreprendre. En Quercy, M. de la Chapelle Lozieres leur faisoit teste. En Rouergue, M. de Cornuffon & ses enfans. Et M. de Saint-Vansa (b) en faisoit le semblable. M. de Bellegarde aussi vers Toulouse. Bref, ils estoient tenus de si court que rien plus. Après je considérois que nous avions beaucoup de compagnies de gens d'armes dans le pays. Je ne faisois jamais estat que Mongommery assemblast des gens pour secourir Navarreins; car il falloit qu'il passast à Verdun, où en deux jours j'estois sur le passage, & avois de si bons espions

(a) *En être toujours à son pris fait, est une expression proverbiale, qui signifie ne pas quitter prise.*

(b) C'est le même probablement que celui que Montluc a déjà désigné sous le nom de St. Benfa.

que j'estois bien assure d'estre adverti incontinent qu'il arriveroit à Montauban, où qu'il passeroit où il alla passer, qui est à Saint-Gaudens. D'autre part aussi je considerois qu'en ce quartier-là il y avoit sept ou huit compagnies de gens d'armes qui estoient les deux Bellegardes (2), d'Arne, de Gramont, de Sarlabous, celle du Comte de Candalle & de M. de Lauzun, les dix compagnies de M. de Savignac. Tout le monde ne m'eust sceu mettre en teste que le Comte de Mongommery fust venu secourir le Bearn. Voilà comment quelquefois avec la raison on se trompe; ains jè pensois que ce fust pour defendre le pays qu'il tenoit en Languedoc & en Guyenne. D'autre part le bruit couroit que les Vicomtes ne vouloient obeir l'un à l'autre, ce qui me faisoit penser que sa venue estoit plus pour cela que pour Bearn. Et à la vérité il y avoit de l'apparence; mais les Huguenots ont eu tousjours cela; qu'ils ont esté plus secrets que nous. Ils ne se descouvrent gueres. Voilà pourquoi leurs entreprinſes ne font gueres faux feu. Aussi ce Comte de Mongommery monstra bien qu'il estoit advisé & sage, c'estoit lui qui fut cause du plus grand malheur qui arriva il y'a dix ans en ce pauvre Royaume, car il tua mon

bon Maître le Roi Henri à la fleur de son âge, courant en lice contre lui. Cet homme a causé la ruine de la Guyenne & a remis sus les Huguenots, comme il sera dit en son lieu.

Vous Lieutenans de Roi, sur qui toute la province repose, pesez combien la faute que je fis, & non pas moi tout seul, mais de plus grands que moi, sur cette venuë du Comte de Montgommery. Considérez mieux toutes choses quand vous vous trouverez en mesme, & prenez tout au pis afin d'y pourvoir mieux que nous ne fîmes. M. le Marechal Danville sçait bien quand nous estions à Toulouse, que tous d'un accord nous pensions que ce Comte ne fust pas venu pour l'effet qu'il monstra par après. Nous avons des raisons très-belles pour excuser cette faute, & moi plus que tous, comme le discours suivant monstrera à ceux qui le voudront sçavoir. Mais cet homme estranger en un pays où il n'avoit pas esté, monstra qu'il avoit de bons amis, & peut-estre parmi nous. Les Huguenots ont toujours esté plus fins & plus rusez que nous. Il fant confesser franchement qu'une des plus grandes fautes qui se sont faites en toutes les guerres, est celle qui fut faite-là. Je sçai bien qu'on en a parlé diversement, & que

la Reyne de Navarre avoit gagné des gens pour ce faire. Je sçai bien que ce n'est pas moi. Je crois que M. le Marechal Danville en dira le même. Il est trop bon serviteur du Roi. A mon départ de Toulouse je parlai à part à deux des premiers Capitouls , & leur dis plusieurs choses afin de les faire entendre à leur corps de ville sur le fait de nostre guerre. Ces gens estoient de bonne volonté; mais ce n'est pas tout. Il faut que j'escrive en passant une chose que j'ai tousjours dite & dirai tant que je vivrai, que la Noblesse s'est fait grand tort & dommage , de dédaigner ainsi les charges des villes , principalement des capitales, comme Toulouse & Bourdeaux. Je sçai bien que de mon premier âge j'oyois dire que des Gentils-hommes & Seigneurs de bonne maison acceptoient la charge de Capitouls à Toulouse , & de Jurats à Bourdeaux; mais encore plus; car refusant ces charges ou les laissant prendre , les gens de ville s'emparent de l'autorité, quand nous arrivons, il les faut boneter (a), & leur faire la cour: C'a esté un mauvais advis à ceux qui en sont premièrement cause. Plust à Dieu que comme en Espagne nous eussions tousjours logé dans

(a) Leur ôter le bonnet, les saluer.

les villes ; nous en serions plus riches , & si aurions plus d'autorité, Nous avons la clef des champs , & eux des villes , & cependant il faut que nous passions par leurs mains , & que pour la moindre affaire nous allions avec beaucoup de peine trotter par les villes. Pour retourner à mes Capitouls, s'ils eussent esté gens qui eussent veu quelque chose aux instructions que je leur donnai, ils m'eussent peu donner un bon advis. Ce n'est pas en cela seulement que j'ai recogneu cette faute , mais en plusieurs autres choses. Et si les Gentils-hommes Catholiques vouloient faire introduire cette coustume de prendre la charge des villes, ils y trouveroient du profit , & verroient en peu de temps que tout iroit mieux. Achevons nostre compte.

Je fus adverti du quartier de Toulouse que ledit Comte se renforçoit de gens de pied & de cheval , & qu'il faisoit son assemblée à Castres & à Gaillac ; mais pour cela jamais je ne changeai d'opinion. Je confesse que Dieu nous ostoit le sens , jusques à ce que huit ou dix jours avant qu'il se mist aux champs, M. de Saint-Germain m'estant venu voir à Agen pour quelques affaires que nous avions ensemble , me dit & assura que l'assemblée que Mongommery faisoit , c'estoit

pour passer en Bearn. Je debatis avec lui le contraire, & que ledit Mongommery sçavoit bien que les forces de M. le Mareschal Danville estoient presque prestes, & que dans huit ou dix jours j'estois prest, esperant d'estre dans douze jours auprès de lui. Ledit Sieur de S. Germain me respondit que je ne l'estimasse jamais bon serviteur du Roi si le Comte de Mongommery ne passoit en Bearn, & qu'il passeroit la riviere à Verdun, ou bien la source contremont. La grande assurance qu'il m'en donnoit, me fist mettre en opinion que j'en devois advertir M. de Terride. Ce que je fis en poste, & ayant promené en ma teste le tout, je pensai qu'il y avoit de l'apparence. Et cependant je priaï ledit Sieur de S. Germain d'aller à Toulouse le dire à M. le Mareschal. Il me respondit qu'il ne pensoit point que M. le Mareschal n'en fust adverti, attendu que les assemblées du Comte de Mongommery se faisoient à sept ou huit lieues de Toulouse. Je lui fis grand'instance & priere d'y vouloir aller. A la fin il le m'accorda, encore qu'il se trouva bien (a) fasché d'un mal de reins qu'il a encore. Et ce neantmoins j'en escrivis à M. le Mareschal, & ne lui nommois point par ma lettre ledit Sieur de S. Germain,

(a) Indisposé.

finon qu'un Gentil - homme, Chevalier de l'Ordre, qu'il connoissoit bien, & qui estoit fort bon serviteur du Roi, alloit devers lui pour lui dire quelque chose qui concernoit le service de Sa Majesté, le suppliant d'ajouter foi à ce qu'il lui diroit. Ledit Sieur de Saint-Germain ne fust pas fitost à Toulouse, comme mon messager, car M. le Marechal m'écrivit que le Chevalier de l'Ordre qui devoit aller parler à lui, comme je lui avois escrit, n'estoit encore arrivé; mais s'il y venoit, il entendroit ce qu'il vouloit dire, & qu'il me donneroit avis de ce qu'il lui en sembleroit, selon le propos qu'il lui tiendrait. Quatre ou cinq jours après M. de S. Germain m'écrivit qu'il avoit parlé à M. le Marechal, & qu'il lui avoit semblé qu'il avoit advertissement d'ailleurs que de lui, & qu'il y ajoutoit à son avis plus de foi qu'au sien; mais qu'il me souvinst de ce qu'il m'en avoit dit, & que je le verrois bien-tost. Je donnois tousjours avis à M. de Saint-Girons, qui estoit au Mas de Verdun Gouverneur de la place, qui est frere du Sieur de la Garde, qui de present est Chevalier de l'Ordre, & de la Maison du Roi, qu'il se tint bien sur ses gardes, & que si les ennemis faisoient semblant de vouloir passer la riviere,

qu'il m'en advertist, & que je serois dans un jour & demi à lui. Il me respondit qu'il me donneroit trois jours de terme. Que ceux de Grenade & du Mas de Verdun avoient commandement de s'entre-secourir les uns les autres & de rompre les guez & passages. Ce qui estoit avancé audit Mas de Verdun, où l'edit Sieur Mareschal estoit. Or j'avois baillé la charge du pays de Comenge jusques aux monts Pirénées à M. de Belle-garde, & lui avois baillé autant de puissance de commander en ces quartiers-là, comme moi-mesme, ayant tousjours fort bien fait en tout ce qui s'estoit présenté, battu & repoussé les ennemis avec les gens de M. de Savignac, sa compagnie, & les Gentils-hommes de Comenge, là où il avoit fort bon crédit, & estoit bien suivi de la Noblesse pource qu'il estoit un brave Gentil-homme, & vieux Capitaine.

Je receus response de M. de Terride, par laquelle il me mandoit qu'il n'avoit pas grand' crainte du Comte de Mongommery ni de ses forces, & qu'il estoit suffisant pour les combattre. Celui que j'y avois envoyé estoit soldat, qui me dit que quelque chose que M. de Terride me mandast, il n'avoit pas tant de gens qu'il pensoit, & qu'il avoit-là entendu des Capitaines & soldats, que l'ennemi ne

faisoit gueres jamais sortie , que les nostres ne fussent battus. Et ne tarda pas trois jours au plus que je receus une lettre de M. de Fontenilles, là où il me disoit : *Je vous envoie une lettre que m'a escrit M. de Noé mon Lieutenant, par laquelle verrez que le Comte de Mongommery est desja sur la Save, & qu'il prend le chemin vers Saint-Gaudens, où il fait estat de passer la Garonne avec son camp.* La lettre dudit Sieur de Noé (a) portoit : *Monseigneur, je vous advertis que le Comte de Mongommery a passé la Save & la Riege, & aujourd'hui il disne à la maison du Vicomte de Caumont, mon beau-frere. En tout ce pays ne se monstre personne pour lui empescher le passage de la Garonne, & en advertissez en grand diligence M. de Montluc.* Je ne fus oncques en ma vie si esbahy

(a) Roger, Seigneur de Noé, d'une ancienne Maison de Guyenne, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Montluc, en execution des pouvoirs & lettre du Roi du 21 Juillet 1569, contenant l'ordre & conduite qu'il devoit observer « pour offrir à Messire Roger de Noé le collier de son Ordre, & lui faire entendre & déclarer, que ce qui a mu le Roi & les autres Chevaliers dudit ordre à l'appeller en cette Compagnie, a été la renommée de ses grands & vertueux mérites & vaillances. (*Hist. des G. Officiers, Tome VIII.*)

de chose

de chose qui me soit venue devant. Et commençai à juger en mon esprit que ceci devoit estre quelque malheur qui nous devoit advenir, cognoissant bien M. le Mareschal Danville, MM. de Joyeuse & de Bellegarde, qui estoient près de lui, & plusieurs autres Capitaines qui n'avoient point de faute de hardiesse, d'expérience ni de bonne volonté, & qu'il falloit penser que Dieu vouloit envoyer à M. de Terride un malheur. J'avois la compagnie de M. de Gondrin à Monsegur en Basadois, la moitié de la mienne à Nerac, & l'autre à Monflanquin, celle de M. de Fontenilles à Moissac. Lequel de Fontenilles courust audit Moissac, estant bien certain que je le manderois bientôt. Et promptement je fis quatre depeschés, l'une à M. de Terride, par laquelle je le priois de se lever de devant Navarreins, & se retirer vers Orthez & Saint-Sever, & qu'il avoit l'ennemi sur les bras, le priant de se souvenir des diligences que nous faisons en Piedmont, lorsque nous estions ensemble, & que je craignois que les forces de M. le Mareschal n'estoient encores prestes pour promptement l'aller secourir, me craignant qu'avant que ma lettre fust à lui, il auroit les ennemis sur les bras, & qu'il ne se devoit obliger à une retraite,

ni moins à une bataille, attendu que ses gens estoient tout harassés de peine, & les ennemis venoient à lui tous frais. J'en fis une autre à M. de Fontenilles pour le faire marcher; une autre au Baron de Gondrin à Monsegur, & l'autre à M. de Madaillan, mon Lieutenant, & que je m'en allois devant vers l'Isle (a) en Jordan, si les ennemis n'avoient encore passé la riviere, & que s'ils l'avoient passée, je prendrois le chemin d'Aire, & que jour & nuit ils me suivissent. Il estoit desja nuit, & le matin au point du jour quand j'eus départi les messagers, je partis & m'en allai à Lectoure, & de-là depeschai à M. le Maréchal, l'advertissant que je m'en allois droit à lui avec cinq Enseignes, toutesfois que si les ennemis avoient passé la riviere, que j'estois d'opinion que nous le suivissions, & que de ma part s'ils estoient acheminez desja vers Bearn, je prendrois mon chemin droit à Aire, le suppliant n'attendre personne; car incontinent qu'il seroit hors de Toulouse, tout le monde iroit après lui, cognoissant bien le naturel des gens de ce pays. Je les avois assez praticquez, & m'asseure qu'il en fust advenu ainsi. Maintesfois ai-je parti moi trentième, qu'à la seconde journée je trou-

(a) L'Isle-Jourdain.

vois toute la Noblesse près de moi. Je n'arrestai que ce jour-là à Lectoure, & comme je veux que Dieu m'aide, quand je partis d'Agen je n'avois qu'un Gentil-homme vieux avec moi, nommé M. de Lizac, & mes serviteurs; mais le lendemain matin il s'en rendit auprès de moi plus de trente, & allai coucher à Eauze, & le lendemain je n'allai que jusques à Nogarol, pour attendre les compagnies de gens d'armes & cinq Enseignes de gens de pied que j'avois près de moi, que le Capitaine Castella commandoit, pource que j'avois envoyé mon nepveu de Leberon dans Libourne, à cause que le Roi m'avoit escrit que j'allasse me jeter dedans, & que Sa Majesté avoit esté advertie que les ennemis s'en vouloient emparer. Lequel commandement m'estoit venu au temps que j'avois adverti M. de Terride, & n'avois voulu aller audit Libourne, afin de me trouver auprès de M. le Mareschal pour aller secourir ledit Sieur de Terride ou combattre Montgomery sur le chemin. Et estant arrivé à Aire nous nous trouvâmes plus de six-vingt Gentils-hommes, & arriverent aussi-tost que nous les cinq compagnies des gens de pied. Le matin arriva toute ma compagnie d'un costé, & par les Landes à mesme heure

m'arriva le Baron de Gondrin, qui le jour de devant avoit fait neuf lieues, & ma compagnie sept, & le soir arriva M. de Fontenilles. Et ainfi que je montois à cheval à Nogarol, le meffager que j'avois depesché de Lectoure envers M. le Marefchal arriva, qui m'apporta la refponfe dudit Sieur Marefchal, par laquelle me mandoit que puisque Mongommery avoit desja passé la Garonne, il lui sembloit qu'il ne feroit rien d'aller après lui, & qu'il avoit donné advis à M. de Terride dès que le Comte de Mongommery s'achemineroit au long des rivieres, de prendre garde à foi, & que ledit Mongommery l'alloit attaquer. Lequel lui avoit fait refponfe qu'il estoit assez fort pour combattre Mongommery, & qu'il n'abandonneroit pas le siege. Qui estoit la mesme refponfe que ledit Sieur de Terride avoit fait auffi à moi. En outre me mandoit ledit Sieur Marefchal qu'il s'en alloit battre un chasteau qui estoit près de Lavour, nommé Figeac, attendant que les gens de pied qui venoient de Languedoc lui fussent arrivez, que le Sieur de Saint-Geran (a) de la Guiche commandoit.

(a) Claude de Saint-Geran de la Guiche, fils de Gabriel de la Guiche, dont on a parlé ci-devant. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut le 2 Janvier 1592.

Incontinent que j'eus mis pied à terre à Aire, je despeschai vers ledit Sieur Mareschal le Capitaine Mausan, qui estoit Mareschal des logis de la compagnie de M. de Gramont, & s'estoit mis n'avoit gueres de la mienne, & par lui le priois de laisser toutes entreprinſes, & qu'ayant combattu Mongommery il n'y demeuroit plus rien à combattre en Languedoc ni en la Guyenne; car toutes les forces qu'ils avoient en toutes ces deux Provinces estoient avec ledit Comte, & que personne ne nous feroit plus teste audit Languedoc & Guyenne. J'avois dépesché à mon arrivée à Nogarol vers M. de Terride, le priant que s'il n'estoit retiré il se retirast, & se desvelopast de son artillerie, s'il se voyoit pressé, & que plutoſt il la jettast dans le Gave avant que s'engager à une bataille, & que j'avois dépesché devers M. le Mareschal, de Lectoure en hors, esperant qu'il viendroit, & que quand bien il auroit perdu l'artillerie, mais que nous fussions ensemble, la recouvrerions bientost. Je promenois cependant en ma teste, qu'encore que Mongommery eust une belle & gaillarde troupe, si est-ce qu'il songeroit d'attaquer M. de Terride me voyant venir à lui, mais je croi qu'il eust advis que M. le Mareschal ni moi

ne voulions entrer en pays, & que nous n'estions prests de nous joindre. Voilà pour-quoi il suivit sa pointe. Le soir mesme que j'arrivai à Aire, après avoir dépesché le Capitaine Mausan, arriva le Capitaine Montaut, de la part de M. de Terride, qui me mandoit qu'il s'estoit retiré à Orthez, & qu'il me prioit que je marchasse droit à lui. Je lui renvoyai ledit Capitaine Montaut, & lui mandois que je ne partirois d'Aire ou bien de S. Sever, que M. le Mareschal ne fust arrivé; car je n'avois que trois compagnies de gens-d'armes, & cinq Enseignes de gens de pied, & que le Capitaine Montaut m'avoit dit qu'en dix-huit Enseignes de gens de pied qu'il avoit, il n'y avoit pas dix-huit cens hommes, & d'autre part que si j'allois à Orthez, & que nous fussions contraints de combattre, & perdissions la bataille, que justement le Roi me devoit faire couper la teste, pour n'avoir attendu M. le Mareschal, & que ledit Sieur Mareschal pouvpit justement dire de sa part que j'avois hazardé la bataille afin qu'il ne s'y trouvast point, pour acquérir la réputation de l'avoir gagnée, & que je me garderois bien d'entrer en telle dispute envers le Roi ni envers M. le Mareschal; mais que je le priois de se retirer

à S. Sever, & qu'il laissast quelques gens d'armes dans Orthez, & attendant la venue de M. le Marechal, je m'approcherois de lui; que ci-devant bien à propos je lui avois donné avis de la venue du Comte qu'il avoit meprisé, & qu'à présent il vouloit que je réparasse une si grande faute, au hasard de mon honneur, que je ne le pouvois faire. Ledit Capitaine Montaut s'en alla toute la nuit droit à Orthez, & lui dit tout ce que je lui avois donné charge de faire. Il me rendit responce qu'il ne pouvoit bouger d'Orthez, & que s'il sortoit hors du pays de Bearn, que les Bearnois perdroient le cœur, me priant d'y vouloir aller, & me voulust renvoyer le Capitaine Montaut, lequel n'en voulust prendre la charge, ains lui dit franchement que je n'y entrerois point, & que mes raisons estoient si évidentes que je n'avois homme auprès de moi qui me conseillast d'y aller. Je lui remandai par mon messager que je n'en ferois autre chose que ce que le Capitaine Montaut lui avoit dit.

Toutes les lettres que j'escrivois à M. le Marechal & à M. de Terride, je les communiquois à M. d'Aire, lequel est frere de M. de Candalle, & à tous les Chevaliers de l'Ordre, desquels je prenois l'avis, car la

chose le valoit. Le Lieutenant de Castel Sarrafin, qui estoit près de M. de Terride, m'a dict avoir gardé toutes les lettres que j'avois escrites audit Sieur de Terride, & que s'il eust voulu croire aucuns Capitaines qu'il avoit auprès de lui, il se fust retiré à Saint-Sever, comme je lui mandois. Mais il voulut plustost croire trois ou quatre Gentilshommes de Bearn qui estoient près de lui, que non les Capitaines & ses serviteurs. M. de Bellegarde estoit à six lieues d'Aire, vers Bigorre. Je lui despeschai un homme, le priant de venir le lendemain à Projan, maison du Baron de Campagne, & qu'il menast le Capitaine Arne, & le Baron de l'Arbous, Lieutenant de M. de Gramond, ayant grand'affaire de parler à lui. Ce qu'ils firent tous trois. Il avoit quatre compagnies de gens d'armes avec lui; à sçavoir la sienne, celles de M^{rs}. de Gramond, d'Arne & de Sarlabous, & là je leur proposai tout ce que j'avois escrit à M. de Terride, & les responcez qu'il me faisoit, & qu'il me vouloit attirer à Orthez. Et leur dis les raisons que j'ai escrites, pourquoi je n'y devois aller. Lesquelles ils trouverent toutes bonnes, & que M. le Marechal auroit grand'occasion de se fascher si je ne l'attendois, combien qu'ils cognussent bien aux lettres qu'il leur avoit escrit qu'il avoit envie

de faire la guerre en Languedoc, & non en Guyenne; car tous ceux qui estoient près de lui, de son Conseil, & ceux de Toulouse mesme, comme on leur avoit mandé, lui conseilloyent de faire la guerre au Languedoc; & que ceux de Toulouse lui fournissent l'argent pour les frais de la guerre, le persuadant de dépendre leur argent au Languedoc, & non en Guyenne. C'estoit une chose bien facile à croire : car chacun cherche de tirer l'eau à son moulin. M. de Bellegarde nous dit qu'il lui escriroit qu'il devoit marcher devers nous après les ennemis; mais qu'il ne pensoit pas qu'il le fist pour les raisons susdites, & que les autres qui voudroient qu'il fist la guerre en Languedoc, lui diroient que l'occasion pourquoi nous le prions venir vers nous, estoit pour la crainte que nous avions de perdre nos maisons. Nous arrestames qu'il lui envoyeroit un Gentilhomme pour le prier de vouloir venir : & je lui promis de l'avertir de ce que le Capitaine Mausan me rapporteroit, qui ne demeura que trois jours à aller & venir, & passa là où estoit M. de Bellegarde, & lui apporta lettres dudit Sieur Mareschal pareilles aux miennes. Elles estoient de cette teneur : *J'ai veu ce que m'avez escrit, & comme M. de Terride s'estoit retiré à Orthez : & puisqu'il s'est retiré & hors de péril, je ne ferois*

pas grands besognes de par-delà, & me fasche d'employer mal mon temps; car de par-deçà je suis assuré que je recouvrerai bien-tost ce qui est perdu de mon Gouvernement, toutes-fois pour l'amour de vous autres qui m'en sollicitez, je suis content ramener mon camp jusques à l'Isle en Jordan pour là attendre quelques jours voir s'il se presentera occasion pour combattre Mongommery en campagne, sinon je suis délibéré suivre mon commencement qui est bon, car j'ai prins Figeac, où le Capitaine Mausan m'a trouvé, & dès demain je marcherai droit à l'Isle, & espere y estre dans deux jours. Voilà le contenu de la lettre qui nous apporta à tous beaucoup de plaisir, & tout incontinent que j'eus reçu sa lettre, je m'en allai à Saint-Sever avec tous les gens que j'avois à pied & à cheval; & dès que j'arrivai à Saint-Sever, je despeschai vers M. de Terride le Capitaine Montaut, qui ne faisoit qu'arriver audit Saint-Sever venant d'Orthez, car de-là audit Orthez n'y a que quatre lieues & demie, & priois M. de Terride de se vouloir rendre le matin à Agetmau, & que nous parlerions une heure ensemble pour arrester ce que nous aurions à faire. Je pensois qu'il y viendrait ayant mandé aux gens de M. de Gramond qu'ils nous apprestassent quelque chose

pour dîner , car Agetmau est à lui à cause de sa belle-fille Dandoins, Comtesse de Guiche, & baillai les lettres que M. le Marechal m'avoit envoyées par le Capitaine Maufan audit Capitaine Montaut , afin de les lui monstrier. Je l'assignois-là expressement pour lui remonstrier qu'à peine M. le Marechal viendrait si avant qu'en Bearn ; car il estoit pressé de tous les Estats de Languedoc & de tous les Seigneurs de ce pays-là d'aller faire la guerre en Languedoc , & non en Guyenne , & qu'à la fin il seroit contraint de le faire , ou on ne lui bailleroit point d'argent , & qu'il se devoit retirer à S. Sever , & laisser quelques gens dans le chasteau d'Orthez , & que comme nous serions tous ensemble nous ferions une armée, priant M. le Marechal de nous laisser M. de Bellegarde avec les quatre compagnies de gens d'armes. Ce que facilement j'espérois qu'il nous accorderoit , pource qu'il en avoit assez sans ceux-là pour estre maistre de la campagne , & que dans cinq ou six jours j'espérois que nous aurions pour le moins mille hommes de pied & davantage plus que nous n'avions , car M. de Bellegarde avoit deux compagnies avec lui , & que le Capitaine Maufan s'en iroit en Bigorre , que lui & son frere ameneroient prou de gens , &

que le Vicomte de Labatut en faisoit aussi. Voilà tout le discours que je lui voulois faire, s'il venoit à Agetmau : & pensois bien qu'avec ce discours je vaincrois son Conseil, qui le gardoit de se retirer, & me sembloit que M. le Marechal seroit fort aise de cette résolution, afin qu'il allast poursuivre ses entreprinses. Or je ne faisois pas ceci de ma teste seulement ; car je communiquois le tout aux Chevaliers de l'Ordre & Capitaines qui estoient avec moi. Et comme je pensois que le matin il vint à Agetmau, car il n'y a que deux lieues, pour conclure le tout, il me manda qu'il ne se pouvoit rendre à Agetmau ; car son Conseil ne trouvoit pas bon qu'il abandonnast son Gouvernement, parce qu'Agetmau n'estoit pas en Bearn ; mais que je devois aller là où il estoit. Voyez un peu la gloire & le mauvais conseil qu'il y a par le monde, un homme foible, battu & presque deffait se tient sur le haut bout, & encore en l'endroit de celui qui estoit pour lui sauver la vie & l'honneur, & qui n'estoit pas de qualité qui ne deust estre respectée.

Pour Dieu, Capitaines mes compagnons, laissez cette gloire derriere le chevet du lit quand la nécessité vous pressera ; car c'est n'avoir pas de sens & de jugement, voyant

qu'on se va perdre misérablement. Quand il eust esté de plus grande qualité que moi , encore devoit-il suivre mon conseil , & s'avancer pour me communiquer de son salut & de son armée. Son mauvais Ange le guidoit. Il ne sceut ni auparavant ni depuis prendre son parti pour se sauver ou se deffendre. Ce n'estoit pas faute d'hardiesse ; car il avoit toujours monstré qu'il avoit du cœur ; mais Dieu nous ferme les yeux quand il veut nous chastier.

Pour retourner à nos ambassades , je lui mandai tout court que je n'en ferois rien , & que je ne m'engagerois point en lieu où il me fallust combattre , que je ne visse ses forces & les miennes , pour cognoistre si elles estoient suffisantes pour respondre à l'ennemi ; car j'en avois trop veu prendre au trebuchet , & je ne voulois acheter chat en sac , voulant voir dedans & dehors , & que j'estois venu là pour le secourir , sans avoir charge ne commandement de personne du monde , qu'il me sembloit qu'il se fondoit sur les honneurs , & qu'il n'estoit pas temps qu'on deust disputer de cela. Il me ressembloit celui qui est en nécessité , & qui pense faire trop d'honneur d'emprunter de l'argent de celui à qui il le demande. Tout ceci lui escrivis-je de colere ,

quand je vis que je ne le pouvois faire venir en lieu où je lui voulois dire de bouche tout le discours que nous avions fait tant M. de Bellegarde & les Capitaines qui estoient près de lui, que ceux que j'avois près de moi. Et comme ils virent que je n'y voulois point aller, ils m'envoyerent M^{rs}. Daudaux & de Damafan (a) pour me persuader que je devois aller là.

Le différent n'estoit pas que j'y deusse emmener les cinq compagnies de gens de pied que j'avois, & les trois de gens-d'armes, car il n'y avoit pas à manger pour trois jours pour eux-mesmes, mais que j'y devois aller comme font les voisins, quand ils se vont voir l'un l'autre. Je n'ai pas de coustume de marcher ainsi en temps de guerre, quand l'ennemi est près. Lescits Sieurs Daudaux & de Damafan n'avoient pas faite de remonstrances, ni moi de deffences, qu'estoient beaucoup plus apparentes que les leurs, comme les enfans eussent peu cognoistre. A la fin comme ils virent que je n'y voulois point aller, ils me dirent que M. de Gramond vouloit mal à quelques-uns de leur

(a) Valentin de Damezan, Gentilhomme du pays de Basque, fait Chevalier de l'Ordre du Roi vers 1565. (*Olhagaray, Hist. de Foix, Béarn & Navarre, p. 573.*)

conseil, ou bien eux à lui, (je ne sçai lequel c'estoit ; car je ne l'ai point mis en mémoire, parce que les haines des uns & des autres ne m'avoient pas amené là) & que par ce moyen le lieu d'Agetmau n'estoit pas propre pour nostre entrevue. Nous arrestasmes que le lendemain sur le midi nous nous rendrions tous en la maison d'un Gentilhomme qui n'estoit pas en la terre de M. de Gramond, encore que je leur disse que là où estoit un Lieutenant de Roi, toutes inimitiez devoient cesser. Sur l'entrée de la nuit, ils monterent à cheval pour s'en retourner à Orthez. M. de Madaillan me pria le laisser aller avec eux pour y demeurer deux jours, voir s'il pourroit faire quelque chose avec quarante salades de ma compagnie. Je le laissai aller ; & ainsi partirent tous ensemble. Et environ les onze heures, comme ils furent un peu au de-là d'Agetmau, ils trouverent un marchand d'Orthez qui se fauvoit, lequel ils cognoissoient, & leur dit qu'ils estoient tous deffaits, & que M. de Terride & quelques Capitaines s'estoient sauvez dans le chasteau. A quoi ils ne voulurent adjouster foi ; car nos gens estoient dix-huict Enseignes de gens de pied, & les ennemis n'en estoient que vingt & deux. Voilà pourquoi cela sembloit impossible, veu

que les nostres estoient dans la ville. Ils n'ar-
resterent pour cela de tirer outre. Et à un
quart de lieue de là , ils trouverent le Capi-
taine Fleurdelis qui s'estoit sauvé, lequel leur
dit le mesme que le marchand. Alors ils fi-
rent alte pour recueillir les gens qui se sauve-
roient. Le marchand arriva , & me trouva
couché. Je trouvai ces nouvelles si estranges ,
que je n'y voulois adjouster foi , ne pouvant
croire que vingt & deux Enseignes en prin-
sent, dans une ville qui n'est pas des plus
foibles , dix - huit, Mais un quart d'heure
après , le Capitaine Fleurdelis arriva , qui
m'en dit autant. Alors je fus contraint de le
croire (a) , non pas sans faire plus de trois
fois le signe de la croix.

J'ai voulu escrire au long la vérité , comme

(a) Cette défaite de Terrides à Orthés par Mont-
gommery , arriva au commencement du mois d'Août.
Montgommery s'étant emparé de la ville , Terrides se
retira dans le Château , où il fut bientôt obligé de capi-
tuler. Sainte-Colombe, & six autres Chevaliers de l'Or-
dre furent compris dans cette capitulation ; mais cela ne
servit gueres à Sainte-Colombe , à qui on avoit promis
la vie ; non plus qu'à Pourdéac, Goffas & Tavas. La
Reine de Navarre les fit mourir , sous prétexte qu'étant
leur Souveraine, (car elle prétendoit l'être du Béarn) ils
étoient coupables de rebellion. (*De Thou.*).

tout

tout s'est passé, parce que toute la France
 crie (3), que si M. le Marechal d'Anville &
 Montluc eussent fait leur devoir, Montgom-
 mery eust esté deffait, & les Princes; après
 la route de Moncontour, n'eussent sceu quel
 parti prendre, n'ayant eu autre recours qu'à
 se venir jeter entre les bras du Comte de
 Mongommery, qui estoit frais, victorieux
 & plain d'escus (tout cela est vrai) & la
 Guyenne ne porteroit le deuil, comme elle
 fait. Et si je croi que les Huguenots n'eussent
 passé le Limosin & Perigord; car nous
 fussions allez au devant leur donner le bon
 jour. Ce discours que j'ai fait au vrai monf-
 trera qui en est cause. Cependant ceux qui
 viendront après nous, pourront apprendre
 & juger, qu'en la guerre une faute est irré-
 parable. Il y a beaucoup de gens de bien
 qui sont en vie, qui tesmoigneront ce que
 j'en escriis. Car je ne faisois pas mes dépesches
 en secret, mais en présence des Capitaines
 & Chevaliers de l'Ordre qui estoient auprès
 de moi: Je n'escris point pour charger M.
 le Marechal, ne M. de Terride. Je ne dis
 que la vérité, pour monstrier à ceux qui ont
 dit que si j'eusse voulu (a), je pouvois secou-

(a) Montluc, dit M. de Thou, s'étoit avancé jusqu'à
 Aire; & ensuite jusqu'à Saint-Sever pour secourir Ter-

rir M. de Terride par ma diligence. Le peu de gens que j'avois, les advertiffemens que je lui donnai, la deliberation prinse par tout nous autres rendront tesmoignage, s'il tint à moi ou non. Je dirai bien que s'il se fust retiré, & qu'il m'eust plutoft creu & mon conseil, que non le sien, nous eussions esté assez forts dans huit jours, pour combattre Mongommery, & le jeter hors du Bearn, ou l'enfermer dans Navarreins, là où on ne l'eust pas receu, parce qu'il n'y avoit pas vivres pour nourrir ses gens quatre jours. Et par ce il falloit qu'il combattist, ou qu'il s'en retournaist par le mesme lieu qu'il estoit venu, qui estoit bien mal - aisé : car les payfans mesme l'eussent deffait, nous sentans à la queue. M. de Terride tenoit toutes les autres villes, & si cela eust succédé, il n'eust pas fallu que M. le Mareschal se fust empesché de nostre guerre, mais fust allé tout à son aise suivre ses entreprinse, pourveu qu'il nous eust laissé M. de Bellegarde & les quatre compagnies. Ce que je pense qu'il eust fait, n'en ayant aucun besoin. On se doit prendre au conseil de M. de Terride & non à moi.

rides : mais la jalousie s'étant mise entr'eux, & l'un ne voulant rien céder à l'autre, Terrides pendant la contestation perdit ses troupes, & fut pris lui-même.

Pour monstrier à tout le monde le peu d'apparence qu'il y avoit que le Comte fust venu à bout de son entreprinse, il est certain qu'il n'eust jamais au plus haut que deux mille cinq cens hommes de pied, & cinq à six cens chevaux, tant bons que mauvais. Et quand il passa au port devers MM. les Princes, il n'avoit pas plus de cent chevaux, & fort peu de gens de pied, par le tesmoignage principalement de l'Enseigne & du Guidon de M. de Terride, & de M. de S. Felix, Lieutenant de Negrepelisse, & de l'Enseigne du Capitaine S. Proget, qui estoient prisonniers, lesquels alloient tousjours sur leur foi par leur camp. Et depuis la paix j'ai parlé à plus de cinquante des ennemis, qui me l'ont confirmé. Ainsi on peut juger, s'il y avoit apparence d'avoir peur ni de penser que ledit Sieur de Terride, veu les forces qu'il avoit, se fust laissé ainsi surprendre, mesmement veu qu'il estoit bon homme de guerre, & avoit de bons Capitaines. Mais ils perdirent l'entendement au bon du coup.

Voilà la vérité du commencement & source des malheurs de la Guyenne. Que si M. le Marechal Danville ne fust venu en ce pays, je m'asseure que la pluspart des Seigneurs qui se rendirent près de lui, m'eussent fait cet

honneur de me venir trouver. Et croi que nous eussions mené le batteau d'une autre forte. Il estoit raisonnable qu'ils lui fissent cet honneur : car il est grand Seigneur, fils d'un Connestable, & Mareschal de France, & d'ailleurs brave Chevalier de sa personne, plutost qu'à moi, qui suis un pauvre Gentilhomme, vieux, estropiat, & desfavorisé, mais néanmoins aimé de la Noblesse & du peuple.

Vous, Lieutenans de Roi, qui venez après moi, si mes mémoires tombent entre vos mains, faites vostre profit de la faute de M. de Terride, afin que vous ne soyez cause de la ruine des affaires de vostre maistre. Je ne le veux pas blasmer ni accuser de couardise & lascheté, car il estoit bon pour mener les gens à la guerre. Mais à un Lieutenant de Roi il faut d'autres parties. Sur vostre teste, sur vostre prudence & bon advis repose tout le reste. S'il eust cru les advis que nous lui avions donné, que le Comte de Montgomery alloit à lui, il eust fait une retraite honorable, & eust sauvé son canon : que s'il n'avoit assez de loisir, il l'eust jetté dans le Gave, qui est une riviere où il y a de grands précipices, il n'estoit en la puissance de Montgomery de le retirer, & nous eussions esté

au temps qu'il falloit pour le ravoir. Mais non content de ce , ayant esté mis en route en son siège , & encore retiré dans une ville assez bonne , il devoit adviser les moyens , ou de se retirer plus avant , ou de se fortifier. Et encore la dernière faute fut pire que la première , c'est que la peur leur osta le jugement : car il se sauva avec bon nombre de Gentilshommes dans le chasteau , qui est bien fort , sans avoir advisé d'y faire mettre des vivres pour le soutenir. Et parmi toutes ces disgraces encore se tenir sur le haut bout , sans vouloir sortir trois pas de son gouvernement pour venir communiquer avec moi ; Laissez , laissez ces honneurs en la nécessité ? Je n'ai pas fait ainsi , souvent avec dix chevaux , je me suis mis en campagne. Je m'affeure que s'il fust venu parler à moi , il ne fust tombé au malheur qui lui causa la perte de sa réputation & de sa vie. Et quant à moi , j'ai tousjours pensé , me ressouvenant de cette faction , que c'estoit un vrai jugement de Dieu. Car lever un siège contre forces esgales , vaincre & forcer une ville , prendre le Lieutenant du Roi dans une bonne place en trois jours , presque à la teste d'un Marechal de France & d'un Lieutenant de Roi , comme j'estois , & bref , en trois jours

conquérir tout un pays ; cela semble estre un songe. Il faut confesser, que de toutes nos guerres, il ne s'est fait un (a) plus beau trait de guerre que cestui ci.

Capitaines, mes compagnons, qui a acquis cette belle gloire au Comte de Montgomery ? certes la diligence dont il usa, sans donner presque loisir à M. de Terride de penser à lui. C'est une des meilleures pieces de la guerre. Mais qu'est-ce qui fist perdre ledit Sieur de Terride ? le peu de diligence qu'il mit en son fait. Quant à moi, j'y apportai tout ce que je pus : car d'entrer plus avant en pays, sans avoir entendu de lui l'estat, & combattre un ennemi victorieux, sans avoir des forces bastantes, avec des gens en peur, je n'estois si mal advisé pour mettre après toutes choses pelle melle, & lui faire compagnie en sa ruine. J'avois trop longuement gardé cet avantage de n'avoir jamais esté deffait, pour l'hasarder pour le secours d'un homme, lequel en despit de tout le monde se vouloit perdre.

Qu'on ne s'estonne pas, si je m'arreste si

(a) Le meurtre fut on tout d'un peu moins de trois mille hommes, le gain de 22 canons de baterie, & de quelques autres pièces. (*Histoire universelle d'Aubigné, Liv. V, p. 296.*)

longuement sur ceci. Car je croi que de ceste faute, laquelle plusieurs mal instruits m'imputent, est provenue non-seulement la ruine de la Guyenne, mais aussi de ce Royaume. Car je suis assuré que les affaires des Huguenots estoient réduites à telle extrémité qu'il n'estoit pas possible qu'ils se peussent remettre. En premier lieu, si M. le Marechal & moi l'eussions suivi, il n'y avoit doute que Mongommery n'eust esté défait. Et par ainsi tout Bearn conquis qui n'est pas peu de chose. Et pense que par la paix le Roi se fust bien gardé de le rendre, ayant de quoi recompenser dans le Royaume la Reyne de Navarre, pour la tenir d'autant plus sous son obéissance. Car un Roi doit tousjours desirer que ceux qui sont ses subjects, s'ils sont grands & puissants, soient dans le cœur du Royaume, & non aux extremités. Car lors ils n'osent lever les cornes. Et puis le Roi n'avoit pas faute de bons titres pour Bearn. Car on dit que la souveraineté lui appartient. J'en ai oui discourir une fois à M. de Lagebaston, premier President de Bourdeaux, lequel disoit avoir veu les titres en la contablierie de Bourdeaux. Je n'ai que faire de reveiller cette vieille querelle. Il nous disoit aussi que lors qu'on commença de dresser

la fortification de Navarreins, la Cour de Parlement envoya devers le Roi François pour lui remonstrer combien cela importoit. Mais le Roi leur manda qu'il ne le trouvoit point mauvais. Ce fut un mauvais conseil au Roi; car un Prince, le plus qu'il peut, doit empêcher ces forteresses voisines. Il y a assez de moyens de les empêcher. Sans cette forteresse tout le pays estoit au Roi. Mais cela est fait: il n'y a plus d'ordre, car à chose faite le conseil en est prins. Outre tout cela, si Mongommery eust esté deffait, M. l'Admiral, qui perdit cependant cette grande bataille de Moncontour, ne sçavoit de quel bois faire fleches: & ne sçavoit à quel Saint se vouer. Je croi qu'il ne fust pas esté si mal advisé que de s'enfourner en la Guyenne (a), où on l'eust aisément defait estant le reste de son armée en fort pietre & miserable estat, sans bagage, les chevaux deferrez, &

(a) Vers la fin du mois de Novembre, l'Amiral fit sa jonction avec les troupes victorieuses de Montgomeri: ils vinrent camper près de Toulouse: leur armée commit les plus grands désordres. On brûla toutes les Fermes qui appartenoient aux Officiers du Parlement de Toulouse: on écrivit sur les débris encore fumans, ces mots terribles: *Vengeance de Rapin.*

fans avoir un sol, & bien lui servit, qu'il se vint jeter entre les mains du Comte de Mongommery, qui le remit sus, l'accommodant d'argent qu'il avoit gagné au sac de plusieurs villes, de sorte que ledit Sieur l'Admiral eust la commodité de traverser tout le Royaume, cependant que le Roi s'amusa au siege de S. Jean, au cœur de l'hyver, qui fut un très-mauvais conseil. Mais Dieu nous ferme & ouvre les yeux comme il lui plaist. Or retournons à nostre propos, peut-estre qu'il y auroit quelques-uns qui voudroient que j'eusse mis par escrit plus au long, comme M. de Terride fut deffait. Ce que je n'ai voulu faire : car j'ai tousjours oui dire que de mauvaise viande on n'en sçauroit faire un bon potage. Je laisse cela pour ceux qui y estoient, & qui me l'ont confirmé, & pour les Historiens, qui parlent de tout le monde, & souvent mal à propos, comme gens mal entendus qu'ils sont au fait des armes.

Les allées & venues de M. de Terride vers moi durerent trois jours entiers ; & après, Mongommery le vint attaquer. Depuis sa deffaite, je demurai à Saint-Sever, & jusques à ce qu'il fust prins dans le chasteau d'Orthez, je n'en partis : & après me retirai de rechef à Ayre, où je demurai neuf jours

après la prinse dudit Sieur de Terride : & de tout donnai advis à M. le Marechal , le priant encore de vouloir venir où nous estions. Il me fit responce (a) , dequoi il lui serviroit d'y venir , puisque M. de Terride estoit deffait & prins : j'y renvoyai M. de Leberon pour lui remonstrer que s'il passoit la riviere vers le Languedoc , pour tout certain Mongommery se jetteroit dans le pays du Roi , ne trouvant personne qui lui fist teste , & que s'il lui plaisoit de faire alte encore pour quelques jours , l'on pourroit cognoistre bien-tost ce que le Comte Mongommery voudroit faire : car enflé d'une si belle victoire , il ne se voudroit arrester là. Ce qu'il accorda , mais qu'il ne despendroit autre temps que la paye d'un mois , que la ville de Toulouse avoit donné à ses gens , & que le demeurant il le vouloit employer à recouvrer les places de son gouvernement. Or , à la vérité dire , depuis que M. de Terride fut

(a) « Montluc , dit d'Aubigné , p. 296 , qui s'estoit
» avancé jusques à St. Sever , voyant la besogne faite à
» son nez , accusa le Maréchal d'Amville ; & pour ce
» qu'eux deux s'estoient toujours picotés , jettans les
» fautes des retardemens l'un sur l'autre , ils se séparèrent
» de tous points , sous couverture que les Toulousains
» redemandoient leur Chef ».

deffait, les affaires demeurerent si confuses que l'on eust bien eu affaire de sçavoir deviner le parti que l'on devoit prendre , si non que le pays de Languedoc eust voulu payer le camp de M. le Mareschal pour deffendre la Guyenne, ce que peut estre il n'eust pas fait : aussi il n'y avoit point de raison. Durant les neuf jours que je demurai à Ayre, nous nous assignames de nouveau, en un village; il ne me souvient du nom. Tous ceux qui s'estoient trouvez à Projan s'y trouverent, & là discourusmes des remedes que nous pourrions trouver, ce qu'estoit bien difficile pour les raisons susdites, & furent tous d'opinions que j'escrivisse à M. le Mareschal, s'il lui plairoit de s'approcher jusques à Viques, que je m'en irois le trouver, afin de résoudre ce qu'il lui sembloit que nous devions faire pour la deffence de la Guyenne. Lequel me manda qu'il s'y trouveroit un jour, qu'il me nomma, qui estoit deux ou trois jours après. Je veux mettre par escrit ici, qu'est-ce que je faisois à Ayre, à cinq lieues des ennemis, en la ville qui n'est pas fermée n'ayant que cinq compagnies, que le Capitaine Castilla commandoit, & une du Vicomte Labatut, qui estoit venue à Ayre & pource que ceci servira par adventure à quel-

qu'un à l'advenir, je le veux écrire. Quelques apprentifs en nostre mestier y apprendront quelque chose.

Les trois compagnies de Gens d'armes estoient en un village deçà la Dou (a), vers la Gascongne. Je découvris mon intention à MM. les Barons de Gondrin, Fontenilles, & de Madaillan, & leur dis que je voulois tenter la fortune, voir si je pourrois combattre Mongommery à mon avantage, avec si peu de gens que nous estions, & que je voulois faire retirer tout le bagage de toute la noblesse qui estoit avec nous, à Noguazol, & qu'il ne nous demeureroit rien que nos armes & chevaux, & que je voulois que toutes les nuits ils se rendissent avec toutes les trois compagnies une heure après minuit devant Ayre, deçà la riviere vers la Gascongne. J'avois outre cela quatre compagnies d'argoulets. En tout ils pouvoient estre trois cens arquebuziers, lesquels pareillement se rendroient à Millas sur le bord de la riviere. Nos six enseignes de Gens de pied estoient logées au Mas Daire au dessus Ayre tirant vers les ennemis, toutes les nuits à mesme heure, tous s'y rendroient en bataille au long de la rive, & hors le village, & que quand l'alarme viendroit,

(a) L'Adour.

sans sonner tambour ni trompette , ils se retireroient par Ayre , & passeroient le pont , & nous qui estions logez audit Ayre , passerions à gué ; car la riviere estoit gueyable , & que cependant toutes les nuits vingt chevaux iroient sur trois chemins que les ennemis pouvoient prendre pour venir à nous : & qu'ils auroient intelligence les uns avec les autres , pour se tenir advertis , & que tous ensemble se retireroient vers Ayre , sans donner l'alarme , & qu'ils advertiroient les gens de pied & nous par conséquent , & que les vingt chevaux iroient à une grande lieue , ou à une lieue & demie en avant , afin que nous ne fussions contraints de retirer nos gens en desordre , & que nous eussions temps pour faire une demi-lieue sur nostre retraite , qui estoit vers Noguarol , avant que les ennemis arrivassent à Ayre. Je mesurai la longueur de la nuit : car je ne craignois pas qu'ils vinssent le jour , à cause que je tenois un Gentilhomme , nommé le Capitaine Bahus , en un village fermé , qui est à une lieue & demie d'Ayre , tirant à Morlas , lequel tenoit des gens tout le long du jour sur tous les chemins que les ennemis pourroient venir à nous : & avoit soixante ou quatre-vingt soldats avec lui , & vingt ou vingt-cinq argoulets. Et leur mettois en

avant, que quand les ennemis auroient fait cinq grandes lieues de ce pays-là, mesmement les gens de pied, & singulierement la nuit, qu'à l'arrivée d'Ayre il faudroit que les gens de pied mangeassent & beussent, & qu'ils n'y pouvoient arriver que ne fust près du jour à l'heure du grand sommeil, & mesmement gens de pied qui ont cheminé toute la nuit, qu'ils ne tireroient jamais un homme de pied de là dedans, & que la pluspart de leur arquebuserie à cheval demeureroit avec les gens de pied : & que par l'art de la guerre les gens de cheval devoient passer outre, & venir après nous, ayant opinion que nous nous retirerions de peur : & que je voulois que nostre rencontre fust à demi-lieue d'Ayre, qui seroit proprement entre la pointe du jour & le soleil levant : & comme nous les verrions approcher de nous, nous tiendrions toute nostre arquebuserie couverte de nos gens de cheval, & baisserions la teste les chargeant. Je ne faisois doute que nous ne les défissions, ce qu'ils trouverent bon : & furent de mesme opinion que moi, que nous les defferions & romprions : car nos chevaux se trouveroient frais, & les leurs las : & nos gens de pied qui viendroient demi-lieue au trot après nous, voyant la victoire, & que

les leurs se trouveroient encore dans Ayre dormant ou mangeant , & voyant leur cavalerie deffaite & en route , il ne falloit faire doute que chacun ne se fust essayé de se sauver par-là où il eust peu & non combattre. Il faut ainsi se représenter les choses quand on les entreprend , & ouïr les raisons des uns & des autres là dessus.

Sur cette entreprinse nous demeurâmes neuf jours. Toutes les nuits nous estions en bataille de cette sorte , attendant que les ennemis nous vinssent combattre , nous pensant surprendre : mais je croi que nous y eussions demeuré , si nous les eussions voulu attendre jusques à cette heure. Et le dixiesme jour , ayant eu la responce de M. le Marechal , que dans trois jours il se rendroit à Auch , nous nous retirâmes vers Marfiac pour nous rallier avec M. de Bellegarde , auquel je laissai tous les gens que j'avois , & seulement m'en allai avec vingt chevaux à Auch : & fis neuf grandes lieues ce jour-là , qui en valent vingt de France , pource que le lendemain matin estoit le jour que M. le Marechal m'avoit mandé qu'il s'y trouveroit. Et ne fus à ma vie si las , car il faisoit une chaleur extremesme ; & y trouvai M. de Negrepelisse , qui estoit arrivé le jour de devant , ayant entendu que M. le

Mareschal s'y devoit trouver , & pour rallier ce qui estoit demeuré de sa compagnie ; laquelle estoit avec M. de Terride. Le lendemain matin M. le Mareschal ne se trouva pas à Auch : mais y envoya M. de Joyeuse , & tintmes le conseil au logis de M. de Negrepelisse , qui avoit la goutte. Et là M. de Joyeuse nous proposa l'intention de M. le Mareschal ; qu'estoit qu'il s'en alloit repasser la riviere de Garonne , & alloit employer son temps en son gouvernement , veu la despence que le pays faisoit pour subvenir aux frais de la guerre. Nous debattions tous le contraire , puisque les ennemis estoient en la Guyenne : que lui ayant la charge du Dauphiné , Provence , Languedoc & Guyenne , qu'il devoit aussi-tost penser à conserver l'un comme l'autre : que tous estoient serviteurs du Roi , tous sujets du Roi , & le pays au Roi , & qu'il falloit aller là où estoient les ennemis , & reparer la grande faute que nous avions faite. M. de Joyeuse mettoit en avant , que le pays de Languedoc ne payeroit pas l'armée de M. le Mareschal , s'il ne voyoit qu'il employast leur argent à recouvrer les places de Languedoc : & , comme j'ai desja dit , il y avoit de la raison. Neantmoins nous autres , qui estions de la Guyenne , n'attendions autre chose

chose que la ruine d'icelle, & par conséquent de nos maisons. Et pour toutes ces considérations nous eussions bien voulu que M. le Marechal eust prins opinion de deffendre la Guyenne, & non de retourner en Languedoc. En somme il nous dit qu'il se rendroit le soir à M. le Marechal à l'Isle, & que le lendemain matin ledit Sieur passeroit la Garonne vers le Languedoc. Et nous lassa tous esbahis, cognoissant bien que Montgomery ne pouvoit pas vivre longuement en Bearn, & qu'il se jetteroit dans le pays du Roi. Je dis à M. de Joyeuse, que puisqu'il ne me demeureroit forces pour deffendre la Guyenne, je ne pouvois faire autre chose que de me retirer à Libourne, là où le Roi m'avoit mandé. Et ainsi je m'en retournai trouver M. de Bellegarde à Martiac, qui fut aussi esbahi que moi - mesme : car il n'estoit pas sans crainte de la ruine de ses maisons, aussi bien que moi & les autres, qui estions de la Guyenne. Je laissai le Vicomte de Labatut avec ses deux compagnies dans Martiac, & lui mis à sa discrétion de faire ce qu'il pourroit ; car de forces je n'en avois point pour le secourir. M. de Bellegarde se retira aussi un peu plus avant vers le Comenge, attendant ce que M. le Marechal commanderoit qu'il

fist ; & le Baron de Gondrin s'en alla vers Euse pour faire le mieux qu'il pourroit avec sa compagnie. Nous estions tous comme brebis esgarées. Je m'en vins avec les cinq compagnies passer la Garonne , & les mis au Port Sainte - Marie & Aguilon , pour voir si je pourrois assembler encore des gens : & baillai trois ou quatre commissions pour en lever. Il ne demeura avec moi que trente-cinq fallades de la compagnie de M. de Fontenilles , & quatorze de la mienne : car M. de Madaillan , qui estoit allé à l'enterrement de sa femme , en avoit amené une partie , qui estoient ses voisins. Son frere , qui portoit mon Enseigne , s'en estoit allé à sa maison malade , lequel en avoit aussi amené de ses voisins. Mon Guidon estoit prisonnier ; mon Mareschal des logis s'en estoit allé à Toulouse pour un procez que l'on lui jugeoit. Et voilà l'occasion pourquoy j'estois demeuré seul. Il est vrai que j'estois assure que dans huit jours ils se rendroient tous à moi. Quant à la Noblesse d'Armagnac , tous s'estoient retirez à leurs maisons pour donner ordre à retirer leurs meubles dans Lectoure ; car ils ne pensoient pas moins que ce qu'ils ont vu depuis : il sembloit que ce fust un fleau de Dieu sur nous ; car tout le monde songeoit à sauver son bien , & non à

se deffendre, ni faire teste à l'ennemi. Voyez quelle fut la suite de la faute que nous fîmes de nous entendre si mal.

Je n'eus pas demeuré quatre jours à Agen, que je fus adverti que M. de Marchastel, qui à présent est Seigneur de Peyre, estoit arrivé à Thonens avec trois cens chevaux, parmi lesquels il y en pouvoit avoir soixante de bons, le reste estoit arquebuserie à cheval mal montez, & qu'il devoit passer en Bearn se joindre avec le Comte de Montgommery. Incontinent je partis, & me rendis à Aguillon. De cinq compagnies, j'en avois envoyé deux à Villeneuve, pour soulager le pays : & aux trois qui m'estoient demeurées, & qui estoient au Port Sainte-Marie & Aguillon, s'il y avoit cent hommes pour compagnies, c'estoit tout : car chacun s'en estoit allé à sa maison, aussi bien que les gens de cheval & les Capitaines mesmes. J'avois donné commission aux Capitaines du Plex & Pommies, qui sont de Condomois, de faire chacun une compagnie : & leur mandai qu'ils se rendissent vers Buzet, & que je voulois essayer de passer la riviere de Garonne ; & s'ils entendoient que les ennemis me vinssent empescher le passage, qu'ils leur donnassent des allarmes par derriere.

Ledit Sieur de Peyre n'arresta point à Thonens, & passa la riviere, s'estendant vers Monurt, Montluc & Damasan. Le soir que j'arrivai à Aguillon, je fis semblant de vouloir passer la riviere, lors ils se presenterent pour m'empescher; mais il n'y eut autre chose que quelques arquebusades tirées d'un bord de la riviere à l'autre. Le lendemain matin je fis descendre deux bateaux devers le port Sainte-Marie, en l'un pouvoient passer trois chevaux, & en l'autre deux; & me presentai au passage du port de Pascau: & embarquai dans les deux bateaux vingt-cinq arquebusiers. Et comme je pensois qu'ils vinssent deffendre le passage, ils firent le contraire; car ils abandonnerent Damasan, Montluc & Monurt, & se retirerent vers la Gruere & le Mas d'Aginois: & ainsi me quitterent le passage; & allai loger à Damasan, où je trouvai les Capitaines du Plex & Pommies qui estoient arrivez, & avoient tous deux environ quatre-vingts hommes de pied seulement; car ils n'avoient pas eu le loisir de faire leurs compagnies, & quelques quatre-vingts arquebusiers à cheval s'y rendirent aussi. Le Capitaine Lauba, un mien parent, qui pouvoit avoir soixante arquebusiers à cheval, y arriva; environ les quatre heures après midi nous fusmes tous passez.

A mon arrivée à Damafan, m'arriverent deux hommes de Castelgeloux, que les Consuls & habitans de la ville m'envoyoient, demandant secours; que Calonges avoit esté devant la ville pour les sommer, & qu'ils lui avoient respondu, que s'ils n'avoient nouvelles de moi le lendemain, qu'ils leur bailleroient la ville. C'estoit une chose estrange, les villes qui n'avoient apparence de pouvoir estre forcées, trembloient de peur. Ils avoient capitulé qu'il n'y entreroit que les Capitaines, moyennant quelque argent qu'ils donnoient; mais c'estoit une feinte, car ils vouloient s'emparer de la ville, & y laisser des gens: car les Capitaines estant dedans avec les Huguenots de la ville, estoient bien asseurez qu'ils seroient maistres des Catholiques. Tout incontinent j'ordonnai à M. de Noé & au Capitaine Bengue, Lieutenant & guidon de la compagnie de M. de Fontenilles, qu'ils fissent repaistre leurs chevaux, & aux Capitaines du Plez & Pommies, faire repaistre leurs arquebusiers à cheval, & qu'à l'entrée de la nuit M. de Noé partiroit avec vingt-cinq salades, & lesdits Capitaines du Plez & Pommies avec leurs arquebusiers à cheval avec lui, & que l'un des messagers iroit en leur troupe, & le reste des salades,

qui pouvoient estre dix, & les quatorze de ma compagnie iroient avec ledit Capitaine Bengue, & le Capitaine Lauba avec lui, & s'arresteroient à un quart de lieue de la ville, en un lieu assigné ; & si M. de Noé pouvoit entrer, il en donneroit advis au Capitaine Bengue, sinon il se retireroit à lui, & moi je me devois rendre avec quatorze ou quinze Gentilshommes qui estoient avec moi & quelques quatre-vingts arquebufiers à pied, à demi quart de lieue dudit Capitaine Bengue, à la maison d'un Gentilhomme nommé M. de Canet, & que là ils me donneroient advis de tout ce qui se passeroit. Ceci faisois-je, afin que si les ennemis venoient pour empescher l'entrée de M. de Noé, que le Capitaine Bengue & lui se rallieroient ensemble, & moi aussi me montrerois en campagne, pour les faire tenir en cervelle, entendant que nous estions trois troupes en campagne. Je sçavois bien qu'ils en seroient bientôt advertis par ceux-là qui faisoient les bonnes gens, demeurant en leurs maisons sous l'Edit du Roi : & partismes toutes les trois troupes de nuit pour ne donner cognoissance aux advertissemens du petit nombre que nous estions.

M. de Noé fut à une heure après minuit aux portes de Castelnau, là où il y eust

grandes disputes, si on le lairroit entrer ou non. Les uns disoient *oui*, les autres *non*; de sorte qu'ils le firent demeurer deux grosses heures avant de conclure, & à la fin les Catholiques se jetterent à la porte de la ville, & se firent maîtres de la porte & l'ouvrirent: & comme il fut dedans, il en donna advis au Capitaine Bengue, & lui manda de se retirer à moi, comme il estoit ordonné; ce qu'il fit. Il estoit desja soleil levant. Sur la pointe du jour arriverent devant Castलगeloux deux Huguenots qui estoient enfans de la ville, & venoient sçavoir avec ceux de la ville, si l'argent estoit prest, & s'ils estoient délibérez de laisser entrer les Capitaines, comme ils avoient accordé, & que ledit Sieur de Peyre estoit avec tous les gens à un quart de lieue de -là, qui avoit fait alte attendant leur retour. Et comme quelques-uns les amusoient en paroles, sortirent quatre chevaux qui en prinrent l'un, & l'autre se sauva & donna advis à M. de Peyre que son compagnon avoit esté prins, & que c'estoient gens d'armes qui portoient casques jaunes. Alors M. de Peyre cogneut que je m'eslois levé plus matin que lui; & se retira au Mas. M. de Fontenilles estoit arrivé la nuit à point nommé à Bufet, un quart de lieue de Da-

mafan, où je m'estois retiré, après que j'eus donné l'ordre de marcher la nuit : & me conta par les chemins que M. le Marechal n'avoit point passé la riviere de Garonne pour s'en aller en Languedoc, comme M. de Joyeuse nous avoit asseuré qu'il seroit; mais qu'il s'en alloit vers Muret pour soulager le pays. Ceste nuit-là j'eus deux grandes joies; la premiere & principale, de ce que M. le Marechal s'estoit ravisé & ne passoit point la riviere, car j'espérois que nous ferions quelque chose de bon pour le service du Roi & du pays; & l'autre, de ce que j'avois secouru Castelnau, qui nous apporteroit grandissime profit, tant en Bourdelois qu'en Bazadois. Ce que j'ai voulu escrire, pour monstrier qu'avec peu de forces, j'ai fait ce que j'ai peu, sans croupir en ma maison, ni laisser tout à l'abandon.

Capitaines, encore que ce ne soit pas ici de grandes conquestes & batailles, si pouvez vous apprendre aussi bien qu'en autres endroits de mon livre, de quoi profite une grande diligence (je suis tousjours sur cette leçon, on ne vous la sçauroit trop répéter), & comme il fait bon hazarder quand il est nécessaire. Quand je passai la riviere, vingt hommes m'eussent empesché de passer, s'ils

fussent demeurez aux maisons du port de Pascau; car il faut, malgré qu'on en ait, arriver entre les deux grandes maisons; car vous ne pouvez faire descente que là où à Montluc, là où pareillement il y a une grande maison à la descente. Et si j'eusse voulu discourir sur la raison de mon passage, je n'eusse trouvé homme qui eust esté d'avis que je deusse hazarder de passer. Par ainsi vous pouvez cognoistre que la guerre porte, qu'il faut hazarder quelquefois, quand l'affaire est de grande importance, & ne regarder pas toujours à la raison de la guerre. Mais aussi peus-je bien dire, que si vous estes longs à entreprendre, & longs de pourvoir à l'exécution, vous pourrez plus perdre en hazardant, que gagner; car l'homme qui hazarde, il faut que son entreprinse soit secrette & de prompte exécution, pour garder que l'ennemi ne sçache ce que vous voulez faire avant que vous veniez à l'exécution: car si vous lui donnez temps de le sçavoir, ou de pouvoir rompre ce que vous voulez faire, pensez qu'il a du jugement comme vous, il pourvoira si bien à son fait, qu'au lieu que vous le penserez surprendre, vous vous trouverez surprins & deffaits. Ne prenez pas toujours le plus aisé, ains trompez-le, faisant

semblant de vous jeter en un lieu pour passer par un autre. Quant à la diligence, M. de Noé ne demeura pas deux heures à repaître à Damafan, que la nuit le surprit : toutesfois sur l'heure il partit sans marchander. Combien y a-t-il de Chefs qui eussent voulu donner temps aux gens de cheval de repaître & séjourner la nuit, pour le moins jusques à une heure ou deux devant jour, veu qu'ils avoient demeuré tout le long du jour au passage de la riviere avec une extrefme chaleur ; que si je l'eusse ainsi ordonné, M. de Noé eust trouvé les ennemis dans la ville, comme ils le trouverent à lui dedans. Par ainsi je vous conseillerai tousjours de vous souvenir de la devise d'Alexandre-le-Grand : *Ce que tu peux faire aujourd'hui n'attends au lendemain.* Après une grand' corvée, vous vous reposerez à vostre aise, & acquererez de l'honneur. Il faut souvent faire crever vos chevaux sous le faix, vous en recouvrez assez, & non pas de l'honneur, quand vous l'aurez perdu. C'est chose qui ne se trouve pas, & pour laquelle vous portez l'épée au costé.

Comme je fus retourné à Damafan, je me retirai à Buset, maison du Seigneur de Caumont, mien parent : & incontinent après

digné montai à cheval, & m'en allai avec trente chevaux que je pouvois avoir, & les argoulets du Capitaine Lauba, droit à Peuch, qui est à la Reyne de Navarre & à moi. Le Sieur de Peyre s'estoit retiré avec tous ses gens dans le Mas, qui est à une grande lieue de Peuch ; & quand j'y fus arrivé, il estoit trois heures après midi. Les nouvelles allerent à lui que je marchois droit au Mas ; qui fut cause qu'il partit incontinent & chemina toute la nuit. Lauba se mit sur la queue, & en eust eu poil ou plume, car il est hasardeux Gentilhomme, & les deux Capitaines qui estoient avec lui de mesme ; mais il ne sceut rien de sa retraite jusques au lendemain qu'il estoit soleil levant, & s'en allerent jeter sur la piste : & leur dit-on qu'ils estoient desja au mont de Marsan. Et le lendemain je tirai dudit Castलगeloux ledit Sieur de Noé & la cavallerie, & y laissai dedans les Capitaines du Plex & Pommies, qui paracheverent de faire leurs compagnies, lesquelles tousjours ont esté bonnes ; car ils ont ordinairement eu quatre-vingts arquebusiers à cheval pour le moins ; & ne séjournoient guere qu'ils ne fussent journellement en campagne, & bien souvent couroient jusques au mont de Marsan, & y ont fait beaucoup de combats. Je

m'en retournai à Agen; & le mesme jour que j'y arrivai, un courrier de M. le Marechal m'apporta des lettres, par lesquelles il me mandoit, qu'il avoit entendu, tant par M. de Joyeuse que d'autres, que je m'en voulois aller à Libourne, sur le commandement que le Roi m'en avoit fait, & que quand le Roi m'avoit escrit de m'y aller mettre, il ne sçavoit pas que les affaires de la Guyenne allassent si mal, & qu'il me prioit que je le considérasse bien; & que si j'abandonnois le plat pays, le Roi ni Monsieur ne le trouveroient pas bon.

Je lui escrivis, que quelque chose que j'en eusse dit, ce n'avoit jamais esté ma volonté, & qu'il s'assurast que je n'estois pas marchand pour estre prins au premier mot, & que j'estois fort resjouy de ce qu'il vouloit encore temporiser en la Guyenne, pour voir la délibération que l'ennemi voudroit prendre; car il me mandoit ainsi par ses lettres, & que s'il lui plaisoit, cependant que son camp ne faisoit rien, marcher vers Nogarol & le mont de Marsan, pour voir si l'ennemi voudroit prendre courage de sortir de Bearn pour nous venir combattre, nous pourrions faire quelque chose, & que cela, selon mon avis, profiteroit; afin que si Montgomery

vouloit entrer ès terres du Roi, il cogneust qu'il lui seroit bientost sur les bras pour le combattre. Il me rescrivit qu'il estoit content, qu'il se rendroit à Auch dans cinq jours, & que je n'y trouvasse. Je ne voulus bouger les cinq Enseignes que mon nepveu de Leberon commandoit, de Libourne & Sainte-Foi, combien que les deux qui demeuroient à Sainte-Foi n'y estoient, sinon pour espargner les vivres de Libourne; mais advenant un siege, ils avoient charge qu'incontinent que M. de Leberon leur manderoit, ils se retirassent à Libourne, où le Chevalier Horloge (a) estoit, qui faisoit des tranchées par dedans, comme si de jour en jour on eust attendu le siege. Je prins les cinq Enseignes que le Capitaine Castella commandoit en absence du Chevalier & de mon nepveu, ma compagnie, celle de Messieurs de Gondrin & de Fontenilles. Despeschai en poste à M. de la Chapelle Lauzieres, qui estoit à Cahors, & qui se tenoit tousjours prest pour amener la noblesse de Quercy, qu'il marchast en diligence, & que M. le Marechal mar-

(a) Le Traducteur de M. de Thou le nomme le Chevalier *Horologio*. Le Frere le nomme aussi *Orlogio*; mais le vrai nom est *Orologio*; c'étoit un Ingénieur Italien.

choit de son costé droit en la Chalosse ; ce qu'il fit promptement, & amena sous sa cornette soixante - dix Gentilshommes. Tous ceux d'Aginois vinrent avec moi. Il n'en demeura un seul en sa maison, sauf le Capitaine Pauliac, le vieux, que je fis retourner par force à Villeneuve, pource qu'il en estoit Gouverneur, tant pour garder ledit Villeneuve, que pour favoriser de ce qu'il pourroit Libourne, si les ennemis y alloient.

M. de Cassaneuil estoit Mareschal-de-Camp de nostre troupe, & logeoit, comme son rolle mesme portoit, cent trente-cinq Gentilshommes sous ma cornette, & soixantedix sous celle de M. de la Chapelle-Lauziers, les susdites compagnies de gens d'armes, & six cornettes d'arquebusiers à cheval : voilà la troupe que j'avois. Sous la cornette de M. le Mareschal, il y avoit près de trois cens Gentilshommes, comme ledit Sieur Mareschal mesme me dit à Granade, présent son Mareschal-de-Camp, qui estoit M. de la Croisette (4), tant du costé de Comenge que de Languedoc. Il avoit vingt & deux Enseignes de gens de pied que M. de S. Geran de la Guiche commandoit, & dix de M. de Savignac. Sa compagnie d'hommes d'armes, celles de Messieurs le Comté d'Estillac, de

Laufun, de Terride, de Negrepelisse (a), des deux Bellegarde (b), pere & fils, de Gramond, du Mareschal de la Foi (5), de Joyeuse, d'Aubigeon (6), d'Arne, de Sarlabous, avec les trois que j'avois, faisoient le nombre de quinze cornettes de gens d'armes, & la fiemme que nous prenions pour deux, pource qu'il a cent hommes d'armes, le tout revenoit à dix-sept. Et nous joignîmes avec lui à Auch : puis allâmes à Nogarol, où ledit Sieur Mareschal (c) demeura deux jours. Les ennemis avoient desja passé la Dou, & tenoient le mont de Marfan, Granade & Cazerès. Je commandois l'avant-garde.

Le lendemain que le camp fut à Nogarol, M. le Mareschal tint conseil, où je me trouvai, & voulois que nous marchissions en avant ce mesme jour, & esperois que nous surprendrions ceux de Cazerès & de Grenade, toutesfois M. le Mareschal n'en fust

(a) François de Carmain, Comte de Negrepelisse, Chevalier de l'Ordre du Roi. (*Mém. de Conde, in-4°.* Tome I, p. 18.)

(b) Selon M. Secousse, p. 29, le Bellegarde, fils, dont il s'agit ici, n'est point Roger, mais son frère puîné. Roger étoit à la Cour.

(c) Le Maréchal de d'Amville.

point d'opinion ce jour-là , pource qu'aucuns propofoient que dès que les ennemis entendoient nostre arrivée , ils passeroient ja riviere de la Dou en Bearn , pource qu'elle estoit fort basse , & se gueyoit en plusieurs lieux. M. le Mareschal propofa en ce conseil , qu'attendu qu'il n'avoit point de grosse artillerie pour battre les villes , & qu'il n'avoit que quatre pieces de campagne , qu'il ne délibéroit point de passer plus outre , ains s'en retourner en son gouvernement pour executer les entreprinſes qu'il y avoit , & pour recouvrer les places que les ennemis y tenoient & beaucoup d'autres raisons que ledit Sieur Mareschal mettoit en avant. Cette facheuse chanſon estoit tousjours à nos oreilles. Et encore que ces raisons fuſſent apparentes , je ne les pouvois trouver bonnes , pource que je voyois clairement advenir en la Guyenne ce qui eſt advenu , comme faiſoient auffi tous ceux qui y avoient intéteſt comme moi ; & entraſmes ſi avant que je fus contraint de lui dire qu'il falloir qu'il reſpondiſt au Roi auffi bien de la Guyenne , que du Languedoc , & que par ſa patente il trouveroit qu'il avoit accepté de commander aux quatre provinces , qui estoient Dauphiné , Provence & Guyenne ; auffi bien que

Languedoc

Languedoc dont il estoit Gouverneur, & je le priois d'y vouloir adviser. Il me respondit que par toutes les trois provinces il y avoit Gouverneurs, & que chacun gardast son Gouvernement, comme il feroit le sien. Je cogneus bien à ces parolles, qu'il se fascha de ce que je lui avois dit, car ces gens veulent qu'on leur accorde tout ce qu'ils disent. Si estoit-il vrai pourtant, car il avoit embrassé tout cela. Et demeura ainsi le conseil sans résolution, & me retirai après avoir prié M. de Joyeuse & M. de Bellegarde de lui vouloir remonstrer, car de moi je cognoissois bien que je l'avois fasché, & ne lui en voulois plus rompre la teste. Ils me promirent de le faire, & laissai un Gentilhomme auprès d'eux, afin qu'ils m'advertissent de sa délibération. Bientost après lesdits Sieurs me manderent qu'il s'estoit résolu d'aller à Grenade, dequoi je fus fort aise, comme aussi fut toute nostre troupe.

Je lui escrivis promptement s'il trouveroit bon que j'allasse la nuit devant enfermer ceux qui estoient dans Grenade, voir si nous leur pourrions donner une estrete (a), il me manda qu'il le trouveroit bon & qu'il avoit desja fait partir l'Estang de Cornusson avec

(a) Un échec.

les quatre cornettes de cavalerie qu'il avoit pour se jeter dans Cazerès, qui estoient celles dudit de l'Estang, de S. Pourget, du Senat & de Clerac. Je partis à l'entrée de la nuit avec la Noblesse & ma compagnie, & sans une pluie qui nous print la nuit, la plus grande que je pense jamais avoir veu, j'eusse attrapé à Grenade quatre vingts ou cent chevaux qu'il y avoit, qui estoient de mes voisins de Thonens & Clerac. J'eusse mieux aimé les rencontrer, que trois cens d'autres, & croi que je les eusse si bien accoutrés qu'à peine eusse-je eu jamais crainte d'eux, car c'est la taniere des mauvais garçons. Mais un malheur seul ne m'advint pas, car la pluie me contraignit me jeter dans Gaube, qui est à M. de Valence mon frere, qui dura pour le moins trois grosses heures, & encore ne me fussent-ils pas eschappez, n'eust esté que comme M. de l'Estang fut arrivé à Cazerès, il depescha sur l'entrée de la nuit l'Enseigne du Capitaine de S. Porget avec douze Salades, pour aller découvrir jusques au-delà de Grenade, tirant au Mont-de-Marsan. Et comme l'Enseigne fut auprès de Grenade, il n'entra point dedans (& ne pensoit aussi qu'il y eust des ennemis; & ne se vouloit point descouvrir) & passa outre.

plus d'une lieue vers le mont de Marfan. Comme il vit qu'il ne trouvoit rien, il s'en retourna par le mesme chemin. Et estant devant les portes de Grenade, il fit entrer sa guide descouvrir dans la ville s'il y avoit rien, lequel estant à la porte vit sortir gens de cheval à la place & par les rues qui alloient & venoient. Il tourne à l'Enseigne, & lui dit ce qu'il avoit veu : & qu'encore que la nuit fust fort obscure, il lui sembloit qu'ils portoient casques blanches. L'Enseigne mit pied à terre, & s'en va tout seul sur la porte de la ville & entra dedans; encore qu'il vid bien les gens à cheval, mais il avoit quelque opinion que c'estoit moi, pource qu'ils avoient entendu que je m'y devois rendre au point du jour, ce que j'eusse bien fait encore deux heures devant jour si la pluie ne m'en eust gardé. Il ne pouvoit bien descouvrir s'ils avoient casques blanches, ou non, & se mit dans la ville quatre ou cinq pas en avant.

Ceux qui estoient logez contre la porte sortirent dehors pour monter à cheval. L'Enseigne qui les apperceut, estoit si pres d'eux, qu'il cogneut qu'ils avoient casques blanches & cuida regagner la porte de la ville, mais il fut enfermé par derriere, & prins. Ils lui

firent dire tout & le monterent en croupe, l'en amenant au grand trot & galop. Le Comte Mongommery, qui estoit vers Montaut, & Nugron en fut bientost adverti : & lui donnerent telle allarme, qu'il monta incontinent à cheval, sans descendre jusques à ce qu'il fust à Orthez, & son artillerie demeura par les chemins abandonnée : & n'y avoit pas trente hommes à la relation des bonnes gens du pays & d'eux-mesmes, & de ceux qui estoient prisonniers. M. le Mareschal arriva à Granade un peu après le soleil levant. Mon quartier avec l'avant-garde fut à Saint Maurice qui est à M. de Barfac de Quercy ; & voulut M. le Mareschal que M. de Savignac fust de l'avant-garde, & les compagnies de MM. de Gramond & d'Arne, & M. de la Chappelle Lozieres, & les trois compagnies de gens d'armes que j'avois. Et voilà comme nous arrivâmes tous à Granade trois lieues du mont de Marfan. Deux jours après nostre arrivée, M. le Mareschal tint encore propos de s'en vouloir retourner, car c'estoit tousjours son refrain, & disoit : *Qu'est-ce que je voulois qu'il fist dans le pays de Bearn : veu que toutes les villes estoient rendues, & que le Roi n'y tenoit plus villes ne chasteaux qu'il ne faisoit que perdre temps, & d'autre*

part que les vivres lui failloient, & que desja les soldats crioient à la faim, & aussi qu'il n'avoit point d'artillerie pour battre les villes. Il y avoit de la raison des vivres, pource que le charroi n'estoit pas encore arrivé; car dès qu'il me manda qu'il vouloit marcher, je mandai promptement cottiser tout le Condomois, l'Armagnac, l'Elterac, Commenge & Bigorre, & dans deux jours nous eufmes plus de vivres qu'il ne nous falloit.

A la fin je cogneus bien que son affection ne se perdroit point ni de son conseil, car de moi je n'y entrai jamais, sinon à celui de Nogarol. L'on ne m'y appelloit point, ni je ne m'y présentois pas aussi, parce que je cognoissois bien qu'on ne prenoit pas plaisir quand je disois que nous devions faire la guerre en Guyenne, puisque les ennemis y estoient; & cogneus bien que tous les conseils qui se tenoient sans moi, n'apportoient rien de bon en la Guyenne. Nous qui estions Gascons, en tenions de nostre costé.

Voyant donc que cette volonté continuoit je priai M. le Mareschal me laisser aller attaquer le mont de Marfan, espérant de l'emporter. Il me dit : *Comment je pensois prendre une ville fermée de murailles qui estait bonne, & non seulement une, mais trois toutes closes.*

de bonnes murailles , ce qui estoit vrai. Toutesfois je lui respondis , que j'en avois prins d'autres plus fortes que le mont de Marsan d'emblée , & là où il y avoit de meilleurs soldats. Il me ressouvenoit de Piance , qui estoit bien autre chose que le Mont-de-Marsan , encore qu'il soit assez fort. Je lui disois aussi , que M. de Terride avoit bien esté prins en mesme sorte à Orthez. Parquoi puis que nos ennemis l'ont fait , je le pouvois faire , & que par aventure je leur pourrois bien rendre la pareille. A la fin il me dit , qu'il en estoit content ; je le priai de laisser venir M. de Savignac avec les dix Enseignes , ce qu'il m'accorda. Je ne peus pas partir le lendemain (a) , qui estoit le treizième jour , car il pleut tout le jour : & néanmoins je voulus aller avec quarante ou cinquante chevaux recognoistre la ville ; & ne peus aller plus de demie-lieue. J'arrivai en trois ou quatre maisons , où je trouvai le Capitaine Arne , & M. de l'Arbous Lieutenant de M. de Gramond , lesquels me dirent que le soir devant ils y avoient esté comme aussi avoit fait M. de la Chapelle Lozieres. Et parlâmes longuement tous trois de la résolution que M. le Mareschal prenoit de s'en vouloir

(a) Le 13 Septembre.

retourner, & cognoissoient bien ceux qui adhéroient à son opinion de retourner faire la guerre en Languedoc, & laisser la Guyenne, qu'ils ne trouveroient pas grande résistance à executer leurs entreprinſes en Languedoc, veu que la force des ennemis estoit en Bearn, d'où je croi bien qu'ils pensoient que les ennemis ne bougeroient. Mais nous autres qui estions de la Guyenne, ſçavions bien que Mongommery ne pouvoit vivre longuement en Bearn, & qu'il falloit que par nécessité, quand bien il ne le voudroit pas faire, il se jettast sur le pays du Roi & sur nos maisons. Je cognoissois bien aussi que ceux qui suivoient l'opinion de M. le Mareſchal pensoient que reprenant les villes de Languedoc, ils feroient de grands services au Roi, dont ils tireroient les grandes louanges, & mettoient leurs maisons en seureté. Je n'estois pas marri que ceux qui estoient du Languedoc, eussent cette opinion, & qu'ils voulussent tirer M. le Mareſchal en Languedoc pour toutes ces considérations; car j'ai tousjours oui dire, *que plus près est la chemise de la robbe, & quelque chose qu'on face on cherche le profit.* Cela les excuſe, n'y ayant point de deshonneur, comme il n'y en avoit pas aussi. J'estois seulement del-

pité contre ceux qui tenoient l'opinion des autres, & qui estoient de la Guyenne, ce qu'ils faisoient pour plaire à M. le Marechal, & desirois que les ennemis leur brulassent leurs maisons, pource qu'ils tenoient pour le secours de Languedoc, où ils ne pouvoient rien perdre, & sembloient chercher la ruine de leurs maisons & parens, Je sçai bien d'autre part qu'il me fut dit qu'il y en avoit de ceux qui estoient de la Guyenne, qui disoient à M. le Marechal que toutes les persuasions que je lui faisois de faire la guerre en Guyenne, n'estoient sinon, pource que si M. le Marechal faisoit quelque chose de bon, l'on n'en donneroit loüange, & diroit-on que j'en estois cause, comme l'on faisoit du temps des premiers troubles, quand M. de Burie & moi estions ensemble. Et si jamais j'y avois pensé, je prie Dieu qu'il n'ait jamais pitié de mon ame, & si je taschois ou avois autre volonté, sinon qu'il fist quelque chose grande, & que je fusse auprès de lui pour faire quelque bon service au Roi, afin qu'il acquist une telle réputation, que le Roi à jamais l'aimast & estimast, & qu'il me sentist si bon gré du service que je lui aurois fait, qu'il prinst en protection mes enfans, & les aidast d'avoir quelque bien du Roi;

car de moi j'estois délibéré si je voyois la guerre finie , me retirer en ma maison , me sentant desja vieux & cassé du corps & de l'esprit. D'ailleurs j'avois Dieu merci acquis assez d'honneur , sans aller desrober celui d'autrui : mais quoi , l'on ne scauroit oster la malice du cœur des hommes , depuis qu'ils lui ont donné une fois racine. Ils nous font penser à ce que nous n'avons pensé , & dire ce que nous n'avons jamais dit. Je laisserai ce propos & retournerai à mon entreprinse du mont de Marsan.

Le soir mesme estant retourné à S. Maurice, M. le Marechal m'envoya remontrer que je ne devois point aller au mont de Marsan , & que si j'estois repoussé je donnerois mauvaise réputation à son armée, & que je n'en pouvois espérer qu'une honte, & qu'aussi il estoit résolu s'en retourner dans deux jours. Je crévois de dépit quand j'ouïs ce langage. Je lui envoyai les Seigneurs Vicomte de Labatut, Chevalier de Romegas, M. de Savignac mesme, qui estoit des siens, Darblade & la Mothe-Gondrin, pour lui remontrer & prier de ma part de ne se vouloir point fascher, & avoir patience encore pour quelques jours, & que de vivres il voyoit qu'ils en avoient tant que l'on n'en scauroit que faire. D'autre

part qu'il ne falloit que passer la Dou, que nous trouverions cinq maisons des Huguenots qui estoient en la Souveraineté du Roi, là où nous trouverions vivres pour nourrir son camp un mois; car par tout ce pays les Huguenots & Catholiques les y avoient retirez, & qu'il me laissast seulement aller au mont de Marfan, & que je ne lui demandois que deux de ses pièces de campagne pour battre les guérites & deffences qui servoient aux ennemis de flancs. Ils me rapportèrent que quelques discours qu'ils m'eussent sceu faire, il estoit résolu s'en retourner, & qu'il estoit bien content me prester les deux pièces. Le matin comme tout le monde eut reçeü, nous marchasmes, estant arrivé M. de Montastruc (a) avec les deux pièces, ayant charge de me dire de la part de M. le Mareschal qu'il seroit fort aise que je changeasse d'opinion, & que je n'y allasse point. Je croi qu'il le faisoit afin d'avoir cet avantage sur moi, de pouvoir dire si je recevois une escorne : *Je lui avois bien dit.*

Toutesfois (7) nous nous mismes en chemin, & marchai avec la cavalerie & quelques cent ou six vingts Argoulets, les cinq En-

(a) Pierre de St. Lary de Montastruc, mort en 1570.

seignes miennes après moi, & M. de Savignac venoit après menant les deux pièces. J'eus deux lettres par le chemin d'une femme de la ville, par lesquelles elle me mandoit que je n'y allasse point, car les ennemis estoient advertis de ma venuë, & que le jour devant le Capitaine Favas, qui est de Saint-Macaire, y estoit arrivé avec cent ou six vingts chevaux & un autre Capitaine avec cent hommes de pied. La seconde lettre me vint à demi-quart de lieue de la ville, par laquelle me mandoit qu'ils avoient fait leur revuë, & qu'ils s'estoient comptez cinq cens hommes de combat, en ce comprins les habitans de la ville, & que si j'y allois, je ne recevrais qu'une grande honte. Et encore que la femme & son mari qui n'estoient pas dans la ville fussent Catholiques & de mes amis, je n'y voulus adjouster foi, & marchai jusques à la veue de la ville laquelle est en lieu bas. Je fis descendre cent ou six vingts Argoulets, afin qu'ils allassent gagner les maisons qui estoient auprès de la porte, & les y fis courir, afin de les garder de n'y mettre le feu, ce qu'ils eussent fait; car il y en avoit desja dehors qui l'y mettoient, & furent contraints se retirer dedans, & commencerent à tirer à nos Argoulets des murailles en hors. Et pour

attendre nos gens de pied & les deux pièces, qui venoient derriere, j'allai passer à la riviere avec une troupe de gens de cheval, au-deffous du mont de Marsan, tirant vers Dacqs, & à une arquebusade pour aller découvrir de l'autre costé de la ville, & reconnoistre le fossé, s'il y avoit de l'eau, afin d'y faire passer les Enseignes du Sieur de Savignac, pour donner par deux costez.

Il y avoit eau jusques à demi-ventre des chevaux. Nous passâmes : & comme je fus de-là, nous apperceusmes quatre ou cinq chevaux qui se venoient jeter dedans; mais ils tournerent tout court, sans pouvoir estre prins. Je fis mettre tous les gens de cheval en bataille, puis descendis de cheval, & fis descendre seulement le Capitaine Fieux, qui est d'auprès de Miradoux, & m'en allai droit au fossé. La chaleur estoit grande, & les armes me pesoient fort : & fus contrainct de me mettre dans un petit fossé, car je ne peus passer plus avant, à cause de la pesanteur des armes, & qu'il falloit monter le fossé, & fis passer M. de Fieux, qui alla tout au long du fossé de la ville : & trouva une femme tout contre le fossé, cachée derriere une petite haye, laquelle il fit lever, cheminant tousjours : car l'on lui tiroit fort, comme

faisoient bien à moi : car de-là où j'estois , il n'y avoit pas dix pas jusques au fossé. A la fin ledit Capitaine Fieux revint à moi, & la femme aussi, qui nous dit qu'il y avoit eau de la hauteur d'une picque, comme aussi le Capitaine Fieux m'affirmoit, selon son opinion, & à ce qu'il en avoit peu cognoistre; & nous disoit la femme, qu'encore il y avoit beaucoup de vase. Je perdis toute mon espérance de pouvoir rien faire par ce costé-là, & qu'il falloit donner tous par un autre lieu; & laissai Messieurs de Fontenilles & de Madaillan en cet endroit; & m'en retournai avec la noblesse repasser la riviere. Et comme je repassois, il me sembla voir quelques Enseignes dans la ville, & bien près du pont. Et tout à un coup je les perdis de veue, & pensois que fussent des ennemis. J'avois, au partir de Saint-Maurice, prié M. de Tilladet de vouloir aller parler à M. le Marechal, sur ce que m'avoit dit M. de Montastruc : & pour l'asseurer que nous avions bonne espérance d'emporter la ville, & voir s'il lui pourroit faire trouver bon que nous passassions la riviere, & lui oster l'opinion qu'il avoit. Ledit Seigneur de Tilladet s'en retourna incontinent, qui fut son malheur; car à son retour, il me trouva desja parti pour

passer la riviere : & me voyoit sur le passage; & d'autre part il voyoit que nos argoulets, qui estoient descendus à pied, faisoient la cane derriere des maisons. Il vint bas à course de cheval, & les fist oster de derriere les maisons, les faisant mettre à la largue pour tirer aux carnaux, se mettant à galoper au long du fossé pour donner courage aux argoulets : & s'en retournant par le mesme lieu où il estoit allé au long du fossé, on lui tiroit à force. Et à la fin une arquebusade lui donna dans le ventre : son cheval tomba, & lui se sauva tout blessé plus de cent pas hors du tirer des arquebusades. Il sembloit qu'il n'eust point de mal. Et fut apporté en une maison hors la ville : & dans deux jours après il mourut (a) de ce coup. Je n'avois rien veu de tout ceci, je recognoissois de l'autre costé de la ville. Cependant les Capitaines Arne, Baron de l'Arbous, l'Estang, avec les quatre

(a) « Ce fut grand dommage (remarque Dupleix , *Histoire de Charles IX*, p. 710) avec le long exercice des armes , & l'expérience qu'il s'estoit acquise ès guerres d'Italie , il étoit doué d'un grand courage , afforti d'une force de corps extraordinaire; dont j'ai ouï faire des récits merveilleux , & entr'autres qu'il avoit remué seul à force de bras un canon embourbé , que six chevaux n'avoient peu dégager ».

compagnies de chevaux-legers, & M. de la Chapelle Loziers estoient à main droite contremont la riviere à une arquebusade de la ville.

Il faut à présent dire comment elle fut prinse. Le Capitaine Castella avec les cinq compagnies qui marchaient après moi, comme il fut à la veue de la ville, qui n'est qu'à une arquebusade (j'avois fait apporter cinq ou six eschelles sur une charette), voyant que nos argoulets ne faisoient guere bien : car tousjours ils vouloient regagner le derriere des maisons, il fit descendre les eschelles & traîner aux soldats : & sans m'attendre, ni sans attendre M. de Savignac, les pieces d'artillerie, ni autre commandement, ils baïsserent la teste droit à la muraille, & leur fut fort tiré, neantmoins ils n'arrestèrent jamais qu'ils ne fussent au pied de la muraille, où d'arrivée ils dresserent trois eschelles, qui furent assez longues, venant jusques au haut de la muraille, par lesquelles les Capitaines ayant des rondelles, quelque tirer que les ennemis fissent, n'arrestèrent jamais de monter qu'ils ne fussent sur ladite muraille. Et voilà les ennemis en fuite. Nos gens les suivirent par le mesme lieu où ils prenoient la fuite, & descendoient après eux : & comme

ils pensoient gagner la porte de l'autre ville pour la fermer après, les nostres furent sur les bras & entrèrent pelle-messe. Les ennemis tirèrent droit au pont le long d'une grande rue, là où ils avoient fait une barricade, laquelle tous ne peurent pas gagner; car l'on en attrapa une bonne troupe par les chemins. Or comme ils faisoient teste à la barricade, arriva M. de Savignac & ses gens, lesquels à point nommé, comme les nostres achevoient d'entrer avec les eschelles, y estoient accourus, montans par les mesmes eschelles à qui mieux mieux: & à mesme temps qu'ils entroient, couroient droit au pont, & y fut tué à l'arrivée un de ses Capitaines nommé Escaufours, lequel estoit un des vaillans hommes que je vis jamais: car il y avoit longtemps que je le cognoissois.

A la fin les ennemis abandonnerent la barricade, & se jetterent dans l'autre ville par le guichet. Les cinq Enseignes miennes les suivirent, & bien peu s'en fallut qu'ils n'entraissent pelle-messe. Les ennemis fermerent le guichet, & nos cinq Enseignes furent contraincts de se jeter dans une petite maison qui touche à la porte de la ville, & à l'entrée fut tué un des cinq Capitaines, nommé Mossaron. Les ennemis tiroient fort de
la tour

la tour du portail : & les nostres auffi de cette petite maison jettoient fagots & table contre la porte , & fut là où le Capitaine Mossaron fut tué. Et pour la grande quantité de pierres que les ennemis leur tiroient avec beaucoup d'arquebusades , les nostres ne laisserent de mettre le feu à la porte de la ville. J'avois veu , comme j'ai dit , ces Enseignes en repassant la riviere ; mais je pensois que ce fussent ennemis : & comme nous eusmes repassé , un arquebusier à cheval vint courant à moi , me dire que nos cinq Enseignes estoient dedans la ville : & sans attendre ce que M. de Savignac feroit , nous nous mismes au galop , & fusmes incontinent à la porte ; car il n'y avoit pas quatre cens pas. Je trouvai des gens de M. de Savignac par dedans & par dehors la porte , qui desja avoient fait un trou ; de sorte qu'on pouvoit passer un à un par-dessous. Nous mismes tous pied à terre & passasmes par ce trou. J'avois amené quelques paysans de S. Maurice , qui venoient avec l'artillerie , lesquels se jetterent incontinent à la porte , & l'ouvrirent par force ; mais nous estions desja tous dedans. M. de Cassaneuil (a) , nostre

(a) A la fin du Tome III des Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France , on trouve , dans les 64

Mareschal-de-Camp, n'estoit pas venu avec moi; car je le trouvai au bout du pont, à une rue à main droite: & me dit qu'il venoit de recognoistre une maison ou deux qui regardoient à l'autre ville. Il n'y avoit homme qui osast demeurer en la grande rue; car la tour de la porte voyoit tout. Il m'amena aux deux maisons, lesquelles estoient sur le bout de la riviere: & montai un degré jusques dans une chambre qui regardoit sur la riviere, & là promptement fis faire sept ou huit trous en la muraille qui regardoient de l'autre costé de la ville, d'où les ennemis tiroient fort: puis descendis en la rue & entrai dans l'autre maison tout joignant dans une salle basse, là où il y avoit une porte, par laquelle on descendoit par quatre ou cinq degrez sur la riviere.

Les ennemis tiroient fort à la porte; & par un coin d'une petite fenestre, j'apperçus que les ennemis remplissoient quelques tonneaux qu'ils avoient mis sur une bresche de la muraille. M. de Savignac, M. Dandosielle (a), son Maître-de-Camp, le Capitaine Saint-quartiers de Claude d'Isarn, Marquis de Valadi, François de Pellegrue, Seigneur de Cassaneuil.

(a) Il est nommé le Capitaine *Dandosielle* dans le Journal des guerres de Castres, par Faurin.

Aubin, & encore un autre de ses Capitaines, il ne me souvient du nom, se trouverent dans cette salle auprès de moi. M. de Cassaneuil estoit entré en une maison là où il trouva un rabilleur de cuirs, grand homme, & me l'amena : & me dit qu'il n'y avoit point d'eau plus avant que la teinture. Je lui dis *que je lui donnerois dix escus, s'il vouloit monstrier le chemin aux soldats pour passer la riviere, & que je lui baillerois une rondelle à l'épreuve*, il me dit qu'il le feroit, je lui baillai la rondelle ; mais le vilain la jetta incontinent, me disant qu'elle pesoit trop, & encore qu'il fust gros & puissant, il s'en trouvoit empesché, & qu'il passeroit bien sans cela. M. de Montastruc, Commissaire de l'artillerie, estoit aussi près de moi. Je voyois qu'il se falloit haister de passer ; car si les ennemis avoient une fois rempli les tonneaux, il seroit difficile d'entrer par cette bresche ; qui fut cause que je dis à M. de Savignac de faire entrer trois ou quatre de ses Enseignés. M. Dandosielle, Saint-Aubin, & l'autre Capitaine coururent à la rue & firent entrer les leurs ; car les cinq miennes estoient à la maisonnette près la porte. Et comme les trois Enseignes furent dans la salle, & force soldats des leurs qui entroient, je dis aux En-

seignes qu'ils suivissent hardiment cet homme, qui leur montreroit le chemin, & qu'il ne se falloit arrester qu'on ne fust de-là la riviere contre les tonneaux, mandant promptement aux arquebusiers qui estoient en la chambre, qu'il tirassent fort, afin de favoriser le passage des nostres. Et tout à un coup j'ouvris la porte & mis cet homme & un bon soldat qui s'offrit de se tenir près de lui, & après eux deux, les trois Enseignes : & les trois Capitaines se mirent à leur queue. Je jettai cinq ou six arquebusiers après. Puis je me jettai aussi après eux ; & tous ces Gentilshommes qui estoient avec moi. Il nous falloit descendre ces quatre ou cinq degrez. Les ennemis tiroient fort du costé de de-là ; mais les arquebusiers qui estoient à la chambre les tenoient de si près, qu'ils n'osoient montrer la teste : tousjours descendoient soldats. J'estois sur le bord de la riviere : & leur donnois tousjours esperance de passer avec eux. M. de Montastruc, Commissaire, qui vid que je descendois les degrez, se jette à la rue, & commence à crier : *O soldats, voilà M. de Montluc qui passe la riviere !*

Les soldats qui s'amusoient au pillage, & ceux qui estoient dans la rue laisserent tout, aux cris que faisoit M. de Montastruc que

je passois, & entrèrent de foule dans la salle : & ceux qui ne pouvoient gagner les degrez, fautoient à bas par les costez ; de sorte que sans regarder rien, ils se jettoient dans l'eau, comme quand on y pousse une troupe de moutons ; & vis la riviere si couverte d'hommes d'un bord à autre, que l'on ne voyoit point l'eau. J'entrois tousjours jusques à la moitié de la jambe dans l'eau, faisant semblant de vouloir passer, comme faisoient Messieurs de Brassac, Chevalier de Romegas, & tous les autres Gentilshommes qui estoient avec moi, & M. de Savignac y estoit aussi. Il n'y faisoit guere bon pour lui : car il n'y avoit soldat qui n'eust eau jusques aux dessous des aisselles, & croi que s'il s'y fust mis, il en eust eu jusqu'au col : car chacun sçait bien qu'il n'est pas de la taille d'un géant : & y pensasmes perdre beaucoup de soldats qui estoient petits ; mais je leur criois tousjours qu'ils se secourussent les uns les autres, comme ils faisoient. Et faut croire & à la vérité, que si je n'eusse advisé de faire ces trous en cette chambre, & y mettre beaucoup d'arquebusiers, comme j'avois fait, si que l'un coup ne demeueroit pas l'autre, & encore ouvrirent une fenestre d'où pouvoient tirer deux ou trois à la fois, nous eussions

perdu plus de cent hommes : car de la muraille d'où ils nous tiroient & des tonneaux, il n'y avoit pas plus de six pas jusques au bord de la riviere où nos gens abordoient. Les Enseignes & les Capitaines allerent aux tonneaux. Je mandai promptement à ceux de la chambre, qu'ils ne tirassent plus, car ils donneroient aussi-tost aux nostres qu'aux leurs. Nos arquebusiers, qui estoient près des Enseignes, tiroient comme ceux de dedans. Les Capitaines s'adviserent de prendre le bord des tonneaux, qui n'estoient pas à demi-pleins, parce qu'ils n'avoient pas eu loisir de les remplir ; & tout à un coup je vis les tonneaux renversez de nostre costé ; & les Enseignes & Capitaines se jetterent dedans. Et voilà les ennemis en route & suite droit au chasteau. Nos gens les poursuivirent, & en tuerent grand nombre sur leur suite. Et comme je les vis dedans, je m'en revins en la rue, estant si las, que de ma vie je ne m'estois trouvé en tel estat. Et cogneus bien qu'il ne me falloit plus parler de porter les armes : car je cuidai tomber dix fois en la rue. Il n'y a ordre, nous ne pouvons estre deux fois.

Le Chevalier de Romegas & le Capitaine Fabien, mon fils, m'amenerent par dessous

les bras, à la maison du Jonca (a), où je trouvai sa femme, laquelle promptement m'appressa un lit, & me mit dedans. Je trouvai que la sueur m'avoit percé le collet de beuffle; de sorte que les armes se resentoient de l'humidité. Nous n'avions apporté nul bagage; car nous avons tout laissé à Saint-Maurice, pource que moi-même n'avois pas trop d'espérance de venir à bout de l'entreprise: comme y ayant aussi de la raison; & furent contraints mes gens de m'essuyer la chemise & tous les habillemens que j'avois dessus. Et comme le Chevalier de Romegas, mon fils & autres Gentilshommes m'eurent remis entre les mains de mes serviteurs, ils s'en allerent à l'exécution du chasteau. J'ai veu le temps, dis-je à ce brave Chevalier, que pour une telle journée, je n'eusse quitté ni casque ni corcelet: & s'il y eust eu apparence de danger, j'eusse passé la nuit en cet estat. Mais il n'y a ordre, faites vous autres jeunes, ce que les vieux ne peu-

(a) Il semble par le récit de Montluc, qu'on puisse conjecturer que ce *Jonca* étoit un Officier public. Serroit-ce une corruption de l'ancien mot *Jostise*, qui signifioit *Juge*, ou *Justice*? (Lisez le Vocabulaire qui se trouve à la suite du *Castoiment*, ou *Instruction d'un pere à son fils*, page 260.)

vent faire. Estans tous mes habillemens secs, ayant demeuré au liſt environ demi-heure, je me levai & me retournai revestir. Sur quoi arriva M. de Savignac, le Capitaine Fabien, & quelques autres Gentilshommes avec eux, me dire que ceux du chasteau se vouloient rendre, & voir si je trouverois bon que l'on les print à merci, capitulant avec eux. Pource que je voyois que M. de Savignac & le Capitaine Fabien vouloient fort sauver Favas, & qu'ils vouloient lui faire bonne guerre, parce qu'il étoit en réputation d'estre bon soldat, je leur dis qu'ils allaſſent capituler comme bon leur sembleroit, je signerois leur capitulation, combien que j'eusse bonne envie d'en faire une despesche. Voilà pourquoi, quand ils se furent départis de moi, je fis partir après eux un Gentilhomme, pour aller parler ſecrettement aux soldats & à quelques Capitaines, que comme on parlementeroit, qu'ils regardaſſent d'entrer par un costé ou autre, & qu'ils tuaſſent tout (a) : car il falloit venger la mort des Gentilshommes qui avoient esté massacrez si malheureusement à Navarreins; parce que,

(a) Malgré la voye des repréſailles dont Montluc veut colorer cette trahiſon, on ne reconnoît pas la ſette loyauté qu'il invoque ſi ſouvent.

contre la foi promise, on avoit dagné le Sieur de Sainte-Colombe (a), & sept ou huit autres qui s'estoient rendus, vies sauvés, à Orthez, lorsque M. de Terride fust prins. On fist cette exécution sous prétexte qu'ils estoient subjéts de la Reyne de Navarre. Et si le Roi veut toucher au bout du doigt d'un de ses sujéts, ils disent qu'il ne peut. Tout est permis à ces gens-là, & rien à nous. Le temps viendra que la chance tournera, comme j'espere ; & les payerons de mesme monnoie.

Je ne pouvois pas mettre l'entreprinse en meilleure main que de ce Gentilhomme-là ; car il estoit parent proche du Baron de Pordeac, qui estoit du nombre des massacrez. Et comme il eust parlé à deux ou trois Capitaines & aux soldats, ils coururent chercher quelques eschelles, & les dresserent au coing de la basse-court à main gauche près des galleries : & les autres parlemoient à la porte ; & par-là les soldats entrerent, & tuerent tout ce qui se trouva là-dedans, sauf le Capitaine Favas qui parlemoit. Et comme M. de Savignac & le Capitaine Fa-

(b) Selon Olhagaray, le Ste. Colombe qui fut poignardé après la prise d'Orthés, s'appelloit Antoine d'Aydie.

bien virent le désordre, ils tirèrent ledit Capitaine Favas à eux dehors, qui fut bon pour lui; car autrement je crois bien qu'il eust passé par le chemin des autres. Et comme les gens de cheval, qui estoient à main droite, virent que nos gens estoient dans la ville, ils coururent un peu contremont la riviere; & trouverent un gué. Et encore qu'il fust bien profond, ils passerent & coururent droit au chasteau par le costé des religieuses. Par les fenestres s'en jetterent vingt-cinq ou trente que les gens de cheval sauverent: car sans cela, à grand' peine en y eust eu qui eussent porté tesmoignage, si ce n'eust esté le Capitaine Favas. Et voilà comme la ville fut prinse. J'en donnai du tout advis promptement à M. le Mareschal: & le matin je m'en allai le trouver. Il me promist de venir le lendemain avec tout le camp: & tout incontinent je m'en retournai audit mont de Marfan.

M. le Mareschal vint le lendemain, que je m'attendois à donner ordre le mieux que je pouvois, que la ville ne fust plus sacquée; mais je n'y pouvois donner guere bon ordre. Et comme je voulois sortir par une porte pour lui aller au-devant, il entroit par l'autre; car mal-aisément pouvois-je sortir, à

cause que tout son camp estoit dans les rues qui passoit, mesmement la cavallerie : & me dit-on qu'il alla droit là où nos gens estoient entrez. Et comme il eust veu le tout, & sceu comme tout s'estoit passé, il dit : *Il y a eu ici plus d'heur que de raison.* Plusieurs faisoient bonne mine ; mais ils eussent esté plus aises que j'eusse reçu une escorne ; & comme je fus dehors, on me dit qu'il estoit entré. Je m'en retournai, & demurai plus de demi-heure enfermé dans les charois, que je n'en pouvois sortir. Et à la fin je fis tant, que je gagnai son logis. Son Mareschal de camp logea toute la cavallerie hors la ville, en des villages de-là la riviere, & l'infanterie aux fauxbourgs, & la noblesse dans la ville. Je pensois que cela lui donnast opinion & à son conseil aussi, de vouloir passer la riviere & entrer en Bearn, que nous eussions sans doute enlevé & forcé le Comte, ou de combattre, ou de s'enfermer dans Navarreins. Mais il dit tout résolument qu'il s'en retourneroit après ses entreprises en son Gouvernement, & qu'il ne se vouloit point aller engager devant des villes en Bearn, veu qu'il n'avoit point d'artillerie pour faire batterie, & qu'il ne vouloit point que le Roi ni personne lui mit sus qu'il s'estoit amusé à autres

entreprinses qu'aux fiennes; qu'il avoit dit au Roi à son parlement ce qu'il vouloit faire, veu qu'il falloit qu'on combattist les murailles des villes de Bearn. Je lui remonstroi comme le Comte prendroit l'un de ces partis, ou de hazarder la bataille, ce que je ne pensois pas qu'il osast jamais faire, ou de quitter le pays, sçachant nostre venue, ou de s'enfermer en sa place forte; & que je pensois que volontiers il ne prendroit ce dernier parti, ains se retireroit: & par ainsi nous aurions aisément des canons de Dacqs & de Toulouse; que cela fait, la Guyenne estoit paisible, le pays de Bearn conquis, & qu'après, tout ce qui se trouveroit en Languedoc trembleroit; que si nous voulions nous mettre en queue dudit Mongommery, nous l'attraperions en quelque part, offrant de le suivre là par où il iroit pour cet effet. Mais il me proposoit demi en colere difficulté sur difficulté pressé de ces Messieurs. Or il avoit envoyé le Baron de l'Arbous pour entendre nouvelles des ennemis vers Agetmau; lequel Baron lui manda par un Gentilhomme nommé le Repeyre, qui estoit de la compagnie de M. de Gramont, le désordre en quoi le Comte de Mongommery s'estoit retiré en Bearn, & comme son artillerie avoit esté abandonnée près de

deux jours sur les chemins vers Orthez; & M. le Marechal mesme fut le premier de qui je l'entendis, & depuis par d'autres, comme j'ai escrit ci-dessus.

Le jour devant qu'il voulust partir pour s'en retourner, je fus adverti qu'il avoit despesché le Sieur de Luffan devers le Roi, sans m'en rien dire; lequel Luffan estoit mon ennemi, pource que je n'avois voulu souffrir qu'il fust Gouverneur de Lectoure. Je trouvai estrange qu'il ne m'en avoit rien dict, & pensai qu'il n'avoit pas fait eslection de celui-là pour dire bien de moi; car je cognoissois bien qu'il n'estoit gueres content de moi, pource qu'il tenoit tousjours son conseil à part, n'y appellant que M. de Joyeuse, Messieurs de Bellegarde, pere & fils, & M. de la Croisette, son Marechal de camp. Il ne faut pas trouver estrange, si j'estois marri que les conseils se tinssent sans moi, & que rien ne me fust communiqué, veu que je menois l'avant-garde, & estois la seconde personne de l'armée. Si est-ce que cela est ainsi. J'avois occasion de m'en offenser bien avant; aussi-voyois-je que ces conseils se tenoient à nos despens.

Or comme je vis que c'estoit une résolution, qu'il s'en vouloit retourner, je me

rendis le soir à son logis, & lui remontrai le plus doucement que je peus; car ainsi le falloit faire, comme je voulois envoyer mon fils quitter le Gouvernement au Roi, & que puisqu'il s'en alloit, je voyois bien que tout me tomberoit sur les bras, & que je n'avois point de forces pour résister & empescher que l'ennemi ne fist ce qu'il voudroit faire aux terres du Roi, & que autant d'honneur & de réputation que j'avois gagné aux précédents troubles à conserver la Guyenne, je l'allois tout perdre à ceux-ci, aimant beaucoup mieux qu'un autre en eust le blasme que moi, qui n'avois jamais eu autre dessein que de m'ensevelir avec honneur, & rien plus (a). Il me respondit que je ne le devois point faire, ni me dépiter, ni contre le Roi, ni contre moi-mesme; & que je cognoissois bien que encore que le Roi lui eust baillé la charge de la Guyenne, comme des autres Provinces, il ne

(a) « D'Anville, que Montluc avoit appelé en Guyenne, & qui avoit le commandement des troupes en cette Province, comme dans son Gouvernement de Languedoc, ainsi qu'en Provence & en Dauphiné, n'y fut pas plutôt arrivé, dit M. de Thou, que Montluc, qui ne pouvoit souffrir de compagnon, & bien moins de supérieur, se brouilla avec lui, comptant que le Roi lui étoit tout ce qu'il donnoit à d'Anville ». (*De Thou*).

s'en mesloit du tout point & me laissoit faire, comme j'avois accoustumé; qu'il seroit bien marri de m'en dépouiller. Je lui respondis que cela estoit de son honnesteté & bon gré, mais que sa patente estoit si ample, qu'elle dérogeoit à la mienne; & que quand il lui plairoit, il commanderoit comme bon lui sembleroit, sans qu'il me restast une once de pouvoir, non plus qu'au plus simple cadet de la Gascogne. Il me respondit, que cela estoit vrai, mais que ma velleur & mon expérience me feroit toujours rechercher. Voilà là où on print fondement que je quittois mon Gouvernement, pour ne lui vouloir obéir. Et fut rapporté au Roi de cette sorte par ledit Capitaine Luffan ou autre, qui partit bientôt après lui (& voilà pourquoi le Roi fut si marri contre moi de ce que je quittois le Gouvernement), ne lui faisant jamais entendre que ce fust pour autre occasion. A quoi j'avois autant pensé comme à me donner la mort moi-mesme. Mais je suis né sous cette planette, d'estre toujours sujet aux calomnies. Je le montrai bien, quand je l'allai trouver à Toulouse aussi-tost qu'il fut arrivé, si mal comme j'estois, en lui offrant toute obéissance, sans en avoir lettre ne commandement du Roi, de la Reyne, ni de Monsieur.

Par là on peut juger si le différent qui est commencé à venir entre lui & moi, sortoit de-là. Si est-ce que je me doubtois qu'on me donnaît une estreîte, pource qu'un personnage avoit mandé à M. de Noé, Lieutenant de M. de Fontenilles, qu'il allast parler à lui pour chose qui m'alloit de la vie. Ledit Sieur de Noé partit de Panjas, ou bien de Nogarol, & s'en alla sur des courtauts à grand' haste, sans le dire qu'à M. de Fontenilles. Et à son retour, nous trouvant dans le mont de Marfan, il nous dit à M. de Fontenilles & à moi, qu'un homme qui ne bougeoit de la chambre de M. le Mareschal, & qui pouvoit entendre tout ce qui s'y disoit, avoit dit à un sien ami ces mots : *Montluc ne cesse d'importuner & fascher M. le Mareschal; mais il se trouvera un jour sur les carreaux mort de coups de dague.* Or incontinent ce personnage vint à la maison de cestui-là, qui envoya querir M. de Noé, & le lui dit pour m'en advertir; qui fut cause qu'on advertit M. de Noé d'aller là où il alla. M. de Valence, mon frere, estoit à Gaure, qui est à lui, & n'y a que trois lieues du mont de Marfan enhors. Je l'envoyai par deux fois prier à jointes mains de vouloir venir jusques-là; ce qu'il

ce qu'il ne voulut jamais faire (a). Il ne me souvient des excuses qu'il m'en donnoit. Je voulois qu'il démessast ceci avec M. le Marechal, & que personne ne l'entendist qu'eux deux; & lui voulois faire nommer l'homme qui l'avoit dit, lequel estoit près de lui. Cela demeura ainsi: car je ne m'en voulois fier à personne: & encore que je n'en fisse aucun semblant, si le tenois-je fort mal à mon aise dans le cœur, & me suis depuis souvent estonné comme je me peux tant commander, & cognus bien que les ans dérobent la chaleur: car autrefois le plus grand Prince de la terre ne m'eust pas fait avaller cette pilule. Tant plus que nous avons d'années sur la teste, tant plus le sang se dérobe du cœur, & semble que nous craignons plus la mort lorsque nous nous en approchons le plus. Peut-estre que celui-là avançoit cela de lui-même, & que M. le Marechal n'y avoit pas pensé.

Le lendemain matin je me rendis à son

(a) L'Evêque de Valence, aussi souple & aussi fin Courtisan que Montluc l'étoit peu, connoissoit trop son humeur impérieuse, pour se mêler de cette affaire: il auroit craint de se compromettre, & de s'attirer l'inimitié de la Maison de Montmorency. D'ailleurs il n'ignoroit pas combien son frère avoit d'ennemis.

lever, & devant le jour ouïs les tabourins sonner aux champs : & commencerent à marcher à la pointe du jour. Et comme le soleil fut levé, je m'en allai heurter à sa chambre. Un sien vallet-de-chambre sortist, qui me dit qu'il n'estoit point éveillé, combien qu'on m'avoit dit au bas du degré, que Messieurs de Joyeuse, le jeune Bellegarde & la Croisette estoient entrez dedans. Neantmoins je demurai demi-heure ou plus devant la porte : & y heurtai trois ou quatre fois, mais jamais personne ne me respondit, encore que le vallet-de-chambre qui estoit sorti, estoit rentré, lequel j'avois prié lui dire, s'il estoit éveillé, que j'estois-là. A la fin, de honte que j'avois d'estre à sa porte attendant, ce que Prince de la Chrestieneté n'eust voulu permettre, je fus contraint de me mettre dans un petit jardin qu'il y a dans le logis, & là me promenai, n'estant pas si mal accompagné, que je n'eusse deux cens Gentilshommes ou plus auprès de moi, & des meilleures maisons du pays, qui en crevoient de despit, & me disoient beaucoup de choses. Je cogneus bien que c'estoit l'amour qu'ils me portoient ; mais comme le plus âgé, je devois estre sage, & considérer que je mettois beaucoup de choses en hazard, si tout-à-fait je

rompois avec lui. Je demeurai plus d'une grand' heure, ou devant sa porte, ou dans le jardin. Et à la fin vint M. de Bellegarde : & comme il vid cette noblesse, demanda où j'estois : ils lui dirent que j'estois dans le jardin, par lequel on y entroit de la salle. Alors il vint à moi, & me demanda pourquoi je n'allois à la chambre de M. le Marechal. Je lui dis que j'y avois esté & heurté plusieurs fois, & que jamais on ne m'avoit voulu répondre. Il me dit qu'il y avoit plus d'une heure que M. de Joyeuse & son fils, & le Capitaine la Croisette y estoient entrez. Alors je lui dis que je ne sçavois la raison pourquoi M. le Marechal me faisoit tenir la mule à la porte de sa chambre, & que je ne lui en avois jamais donné occasion, & que j'avois eu cest honneur du Roi, de la Reyne & de Monsieur, tant qu'ils avoient demeuré en Guyenne, que jamais la porte de leur chambre ne me fust refusée; que je n'estois de taille pour estre ainsi traité : mais puisqu'il y alloit du service du Roi, je ne voulois rien gaster. Il en demeura fort fasché, car lui & moi avions esté bons compagnons & amis; & jamais ne nous en séparâmes que par sa mort. Il heurta à la porte, & incontinent elle lui fut ouverte, & soudain fermée à mon nez. Tous les Gen-

filshommes me conseilloyent de m'en retourner à mon logis, & de n'y retourner plus; mais je voulus avoir patience, dequoi je me suis cent fois estonné. Et depuis que M. de Bellegarde fust entré, ledit Sieur Marechal demeura encore plus d'un quart d'heure à sortir : & comme il sortit, je m'efforçay à lui donner le bon jour & l'accompagner à la Messe, & le priaï de me vouloir laisser une compagnie de celles de M. de Savignac, ou deux cens arquebufiers, jusques à ce que j'aurois déplacé les grains qui estoient dedans la ville, afin que les ennemis ne s'en aidassent pour avitailler Nayarreins; car il fut estimé par M. de Cumies ou ses gens, qu'il y avoit dans la ville plus de douze cens charrettées de tous grains : & aussi par ceux qui manioient ma munition qui estoient unis avec les siens : car cette ville sert de grenier à toutes les Lannes & pays de Basques, d'où, au dommage de la France, on les transporte aux Espagnes. On dit que c'est un des plus beaux marchez de France. Il monta à cheval, & l'allai accompagner hors la ville : & me trouvai tout seul; car il n'y eust pas un Gentilhomme de tous ceux qui estoient avec moi, qui montast à cheval. Je ne sçai s'ils le firent pour n'avoir leurs chevaux prests, ou bien

s'ils n'avoient gueres de volonté d'y aller. Et comme j'eus prins congé de lui hors la ville, & pensant que les arquebusiers qu'il avoit envoyé quérir par le jeune la Croisette, vinssent pour demeurer avec moi, le dit la Croisette me vint dire qu'il n'y en avoit pas un qui fust voulu demeurer : & ainsi s'en alla. Je despeschai incontinent mon fils, le Capitaine Fabien, devers le Roi avec mes lettres, pour remettre le Gouvernement entre les mains de Sa Majesté ; mais quand il fut au bourg de Dieu, il fut prins des ennemis : & là il perdit les lettres ; qui fut cause qu'il ne peust dire à Sa Majesté les raisons qui me mouvoient à le quitter, & m'en voulust grand mal sadite Majesté, pensant que je le quittasse pour ne vouloir obéir à M. le Mareschal Danville, comme le Capitaine Luffan lui avoit fait entendre. A quoi je ne pensai jamais ; mais je prévoyois la tempeste. Je voulois me retirer, pour donner loisir aux autres de faire mieux.

La chose s'est trouvée toute notoire au dire de beaucoup de gens, tant d'une religion que d'autre, que si M. le Mareschal eust passé la riviere, le Comte de Mongommery s'en retournoit par là où il estoit venu ; car de mettre son camp dans Navarreins, il ne

le pouvoit faire, parce qu'il n'y avoit point de vivres, & dans les autres places de Bearn encore moins. Par ainsi il falloit que la nécessité & la faim l'en fist retourner à vauderoute par là où il estoit venu, & nous quitter le pays. Et sans difficulté nous l'eussions défait sur la queue ou à la teste : & les payfans mesmes l'eussent mis en désordre, qui eussent prins courage quand ils nous eussent senti près, & n'eussent jamais passé les rivières. Et si lui-mesme veut confesser la vérité, comme font d'autres qui estoient avec lui, il se tint tousjours pour perdu, jusques à ce qu'il eust entendu que M. le Mareschal s'en retournoit ; & d'attendre une bataille, il ne le pouvoit faire, veu le grand avantage des forces que nous avions sur les siennes. Il disoit tousjours qu'il avoit deux gros matins à sa queue, & que ce seroit merveille s'il eschappoit ; mais qu'il vendroit bien sa peau. Que je vueille dire aussi que M. le Mareschal s'en retournaist pour couardise, il n'y a homme qui puisse dire cela ; car jusques ici l'on ne lui a pas baillé cette vilaine renommée. Il est d'une trop brave race, & a tousjours fait preuve du contraire : & le tiens pour un grand Capitaine, qui peut faire & beaucoup de bien & beaucoup de mal, quand il lui

plaira. Et quoique quelques-uns l'ayent calomnié, parce qu'il estoit si proche (a) de M. l'Admiral, si n'eus-je jamais cette opinion de lui. Je ne sçai pas ce qu'il fera à l'advenir. Je l'ai tousjours cogneu fort serviteur du Roi; mais il ne me devoit pas traiter ainsi. J'avois veu trop de rosti & bouilli en ma vie. Ce n'est donc la peur qui le fist retirer; car ses forces estoient si grandes par dessus celles des ennemis, que nous eussions deffaißt le Comte de Mongommery avec la cavallerie seule, & nos argoulets qui fussent descendus à pied, sans qu'homme de pied des nostres s'en fust meßlé : car à la bataille de Ver, M. de Duras avoit trois fois plus de gens de pied que n'avoit le Comte de Mongommery, & beaucoup plus de gens de cheval, & de meilleurs hommes, & de meilleurs Capitaines; & nous n'estions pas tant pour deux tiers de cavalerie, que nous estions à ceste heure : & néantmoins nous les défitmes & gagnâmes la bataille. Pourquoi il ne faut point dire que cela fust pour peur qu'il

(a) L'Amiral de Coligny étoit neveu du Connétable. L'Histoire reproche en cette circonstance à d'Anville une collusion secrète avec les Chefs de l'armée Protestante. D'Anville & ses frères (dit-on) étoient mécontents de la Cour.

eust d'estre battu, veu qu'il y en avoit si peu de raison; mais ce fut nostre malheur, de ce que M. le Marechal s'imprima en son opinion, & son conseil encore plus, qu'il se ruinerait devant les villes de Bearn, & qu'il ne feroit rien qui vaille, ne cognoissant point la stérilité du pays comme nous, & que M. de Terride avoit mangé tous les vivres en ces quartiers-là; de sorte qu'ils n'en pouvoient avoir dans les villes pour le Comte de Mongommery, s'il eust demeuré dedans. Or si Dieu eust voulu que M. le Marechal n'eust prins si grande opinion de s'en retourner en Languedoc pour exécuter ses entreprises, & que son conseil mesme eust esté de contraire opinion qu'il n'estoit, & qu'il eust prins le parti de passer la riviere, cela eust porté un grand bien & profit: & ainsi n'a de rien servi; car il s'alla engager devant Mazeres (a), la où il perdit un grand nombre des meilleurs soldats qu'il eust, & ruina

(a) Le 5 Octobre 1569, d'Anville assiégea Mazeres, & y donna deux assauts, où il fut repouffé. Il fit tirer contre la place 1845 coups de canon; la garnison capitula le 18, & fut escortée jusqu'à Puy-Laurens avec le Ministre Savin. (*Journal de Faurin sur les guerres de Castres*, p. 7, dans le *Recueil de Pièces pour servir à l'Hist. de France*, Tome III.)

presque son camp, sans pouvoir tenter plus aucune fortune. Et par ainsi, ni du costé de Languedoc, ni du costé de la Guyenne il ne s'est fait rien qui vaille, que ruiner entierement tout le peuple : car les nostres propres de tous costés avoient faict autant de maux ou plus au peuple, que les ennemis mesmes. Autrement il n'estoit possible, à cause du grand nombre de gens d'armes, de chevaux - legers, d'argoulets & de gens de pieds que nous avions. Il falloit que tous vesquissent à discrétion. Voilà comme toutes ses forces assez bastantes, & pour deffaire Mongommery & pour venir faire teste à M. l'Admiral, s'évanouirent sans faire rien qui mérite estre escrit.

J'ai tousjours cognu que quand Dieu veut que les choses n'aillent comme les hommes desirent, il renverse la volonté du chef & de son conseil tout au contraire de ce qu'on devroit faire. Dieu soit loué du tout, puisqu'il lui a pleu que les choses allassent ainsi ! Il n'y a personne après le peuple qui en porte la pénitence que moi, pource que j'en ai encouru l'inimitié de M. le Mareschal, pour avoir dit le vrai. Il me devoit par raison plus aimer que non ceux qui le conseilloient de faire au contraire de ce que je lui conseil-

lois; mais c'est la loi du pays de Bearn, que le battu paye l'amende : car le Roi a advoué & trouvé bon tout ce que M. le Marechal avoit fait, & mauvais tout ce que j'avois fait. Aussi suis-je sur le soleil couchant, qui n'est pas adoré comme le levant. Si suis-je aussi innocent & aussi inculpable de la faute, s'il y en a, que si je n'eusse jamais esté au monde. Et n'en demande meilleur tefmoignage que des trois Estats de la Guyenne & du pays de Languedoc, qui est proche d'icelle, qui ont entendu comme les choses sont passées, & se sont ressentis des malheurs de la Guyenne. Et encore en demeurerai-je à la déposition de tous les Capitaines, sauf de trois ou quatre qui estoient du conseil : car ceux-là sont cause du mal. Je ne suis pas le premier qui après avoir bien fait, a esté payé de cette monnoie. J'en ai assez escrit en ce Livre, & voi bien qu'il faict bon estre grand Seigneur : car il faut tousjours qu'un petit compagnon comme moi paye la folle-enchere, & est tousjours sujet à la loi de Bearn, que j'ai alléguée. Ledit Sieur Marechal avoit raison de vouloir employer ses gens & ses deniers en Languedoc, & moi de le desirer en Guyenne. S'il ne pouvoit embrasser tout, pourquoi le faisoit-il coucher en sa patente ? Ce que

nous pouvions faire en quinze jours, chassant ou défaisant Montgomery, eust apporté plus de bien que la prise de trois ou quatre chetives villes de Languedoc. C'est assez parler de cette dispute, qui a ruiné les affaires du Roi en ce pays. Je reprendrai mon propos pour vous raconter ce qui en advint.

Le départ dudit Sieur Marechal mit grand trouble en nos affaires, & donna courage à nos ennemis. Quant à moi, en cinq compagnies que j'avois, il n'y demeura pas deux cens hommes, pource qu'ils s'estoient dérobés pour apporter ou prou ou peu de butin qu'ils avoient gagné chacun en sa maison. Voilà l'inconvénient qu'il y a de faire la guerre avec les gens du pays. Il faut aller voir sa femme : il faut décharger le bagage. Et puis chacun a son cousin, frere, & son ami parmi les ennemis, lequel il favorise. Et quant à la cavallerie, elle n'y pouvoit vivre à quatre ou cinq lieues aux environs, pource que les ennemis avoient mangé une partie des vivres, & les nostres l'autre : & le pays de soymesme est stérile. Si est-ce que j'y demurai encore quatre ou cinq jours après que M. le Marechal s'en fust allé : & fis déplacer trois ou quatre cens charrettées de grains, & les fis porter vers Euse & autres lieux

voisins , afin que les ennemis ne peussent avitailler leurs villes en Bearn. Mais il m'en eust fallu quinze ou plus , avant que de les pouvoir tous tirer. Et si les cinq Enseignes eussent esté completees , comme elles estoient à mon arrivée , je me fusse engagé dedans , encore que je fusse bien certain que je n'eusse pas esté secouru : car j'ai bien fait en ma vie de plus grandes folies que ceste-là , dont jusques ici , graces à Dieu , je ne m'en suis jamais trouvé mal , & le service du Roi encore moins. Je me retirai vers Agenois , & laissai le Baron de Gondrin , Sieur de Montespan , avec sa compagnie dans Euse , & une compagnie nouvelle de gens de pied que je trouvai en nostre quartier , qui se faisoit , non pas pour y endurer le siège , car la ville ne vaut rien , mais seulement pour favoriser un peu le pays : & afin de ne l'abandonner pas du tout , encore que nous cognussions bien que sa demeure ne serviroit pas de grande chose. J'envoyai M. de Fontenilles vers le pays de Bigorre , voir s'il pourroit faire quelque chose par de-là , pour tenir les ennemis en cervelle ; mais tout cela n'estoit pas médecine pour guérir si grande maladie. Je ne me veux point mesler d'escrire la deffaiete du Capitaine Arne & du Baron de l'Arbous ; car je ne les avois

pas mis là où ils furent défaiçts. Si est-ce que je mandai au Capitaine Arne qu'il estoit soldat, & qu'il pouvoit bien cognoistre que le lieu où il estoit ne lui pouvoit apporter que malheur, & qu'il me sembloit qu'il se devoit retirer à Auch, qui estoit ville fermée. Il me respondit que l'on l'avoit laissé là, & qu'il estoit délibéré d'y mourir plustost qu'en bouger. Il ne tarda pas quatre jours après que je lui eus donné advis, que l'on me porta nouvelle qu'il estoit deffait, & au bout de deux jours sa mort, qui fut un grand dommage pour le service du Roi & pour toute nostre patrie; car c'estoit un des plus gentils Capitaines & des plus vaillans, & de qui nous avions autant d'estime que de Capitaine qui fust en Guyenne.

Or bientoist après M. le Mareschal fut vers Mazerès, & moi en Agenois. Le Comte de Mongommery fit comme les loups qui sortent de la forest par famine : & s'en vint en Armagnac ; & peu-à-peu s'achemina vers Condomois. Il avoit fait venir trois canons & deux couleuvrines pour battre Euse, sçachant qu'il n'y avoit dedans que M. de Montespán avec la compagnie de son pere, & la nouvelle compagnie de gens de pied que je lui avois envoyé. Et comme l'artillerie fut à Nogarol,

& qu'il eust envoyé reconnoître, & que de ses parens & amis qu'il avoit Huguenots, l'en eurent adverti, il le me manda. Je n'avois personne pour l'envoyer renforcer, ni moins de moyen de le pouvoir secourir de mon costé, ni d'ailleurs il n'en pouvoit estre ; car M. le Mareschal estoit devant Mazerès, ou bien retiré à Toulouse. Je lui mandai que je ne voulois point qu'il fust fait de lui un rampeau (a) au Capitaine Arne, & qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave & vaillant Capitaine, & une compagnie de gens-d'armes, sans en perdre deux, & que avec lui il retirast tous les prestres & religieux de la ville, & tous les riches marchands Catholiques, & qu'il les sauvast vers Lectoure ; ce qu'il fit : & ores que j'eusse envoyé quitter mon Gouvernement, je n'arrestois pour cela de faire ce que je pouvois pour le service du Roi & du pays. Et fis dresser cinq ou six compagnies vers Villeneuve & autour de Florence :

(a) Ce mot *rampeau* vient-il du verbe *ramposner*, qu'on trouve dans le Dictionnaire étimologique de Menage, Tome II ? Alors il signifieroit *faire inutilement le second tome d'une chose*. On nous a fait remarquer que ce mot pourroit venir de l'Italien *rampollo*, *rejection* : mais le sens qu'il offre s'accorde-t-il avec le texte de Montluc ?

& en laissai une vieille & deux nouvelles audit Florence, quatre avec celle du Gouverneur, qu'estoit M. de Panjas (a) à Lectoure, & y en avoit assez, pource que toute la noblesse d'Armagnac s'y estoit retirée avec leur famille, & la ville estoit si pleine, qu'il ne s'y en pouvoit plus loger : & m'en vins jusques à Agen : & là j'assurai les gens de la ville le mieux que je peus ; & y demurai quelques jours. Le Comte de Mongommery vint à Euse, & comme il fut là arrivé, les Huguenots de Condom, qui estoient demeurez sous l'Edit du Roi, ayant fait tousjours la chattemitte de ne vouloir prendre les armes, se couvrant sous la promesse du Roi, lesquels avoient esté traitez plus humainement que les Catholiques mesmes, prindrent les armes & allerent trouver le Comte de Mongommery à Euse, qui ne s'osoit avancer, ni ne l'eust fait, si j'eusse eu seulement quatre compagnies pour les mettre dedans Condom. Mais ils lui donnerent toute assurance que je n'avois point de gens, ni moyen d'en recouvrer pour lui faire teste ; & qu'il pouvoit venir seurement. Et ainsi l'amenerent dans ledit Condom. Et voilà les beaux fruits que l'on a tiré de ce bel Edit que l'on fit

(a) Ogier de Pardaillan de Panjas.

faire au Roi, que s'ils ne bougeoient de leurs maisons, personne ne leur demanderoit rien. J'en ai assez escrit en un autre endroit, combien que si je voulois, j'ai bien matiere pour en escrire davantage & de plus grande importance, mais cela ne serviroit de rien : car le Roi aussi bien n'y donneroit point ordre, puisque ceux qui sont près de lui le veulent ainsi.

Peu de jours après nous entendismes la victoire (a) que Dieu avoit donnée au Roi, par la bonne conduite & vaillance de M. son frere, & des Capitaines qu'il avoit près de lui, & que les Princes & M. l'Admiral avec ce qui leur restoit de la bataille de Montcontour, s'en venoient tirant vers le Limosin, & disoient tous ceux qui venoient, qu'il s'en alloit droit à la Charité. Qui fut cause que j'envoyai querir M. de Leberon à Libourne avec quatre compagnies qu'il avoit là, & à Sainte Foi, & le fis venir au port Sainte Marie, & à Aguillon. Auparavant il m'en avoit envoyé une autre, laquelle j'avois laissé à Saint Sever, avant qu'il se perdist sous le Capitaine Espiemont Dauvilla, & encore en avois envoyé une autre à Dacqs

(a) La bataille de Moncontour se donna le 3 Octobre 1569.

sous le Capitaine Teyssandier de Florence. Et ledict Espiemont fut contrainct se retirer à Dacqs après la bonne besongne que fit le Capitaine du chasteau, qui en voulut charger le Capitaine Montaut, & fut soutenu de quelques-uns qui estoient près de M. le Marechal, de qui il estoit parent. Mais je m'en remets à la vérité que ceux de la ville ne celent pas, & depuis ne l'ont jamais voulu recevoir. La ville d'Agen, gens d'Eglises, & tous avoient dressé une compagnie de deux cens hommes forestiers, lesquels un Capitaine Raphael Italien commandoit, lequel estoit marié dans la ville.

Ledit Comte de Mongommery demeura à Condom six ou sept semaines, en quoi il fit erreur, car s'il eust suivi sa pointe, il eust mis plusieurs à deviner; mais qui est-ce qui n'en fait pas? Le camp de M. le Marechal estoit à Toulouse, Granade & là aux environs. Ils n'avoient garde de se mordre les uns ni les autres, & ne se donnerent jamais allarme d'un costé ni d'autre. M. le Marechal avoit osté M. de Fontenilles de là où je l'avois envoyé, & lui osta la charge que je lui avois baillé de ces quartiers-là, & le mist ès environs de Beaumont de Lomagne, entreprenant ouvertement sur mon

Gouvernement suivant sa patente. Manda au Baron de Gondrin Seigneur de Montespan (duquel le pere estoit malade dans Lectoure) qu'il s'en allast vers lui, & mandoit par tout qu'on ne m'obeist en aucune sorte, & que je n'estois plus Lieutenant de Roi en Guyenne, que c'estoit lui. Il escrivit par deux fois à M. de Madaillan, qu'il ne fist point de faute de lui amener ma compagnie; lequel fit tousjours response que la compagnie estoit à moi, & non à lui, & qu'il n'estoit point en sa puissance de la lui amener; & tous les déplaisirs qu'il me pouvoit faire, il le faisoit. Ce qui ne touchoit rien à mon particulier, car ce que je faisois, c'estoit pour le service du Roi, & pour la conservation du pais. Voilà comment les inimitiez particulieres causent la ruine du Général. Neantmoins pour cela je n'arrestois de faire tout ainsi que si j'eusse esté Lieutenant du Roi; & fut bon besoin pour le pauvre pays que je ne regardasse pas à ce qu'il me faisoit. Mon dépit eust porté grand dommage: estant fils d'un Connetable de France & lui Mareschal, je ne me desdaignois d'estre commandé de lui s'il eust voulu, & s'il eust fait ce qu'il devoit. Tant il y a qu'il traversa en tout ce qu'il peut, les desseins que j'avois pour la

conservation de la Guyenne, qui en avoit plus de besoin que le Languedoc. Cependant nouvelles nous vindrent, que MM. les Princes & Admiral estoient en Périgord, & prenoient le chemin de Quercy, pour se retirer à Montauban; & cogneus bien qu'ils venoient recueillir le Comte de Montgomery pour se renforcer, car sans aide; il estoit mal aisé qu'ils traversassent tout ce pays. Je me suis cent & cent fois estonné, comme tant de grands & sages Capitaines qui estoient près de Monsieur, prindrent ce mauvais parti d'assiéger des places; au lieu de suivre lesdits Princes mis en route, & tellement réduits en extrémité qu'il n'y avoit nul moyen de se remettre sus. Si le peuple eust eu des forces pour les suivre, facilement ils les eussent tous mis en pièces. On dit que nous mesmes qui portons les armes, entretenons la guerre, & voulons allonger la courroie comme on fait au Palais les procez. Le diable emportera tout. Si n'ai-je jamais eu cette intention, pouvant dire avec la vérité, qu'il n'y a Lieutenant de Roi en France qui ait plus fait passer d'Huguenots par le couteau ou par la corde, que moi. Ce n'estoit pas vouloir entretenir la guerre.

Ayant donc entendu le chemin que MM.

les Princes prenoient , sans déclarer à personne mon intention , estant au logis de M. de Gondrin à Lectoure , je fis venir M. de Panjas , le Chevalier de Romegas , & le Chevalier mon fils , M. de Gondrin estoit malade , & là je leur dis que j'estois vieux , & que je ne pouvois prendre la peine si le siege nous venoit : & que pour me soulager , je voulois tousjours laisser la charge de Gouverneur à M. de Panjas pour la police de la ville , & quant à la défense & à ce qu'il y seroit besoin , ausd. Chevalier de Romegas , & au Chevalier mon fils qui s'estoient trouvés au siege de Malthe , qui a esté le plus furieux siege que jamais ait esté depuis qu'il y eust artillerie au monde ; & qu'ils entendoient mieux à la défense , & à ce qui estoit besoin de faire que moi-mesme , & que tous deux estans compagnons d'un même ordre de Saint Jean de Jerusalem , qu'ils s'accorderoient bien ensemble , & que le Chevalier mon fils obéiroit à celui de Romegas , pource qu'il estoit plus vieux que lui , & aussi qu'il avoit commandé sur la mer en trois ou quatre combats , où mondit fils s'estoit trouvé près de lui ; à la vérité c'est un homme plein de cœur & de courage , autant qu'autre que j'aie cogneu : que cependant je voulois courir jus-

ques à Agen, pour y mettre l'ordre qu'il falloit tenir à se deffendre. Tous le trouverent bon, & ne voulurent point faire quartiers, mais que tous deux iroient ensemble, & commencerent dès l'heure à redoubler les manœuvres de la fortification. M. de Panjas pourvoyoit à ce qu'ils lui demandoient comme Gouverneur. Je m'en allai le lendemain à Agen; M. de Valence mon frere s'estoit retiré à Lectoure. J'avois envoyé quelques jours devant, ma femme & mes deux filles à Bourdeaux, & comme je fus à Agen, M. de Casfaneuil à qui j'avois baillé la charge de Villeneuve, & de ces quartiers de delà, encore que j'en eusse baillé le Gouvernement au Capitaine Paulhac le vieux, ils s'accordoient bien ensemble, & me manderent que les Princes estoient arrivés à Montauban; & qu'ils vouloient venir droit à Villeneuve. Je leur envoyai la compagnie des Peyroux, & une autre avec deux qu'ils en avoient nouvelles là-dedans, & quelques cent arquebuziers qui estoient audit Capitaine Paulhac Gouverneur, & bien trente ou quarante Gentilshommes de ces quartiers-là, qui s'estoient retirez dans la ville avec eux. Puis m'en retournai à Lectoure, là où je ne demurai que trois ou bien quatre jours; car ni ma

vielleſſe ni mon indispoſition, ne m'arref-
toient gueres en un lieu. Peu après l'on m'ad-
vertiſt que la ville d'Agen eſtoit entrée en
peur, & que tout le monde commençoit à
plier bagage, & que la ville ſ'en alloit aban-
donnée. J'eus le ſoir ces nouvelles, & le
remontrai à tous ces Seigneurs qui eſtoient
là, & que j'y voulois aller le matin, & fut
trouvé bon : pourveu que je retournaſſe audit
Lectoure, car de m'engager à Agen je fe-
rois la plus grande folie que jamais homme
fiſt, & que l'on pouvoit bien cognoiſtre que
tous les deux camps des ennemis viendroient
là. Je les aſſurai de ne m'y engager point.
Ils me dirent ſi je trouverois bon qu'ils eſ-
criviffent une lettre à M. le Mareſchal de la
part de toute la Nobleſſe d'Armagnac, pour
le prier de vouloir venir avec tout ſon camp,
pour combattre Montgommery à Condom,
avant qu'il fuſt joint : l'aſſurant que ledit
Montgommery ne s'engageroit point dans la
ville, car elle ne valloit rien, & en plu-
ſieurs lieux l'on y entroit comme l'on vou-
loit, & qu'ils lui offroient tous de mourir
auprès de lui pour le ſervice du Roi, &
pour s'aider à remettre en leurs maiſons. Je
le trouvai bon & qu'ils ne pouvoient faire
moins que lui envoyer un Gentilhomme,

pour l'en supplier. Ils élirent M. de la Mothe Gondrin, pour porter la parole. Je voulus repaître le matin avant partir pource qu'il y a cinq bonnes lieues de là à Agen, & le pire chemin en hiver du monde. Comme nous estions pour lors en peur, j'avois escrit à M. de Montferran d'Agen en hors qu'il falloit qu'il s'efforçast de nous amener 4 ou 500 arquebusers. Il me fit responce, qu'il m'en ameneroit mille dans huit jours devant Agen, & encore que je cogneusse bien que M. le Marechal ne prenoit plaisir à voir mes lettres, si lui escravis-je, car pour le général, il faut oublier le particulier, & lui envoyai la lettre du Sieur de Montferran, & que je lui asseurois sur mon honneur lui en amener autres mille, pour espouffeter Montgomery, car je lui en voulois fort.

Pendant ces allées & ces venues les Princes séjournoient à Montauban, & ès environs de là en ayant bon besoin, car ils n'avoient cheval qui peut mettre un pied devant l'autre, comme beaucoup de gens qui estoient avec eux m'ont confessé depuis, ayant esté contraints d'en abandonner par les chemins plus de quatre cens, n'ayant aucun moyen de les faire ferrer. Et comme j'eus achevé de dîner, m'arriva encore un messager d'Agen

qui estoit parti à la minuit, venant m'advertir que les marchands commençoient à vouloir tirer leurs marchandises dehors, mais que le Sieur de la Lande & les Consuls les en gardoient, jusques à ce qu'ils auroient responce de ce qu'ils m'avoient escrit. Et comme je montois à cheval, quelqu'un que je ne sçauois nommer, me vint lire la lettre que la Noblesse escrivoit à M. le Marechal, à laquelle je n'avois aucunement le cœur, pource que ma fantaisie me portoit à Agen, & leur dis qu'il me sembloit qu'elle estoit bonne : toutesfois qu'ils la montraissent à M. de Valence, pour voir s'il y trouveroit rien qui deust déplaire à M. le Marechal, & montai à cheval m'en allant tant que je peus à Agen ; & y estant arrivé je trouvai tout le monde en crainte. Les gens d'Eglise, tous les Conseillers, & toute la Cour Présidiale, & les marchands empressez à empaqueter pour s'en aller. Je ne fis que descendre de cheval, & tout incontinent arriverent les Sieurs de la Lande, de Nort, ses enfans & plusieurs autres, & me dirent que toute la ville estoit en effroi. Je leur dis qu'incontinent ils s'en allassent à la maison de ville, & qu'ils y appellassent tous les principaux, & toute l'Eglise & la Justice, & inconti-

nent qu'ils seroient assemblez , qu'ils m'en
 advertissent : car je voulois aller parler à eux.
 Ce qu'ils firent : & ne se firent point prier
 d'y venir , car pauvres & riches tout le monde
 y couroit pour me voir , & pour entendre
 quel conseil je leur donnerois ; & comme
 je fus en la salle , qui estoit si pleine qu'à
 peine y peurent entrer cinq ou six Gentils-
 hommes que j'avois amené avec moi , je me
 mis au milieu d'eux , afin que de tous cos-
 tés ils ouïssent ce que je leur voulois dire
 qui fut comme s'ensuit.

» Messieurs , vous m'avez adverti par deux
 » fois , en mesme jour , comme la pluspart
 » des gens de cette ville sont sur le point de
 » l'abandonner & se retirer vers Bourdeaux ,
 » Toulouse & autres lieux de sureté : & bref ,
 » que toute vostre ville estoit en peur. Je
 » vois bien que cette crainte vous est venue
 » pour l'opinion que vous aviez conceue ,
 » que je vous abandonnasse en telle nécessité
 » & que je me fusse retiré à Lectoure , parce
 » que c'est une bonne place. J'ai grande
 » occasion de me plaindre de vous , pource
 » que vous n'avez jamais oui dire qu'en Ita-
 » lie ni en autres lieux j'aye fait acte par lequel
 » on ait peu cognoistre que la peur m'aye
 » fait jetter dans les villes fortes. Et avez

» toujours oui dire que je me suis engagé au
» plus foible pour faire teste à l'ennemi. Ma
» renommée n'est pas en si petit lieu, & en
» la Guyenne seulement. Je suis tenu pour
» tel par toute l'Italie & par toute la France ;
» & à présent que je suis prest d'entrer en la
» fosse, penseriez-vous, mes bons amis, que
» je voulusse perdre à un coup ce qui m'a
» cousté de gagner en cinquante-un ans,
» que j'ai porté les armes ? Il faut que vous
» vous résolviez à trois choses. La premiere,
» d'oster toute peur & crainte qui vous pour-
» roit avoir prins, & l'assoupir sous vos
» pieds, afin qu'il n'en soit jamais mémoire.
» La seconde, que vous vous accordiez tous
» à une mesme volonté, & vous n'espargniez
» vos biens à ce que je vous ordonnerai,
» pour promptement & diligemment recou-
» vrer tout ce qui sera besoin pour la deffence
» de votre ville : & la troisieme, que vous
» obeirez entierement à six ou huit de votre
» ville, que je vous choisirai, ou bien vous
» mesmes les choisirez, tant pour remparer,
» que aussi pour les fournitures qui seront
» nécessaires. Et si vous m'accordez ces trois
» choses, je vous jure Dieu tout-puissant,
» levant la main, que je vivrai & mourrai
» avec vous autres : & encore vous jure,

» qu'avec la confiance & l'espérance que
» j'ai en lui, je garantirai votre ville de
» tous les deux camps des ennemis : car
» en ma vie j'ai fait de plus grands miracles,
» avec l'aide de Dieu, que cestui-ci. Comme
» vous voyez mon visage rempli de bonne
» volonté de vous deffendre, je veux aussi
» que vous me montriez le vostre, que je
» puisse cognoistre que vous accomplirez ces
» trois choses que je vous demande. Je sçai
» qu'il y en a qui plaindront la despense &
» les frais qu'il conviendra faire : mais que
» ceux-là considerent, qu'est-ce qu'ils devien-
» dront, si les ennemis se rendent maistres
» de la ville, comme sans doute ils feront,
» si vous ne vous esvertuez. Et que devien-
» dront vos biens, vos estats, vos maisons,
» vos femmes & enfans, tombant entre les
» mains de ces gens qui gastent tout ? tout sera
» renversé sans dessus dessous. C'est pour cela
» que vous combattez, & aussi principale-
» ment pour l'honneur de Dieu & conser-
» vation de vos Eglises, lesquelles ont esté
» aux premiers troubles égratignées par ces
» gens, vos ennemis : mais à présent s'ils y
» entrent, ils les razeront rezpied, rezterre,
» comme vous voyez qu'ils ont fait à Con-
» dom. Puisque je suis avec vous, croyez,

» Messieurs, qu'ils songeront trois fois à nous
 » venir attaquer, & que encore que cette
 » ville soit foible, si leur monstrierai-je que
 » je sai deffendre & assaillir. Octroyez-moi
 » donc ce que je vous demande, qui est en
 » votre puissance. Et croyez que je depen-
 » drai (a) ma vie pour votre salut & conser-
 » vation. Que si vous n'avez délibéré d'y
 » employer le verd & le sec, c'est-à-dire,
 » de faire ce que bons citoyens doivent faire,
 » ne vous engagez pas & moi aussi : & que
 » ceux qui auront peur se retirent de bonne
 » heure & me laissent faire avec ceux qui
 » auront bonne volonté de mourir pour leur
 » patrie ».

Alors les Sieurs de Blazimond & de la Lande, parlant pour tout le Clergé, en peu de paroles me dirent que tout le Clergé descendroit leurs vies & biens pour se deffendre, & pour accomplir ce que je demanderois : & que tous prendroient les armes, & se rendroient aussi sujets à la faction que les soldats. De mesme les Messieurs de Justice en dirent autant, Puis parla le vieux homme de Nort avec un des Consuls pour toute la ville, m'asseurant qu'ils feroient le semblable de ce que le Clergé & la Justice avoient dit, &

(a) Que j'emploierai.

davantage. Car ce n'estoit pas à l'Eglise ne à la Justice de porter la peine continuellement ; mais que tous ceux de la ville , riches & pauvres , femmes & enfans , sans rien epargner , y mettroient la main. Et devant que laisser parler MM. de Blazimond & de la Lande , je priaï que tous ceux qui respondroient parlassent si haut , que tout le monde l'entendist , comme aussi ils firent. Et comme tous les trois ordres eurent achevé de parler , je haussai la parole , & dis : *Avez-vous entendu tous vous autres ce qu'ont proposé ces Messieurs ici , qui ont parlé pour toute la ville.* Ils crièrent tous que *oui.* Alors , comme j'avois levé la main , je leur fis lever la leur , & faire le même serment que j'avois fait : & leur dis que tout le monde se retirast pour preparer toutes sortes d'outils , & que je me retirois à mon logis avec les Grands de la ville , pour faire l'eslection des huit. Et pource qu'il estoit desja presque nuit , ils me prierent que cependant qu'ils estoient assemblez , je leur laissasse faire l'eslection des huit , & que je me retirasse chauffer & me desboter , & que le lendemain matin ils m'apporteroient un rolle de leurs citadins , & que je choisirois les huit qu'il me plairoit. Et ainsi me retirai à mon logis : & après mon souper arriverent MM. de Blazi-

mond & de la Lande, le bon-homme de Nott & ses enfans, avec une joie si grande, qu'ils ne la pouvoient monstrier davantage : & me dirent que les marchands qui avoient embassé leurs marchandises, & une bonne partie desja chargée sur des charrettes, avoient tout déchargé, & qu'ils ne pensoient point que jamais ville fut plus en joie qu'estoit la leur: Et jusques aux femmes & enfans, il ne se parloit que de combattre, sçachant la résolution que j'avois prinse d'y demeurer:

Mes compagnons, qui voudrez lire ma vie, vous pouvez prendre de beaux exemples en moi. Ce peuple qui estoit tout estonné, & qui abandonnoit la ville, reprit incontinent à ma seule parole tel courage que je veux dire avec la vérité, que jamais depuis homme n'a cogneu aucune peur dans icelle, combien qu'il y eust apparence de n'y prendre point trop de seureté, pour estre la ville d'une trop grande garde, commandée d'une montagne, & veoir descendre sur nos bras deux armées en mesme temps. Croyez, mes compagnons, que de votre résolution dépend celle de tout le peuple, lequel prend courage à mesme qu'il void que vous en prenez. Aussi quel bien faites-vous outre l'honneur que vous acquerez, de sauver une pauvre

ville du sac ? Tant de familles vous sont redevables , & non seulement la ville , mais tout un pays. Car la prise de la ville capitale d'une Province amene ordinairement après la perte de toute la Sénéchaussée. Oui , mais direz-vous , il se faut enfermer en lieu où on peut acquérir de l'honneur. Et où le voulez avoir ? dans un chasteau de Milan ? ce n'est pas là. Ce sont les murailles qui vous sauvent : c'est en ce lieu que vous voyez importer au public, encore qu'il soit foible. C'est une belle forteresse qu'un bon cœur. Je pouvois demeurer à Lectoure, & escouter d'où viendroit le vent. Je n'avois rien à perdre à Agen, & pouvois charger tout le faix sur le Marechal Danville, qui avoit bonnes espaules. Mais cette bonne ville perdue, je voyois tout le pays perdu. Au besoin montrez donc que vous avez le cœur de chasser la peur des autres. En ce faisant vous ferez toujours paroistre celui qui vous esles, & tenez-vous assure que les ennemis, vous y voyant engagé, songeront trois fois à vous venir attaquer. Comme vous avez veu ci-devant j'ai toujours eu ce bonheur, qu'Espagnols, Allemans & Huguenots François, ont toujours eu peur ou de m'attendre, ou de m'attaquer. Gagnez ce privilege sur vos

ennemis , comme vous ferez , en faisant bien , & montrant un bon & ferme cœur.

Trois ou quatre jours après , j'escrivis à ces MM. qui avoient charge de Lectoure , & principalement au Chevalier de Romegas & au Chevalier mon fils , les exhortant d'employer tout ce qu'ils avoient peu apprendre au siege de Malthe , & de ne faire moins qu'ils avoient fait-là , & que plus d'honneur auroient-ils , sans comparaison , de faire service au Roi & à leur patrie , que non au pays estrange. Je priois tout le monde de leur obéir , attendu qu'il n'y avoit homme là dedans qu'eux , qui se fust trouvé en siège. Et quant à moi , j'estois délibéré de ne bouger d'Agen , & mourir là pour la deffendre. Ils furent fort esbahis quand ils virent ma lettre , & la communiquerent tous ensemble , & m'en escrivirent incontinent une , signée des Sieurs de Gondrin , de Panjas , de la Mothe-Gondrin , de Romegas , de Maignas & du Chevalier mon fils , par laquelle ils me mandoient qu'ils trouvoient tous fort estrange que je me voulusse tant oublier , que de m'engager dans une ville si foible comme Agen , & si dominée de montagnes : que pour tout certain l'artillerie estoit partie de Navarreins : & que les cinq pieces qui estoient à Nogarol ,
n'avoient

n'avoient bougé , attendant l'arrivée des autres : & qu'ils me prioient m'en aller à Lectoure , & que les Chevaliers de Romegas & mon fils s'en iroient jeter dans Agen ; & qu'estans jeunes & déliberez , s'ils se perdoient , la perte ne seroit si grande. D'ailleurs que si j'abandonnois la campagne , tout le demeurant du pays seroit ruiné & perdu. Je leur fis responce , & les remerciai bien fort de la remonstrance qu'ils me faisoient : & que encore que je cogneusse bien qu'elle estoit juste & veritable : neantmoins je cognoissois bien que c'estoit aussi pour le regret & la crainte que je me perdisse , & que je les asseurois qu'avant qu'ils entendissent dire que je m'estois perdu , la prinse d'Agen cousteroit aux ennemis : que si M. le Mareschal les vouloit venir combattre , il en auroit bon marché , & que je n'estois aucunement délibéré d'en bouger : mais qu'ils fissent seulement leur devoir si le siège leur venoit : que de mon costé j'estois résolu de le faire , & ne laisser entrer les ennemis que par dessus mon ventre.

Au mesme temps arriva M. de la Bruille, Maistre-d'hostel de M. le Mareschal Danville, lequel Sieur Mareschal l'envoyoit devers moi pour sçavoir si M. de Monferran venoit avec

les mille arquebusiers comme je lui avois mandé , & aussi de combien de forces de mon costé je lui pouvois aider. Je comptai de Villeneuve, ou de Lectoure, d'Agen & de Florence, que j'aurois mille arquebusiers & les mille de M. de Monferran. Je lui montrai les lettres que ledit Sieur de Monferran m'avoit escrit de Saint-Macaire. Il ne trouva pas avoir assez de temps à faire repaître les chevaux pour s'en retourner porter ces nouvelles à M. le Mareschal. Et comme il se voulut départir d'avec moi, arriva une lettre de de M. Monferran, écrite à Marmande, qui disoit ainsi : *Mon sieur je pars à l'heure présente avec mes troupes, qui sont mille arquebusiers & soixante salades, & passerai aujourd'hui mesme une partie de nos gens la riviere à Aguilon, & l'autre partie faudra que demeure jusques à demain, & toutes les troupes se rendront demain au soir au Port Sainte - Marie.* Ledit de la Bruille prit un double de la lettre, & me dit ces mots : *Je m'en vais porter à M. le Mareschal les meilleures nouvelles qu'il scauroit ouir. Et assurez-vous sur ma vie & sur mon honneur, que dès que jé serai-là il marchera.* Et quant & quant courut monter à cheval. Au bout de trois jours estant les troupes au Port

Sainte - Marie & Aguilon on me manda de Lectoure que M. le Marechal s'en estoit retourné de Grenade à Toulouse pour dépit de la lettre que la Noblesse d'Armagnac lui avoit escrite, dont je vous ai fait mention ci - dessus, pour un mot qu'il avoit trouvé dedans, qui disoit que s'il ne lui plaisoit de marcher pour les venir aider à remettre en leurs maisons, ils seroient contraints se retirer au Roi pour le supplier de les secourir. Voilà delà où vint tout son mécontentement, & déchargea sa colere contre moi, me chargeant que je lui avois fait escrire ladite lettre. Je ne veux nier que le brouillard (a) ne me fut leu en montant à cheval; mais comme je veux que Dieu m'aide, je n'eusse sçeu dire fix mots de ce qui y estoit, car mon affection me portoit à courir à Agen pour garder que la ville ne s'abandonnast, & montois à cheval à l'heure qu'on me lisoit ledit brouillard, comme desja j'ai écrit. Je laisse à penser à tous ceux qui ont tant soit peu de jugement, si ces mots estoient de telle importance que ledit Sieur Marechal eust à se picquer de telle façon. C'estoit contre le Roi, & non contre nous. Il est au Roi, & nous aussi. Sa maison en est venue. O si

(a) Le brouillon.

j'eusse voulu entrer ainsi en colere, combien de fois ai-je eu occasion de quitter tout? Je n'en ai peut-estre que fait trop, non pas pour moi, mais pour le pays, & pour le peuple, qui m'a trouvé à dire depuis que j'ai quitté mon Gouvernement. Or quand M. de Monferran, qui demeura trois jours à Agen avec moi, & ses gens au Port Sainte-Marie, entendit que M. le Mareschal s'en estoit retourné à Toulouse mal content, & qu'à grand-peine il viendroit: il me dit qu'il s'en vouloit retourner à Bourdeaux, & qu'il ne sçavoit si les Princes s'achemineroient vers ledit Bourdeaux, entendant qu'il n'y avoit personne dedans. Ce qu'il fit, comme la raison le vouloit aussi. Et je demurai en blanc sans espérance d'estre secouru de personne du monde. Voilà comment pour un mot, pour un seul dépit le pays courut grande fortune.

Vous, Messieurs les Princes, Mareschaux, Lieutenans de Roi, qui commandez aux armées, pour une picque particuliere n'abandonnez le général. M. le Mareschal devoit considérer que c'estoient des Gascons exilés de leurs maisons qui escrivoient en colere. Il ne s'en devoit prendre à moi ni à eux, ains les excuser, & pour cela ne laisser le

pays à l'abandon. Nostre proverbe dit : *Qui perd le sien, perd le sens.* J'ai souvent recherché l'avis & secouru celui que je sçavois ne m'aimer guere. Ne permettez que vos despits & vos passions particulieres offensent le général. Bien souvent me suis-je trouvé voir des grands, qui se fussent voulu entremanger, bien d'accord pour leurs Maistres, & se parler & entretenir comme freres, & après quelque chose de bon ou quelque bon succès s'ouvrir le cœur & se faire bons amis. J'ai depuis oui raconter à ceux qui ont eu ce bonheur d'y avoir esté, que la pluspart des Chefs qui se trouverent à cette grande bataille qu'on a gagné contre le Turc, estoient ennemis mortels, mais que pour le combat ils s'accorderent, & après la victoire se firent bons amis. Pleust à Dieu que M. le Mareschal eust voulu laisser le mal-talent qu'il avoit contre moi à Toulouse, pour venir rompre la teste à Mongommery. Il y eust acquis de l'honneur, & le pays du profit, au-lieu que sa colere nous a ruinez. Je pensois estre le plus colere homme du monde, mais il a montré qu'il l'estoit plus que moi. Et s'il fust venu je l'eusse assisté comme le moindre Gentil-homme de l'armée.

Ayant oui sa résolution, je mandai deux

fois à M. de Fontenilles qu'il s'en vint avec sa compagnie se jeter dans la ville avec moi. Difficilement pouvoit-il avoir son congé pour venir, si est-ce qu'il se rendist à moi. J'avois les quatre compagnies que mon neveu de Leberon m'avoit ramené de Libourne, les trois au Port Sainte-Marie, & l'autre à Aguilon, qui arriverent incontinent que M. de Monferran en fust parti. Et avant que M. de Fontenilles arrivast à Agen, il y a un Gentil-homme nommé M. de Montazet (a), qui me vint prier d'oster la compagnie qui estoit à Aguilon, & qu'il s'obligeoit de garder la ville avec le peuple. Et encore bien que je cogneusse qu'il n'estoit en sa puissance de faire ce qu'il promettoit, & qu'il le faisoit pour épargner les vivres de la ville; je le lui accordai, me doutant bien qu'il escriroit à M. le Marquis de Villars que je lui avois fait manger ses terres, & envoyai ladite compagnie à Villeneuve. En quoi je fis une grand'faute; car cette place eust tenu la riviere de Lot & de Garone. Mais quoi, ces criards qui veulent espargner les maisons de leurs

(a) Dans les Jugemens sur la noblesse de Languedoc, Tome III des Pièces Fugitives, p. 96, on trouve un Jean de Malais, Seigneur de Montafet du Diocèse d'Albi, qui en 1543 avoit épousé Françoise de l'Isle.

Maitres pour faire les bons valets & ménagers , perdent bien souvent les places. Fermez les oreilles à ces plaintes en telles & si pressantes nécessitez , vous qui aurez cet honneur de commander. J'eusse mieux fait si j'eusse bien retenu la leçon que je vous apprens à présens.

Or je faisois mener une trafique à M. de Leberon , pour donner une escalade aux Capitaines Manciet & Chaffaudi , deux mauvais garçons qui estoient à Monheurt. Ledit Sieur de Leberon estoit avec huit ou dix arquebusiers seulement à Aguillon afin de mener plus secrettement l'entreprinse. Viard , Commissaire des guerres arriva qui s'en alloit à la Cour de la part de M. le Mareschal. Et encore que je sceusse bien que ledit Sieur Mareschal estoit marri contre moi , si est-ce que je favorisois tout ce qui venoit de lui , puisque c'estoit pour le service du Roi. Et escrivis à M. de Leberon qu'il lui fist faire compagnie jusques à ce qu'il auroit passé Thonens , lequel il trouva à Aguillon après l'entreprinse qu'il devoit executer le lendemain à la minuit ; car je lui envoyois cinq ou six batelées de soldats d'Agen , & y alloient les trois compagnies qui estoient au Port. Mais comme la fortune de la guerre

est bisarre , elle s'en trouva bien ce jour-là que le Commissaire Viard passa ; car pour lui faire escorte , ledit Sieur de Leberon lui bailla un nombre d'arquebusiers , faisant estat que dans trois heures ils seroient de retour. Et attendant lesdits arquebusiers, voici arriver M^{rs}. de la Caze (a), de la Loue (8), de Guitinieres , de Moneins , & autres Capitaines avec sept ou huit cornettes de gens de cheval qui estoient partis de Lauserthe , là où il y a neuf grandes lieues , & n'avoient repeu qu'environ une heure à Haute-faye. Bref ils firent une cavalcade de gens de guerre , & environnerent Aguillon. M. de Leberon se trouva seul avec quelques soldats & habitans. Incontinent M. de Montazet lui vint dire qu'il ne pouvoit pas tenir la ville , & qu'il ne la vouloit mettre au hazard d'estre destruite & ruinée ; & firent quelque (b) capitulation , laquelle fust bonne pour ledit de Leberon ; car il tomba ès mains de ces quatre qui estoient forr de mes amis , pource que le tems passé j'avois fait quelque chose pour eux. J'estois le premier Capitaine qui

(a) La Caze , frère du Baron de Mirambeau , tué d'une arquebuzade le 10 Mars 1574. (*Vie de la Noue* , p. 114.)

(b) La ville d'Aguillon fut prise le 28 Novembre 1569.

jamais avoit fait combattre le Capitaine Mo-
neins, & chacun voulut recognoître le plaisir
qu'il avoit autrefois reçu de moi; de sorte
qu'ils le laisserent aller. Ce font des honnestes
courtoisies entre gens de guerre. Mais mondit
nepveu fit-là un pas de clerc, de n'avoir sceu
garder ses gens pour la nécessité. Il pensoit
les ennemis trop esloignez pour venir à lui.
Capitaines, mes compagnons, c'est une
mauvaise pensée; car il devoit considérer
l'importance de la place qui estoit sur deux
rivieres, & que les ennemis ne faudroient
de souhaiter un si bon morceau, veu mesme
le bon voisinage de Cleirac & Thonens. Or
j'eus part à la folie d'avoir tiré la garnison
pour la crainte d'offencer M. le Marquis (a).

Incontinent que j'entendis sa prinse, je
retirai dans Agen les trois compagnies qui
estoit au port. Deux jours après y arriva
le camp de M^{rs}. les Princes. Ils se camperent
depuis Aguilhon jusques à demi-lieue de
de Villeneuve & jusques au grand chemin au-
dit Villeneuve qui va au long des vallons
qui sont en cet endroit-là, où il y a de
forts bons villages. Or comme desja j'ai dit,
j'avois parti la ville en huit, & avois mis en
chacune part deux bons Chefs de la ville.

(a) Le Marquis de Villars,

C'estoit un plaisir de voir les hommes & femmes au travail, lesquels y arrivoient à lapoincte du jour & n'en sortoient que la nuit ne les en tirast. On ne demeuroit qu'une heure au manger sans plus. Tous les principaux de la ville estoient tousjours à la sollicitation du labeur. Il n'y avoit rien qui fut espargné jusques aux Religieuses propres. On me vint un soir dire, qu'une compagnie de Réistres s'estoit élargie jusques à un quart de lieue près de nous en un village tout auprès de Monbran, chasteau de l'Evesque d'Agen. Le matin je montai à cheval avec ma compagnie; & allai jusques auprès du village, & pource que deux payfans me dirent, que trois autres cornettes estoient logées tout joignant celui-là, je fis demeurer derriere les Argoulets qui estoient sortis avec, m'assurant bien que les Réistres secoureroient leurs compagnons, puis qu'ils estoient si près, & qu'il nous faudroit retirer en haste. Et craignois de perdre lesdits Argoulets, pource qu'ils n'estoient gueres bien montez, & qu'il y avoit bouë jusques aux genoux des chevaux. Quelques-uns des mieux montez allerent avec M. de Madaillan, auquel je fis charger sans rien regarder au travers du bourg. Quelques-uns furent tuez sur la rue en passant. Les Réistres se jetterent dans

deux ou trois logis, là où estoient leurs Capitaines. Les trois autres cornettes qui estoient terre-tenant, furent incontinent à cheval, & tout ce que nous pûmes faire, ce fust de leur en amener trente-six chevaux. Et croi que si j'eusse laissé aller tous les Argoulets, ils ne leur en eussent pas laissé un. Et comme M. de Madaillan vist venir au galop les trois cornettes, il se retira à moi; mais elles ne le suivirent pas beaucoup. Et ainsi nous retirâmes dans la ville.

Or Viard fut bientôt de retour de la Cour, car il avoit passeport du Roi & de M^{rs}. les Princes, & s'en alla trouver M. le Marechal. M. de Fontenilles arriva le lendemain que nous eûmes prins ces chevaux. Et par ainsi j'eus deux compagnies de gens-d'armes dans la ville, & trois de gens de pied. J'avois mis dès que j'arrivai-là, M. de Laugnac (a) à Puymirol avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de la garde du Port Sainte-Marie & Malves, qui firent de très-belles escarmouches. Et encore que M. de Laugnac fust malade de la maladie qui l'a si long-temps tenu : néant-

(a) Alain de Montpezat, Seigneur de Loignac en Agénois, vivoit vers 1570, selon la *Généalogie de Faudas*, ch. 108, & c'est probablement lui dont il s'agit ici.

moins si tenoit-il les soldats nuit & jour dehors, & faisoient tousjours quelque prise sur les ennemis. Nos gens de cheval fortoient bien souvent; mais ils trouvoient tousjours ces Réistres si ferrez dans les villages, & enfermez avec des barrières, qu'on ne pouvoit rien gagner sur eux que des coups, & tout incontinent estoient à cheval. A la vérité ces gens-là campent en vrais gens de guerre. Il est mal-aisé de les surprendre. Ils en sont plus soigneux que nous : & encore plus de leurs armes & chevaux. Davantage ils sont plus espouvantables à la guerre; car on ne void rien que feu & fer; & n'y a valet d'estable en leurs troupes qui ne se dresse pour le combat, & ainsi avec le temps se font gens de guerre. Je ne pouvois secourir nostre cavalerie de gens de pied à cause des grandes bouës, & aussi que je craignois une perte, ayant si peu de gens, comme j'avois dans la ville, laquelle peut-estre eust mis une telle espouvante dedans, que la perte s'en fust ensuivie. Je n'estois que sur la deffensive : & toutesfois je les tenois en cervelle, leur montrant que je ne les craignois gueres. M^{rs}. les Princes & l'Admiral demeurèrent cinq semaines ou plus campez-là où j'ai dit; M. de Mongommery

trois & plus à Condom, où il fit tous les diables, ruinant & saccageant les Eglises, & pillant tout : & tenoit son camp jusques à la Plume des Bruilles. Ni de leur costé ni du mien nous ne faisons rien, à cause que je n'avois point de gens. Ils mangeoient leur saoul, & faisoient gran'chere; car ils avoient tant pâti depuis la perte de Montcontour, qu'il n'estoit possible de plus. Je croi qu'ils avoient plus d'envie de se reposer que de m'attaquer. Quant à moi je m'attendois nuit & jour à me fortifier. Estant en ces termes arriva une nuit M. de la Valette, qui venoit du camp de Monsieur, & par fortune se trouva à Villeneuve à l'heure que M^{rs}. les Princes envoioient un trompette à M. de Cassaneuil, qu'il leur rendist la ville. Ledit Sieur de la Valette ordonna lui-mesme la responce, qui fust que la ville estoit au Roi & non pas à eux, que s'il y avoit trompette ni tabourin qui retournaist plus, l'on les tueroit, & qu'il y avoit trop de gens de bien là dedans pour la rendre. La nuit ledit Sieur de la Valette se hazarda de passer avec beaucoup de danger, & me vint trouver environ les neuf heurés. Il me trouva au liât, car j'estois fort secouru de M^{rs}. de Fontenilles, de Madaillan, de Leberon & des

autres Capitaines. Par ainsi je dormois à mon aise, allant tout d'un grand ordre aussi bien la nuit que le jour. Il faut pardonner à la vieillesse. Ledit Sieur de la Vallette me dit que j'envoyasse un Chef pour commander à tous ceux qui estoient dans la Villeneuve; car autrement la ville s'en alloit perdue, & jamais ne me voulut dire la raison, mais seulement me hastoit d'y envoyer promptement un Chef, & tousjours me disoit que si je ne me hastois, j'en serois le premier marri, car c'est une ville d'importance & belle ville de guerre. Qui fut cause que je me levai du lit, ne voulant mépriser l'avis d'une si bonne teste que la sienne, & dépeschai promptement deux hommes au Chevalier mon fils à Lectoure, que tout incontinent ma lettre veue, il monta à cheval & qu'il me vint trouver pour aller se jeter dans Villeneuve, & que à la diligence qu'il feroit, je cognoistrois s'il estoit mon fils. Je mandai au Chevalier de Romegas, que je le priois qu'il fist tout seul ce qu'ils faisoient eux deux ensemble. Il fut jour avant que les deux messagers fussent à Lectoure. Le Chevalier mon fils print promptement congé de tous ces Seigneurs qui estoient-là, & arriva à Agen sur les trois

heures après midi. Quatre ou cinq jours devant , M. de Mongommery avec tout son camp à pied & à cheval vint donner une camifade au Capitaine Cadreils , Lieutenant de la compagnie des chevaux legers du Capitaine Fabien mon fils , que j'avois mis dans Moirax avec vingt-cinq salades , & vingt-cinq arquebufiers.

Or Moirax est un petit village fermé de murailles. A la plus haute on y monteroit avec une eschelle de douze degrez , fans aucun flanc , & y arrivai demi-heure avant jour. On m'en vint avertir à Agen , ayant pris un clistere , lequel j'avois encore dans le corps , & fans autre attente je m'armai & montai à cheval , & allai passer la riviere. Les Gentils-hommes de ma compagnie passoient les uns après les autres , tant qu'ils pouvoient après moi. M. de Fontenilles n'arriva que le lendemain. Je me trouvai seul avec quatre chevaux deçà la riviere devers Gascogne , là où Moirax est assis , & près d'Estillac , qui est à moi. Et avec ces quatre chevaux je donnai à toute bride droit à Moirax , là où il y a une lieuë. Et à la verité si M. de Mongommery eust envoyé seulement dix ou douze chevaux sur le chemin d'Agen à Moirax , j'estois prins ou mort ;

mais il faut par fois tenter fortune, & faire le soldat. L'ennemi ne sçait pas ce que vous faites, Et ainsi arrivai à Moirax, & trouvai que ledit Mongommery s'en estoit parti il y avoit environ demi-heure, & laissa les eschelles au pied de la muraille. Ayant demeuré deux heures là, ils n'eurent jamais la hardiesse d'en dresser une. Et encore qu'au paravant je n'estimasse gueres leurs gens de pied, cela confirma encore mon opinion de les estimer moins. Et ainsi m'en retournai à Agen. Les Médecins furent contraints me donner un autre clistere pour mé jeter celui-là du corps, parce que le travail avoit arresté son opération. Je demurai deux jours sans bouger du list. Et comme mon fils le Chevalier fust arrivé, je mandai soudain querir le Capitaine Cadreils, & envoyai vingt-cinq arquebusiers en sa place, afin qu'il allast avec mondit fils à Villeneuve. M. de Saint-Geran, frere de M. de la Guiche (a), Colonel des vingt-deux Enseignes de M. le Mareschal, s'estoit fait apporter à Agen malade, pource qu'il

(a) Philibert de la Guiche, Grand-Maître de l'artillerie, Gouverneur de Lyon & du Lyonnais, Forêts & Beaujolois, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1578. Il fut un des Mignons de Henri III; il mourut à Lyon le 10 Juin 1607.

avoit esté blessé à l'assaut de Mazerés en une jambe ou en une cuisse, que je ne mente, lequel se vouloit retirer à sa maison pour se faire guérir. Et à une heure de nuit je les tirai dehors & leur baillai deux bons guides, qui les rendirent le lendemain au point du jour à Villeneuve. Tout le monde fust fort joyeux de la venue de mon fils le Chevalier, & croi que leur dispute estoit qu'ils ne se vouloient pas obéir les uns aux autres. J'y eusse envoyé le Capitaine Fabien mon jeune fils; mais nous le tenions à la mort depuis son retour du camp, & pour lors n'avions autre espérance de lui que de la mort.

Or d'heure en autre, j'estois adverti comment M. l'Admiral dresseoit un pont de bateaux au Port Sainte-Marie, & avoit recueilli tous les bateaux de Lot, & de Garonne jusques à Marmande. J'estois aussi adverti d'heure en autre, comment les ennemis avoient envoyé querir de la grosse artillerie en Bearn. Toutes ces nouvelles me faisoient haster les tranchées & fortifications que je faisois à Agen, pensant, comme il y avoit de la raison, qu'ils me voulussent attaquer; car ce n'estoit petite prinse, tant pour les richesses, que pour deffaire la No-

blesse qui s'estoit enfermée là dedans pour l'amour de moi. Je tins un conseil dans mon logis, & dans un petit cabinet, là où nous n'estions que huit ou neuf, & disputâmes quel moyen il y avoit de rompre ce pont. Un maistre maffon qui est de Toulouse, qui faisoit les moulins de M. le Marquis de Villars à Aguilhon, parlant à quelqu'un, mist en avant que si nous destachions un moulin d'eau de ceux qui estoient attachez devant la ville, il romproit le pont, car la riviere de Garonne estoit grande, & débordée : & toujours croissoit à cause qu'il pleuvoit presque toujours. Il ne se trouva homme de son opinion, qu'il fust possible qu'un moulin rompist le pont : car l'on nous asseuroit que M. l'Admiral avoit fait faire à Thonens de grands cables comme la jambe d'un homme, & en avoit fait apporter de Montauban pareillement, & de grosses chaisnes, comme il estoit vrai; car outre les grands cables (a),

(a) Voici comme étoit construit ce pont : sur 14 gros pieux ferrés, longs chacun de 24 pieds, & enfoncés dans la riviere, étoient clouées des traverses qu'on avoit couvertes de planches d'épaisseur convenable, avec quantité de fumier par dessus, pour mieux assurer les pieds des chevaux. Ce pont avoit aussi ses garde-fous; & pour lui donner toute la solidité possible, il

le pont estoit enchainé d'autre part. Enfin il n'y eust nul de nous qui fust de l'opinion du Masson, sauf le Capitaine Thodias nostre Ingénieur, qui disoit que si l'on le pouvoit charger de grosses pierres, qu'il pensoit que l'entreprise réussiroit, mais non sans estre chargé : & par ainsi ne prîmes aucune résolution ; & deux jours après, l'on me manda de Toulouse que M. le Marechal Danville faisoit armer trois batteaux, & que le Capitaine Saint Proget (a) les devoit conduire avec soixante soldats dedans, & que dans huit jours ils devoient estre prests, & que ledit Saint Proget passeroit de nuit dans ce terme. Nous avions discouru que nous ne pouvions charger le moulin que M. l'Admiral n'en fust adverti par ceux de leur religion, qui estoient dans Agen sous la protection du malheureux Edict, ainsi nous le pouvons appeller, & l'appellerai tousjours. Et en une sorte ou une autre nous demeurâmes confus, sans espérance d'autre remede, que de nous bien deffendre.

étoit encore lié avec des chaînes & de gros cables.
(*Vraie et entiere Histoire des troubles de France, folio 388.*)

(a) Il est nommé Paget dans la nouvelle Traduction de M. de Thou.

Pendant ce, le Commissaire Viard estoit revenu, & fut incontinent une autrefois dépesché par M. le Marechal devers le Roi, & arriva avec un Trompette dudit Sieur Marechal un mercredi entre neuf ou dix heures; & me dit en secret l'entreprinse de M. le Marechal pour rompre le pont, mais qu'il se doutoit que M. l'Admiral en fust adverti, & que pour cette occasion il amenoit l'un des Trompettes de M. le Marechal avec lui jusques au Port Sainte Marie, & que s'il entendoit quand il seroit audit Port, que les ennemis en fussent advertis, il me renvoyeroit le Trompette pour m'en advertir, afin que je gardasse que ledit Capitaine Saint Proget ne passast outre: & qu'il falloit que je tinssé garde sur la riviere jour & nuit. Et ainsi se départit de moi: & fut sur les deux heures après midi au Port Sainte Marie, & y vist passer trois cornettes de Réistres par dessus le pont, venant loger vers la Gascoigne. Le Trompette eust fort bon moyen de voir tout le pont comme il estoit bien attaché. Et se peut-on asseurer que ceux de Chirac & de Thonens n'y avoient rien espargné, car ces bonnes gens n'ont rien eu de cher pour faire mal à leurs voisins, & contre le service du Roi. Le Trompette arriva estant

neuf heures du soir, par lequel Viard me mandoit que je gardasse que le Capitaine Saint Projet ne passast outre, pour aller exécuter son entreprinse, car les ennemis en estoient advertis, & qu'ils avoient mis sept ou huit petites piéces d'artillerie au bout du pont vers la Gascogne, & que mille ou douze cens arquebuziers gardoient le bout du pont. Bref qu'il n'y falloit point aller, car il n'en eschaperoit pas un de ceux qui y iroient. Et comme le Trompette eust parlé à moi, il se retira à son logis : & sans faire autre bruit, j'envoyai secrettement querir trois personages de la ville, à qui desja j'avois descouvert mon intention, qui estoit d'envoyer à bas la riviere le moulin (a) du

(a) « Sur la Garonne (dit la Popelinier, L. XXII. » fol. 169) il y a grand nombre de moulins, coulans » sur l'eau comme gros vaisseaux, sur deux desquels la » meule roue, & toute la maison du moulin est ap- » puyée... Montluc (ajoute-t-il) en deschaina trois, » auxquels il joignit encore nombre de bateaux qui » estoient chargez de grosses pierres & cailloux; & » afin qu'on ne se doutast d'autre chose que d'une es- » carmouche, il les garnit de méches allumées, tel- » lement qu'il sembloit que ce fussent autant de har- » quebuziers parmy les ténèbres de la nuit... Ainsy en » un quart d'heure l'œuvre de plusieurs journées & de » grands frais fut du tout ruyné & mis en pieces, de

Président Sevin , pource que icelui Président avoit abandonné la ville.

Je ne veux point nommer ici les trois ; car il les mettroit en procès , & les Commissaires qui sont à présent par-deçà , facilement lui feroient raison à sa volonté , comme ils font bien à d'autres contre les Catholiques. Et comme nous eusmes parlé ensemble nous arrestasmes qu'ils iroient faire sortir six soldats mariniers , & qu'ils iroient détacher le moulin , feignant d'aller faire la garde sur le bord de la riviere , pour garder que le Capitaine Saint Projet ne passa outre. Et ainsi tous trois se départirent de moi , & ne furent pas paresseux à mettre les soldats dehors , ni lesdits soldats à détacher le moulin. Desquels s'en noya un en détachant la chaîne , qui tomba du petit batteau , ainsi que le pal où estoit attachée la chaîne se défit. Il pouvoit estre unze heures de nuit : & ainsi que j'ai entendu depuis par les ennemis , le moulin arriva au pont vers une heure , lesquels avoient mis des sentinelles une grande demi-lieu contremont la riviere , afin de donner l'alarme quand le Capitaine Saint Projet passeroit. Et comme ils commence-
» quoy les Protestans ne reçurent moindre déplaisir que
» domnage ».

rent ouïr le bruiſt du moulin, donnerent l'alarme, laquelle incontinent fuſt au Port ; & tout le monde ſe jetta aux deux bouts du pont, & commencerent à tirer force arquebuzades au pauvre moulin, lequel ne diſoit mot : mais il donna un tel choc, qu'il emporta tout le pont, cables, chaiſnes & batteaux, de ſorte qu'il n'y en demeura qu'un qui eſtoit attaché à la muraille du logis de M. le Prince de Navarre. Il alla deux batteaux juſques à Saint Macaire ; & en y a qui m'ont dit qu'il eſtoit allé juſques auprès de Bourdeaux. Ce brave moulin du Préſident alla rompre un autre moulin Huguenot au deſſous de Thonens, & enfin ſ'arresta aux Iſles vers Marmande.

Les premiers par qui nous ſçeuſmes la rupture du pont, ce fut par des pauvres gens qui alloient achepter du ſel au bout dudit pont, des ſoldats Huguenots qui en avoient prins ſept ou huit battellées chargées. Les ennemis avoient tué pluſieurs de ces pauvres gens, leur chargeant qu'ils eſtoient cauſe de la rupture du pont. Quelques-uns de leurs ſoldats qui ſ'eſtoient jettez ſur le pont, ſ'en allerent à vau leau. Mais il n'eſtoit qu'entre l'aube du jour & le ſoleil levant, que les gardes me manderent qu'il eſtoit arrivé ſept

ou huit de ces pauvres gens qui portoient le sel, lesquels disoient le pont estre rompu. Je m'en allai tout incontinent sur le gravier, & du costé de deçà la riviere devers Gascogne; & du passage en hors, on me fist passer deux ou trois de ces pauvres gens qui estoient arrivez audit passage, & qui estoient au bout du pont avec ceux que les ennemis avoient tué, & s'estoient sauvez par la campagne la nuit, qui me conterent le tout de mesme que les autres qui estoient venus par le costé du Port: & tousjours quelqu'un en venoit qui nous confirmoit mesmes nouvelles. Je fis passer dix ou douze salades du costé de la Gascogne, qui allerent jusques au dessous de Serignac, & prindrent deux prisonniers qui me le conterent encore mieux que ces bonnes gens. Cependant secrettement je fis accoustrer un petit batteau avec sept ou huit rames, & donnai au marinier vingt-cinq escus, pour porter les nouvelles à Bourdeaux, & escravis une lettre à MM. de Lansac, Baron de la Garde, & Evesque de Valence mon frere, là où je leur discouris comme tout s'estoit passé, les priant en donner advis à la Cour de Parlement, & aux Jurats, afin que tous eussent part de cette bonne nouvelle; car cela rompist fort le des-

sein des ennemis , lesquels nous eussions fort incommodez si M. le Marechal eust voulu oublier sa colere , les prenant ainsi séparéz. Le Trompette dudit Sieur avant qu'il partist , entendist la joie que toute la ville avoit de la rupture du pont , & s'en alla en diligence porter les nouvelles à son maistre.

Ceste exécution fut faicte le mercredi vers la minuit , & le Jeudi à l'entrée de la nuit les mariniers partirent : & comme ils furent auprès du port Sainte Marie , & près de là où estoit le pont , ils laisserent couler le bateau à la discretion de la riviere estans eux tous couchez dans le bateau. Les ennemis commencerent à crier , mais personne ne respondoit ; & ils eurent opinion que ce fust un bateau qui se fust déstaché de lui mesme : & comme ils furent un ject d'arbaleste au dessous , tous se leverent , & chacun prit sa rame , & leur commencerent à dire des injures , & firent si grande diligence , qu'ils furent le lendemain matin qu'estoit le Vendredi au soleil levant à Bourdeaux , & en fust la joie fort grande. Je croi que jamais marinier venant des terres neufves , n'apporta nouvelles où il y eust si grande presse. Presque tous ces Seigneurs y faisoient doute. Tout le monde alloit au logis de MM. de Lanfac , Baron de

la Garde & de Valence pour en entendre la vérité. M. de Valence dépescha incontinent son secrétaire nommé Chauny vers leurs Majestez , pour rapporter les nouvelles au contraire de ce que le Commissaire Viard leur apportoit. Ledit Viard , à ce qu'on m'a dit , arriva le matin , qui donna de la fascherie grande à leur Majestez , & à Monsieur du parachevement du pont , de sa structure & force , & pouvant passer grosse artillerie par dessus à plaisir : & que les gens de cheval y passoient trois à trois de rang , comme il estoit bien vrai , & ne mentoit de rien. Il y avoit raison de s'en fascher , car la commodité de ce pont leur eust donné le loisir de prendre tout & faire passer tout leur canon à l'aise. Chauny y arriva le soir , qui apporta la rupture. Et que si l'un avoit apporté la fascherie , l'autre apporta la joie : & pour quelques jours je fus le meilleur homme du monde , & grand guerrier : mais cette bonne opinion ne dura gueres ; car mes ennemis que j'avois à la Cour , déguisoient au Roi qui estoit lors à Saint Jean (a) , toutes choses ; & enfin quelque chose qu'il y eust , je ne faisois ,

(a) La Cour étoit alors au camp des Landes, près St. Jean d'Angeli. (*Itinéraire des Rois de France* , page 111.)

ni n'avois jamais rien fait qui vaille : & le Roi le croyoit , ou à tout le moins je croi qu'il faisoit semblant de le croire pour les contenter. Et voilà l'histoire de la rupture du pont , & à la vérité.

Maintenant il faut dire (9) quel profit a porté la rupture de ce pont , & la délibération qu'avoit faite M. l'Admiral , si ledit pont fust demeuré en pied. Il fust arresté & conclu en leur conseil , que l'on passeroit l'hyver jusques à la récolte en ces lieux où estoit le camp , & qu'ils se feroient venir de la grosse artillerie de Navarreins , pour prendre toutes les villes qui estoient au long de la riviere de Garonne , jusques aux portes de Bourdeaux , & qu'ils attaqueroient Agen , mais que ce seroit la dernière , pource qu'ils vouloient prendre Castel - Geloux , Bazas , & tout ce qui estoit deçà & delà la Garonne jusques aux portes de Bourdeaux , & que par le moyen de ce pont , l'un & l'autre pays qui sont des plus riches de France , leur seroit à commodité. Ils faisoient estat d'avoir prins tout cela en moins de quinze jours , comme il eust esté vrai , car ils estoient lors maîtres de la campagne. Ils esperoient attaquer Libourne , s'asseurans qu'en toutes ces villes ils trouveroient grande quantité de vi-

vres , & que par ce moyen rien ne descendoit dans Bourdeaux , ni au long de la Garonne , ni moins du costé des Lannes faisant leur compte , que dans trois mois la ville de Bourdeaux seroit réduite à toute extrémité. Et croi qu'il n'eust pas tant duré , car desja le bled y estoit à dix (a) livres le sac , & par mer à cause de Blaye , il n'y eust peu rien entrer. Cette ville est bonne & riche , & une bonne ville de guerre , mais elle est en un pays stérile , de sorte que qui lui osteroit la Garonne & la Dordogne , elle seroit bientôt réduite à la faim. Elle ne vit que du jour à la journée.

Ils avoient resolu faire venir leurs navires en riviere & à Blaye , laquelle ils tenoient pour garder que les galeres ne pussent sortir ne rentrer. Les Vicomtes avoient promis à M. l'Admiral , de lui faire venir soixante mille sacs de bled au long de la riviere de Garonne prenant lesdits bleds en Comenge & en Loumaigne , qu'est le pays de la Guyenne , là où il y en a le plus ; car pour le moins il y a cinq cens marchands , & autant de Gentils-hommes qui font estat de les garder trois ou quatre ans , attendans que la vente

(a) Ce prix étoit excessif , en raison du taux de la monnoie de ce tems-là.

des bleds soit grande. Par ainsi facilement & aisément ils eussent tenu promesse à M. l'Admiral. Et par là ils se tenoient certains de faire venir le Roi. à telle composition qui leur eust pleu. Je ne sçai s'ils eussent eu Bourdeaux, s'ils l'eussent rendu, aussi peu que la Rochelle. Pour le moins ils se pouvoient bien vanter ayant eu Bourdeaux & tenant la Rochelle, qu'ils avoient le meilleur coing & le plus fort du Royaume de France, tant par mer que par terre, dominant cinq rivieres navigables, comprenant la Charante. Depuis qu'ils eussent esté entre les rivieres de l'Isle, Dordogne, Lot, & Garonne. Il falloit au Roi pour le moins quatre camps pour les contraindre à combattre. Et veux dire qu'ils tenoient le meilleur pays & les deux meilleurs & plus grands havres du Royaume de France, qu'est celui de Brouage & celui de Bourdeaux.

Je m'estonne comme il y a des gens si mal habiles, qui donnent entendre au Roi, qu'il faut encoigner les Huguenots dans la Guyenne. C'est une mauvaise pièce. Si le Roi l'avoit perdue il la recouvreroit bien tard; mais ces bons conseillers le font pour leur commodité, & pour jeter la guerre loing d'eux, si la leur vendrons-nous bien cher avant qu'ils l'ayent.

Certes le Roi en devroit faire plus d'estat, & empescher ses ennemis d'y prendre pied, & ne laisser ce pays à l'abandon, permettant qu'on se rie de nos miseres, *jusques à demander si nous couchons encore dedans le lit.* Je ne puis croire que cette parole soit sortie de la bouche de la Reine; car elle y a toujours trouvé des bons serviteurs. Ces M^{rs}. de France qui se mocquent de nous en pourront avoir à leur tour. Tousjours le mal n'est pas à une porte. Or voilà la conclusion de leur Conseil qui estoit très-bon. M. de Valence, mon frere, tesmoignera qu'un qui assistoit au Conseil quand bon lui sembloit, nous a dit ladite délibération qui estoit grande. Et croi que quand ils eussent voulu chasser tous les Catholiques & retirer tous les Huguenots du Royaume de France dans ce pays qu'ils eussent tenu, ils possedoient prou pour les faire tous riches, ou bien tous ceux de la Noblesse de ce pays de deçà eussent esté contraincts se faire Huguenots & prendre les armes pour eux. Ainsi mal-aisément après le Roi en eust esté maistre; car de les faire retourner derechef à nostre Religion il y eust eu bien à faire, parce que depuis qu'on est accoustumé à quelque chose, soit bonne ou mauvaise, il est fort fascheux de la quitter;

mais Dieu n'a point voulu un si grand mal pour le Roi ni pour nous qui sommes Catholiques.

Voilà dequoi a servi la rupture du pont, au jugement des amis & ennemis. Et veux dire que de tous les services que j'ai fait à la Guyenne, celui-ci est des plus remarquables, qui n'est procédé d'autre chose, sinon de la délibération que je prins à m'aller jeter dans Agen ; car autrement la ville estoit abandonnée, & M. l'Admiral s'en venoit droit là, & non au Port Sainte-Marie, ni à Aguilon, comme il fut contrainct de faire ; car à Lauferte le Conseil fut tenu, qu'au partir delà on s'en venoit loger à Castel-Sagrat, Monjoy, Saint-Maurin & Ferrussac, & le lendemain à Agen tenant pour certain qu'ils n'y trouveroient aucune résistance. Si cela fust advenu, il eust bien eu les coudées franches. Et dans deux grosses rivieres eust non-seuldment rafraischis son armée, mais aussi assure le pays pour lui. Je sçai bien qu'il fust respondu à M. l'Admiral par deux ou trois que s'il estoit vrai que j'y fusse dedans, ils ne m'en tireroient qu'en pièces, & que j'avois bien fait en ma vie de plus grandes folies que celle-là. Et en y eust qui dirent qu'ils m'avoient veu engager en trois

ou quatre places , la plus forte desquelles ne valoit pas la moitié d'Agen , & que j'en estois sorti à mon honneur. Ceux-là qui respondoient cela le pouvoient bien tesmoigner à la vérité ; car ils s'estoient trouvez avec moi en ces lieux au besoin. M. l'Admiral soustenoit tousjours qu'il estoit bien asseuré que je n'eslois pas à Agen pour y demeurer , & que dès que j'entendrois qu'il y viendrait , que ma délibération estoit de passer la Garonne , & me jeter dans Lectoure , disant : *Il est trop vieux routier pour s'engager en une si mauvaise place.* Les autres asseuroient que je n'en bougerois point , à peine de leur vie. Qui fut cause que M. l'Admiral adhéra à leur opinion , & changea le chemin droit à Aguilon s'estendant jusques au Port Sainte-Marie , & s'ils voyoient que j'abandonnasse la ville , & que je me retirasse vers Lectoure comme il pensoit que je fisse , ils s'en viendroient à Agen. Il a trouvé à la fin que ceux qui soutenoient que je n'en bougerois point me connoissoient mieux que lui & que ceux qui l'avoient adverti que je me voulois retirer à Lectoure estoient fort mal informez. Et pource que l'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien fait qui vaille , l'on cognoistra aux œuvres que

que j'ai faites pendant les trois ans sans argent ne gens à pied ne à cheval, que si j'eusse esté secouru d'argent seulement pour souldoyer des hommes, & que le Roi m'eust donné les compagnies & gens d'armes que je demandois, j'eusse bien gardé à M. l'Admiral de faire boire ses chevaux à la Garonne, & les Reistres de venir boire nostre vin; car le Comte de Mongommery n'eust jamais eu le loisir de les appeller, & en eusse eu bon marché.

Le pont rompu, M. l'Admiral demeura quatre ou cinq jours ne sçachant de quel bois faire fefche, & logé chez Guillot le Songeur, car il avoit outre le camp du Comte de Mongommery trois Cornettès de Reistres engagées deça la riviere vers Gascogne, & c'estoient ceux qui avoient passé la riviere estant logez à Labardac; & ne pouvoit trouver moyen de les retirer, à cause que le ruisseau qui passe au Paravis, Monastere de Religieuses, estoit si grand qu'il n'y avoit homme qui l'osast passer à pied ne à cheval. Le Comte de Mongommery estoit encore à Condom & vers Nerac & Bruch. M. l'Admiral fist faire un petit pont sur deux batteaux où ils pouvoient passer seulement cinq ou six chevaux au coup, & avec une corde tiroient

les bateaux à la mode d'Italie. Et comme le ruisseau commença à diminuer, les Reîtres le commencerent à passer à un pont de pierre qu'il y a, & s'approcherent du passage du Port, & commencerent à passer ce pont de bateaux six à six, ou sept à sept au plus. Et quelque grande diligence que les passagers pouvoient faire, s'y arrestoit-il près d'une heure & demie avant que le bateau fust allé & revenu, & en cette peine passerent ces trois cornettes qui demurerent deux jours à passer. M. le Comte de Candalle & M. de la Valette estoient à Staffort avec huit ou dix cornettes de gens de cheval. Et comme le Comte de Mongommery abandonna Condom, j'escrivis une lettre audit Sieur Comte de Candalle, que si sa délibération estoit de combattre Mongommery sur le passage, que je me trouverois au combat avec les deux compagnies de gens d'armes que j'avois & 500 arquebusiers, non pour commander, mais pour lui obéir, comme le moindre soldat de la troupe. Il me remercia fort & me fist réponse que quand cela seroit, lui & toute la troupe qu'il commandoit m'obéiroit, & toutesfois il ne se parloit point que je passasse pour me joindre avec eux, & cogneus bien par la lettre que tous eussent

esté bien aises que j'eusse esté auprès d'eux ; mais la Croisette, qui estoit-là, servoit de *Dominus fac totum*. Encore leur mandai-je que s'ils ne vouloient que je m'y trouvasse, je ferois passer les deux compagnies & les cinq cens arquebuziers se joindre avec eux. Et par-là chacun peut bien cognoistre que je n'estois pas parti de M. le Mareschal pour ne lui vouloir obéir, puisque j'offrois d'obéir au Comte & à M. de la Valette, & au Capitaine de la Croisette mesme qui estoit plus grand qu'eux en leur troupe.

Je ne veux point escrire comme ils firent pource que je n'y estois pas, & ne m'en suis pas informé, sauf qu'on me dit qu'ils avoient fait une charge à quelques-uns qu'ils trouverent hors de Bruch & les rembarerent dedans. Et m'a-t-on dit depuis que le Comte de Mongommery estoit dans la ville. Je ne sçai s'il est vrai, & pense fort bien qu'ils firent tout ce qu'on y pouvoit faire ; car ils sont trop cogneus & estimez. Le Comte de Mongommery passa premierement les gens de cheval, puis ses gens de pied, les uns après les autres. Je fis passer la riviere à soixante salades de ma compagnie & de M. de Fontenilles avec trois cens arquebuziers pour les retirer, & allerent jusques

à un petit village qui est auprès du passage appelé le Rozie , où ils tuerent quinze ou seize hommes , & y gagnerent douze ou treize chevaux , leur donnant une alarme bien chaude. Et m'a-t-on dit depuis que si nos gens de cheval eussent poussé outre , jusques sur le passage , ils en eussent fait noyer deux ou trois cens ; car de cette alarme il s'en noya quatre ou cinq à la haste qu'ils avoient. Et du costé de M. l'Admiral ne les pouvoient secourir , car ils ne pouvoient repasser que six ou sept chevaux sur le pont à batteaux. Parquoi ils demeurèrent cinq ou six jours à passer. Et voilà la peine en laquelle se trouva M. l'Admiral à pouvoir retirer à lui le Comte de Montgomery , & les trois cornettes des Reistres.

M. de la Chapelle , Vice-Seneschal , & M. de Bouzet m'avoient mandé que si je voulois donner passe - port à un Huguenot à qui j'avois donné à leur requeste assurance de demeurer en sa maison , il s'offroit d'aller au port Sainte - Marie , pour entendre & découvrir le chemin que M. l'Admiral vouloit prendre après que le Comte de Montgomery seroit passé , ou bien s'ils voudroient redresser un autre pont. Je leur envoyay le passe-port qu'ils me demandoient pour lui. E le jour mesme que le Comte eust achevé de passer ,

ce personnage fust de retour à leur maison, & leur dit & assura qu'au partir du Port Sainde-Marie, qui seroit dans deux ou trois jours après que tout seroit achevé de passer, ils prenoient leur chemin vers Toulouse, & iroient passer à Montauban, estant déliberez de brusler toutes les maisons qui seroient à quatre lieues aux environs de Toulouse, & surtout celles des Présidens & Conseillers, & disoit encore qu'il avoit appris d'un Capitaine de gens de cheval qu'on lui avoit donné pour sa part une maison près de Toulouse nommée l'Espinette, afin de la brusler. Ce personnage lui respondit que c'estoit une des plus belles maisons qui fussent autour de Toulouse. Et le Capitaine lui dit que si le maistre de la maison n'en avoit d'autre que celle-là, qu'il estoit sans maison. Ledit Sieur de Bouzet mesme me rapporta tout ce que ce personnage - là lui avoit dit. Et tout incontinent j'en advertis M. le premier Président; car d'en advertir M. le Mareschal, j'estois bien certain qu'il n'eust pas bien prins mes lettres, & qu'il eust creu tout au contraire de l'advertissement que je lui en eusse donné. Qui fut cause que j'en advertis ledit Sieur Président, & lui mandois qu'il devoit retirer M. de la Valette

qui desja s'en estoit retourné vers Toulouse , & M^{rs}. de Negrepelisse & Sarlabous , & qu'ils ne pouvoient avoir trop de gens de bien dans la ville ; car les eneemis tenoient des propos qui ne valoient rien , desquels je ne voulois escrire , pource que ce n'estoit que le vulgaire de leur camp à quoi on ne devoit adjouster aucune foi.

[1570] Voilà tout le contenu de ma lettre. Je m'asseure que ledit Sieur Président ne l'a pas perdue ; & ainsi s'en allerent toutes les forces du Port Sainte-Marie , & passerent tous à la veue du chasteau de Bajaumont , qui est à cette heure . Je sortis avec les deux compagnies de gens d'armes , & les vis tous passer à une arquebuzade de moi , & plus encore , n'ayant avec moi que huit ou dix chevaux , ayant laissé la cavallerie un peu derriere ; mais je ne l'avois peu mettre si bien à couvert que les ennemis ne la peussent voir. Jamais homme ne se desbanda pour me venir recognoistre , & camperent cette nuit-là vers le pont du Casse , & tirant vers Saint-Maurin , puis se mirent vers ledit Saint-Maurin & autres villages - là autour , & demurerent deux ou trois jours. Et pource que ledit Sieur de Durfort avoit veu passer tout à son aise tout leur camp , gens de pied & gens de cheval ,

& les avoit peu nombrer à son aise, je le priaï de prendre la poste & aller advertir Sa Majesté du nombre de ce camp. Et me dit entre autres choses qu'il avoit descouvert une troupe de cinq ou six cens chevaux qui passöient un peu plus loin que les autres, dont la pluspart n'avoient point de bottes; & que c'estoient valets & laquais qu'ils avoient fait monter à cheval pour faire nombre. Je ne faisois rien que je ne le communiquasse à l'Evesque d'Agen, me fiant lors autant ou plus en lui qu'à mon frere propre, & le tenois pour un des meilleurs amis & bonne conscience que Prélat qu'il y eust en toute la France. Il est sorti de la maison des Fregoses (a) de Genes. Je baillai instruction audit Sieur de Durfort, & une lettre de créance qui contenoit ceci : *Que je lui envoïois le Sieur de Durfort, lequel avoit peu nombrer toute à son aise l'armée de Messieurs les Princes, pour lui dire tout ce qu'il en avoit veü & nombré.* Puis lui donnnois advis du chemin qu'ils tenoient & de leur délibération de mettre tout à feu vers Toulouse, & en

(a) Janus Frégose, mort en 1586, le 16 Octobre. Il étoit fils de César Frégose, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des armées de la République de Venise. (*Gallia Christiana, &c.*)

avois donné avis à M. le premier Président pour le dire aux gens qui avoient aux environs des maisons, afin qu'ils retirassent les meubles, & qu'ils feroient bien de retirer M. de Negrepelisse, si desja il n'y estoit, & M^{rs}. de la Vallette & Sarlabous. Puis en un autre article que le personnage que je ne nomme point ici de leur Religion qui estoit allé à leur camp, avoit porté nouvelles aux Sieurs de la Chapelle & du Bouzet, que le Capitaine des gens de cheval à qui il avoit parlé avoit dit qu'ils avoient entrepris sur Montpellier & le Pont Saint-Esprit toute assurée, & que je cognoissois bien le Gouverneur de Montpellier, qui estoit M. de Castelnau, pour lequel je respondrois de ma vie; mais que je ne cognoissois pas celui du Pont Saint - Esprit. Qu'il pleust à Sa Majesté en advertir lefdits Gouverneurs, afin qu'ils fussent soigneux de tenir l'œil sur leurs places, & que cela leur seroit un coup d'esperon, pour le faire prendre garde à la seureté d'icelles. Et en un autre article, que l'Evesque d'Agen, lequel estoit arrivé de l'Abbaye qu'il a en Languedoc près Narbonne, m'avoit dit que tout le bas Languedoc depuis Montpellier vers Avignon, estoit en grande peine, n'ayant au-

cun Chef en ces quartiers, & qu'ils avoient
 envoyé prier M. le Marechal de leur vouloir
 envoyer M. de Joyeuse ; car pourveu qu'ils
 eussent un Chef, ils seroient prou de gens
 pour deffendre le pays, & que s'il sembloit
 bon à Sa Majesté qu'il devoit mander à M.
 le Marechal qu'il laiffast aller M. de Joyeuse
 au bas Languedoc, il avoit prou d'autres
 grands Capitaines près de lui, parce que
 ledit Sieur de Joyeuse y serviroit de beau-
 coup, à ce que m'avoit dit ledit Evesque.
 Et en un autre article, que s'il plaisoit à
 Sa Majesté de faire marcher Monsieur avec
 la moitié seulement de son armée, que nous
 estions assez forts pour combattre des forces
 plus grandes que celles de M^{rs}. les Princes,
 & qu'il m'estimast pour l'un des plus mes-
 chans hommes qui porta jamais armes, si
 Monsieur marchoit avec la moitié de l'ar-
 mée, mais qu'il amenast les Reistres, s'il ne
 desfaisoit les Princes & mettroit fin à la
 guerre : & si Sa Majesté ne trouvoit bon que
 Monsieur y vinst, qu'il commandast à M.
 le Prince (a) Dauphin, qu'il marchast avec
 le camp vers le pays de Rouergue, avec
 lequel je me joindrois, & que nous trouve-

(a) On appelloit ainsi le fils du Duc de Mont-
 pensier.

rions bien moyen que M. le Marechal Danville s'y joindroit aussi, & qu'autour de Toulouse, & au chemin qu'ils feroient, nous les combattrions à nostre avantage.

Voilà tous les articles de mes instructions. Et à dire le vrai, il ne s'en fust jamais retourné un en France, ou ils se fussent cachez dans les villes, & eussions gardé le pays; que s'ils eussent esté rompus ou séparés, mal-aisément se fussent-ils jamais ralliez. Ce bon Eve sque d'Agen m'avoit dit qu'il tenoit Narbonne pour perdue, & que M. de Rieux (a), qui en estoit Gouverneur, estoit Huguenot, & qu'il avoit chassé un des princtpaux Catholiques de la ville, auquel tous les Catholiques s'adreffoient, & que la ville en estoit à demi désespérée, mesme que les Catholiques avoient mandé à M. le Marechal, pour le supplier de vouloir escrire à M. de Rieux de le laisser rentrer dans la ville, lequel Sieur de Rieux lui avoit renvoyé force excuses qu'il ne le pouvoit faire. Et voyant que M. le Marechal ne prenoit pas trop les choses à cœur pour le faire rentrer, les Catholiques s'estoient retirez au Parlement, lequel l'avoit remonstré à M. le Marechal, & que de nouveau il

(a) François de la Jugie, Baron de Rieux, au Diocèse de Narbonne.

en avoit escrit audit Sieur de Rieux, qui n'en avoit voulu rien faire : & que tout le peuple se tenoit entierement pour perdu. Je le contai audit Sieur de Durfort, non qu'il fust escrit aux articles, ne moins lui donnai-je charge d'en parler au Roi : car peut-estre cela n'estoit pas vrai ; mais pour en estre certain, il le devoit demander audit Evesque, & s'il vouloit que de par lui il le dist au Roi. Ledit Evesque lui dit tout en la mesme sorte qu'il m'avoit conté, & de plus, que lui-mesme le vouloit escrire au Roi ; ce qu'il fit. Ledit Sieur de Durfort ne voulut prendre la lettre, qu'il ne vist ce qui estoit couché dedans ; comme il fit. Et alors ledit Sieur de Durfort print la lettre, & me dit qu'il avoit veu ce que ledit Evesque escrivoit au Roi, & que c'estoit en la mesme forme qu'il me l'avoit dit. Voilà le contenu de mes instructions ; car de créance ledit Durfort n'en apporta que ce qui estoit contenu dans icelles instructions, & me dit franchement qu'il n'apporterait jamais créance sans instruction signée. Voilà sur quoi M. le Mareschal Danville s'est fondé d'escrire une lettre diffamatoire (10) contre moi. Que si ce n'eust esté le respect de ceux auxquels il appartient, & l'estat qu'il tient du Roi dans le Royaume, je me fusse essayé de lui appren-

dre comme il doit donner des desmentis sans bien estre adverti de la vérité. Je les lui pouvois bien donner, d'autant que le témoignage du Roi & les instructions eussent déclaré la vérité : mais il me suffit que le Roi & la Reyne sçachent le contraire de ce qu'il a couché dans sa lettre, & que ma conscience en soit du tout exempte. Nous verrons de lui ou de moi, qui servira mieux son maistre ; il a deux avantages sur moi, il est grand Seigneur & jeune, & moi pauvre & vieux. Si suis-je Gentilhomme & Chevalier qui n'ai jamais souffert injure, & suis moins taillé que jamais de l'endurer tant que je pourrai porter l'épée. J'oserois croire que pour lors le susdit Eveque n'avoit encore rien entendu de l'entreprise que l'on a voulu exécuter contre moi ; mais son meschant frere vint demeurer quatre ou cinq jours avec lui, lequel pendant ce temps-là le fit consentir à cette belle exécution, de laquelle je n'escrirai rien davantage ; car Dieu a commencé à faire paroistre ses miracles pour me venger ; j'espere tant en lui, qu'il ne s'arrestera pas là. Or les Princes s'en allerent par le même chemin que j'avois mandé à M. le Président, & firent l'exécution du bruslement entrepris. Je voudrois de bon cœur que mon advertissement ne se

fust pas trouvé véritable ; car j'ai appris de beaucoup de gens de bien de Toulouse, que l'armée des Princes leur apporta dommage de plus d'un million de francs. Je ne me veux mesler de mettre ici ce qu'ils firent dans le Languedoc ; car je ne me mesle point d'escrire ce que les autres ont fait, ou le devoir auquel se mist ledit Sieur Mareschal ; mais je retournerai à une lettre que le Roi m'escrivit pour aller en Bearn.

Sa Majesté me mandoit que j'assemblasse tant de gens que je pourrois, & le plus promptement, & que je prinse de l'artillerie à Toulouse, à Bayonne, Bourdeaux, & là où j'en trouverois, & que j'allasse attaquer le pays de Bearn, & escrivoit à Messieurs les Capitouls de Toulouse de me bailler de l'artillerie & des munitions ; d'argent il ne s'en parloit point pour les frais ou pour payer les gens de pied & l'équipage du canon. Et Dieu sçait si en telles entreprinse il faut que rien manque. Une armée ressemble un orloge, si rien deffaut, tout va mal à propos. Je lui envoyai Espalanques, Gentilhomme Bearnois, avec ample instruction de ce qu'il me falloit, & qui estoit nécessaire pour marcher. Je fus contraint de ce faire, pource que les lettres que Sa Majesté m'avoit escrites pour l'entreprinse,

estoyent si maigres, qu'il sembloit que celui qui les avoit devisées, n'avoit pas grand' envie que j'y allasse, ou bien que j'y fisse rien qui vallust, si ce n'est qu'il fust du tout ignorant. Mais je ne lui en mandai autre chose, sinon d'escrire une lettre bien pressante aux Capitouls, pour me prestler deux canons & une grande colouvrine, avec des munitions, & dont je leur respondrois; car l'artillerie & munitions sont à eux. Desja ils m'avoient fait responce n'avoir point d'artillerie preste, ni moins de munitions, à cause que M. de Bellegarde leur avoit despendu la pluspart d'icelle au Carlat & à Puylaurens, & que M. le Marechal Danville en avoit despendu le reste à Mazerès. J'escrivis aussi à Sa Majesté qu'il lui pleust commander à M. de Valence, qu'il me fist délivrer un peu d'argent pour faire une monstre, ou à tout le moins demi-monstre aux gens de pied, pour acheter de la poudre; car en deux ans que cette guerre a duré, tous les gens de pied que j'ai levez de par deçà, n'ont fait que deux monstres, & la pluspart qu'une: & aussi qu'il mandast à M. de Valence qu'il fist venir avec moi un Tresorier pour faire les frais de l'artillerie, & qu'attendant le retour d'Espalanques, je donnerois si bon & prompt ordre à toutes les choses né-

cessaires, qu'il me trouveroit à son arrivée prest à marcher.

Voilà toutes les demandes que je faisois au Roi. Sa responce fut, *qu'il trouvoit fort estrange que je misse ce voyage en telle longueur, & qu'il pensoit que je fusse desja dans le pays, & que si je ne voulois faire autrement que j'avois fait jusques ici, qu'il y pourvoiroit aussi autrement; & qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien fait qui vaille.* Ces lettres me mirent en tel désespoir & colere, qu'une fois je fus résolu de n'y aller point, & d'escrire au Roi qu'il y envoyast un autre qui eust fait ci-devant mieux que moi, & qui achevast la besongne, comme M. de Terride avoit fait. Toutesfois à la fin je me résolu de ne le faire, cognoissant bien que ces lettres ne venoient pas du naturel du Roi, de la Reyne, ni de Monsieur; car il y en avoit de tous trois aussi picquantes l'une que l'autre. Je cognoissois bien que ceci venoit du conseil de mes ennemis que j'ai auprès de Leurs Majestez: car le Roi, la Reyne, ni Monsieur n'escrivirent jamais lettres au plus grand ennemi qu'ils ayent eu, si picquantes qu'estoient, que celles-là: & ne les montrai qu'à M. de Valence, mon frere, de crainte que tout le monde, à mon exemple, perdist le cœur de

faire service au Roi : car tous généralement, de quelque qualité qu'ils fussent, sçavoient bien le contraire de ce qu'on m'imposoit, que j'avois fort bien fait avec le peu de moyen qu'on m'avoit laissé. Et alors je cogneus bien qu'on me vouloit jeter toutes les fautes qui estoient venues par-deçà sur mes espaulles, n'ayant personne à la Cour pour me deffendre. Je cognois à présent que la plus grande faute que j'ai faite en ma vie, ç'a esté de n'avoir voulu despendre, depuis que les vieux sont morts, que du Roi & de la Reyne ; & qu'un homme qui a charge, est plus asseuré de despendre d'un monsieur, ou d'une madame, ou d'un Cardinal, ou d'un Mareschal, que du Roi, de la Reyne ou de Monsieur : car ils desguiseront tousjours à Leurs Majestez les affaires comme bon leur semblera, & en seront creus de tous trois : car ils n'y voyent que par les yeux d'autrui, & n'y oyent que par les oreilles des autres. Cela est mauvais ; mais il est impossible d'y mettre ordre. Et celui qui aura bien fait, demeurera en arriere ; par ainsi si je pouvois retourner à mon commencement d'aage, je ne me soucierois jamais de despendre du Roi ni de la Reyne, sinon de ceux qui ont du credit auprès de Leurs Majestez : car encore
que

que je fisse le plus mal qu'un homme sçauroit faire, ils me couvrieroient mes fautes, voyant que je ne despendrois que d'eux : & leur bien & honneur est d'avoir des serviteurs qu'ils appellent Créatures. Si le Roi ne faisoit du bien que de lui mesme, il leur rongeroit les ongles. Mais qui veut avoir récompense, qui veut estre cogneu, il faut se donner à monsieur ou à madame : car le Roi donne tout à eux, & ne cognoist les autres que par leur rapport. Je suis bien marri que je ne puis retourner à mon jeune aage, car je me sçaurois bien mieux gouverner que je n'ai fait jusques ici : & ne me fonderois pas tant en l'esperance des Rois, que des autres qui seroient auprès d'eux. Mais je suis à présent vieux, & ne puis retourner jeune. C'est parquoy il faut que je suive la complexion que j'ai toujours eue : car je ne sçaurois par quel bout commencer pour en prendre une autre. Il n'est pas tems, cela peut-estre servira pour ceux que je délaisse. Mais si le Roi les veut tromper, qu'il soit véritablement Roi, & ne donne rien que de lui - mesme. O qu'il y en aura qui seront trompez !

Encore ai-je fait une autre faute, c'est de n'avoir tenu quelqu'un de mes enfans auprès

du Roi. Ils estoient assez bien nez pour se faire aimer de Leurs Majestés. Mais Dieu m'osta mon Marc-Antoine trop tost, & depuis le Capitaine Montluc, qui fut tué à Maderes, l'un ou l'autre eust fait taire ceux qui voudroient contreroller & calomnier mes actions. Leurs desmenties de si loing ne me pouvoient faire mal; si nous estions à une picque les uns des autres, je leur ferois, tout vieux que je suis, trembler le cœur au ventre. Je ne les tenois pas près de moi pour estre oisifs, mais bien pour apprendre mon mestier: car le premier a suivi les armes; & s'y est fait remarquer, & m'a suivi en mes voyages. Le second avoit acquis tel crédit en la Guyenne, que j'estois bien aise, pendant la guerre, qu'il n'en bougeast. Le troisieme depuis son retour de Malthe, m'a suivi en ces guerres, & le dernier aussi. Mais je laisse ce propos, qui me met en colere, pour retourner à l'entreprinse. M. de Valence s'en courut à Bourdeaux voir s'il y auroit moyen de trouver argent aux finances, & me manda qu'il n'y avoit pas trouvé un seul liard: toutesfois qu'il avoit tant fait, que l'on avoit emprunté quatorze mille livres, lesquelles il avoit fait bailler à un Commis pour faire tenir près de moi, & que dans dix jours il

m'en feroit tenir autant, mais qu'il ne me falloit nullement espérer d'en avoir davantage, & que le Receveur avoit encore emprunté cela. M. de Fontenilles s'en alla à Toulouſe avec procuration, pour nous obliger tous deux de rendre & payer les munitions, ſi le Roi ne le faisoit : & en cette condition, ils me presterent un canon & une colouvrine, avec quelque peu de munition. Je fis partir Messieurs de Montefpan & de Madaillan, avec cent chevaux choisis en la compagnie de M. de Gondrin & la mienne, droit à Bayonne, pour tenir eſcorte à l'artillerie que M. le Vicomte d'Orthe (a) me devoit envoyer. Et envoyai M. de Gondrin à Nogarol, pour commencer à drefſer l'armée & M. de Saintorens avec lui, à qui j'avois baillé la charge de Mareſchal-de-camp, & moi je demurai quatre ou cinq jours pour faire avancer les gens de pied & de cheval, & donner tems aufdits Commiſſaires de vivres, d'aller par les provinces exécuter les mandemens que j'avois baillés pour faire avancer les vivres. Et ne demurai que fix jours à temporifer, puis m'en allai en deux

(a) D'Aspremont, Vicomte d'Orthes, Gouverneur de Bayonne, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562 (*Mém. de Condé, in-4°. Tome I, p. 18.*)

jours à Nogarol. Là nous entraſmes incontinent en confeil, pour délibérer par quel moyen devions commencer. Les uns dirent que je devois commencer par Saint-Sever, d'autres diſoient que je devois aller droit à Pau. Mon opinion fut, que je devois aller commencer à Rabastens, pource que commençant parlà, je mettrois derriere moi tout le meilleur pays de Gascogne pour les vivres; & d'autre part, que Rabastens estoit un chasteau le plus fort qui fust en la puissance de la Reyne de Navarre, & que si je le prenois par force, comme je voyois qu'il falloit qu'il se print ainſi (car l'on estoit bien aſſeuré qu'ils ne se rendroit pas legerement) je voulois faire mettre tout au fil de l'épée, m'aſſeurant que cela donneroit une ſi grand' peur à tout le demeurant du pays de Bearn, qu'il n'y auroit aucune place qui y oſaſt attendre le ſiege, ſi ce n'estoit Navarreins. Et d'autre part, que ceux de Toulouſe entendant ce bon commencement, ils n'eſpargneroient rien à me fournir, voyant que les choſes me ſuccédoient à bien : & au contraire, ſi je commençois à Saint-Sever, je me mettois ſur les Lannes, là où il n'y a que ſable, où mes gens mourroient de faim, & n'auroient aucun ſecours de Bourdeaux, encore que je

prinſſe bien Saint-Sever, par ainſi qu'il valloit mieux aller commencer par le plus fort, & y employer promptement mes forces, que non par le plus foible, allant de jour à autre perdant le temps. Voilà ma propoſition, laquelle à la fin fut trouvée bonne, & ſuivie de tous. Mais ſurtout je leur diſ que pour mettre les ennemis en peur, il falloit tuer ce qui ſe préſenteroit & qui feroit teſte, & que cela occaſionneroit Meſſieurs de Toulouſe à nous accommoder de ce qui nous ſeroit néceſſaire, voyant que c'eſtoit bon jeu, bon argent.

Ce conſeil ſe tint à mon arrivée, & le matin devant le jour je prins vingt & cinq ou trente chevaux, & m'en allai en diligence à Dacqs. M. de Gondrin me monſtra une lettre que M. de Montespan, ſon fils, lui avoit eſcrite de Bayonne, par laquelle il lui mandoit que l'artillerie n'eſtoit pas ſi preſte comme nous penſions, mais bien que M. le Vicomte d'Orthe y faiſoit toute la diligence qu'il pouvoit. Et dès que je fus à Dacqs, je lui deſpeſchai deux Gentilshommes queue ſur queue pour la faire haſter. Or mandois-je à M. le Vicomte, que je le priois de s'avancer un jour ou deux devant, & qu'il regardaſt s'il pourroit amener avec

lui MM. de Luxe (II) & de Damezan (a), afin de prendre conseil d'eux de ce que nous aurions à faire; ce qu'il fit, & amena ledit Sieur de Damezan avec lui, & ne pûst si-tost recouvrer M. de Luxe. A Dacqs, je lui remontrai le conseil que nous avions tenu à Nogarol, & mon opinion, laquelle fut trouvée bonne par tous, & mesmement par M. de Damezan, qui me dit, que si nous venions droit à Saint-Sever, ils n'auroient moyen de tirer un Basque du pays, parce qu'il falloit qu'ils passassent les eaux par le pays des ennemis; mais que si j'allois commencer par là où j'avois proposé, dès que je serois à Nay, tout le pays des Basques & la vallée du Sault & Daspe, se joindroient à moi. Je fus fort aisé de ce que je les trouvai de mon opinion. Je fus contraint de demeurer trois jours à Dacqs avant que l'artillerie fust arrivée. Je laissai deux canons à M. le Vicomte d'Orthe avec des munitions, laquelle devoit marcher droit à Pau, incontinent qu'il auroit entendu que j'aurois prins Rabastens; & en mesme temps que je marcherois, je lui devois envoyer deux compagnies de gens-d'armes pour lui aller au-devant, & deux de

(a) De Luxe & Damezan, deux des principaux Seigneurs de la Biscaye Françoisse, dit M. de Thou.

gens de pied qui estoient au Mont de Marfan, & mille hommes qu'il avoit auprès de lui, de ses terres ou bien de labour. Et lui laissai M. d'Anjou pour le soulager, & quelques autres Gentilshommes du pays voisin de Dacqs, & commençai à marcher avec l'artillerie jour & nuit. M. de Montamat, Lieutenant de la Reyne de Navarre en ce pays-là, ne pouvoit deviner quel chemin je voulois prendre, ou si j'irois droit à Pau ou à Rabastens : car de Saint-Sever il cogneut bien à ma desmarche que je ne prenois pas ce chemin-là, mais s'attendoit que j'irois droit audit Rabastens, ou à Pau. Je diligentai tant que je fus en deux jours & deux nuits avec quatre canons, une grande colouvrine & deux bastardes auprès de Nogarol. Messieurs de Gondrin & Sainctorens se joignirent à moi. Et ainsi marchasmes droit à Rabastens. Et en trois jours nous y fusmes devant avec la plus grand' part de la cavallerie & de l'infanterie. Il pleuvoit tousjours, de sorte que les ruisseaux devenoient grands; ce qui fut cause que l'artillerie ne fut pas si-tost devant Rabastens comme l'armée. Incontinent que j'arrivai, je pris le Commissaire Fredeville & le Sieur de Leberon, lesquels avoient desja recogneu le matin devant le jour, com-

aussi avoient fait le Capitaine Sainte-Colombe (a), M. de Basillac (b) & autres Gentilshommes voisins de là, je les trouvai en dispute. Les uns disoient qu'il falloit prendre premierement la ville, par dedans laquelle il falloit battre le chasteau : les autres, & mesme tous ceux de Bearn, que je devois attaquer le chasteau par dehors, comme Fredeville estoit mesme de leur opinion.

Je voulus voir la dispute à l'œil; car en ces choses je ne me suis jamais fié à personne, & un bon assiegeur de places en doit faire ainsi : & amenai les susdits de Fredeville & de Leberon seuls avec moi : & encore qu'ils tirassent fort, si ne me garderent-ils point de recognoistre à ma volonté : & me retirai près du chasteau, dans une petite loge couverte de paille. Et là je fis confesser audit de Fredeville, que c'estoit la ville que nous devions attaquer la premiere, & par dedans icelle le chasteau. Et ainsi nous nous retirâmes l'un après l'autre, courant; car il ne

(a) Jean de Montesquiou, dit de Ste. Colombe, branche établie au Diocèse de Toulouse. (*Jugemens sur la noblesse de Languedoc, Tome III des Pieces Fugitives.*)

(b) Jean, Baron de Bazillac, Sénéchal de Nebouzan, Chevalier de l'Ordre du Roi.

faisoit guere bon s'y arrester, & allasmes conclure avec Messieurs de Gondrin, de Bafillac, de Sevignac, de Saintorens, de Montespan, de Madaillan & le Capitaine Paulliac, Colonel de l'infanterie, qu'il nous falloit attaquer la ville. J'employai tout le demeurant du jour à faire faire des gabions & fascines, & au point du jour j'eus l'artillerie en batterie devant la ville : & dans peu de vollées le canon fit bresche. Leur délibération n'estoit pas de tenir la ville ; car ils avoient rempli toutes les maisons de paille & de fagots. Et comme ils virent que nos gens alloient à l'affaut tout-à-coup, ils mirent le feu à la ville & coururent se jeter dans le chasteau, hommes, femmes & enfans : nos gens firent ce qu'ils purent pour garantir la ville, afin qu'elle ne se bruslast ; mais ils tiroient tant du chasteau, qu'il n'y eut ordre de garder qu'il ne s'en bruslast la pluspart. Et la nuit après je mis l'artillerie dedans, & commençai de battre un corps de maison qui tiroit à main gauche, là où il y avoit un tourrion au bout qui couvroit le pont-levis & la porte du chasteau. Et sur le soir ledit corps de logis fut tout ouvert, & le tourrion par terre. Et le matin au point du jour nous commençasmes à battre leur grand tour où estoit l'hor-

loge, & en mesme tems que la batterie se faisoit, nos soldats gaignerent la porte de la ville, qui estoit tout auprès de celle du chasteau, à dix pas au plus, & qui pouvoit voir un peu des fausses brayes : toutesfois il y avoit un grand terrain de la hauteur d'une picque & d'autant d'espaisseur, fait de fascines en maniere de rempart, qui couvroit leur pont-levis. Ce qui estoit cause que nos gens ne leur pouvoient pas porter grand dommage, si faisoient bien eux aux nostres : mais nous y mismes quelques barriques & tables qui tenoient un peu en feureté nos gens qui estoient sur ledit portal. Tout le jour nostre artillerie battit le visage de la tour, & à la fin ladite tour fut ouverte; puis fis tirer de l'autre qui tiroit dans le chasteau jusques au lendemain, qui fut le troisieme jour, & jusques à midi nous n'en pûmes voir la fin. M. de Fontenilles & le Capitaine Moret arriverent avec le canon & une grande coulvrine de Toulouse qui ne servit de rien : car elle se mit en cinquante pieces, & le canon fut esventé.

Je fis remuer deux canons à main gauche tout auprès de la muraille de la ville, qui voyoit l'autre visage de main gauche. Mon intention estoit, que si je pouvois faire tom-

ber la tour devers nous, elle combleroit tout le fossé qui estoient plein d'eau, & rempliroit les fausses brayes de cet endroit-là, & que nous pourrions aller à l'assaut par dessus la ruine qui m'auroit comblé le fossé; car la tour estoit fort haute. Tout le quatrième jour, avec ces deux canons, je battis ce visage de la tour; & à la fin j'en fus maistre: & ne demeura que le costé de main droite & les coins: alors je fis tirer au premier canton, qui faisoit visage à l'artillerie première du costé de main gauche, & des deux pieces que j'avois remuées la nuit à l'autre canton qui tiroit vers la ville. En dix ou douze coups les cantons furent rompus, & la tour tombée devers nous, & là où je la demandois; mais quelque hauteur & grosseur qu'elle eust, elle ne scent du tout remplir le fossé dans lequel il falloit descendre bien profond. Il est vrai que la ruine de la tour avoit beu l'eau, & avoit rempli une partie du fossé; mais non pas tellement qu'il ne fallust encore descendre bien bas. La nuit du cinquième jour, les Sieurs de Basillac & Baron de Saint-Lari, m'amenerent cinquante ou soixante pionniers; car tous ceux que j'avois s'en estoient fuis & desrobez; & ils les prenoient en leurs terres voisines de là.

Je les baillai à M. de Leberon & au Capitaine Montaut, son beau-frere, & trente ou quarante soldats que les Capitaines l'Artigue & Soles faisoient travailler. Les Capitaines mesmes leur aidoient : c'estoit pour oster le terrain, afin que l'artillerie peust voir le pont-levis, & battre le costé d'icelui, afin que la balle passast par flanc au long, & en courtine au long de la bresche par dedans. Et aussi ils avoient fait une barricade sur des chambres, de sorte qu'on ne pouvoit aucunement voir par un des deux costez. Je baillai la charge au Vicomte d'Ufa de remuer les deux canons à l'endroit où M. de Leberon faisoit tirer le terre-plein : & m'en allai un peu reposer, car c'estoit la cinquieme nuit que je n'avois pas eu une heure entiere de repos. Et à la pointe du jour j'ouïs tirer les deux canons, & ne pensois point qu'il fust possible que de toute cette nuit le terrain peust estre osté, à tout le moins tout ce qui nous faisoit empeschement. Nostre artillerie commença à faire des siennes tout au long de ce flanc : & nous cousta beaucoup de rompre cette barricade qui nous portoit un grandissime dommage; car ils tiroient désespérément à nos deux canons.

Je fis aller reposer le Vicomte d'Ufa, M.

de Leberon & le Capitaine Montaut, & laissai M. de Basillac pour secourir l'artillerie. Nous fîmes faire un trou à la muraille de la ville, tout à l'endroit de nostre artillerie, afin d'y venir en seureté par le dehors; car par le dedans il n'y avoit ordre sans estre tué ou blessé. J'avois baillé au Capitaine Bahus la charge de faire faire des gabions ce quatrième jour qui avoit fait grand' diligence; mais il les fit faire trop petits: car le vent de nostre artillerie les eust bientôt mis en pieces, qui est une chose à laquelle il faut prendre garde. Toute nostre cavallerie estoit en des villages à une lieue & demie de nous, là où il y avoit commodité de faire vivre les chevaux, & avoient commandement d'estre toute la nuit en campagne pour garder que secours ne vinst. Nous avions prins un grand pacquet de lettres le jour propre que nous arrivaimes à Rabastens, que M. de Montamat envoyoit au Vicomte de Caumont, M. de Daudaus & plusieurs autres, jusques au nombre de trente ou quarante lettres, par lesquelles il les prioit de venir secourir le pays de Bearn, s'ils desiroient faire service à la Reyne de Navarre & à M. le Prince, & qu'il n'estoit pas assez fort pour deffendre le pays, s'ils ne le venoient secourir; & que

desja il leur en avoit escrit par deux ou trois fois ; & qu'ils lui mandassent quand ils seroient prests ; car dans une nuit il feroit si grande cavalcade , qu'il se joindroit à eux pour incontinent se retirer tous ensemble dans le pays de Bearn : ou autrement qu'ils seroient contraints d'abandonner le plat pays , n'ayant assez de force pour y résister : qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas affaire à M. de Terride ; ce que nous fut cause de prendre la résolution qui s'ensuit.

Premièrement , de mander au Baron de Larbous (a) qui venoit avec la compagnie de M. de Gramond du hautCommenge , pour se venir joindre avec nous , qu'il fist alte ès environs de-là , où il falloit que le secours passast ; & que jour & nuit il tint gens de cheval sur les passages , afin de nous tenir advertis , & qu'il n'empeschast point le passage , mais seulement se mist sur la queue. Puis je despechai le Capitaine Mauffan , qui estoit de ma compagnie , pour s'en aller aux vallées , par là où falloit que les ennemis passassent : & je commandai qu'avec le bat-sain (a) ils fissent lever toutes les communes des val-

(a) Savary d'Aure , Baron de Larbous.

(b) Le tocsin : cette expression de *bat-sain* paroît moins extraordinaire dans la bouche de Montluc , lors-

lées & villages, & se joignissent avec le Baron de Larbous pour se jeter à leur queue. Puis de nostre costé une partie de nostre cavallerie estoit toutes les nuits à cheval, & tenions des sentinelles jusques auprès de Nay; car il falloit que M. de Montamat passast au pont dudit Nay pour venir au-devant de son secours, & que M. de Gondrin demeureroit avec vingt salades & quatre Enseignes de gens de pied à l'artillerie, si nous n'avions prins le chasteau (a) avant que ledit Montamat & son secours s'assemblassent; & que je marcherois avec le reste du camp jour & nuit, quand l'advertissement nous viendroit pour les aller combattre. Voilà l'ordre que nous tenions, si le secours leur fust venu, & faisons estat que s'ils défaisoient cela, tout le pays de Bearn estoit perdu. Je vous dis & escriis ceci, afin que ceux qui se trouveront en semblables besongnes, y prennent exemple. Je dis les jeunes Capitaines; car les vieux routiers savent bien qu'il en faut faire ainsi. Ma délibération estoit aussi, le chasteau estant prins, de despescher un Gentilhomme vers Sa Ma-

qu'on saura qu'anciennement le mot *sain* signifioit *cloche*. Il venoit du mot latin *signum*.

(a) Il y a *le chemin* dans l'Édition de Millanges; mais cela paroît une faute.

jesté, qui courroit jour & nuit pour l'advertir de la prise, afin qu'il envoyast dire par quelque Gentilhomme à M. le Marechal Danville, qui estoit vers Montpellier après les ennemis (je ne sçai pas s'il leur fit grand mal) qu'il mandast à Toulouse qu'on me fist venir huit canons des douze de Narbonne qui estoient encore audit Toulouse; qu'il envoyast à la Cour de Parlement & aux Capitouls des lettres pour les émouvoir à promptement faire les frais pour m'amener lesdits huit canons. Et cependant nous irions attaquer un autre chasteau à deux petites lieues de Rabastens, qui n'estoit pas beaucoup fort. Et de là devions aller passer le Gave au-dessous de Nay, à un gué que les Gentilshommes Bearnois, qui estoient avec nous, sçavoient, & prendre Nay pour là dresser le magasin de nos vivres, & là recevoir Messieurs de Luxe, de Damezan, Vicomte de Chaux, & Dalmabarix avec les Basques qu'ils devoient mener pour marcher devant Pau, où le Vicomte d'Orthe se devoit rendre avec les deux canons & la colouvrine qui estoit demeurée entre ses mains à Dacqs, & estions bien asseurés que tout le pays se rendroit incontinent à nous : les uns par amour, les autres par crainte de leurs vies & biens. Et
ayant

ayant prins Pau & les huit canons venus, nous voulions marcher devant Navarreins. Et qui m'eust mis à jurer si je le prendrois ou non, j'eusse plustost juré oui que non : car nous avions des Gentilshommes de Bearn & Bigorre avec nous, & principalement M. de Basillac, qui commandoit l'artillerie au siege de Navarreins pour M. de Terride, qui disoit & a dit depuis que si l'on eust assailli Navarreins, comme nous avons fait Rabastens, plus facilement l'eussions emporté que Rabastens. Et estimoient tous ceux qui cognoissoient l'une place & l'autre que Rabastens estoit plus fort que Navarreins.

Mais comme les hommes proposent, Dieu en dispose à sa volonté, & fit tourner la chance bien au rebours, car le cinquième jour du siège & le vingt troisième jour de Juillet, mil cinq cens soixante & dix, un jour de Dimanche, environ les deux heures après midi, je me délibérai de donner l'assaut, & fut l'ordre tel que M. de Saintorens, Mareschal de camp, ameneroit les troupes à la bresche, les uns après les autres. J'ordonnai que l'on mettroit toutes les compagnies de quatre en quatre hors la ville, lesquelles ne bougeroient point de leurs lieux que M. de Saintorens ne les allast querir. Lequel devoit

demeurer trois quarts d'heure entre deux, & faire marcher les troupes l'une après l'autre, & fut ordonné que les deux Capitaines qui estoient de la garde auprès de la bresche donneroient des premiers, qui estoient Lartigues & Salles de Bearn, & en achevant nostre ordre, me vint dire que nos deux canons qui battoient par flanc, lesquels la nuit on avoit remuez, estoient abandonnez, & qu'il n'y avoit homme qui s'y olast montrer, car nostre artillerie mesme avoit ruiné tous les gabions. Je laissai entre les mains de MM. de Gondrin & de Saintorens de parachever l'ordre du combat : c'est à sçavoir quelles compagnies iroient l'une après l'autre, & le mettoient par escrit, & m'en courus par dehors au trou de la muraille, & n'y trouvai que dix ou douze pionniers le ventre à terre; car Tibauville, Commissaire d'artillerie, qui tiroit de ces deux canons, avoit esté contraint de les abandonner, & M. de Basillac mesme. Et comme à mon arrivée je vis ce désordre, promptement me souvint d'une quantité de fascines que j'avois faites apporter le jour devant dans la ville, & dis aux Gentilshommes ces paroles : *Gentilshommes, mes compagnons, j'ai tousjours veu & oui dire qu'il n'y a travail, ni faction, que*

de Noblesse ; suivez-moi tous, je vous prie, & faites comme moi. Ils ne se firent pas prier, & allasmes à grand pas droit aux fascines qui estoient dans la ville, & au milieu d'une rue où il n'y avoit homme qui osast demeurer, & prins une fascine sur le col : & toute cette Noblesse en print chacun la sienne. Et y en avoit prou qui en portoient deux, & retournasmes sortir hors la ville, par là où nous estions entrez, & ainsi marchai le premier jusques au trou. Et en nous en allant j'avois commandé que l'on me fist venir quatre ou cinq hallebardiers, lesquels je trouvai arrivez au trou, & je les fis entrer. Nous leur jettions les fascines dans le trou, eux avec la pointe des hallebardes les prenoient & les couroient jeter sur les gabions pour les hauffer. J'oserois affirmer, & à la vérité, que nous ne demeurasmes point un quart d'heure à faire cette diligence. Et incontinent que l'artillerie fut couverte, Tibauville rentra & les canoniers, & commença à tirer plus furieusement qu'ils n'avoient fait tous des autres jours, car il sembloit qu'un coup n'attendoit pas l'autre : & tout le monde le secouroit d'une fort grande volonté. Capitaines, si vous faites ainsi, & que vous mettiez la main à la besogne, vous y ferez aller tout le monde. La honte mesme

les y poussa, & les y força. Quand il fait chaud en quelque lieu, si le chef n'y va ou pour le moins quelque homme signalé, le reste ne va que d'une fesse, & gronde qu'on les envoie à la mort. Puisque vous desirez de l'honneur, il faut prendre le hazard souvent autant que le moindre soldat.

Je ne veux point desrober l'honneur de personne, car je pense avoir assisté en autant de batteries qu'homme qui soit aujourd'hui en vie : & veux dire n'avoir jamais veu commissaire d'artillerie plus diligent ni plus hazardeux ; que Fredeville & Tibauville se montrèrent durant les cinq jours que la batterie dura & eux - mesmes braquoient & pointoient, encore qu'ils eussent d'aussi bons canoniers que j'en visse en ma vie. Et oserois dire que de mille coups de canon il ne s'en perdit pas dix qui fussent mal employez. Le matin j'envoyai querir M. de Goas qui estoit à Vic en Bigorre, & les Capitaines qui tenoient le guet sur Montamat, & sur le secours lui escrivant qu'il s'en vinst pour se trouver à l'affaut avec moi, à cause que le Capitaine Paulliac, Colonel de l'infanterie, avoit esté blessé tellement que nous n'avions point d'esperance en sa vie. Son coup lui fut donné quand j'allois mener MM. de Leberon

& de Montaut le soir avant, pour couper cette grande contr'escarpe. Il avoit le coup tout au travers du corps. Mon fils Fabien fut aussi blessé d'une arquebusade au menton tout auprès de moi, & deux soldats tuez. Je fis là une grande erreur, car j'y allai, la nuit n'estant encore pas bien fermée. Et croi qu'ils s'estoient apperceus que nous voulions couper la contr'escarpe : car toute leur arquebuserie s'estoit jettée en cet endroit. La raison qui me fit faire cette erreur, ce fut que je mis en considération combien d'heures duroit la nuit : & trouvai qu'elle ne pouvoit durer plus de sept heures ou environ : & voyois d'autre part qu'en demi-heure je perdois tout ce que j'avois fait : si la contr'escarpe n'estoit abbatue au point du jour, & que si je ne donnois l'assaut ce jour-la, ils se feroient si fort remparez & fortifiez, qu'avec autant de coups de canon que j'y avois tiré, il seroit bien difficile d'y entrer. Voilà pourquoy je me hastai tant d'aller commencer, pour au point du jour avoir achevé. Je fis toucher au doigt à MM. de Leberon & de Montaut, & aux Capitaines qui estoient de garde, qu'en leur diligence consistoit toute nostre victoire. Ils ne dormoient pas ; car, comme j'ai desja dit, à la pointe du jour

L'artillerie commença à tirer & la contr'es-carpe fut rasée.

O mes compagnons, qui irez assiéger des places ici & en beaucoup d'autres endroits, vous confessez que mes victoires m'ont plus reussi pour la grande vigilance, diligence & prompte exécution, que non pour ma hardiesse; & je confesserai d'autre part qu'au camp y avoit de plus hardis hommes que moi ! Mais il n'y a nul qui puisse avoir coura-dise, s'il a ces trois choses; car d'icelles trois sortent tous les combats & victoires : & tous les vaillans hommes fuivent les Capitaines garnis de ces choses. Et au contraire il n'y peut avoir hardiesse, encore que l'homme en soit tout plein, s'il est lent, tardif & long à exécuter. Car avant qu'il aye prins sa délibération, il y met un si long temps que l'ennemi est adverti de ce qu'il veut faire, & remediera au tout. Et s'il est hastif, il le surprendra à lui-mesme. Par ainsi il ne faut jamais avoir grande espérance en chef, qu'il ne soit garni de ces parties. Que l'on regarde tous les grands guerriers qui ont jamais esté, on verra qu'ils ont tous eu ces qualitez. En vain ne portoit pas Alexandre-le-Grand la devise que j'ai dit ici devant. Regardez les Commentaires de Cesar & de

tous ceux qui ont escrit de lui, vous trouverez qu'il donna en sa vie cinquante-deux batailles, (a) sans en perdre jamais que celle de Dirache; & trente jours après, il eut bien sa revanche contre Pompée; car il gagna une grande bataille, où il le deffit. Vous ne trouverez point qu'en ces cinquante-deux batailles, il ait combattu de ses mains trois fois: & par-là vous cognoîtrez donc que toutes ces victoires lui sont advenues pour estre diligent, vigilant & prompt exécuteur. Ces parties ne se trouvent gueres: & croi que nous qui sommes Gascons en sommes mieux pourvus qu'autre nation de France, ni peut-estre de l'Europe. Aussi en est-il sorti de bons & braves Capitaines depuis cinquante ans. Je ne me veux comparer à eux: mais si veux-je dire cela de moi-même, puisqu'il est vrai que jamais ma paresse & ma longueur ne me fit perdre rien, ni à mon Maître. L'ennemi me pensoit à une lieue de lui, que je lui allois porter la chemise blanche. Et si la diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en un siège; car il ne faut que peu de chose pour rompre vostre dessein: si vous pressez vostre ennemi, vous lui redoublez la peur; il ne sçait où il

(a) Nous ne garantissons pas ce calcul de Montluc.

en est, & n'a loisir de se raviser. Veillez lorsque les autres dorment : & ne laissez jamais vostre ennemi sans lui donner quelque chose à faire.

Or je retournerai à l'assaut, nostre ordre estant dressé, je me mis auprès de la porte de la ville, & près la bresche où nous esions entrez avec toute la Noblesse. Il y pouvoit avoir six ou sept vingts Gentilshommes : & tousjours en arrivoit d'autres, car M. de la Chapelle Lauzieres, qui venoit de Quercy, en amenoit une grande troupe. Je dirai ceci de mon présage, que jamais on ne me peut oster de la fantaisie que je ne deusse estre tué par la teste, ou blessé. Je m'estois mis en opinion pour cette occasion, que je n'irois point à l'assaut, songeant bien que ma mort troubleroit fort le pays : & le matin je dis à M. de Las, Advocat du Roi à Agen, lequel estoit de nostre conseil, & qui estoit venu avec moi, ces paroles : *M. l'Advocat, il y a des gens qui ont crié & crient que je suis fort riche ; vous sçavez l'argent que j'ai jusqu'à un escu : car par mon testament, où vous estiez appelé, vous le sçavez. Et pour ce qu'on ne sauroit oster l'opinion aux gens que je n'aye beaucoup d'argent, & si par fortune je mourois en cet assaut, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus*

que je n'en ai , voilà le rolle de tout l'argent que j'ai aujourd'hui en ce monde , tant aux interest que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate mon maistre d'hôtel a écrit le bordereau , le voilà signé de ma main. Vous m'estes ami , je vous prie que si je meurs , que vous & le Conseiller de Nort , vous vous monstriez ami de ma femme , & de mes deux filles , & sur tout de Charlotte-Catherine (a) qui a cet honneur d'avoir esté tenue sur les fonts par le Roi & la Reyne. Et lui délivrai ledit rolle entre ses mains , & cogneus bien qu'il eust plus d'envie de pleurer que de rire. Et par là on peut juger si le malheur qui m'advint ne m'alloit devant les yeux. Je n'ai point d'esprit familier : mais il ne m'est guere arrivé malheur que mon esprit ne me l'ait prédit. Je taschois tousjours à me l'oster de la fantaisie , remettant tout à Dieu qui dispose de nous comme il lui plaît. Je n'en fis jamais autrement , quoique les Huguenots mes ennemis ayent dit & escrit contre moi.

(a) Cela arriva pendant le séjour de Charles IX à Agen. « Le 25 Mars 1565 (dit Abel Jouan dans sa Relation du voyage de ce Roi en France, p. 20) fut fait le baptême de l'une des filles du Sieur de Montluc , que le Roy & la Royne tinrent & Madame de Guyse , & la nommerent Charlotte-Catherine.

Comme les deux heures furent venues , je fis apporter huit ou dix flacons de vin que Madame de Panjas m'avoit envoyé, & le délivrai aux Gentilshommes, & leur dis : *Beuvons, mes compagnons, car bien-tost se verra qui a tété de bon lait. Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble. Si nos jours derniers sont venus, il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinées.* Et comme tous eurent prins du vin, s'encouragerent les uns les autres, après que je leur eus fait une petite remonstrece en trois mots, leur disant : *Mes amis & compagnons, nous voici prests à jouer des mains : il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceux qui sont dans cette place, sont de ceux qui avec le Comte de Montgommery, ont ruiné vos Eglises, pillé vos maisons, il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons & mettons au cousteau, vous aurez bon marché du reste de Bearn. Croyez-moi rien ne vous fera teste. Or allez, je vous suivrai bientoist.*

Lors je fis sonner l'assaut ; les deux Capitaines y allerent, quelques-uns de leur soldats & les Enseignes ne firent pas fort bien. Et comme je vis que ceux-là n'y entroient pas, M. de Saintorens marcha avec quatre Enseignes, & les mena jusques auprès de la

bresche ; qui ne firent pas mieux que les autres , car ils estoient encore demeurez loin quatre ou cinq pas de la contr'escarpe , laquelle n'empescha pas que nostre artillerie ne fist ce qu'elle vouloit faire , & tous se mirent les genoux à terre derriere. Soudain je cogneus bien qu'il falloit que d'autres y missent la main que nos gens de pied. Tout à un coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir estre tué , ou blessé , & ne m'en souvins plus : & dis à la Noblesse : *Gentilshommes, mes amis, il n'y a combat que de Noblesse. Il faut que nous espérons que la victoire doit venir par nous autres qui sommes Gentilshommes : allons, je vous monstrierai le chemin, & je vous ferai connoistre que jamais bon cheval ne devint roffe. Suivez hardiment, & sans vous estonner donnez, car nous ne scaurions choisir mort plus honorable. C'est trop marchander, allons.* Je prins lors M. de Goas par la main , & lui dis : *M. de Goas, je veux que vous & moi combattions ensemble. Je vous prie, ne nous abandonnons point : & si je suis tué ou blessé, ne vous en souciez point, & me laissez-là, & poussez seulement outre, & faites que la victoire en demeure au Roi.* Et ainsi nous marchâmes tous d'aussi grande volonté qu'à ma vie je

vis gens aller à l'assaut , & regardai deux fois en arriere , je vis que tous se touchoient les uns les autres. Il y avoit une grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus , toute descouverte par là où nous marchions droit à la bresche. Les ennemis tiroient là sur nous , & me furent blesez fix Gentilshommes près de moi. Le Sieur de Besoles en estoit un , son coup fut au bras , & fort grand , aussi il cuida mourir ; le Vicomte de Labatut (a) à une jambe : je ne sçauois dire le nom des autres , parce que je ne les cognoissois pas tous. M. de Goas en avoit mené sept ou huit avec lui : & entr'autres le Capitaine Savaillan l'aîné : & lui en fut tué là trois : & ledit Capitaine Savaillan blessé d'une arquebusade au travers du visage. Il y avoit un Capitaine du Plex (b) , un autre Capitaine la Basside , mien parent , d'auprès de Villeneuve , qui tousjours avoient suivi M. le Comte de Brissac ; un Capitaine Rantoy , qui est de Damasan ; le Capitaine Sales de Bearn , qui desja avoit esté blessé d'un coup de picque à l'œil. Il y avoit deux petites chambres , qui estoient de la hauteur d'une longue picque & davantage : les enne-

(a) Riviere , Vicomte de l'Abatut.

(b) Guy Dupleix , père de l'Historien.

mis deffendoient ces chambres du bas en haut; de sorte qu'homme des nostres ne pouvois monstrier la teste qu'il ne fust veu: & commencerent nos gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, & eux aussi en tiroient contre nous: mais l'avantage estoit aux nostres, qui tiroient contre bas. J'avois fait porter trois ou quatre eschelles au près du bord du fossé: & comme je me retournaï en arriere pour commander que l'on apportast deux eschelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage du coin d'une barricade qui touchoit à la tour. Je crois qu'il n'y avoit pas là quatre arquebusiers; car tout le reste de la barricade avoit esté mis par terre des deux canons qui tiroient en flanc. Tout à un coup je fus tout en sang; car je le jettois par la bouche, par le nez, par les yeux. M. de Goas me voulut prendre, cuidant que je tombasse. Je lui dis: *Laissez-moi, je ne tomberai point, suivez vostre poincte.* Alors presque tous les soldats, & presque aussi tous les Gentilshommes commencerent à s'estonner, & voulurent reculer: mais je leur criai, encore que je ne pouvois presque parler, à cause du grand sang que je jettois par la bouche & par le nez: *Où voulez-vous aller? Où voulez-vous aller? Vous voulez vous espouvanter pour moi? Ne*

vous bougez, ni n'abandonnez point le combat, car je n'ai point de mal, & que chacun retourne en son lieu, couvrant cependant le sang le mieux que je pouvois : & dis à M. de Goas : M. de Goas, gardez, je vous prie, que personne ne s'espouvante, & suivez le combat. Je ne pouvois plus demeurer là ; car je commençois à perdre la force. Et dis aux Gentilshommes : Je m'en voys me faire panser, & que personne ne me suive, & vengez-moi, si vous m'aimez. Je pris un Gentilhomme par la main, je ne le sçaurois nommer ; car je n'y voyois presque point, & m'en retournai par le mesme chemin que j'y estois allé, & trouvai un petit cheval d'un soldat, sur lequel je montai comme je peus, aidé de ce Gentilshomme. Et ainsi fus conduit à mon logis, là où je trouvai un Chirugien du Régiment de M. de Goas, nommé Maistre Simon, qui me pansa, & m'arracha les os des deux joues avec les doigts, si grands estoient les trous, & me coupa force chair du visage, qui estoit toute froissée.

M. de Gramond estoit sur une petite Montagnolle tout auprès de là, bien à son aise, qui voyoit le tout, & parce qu'il est de cette belle Religion nouvelle, encore qu'il n'ait porté les armes contre le Roi, il craignoit

de se mêler parmi nous autres, se doutant qu'il y eust des ennemis. Il vid que comme je fus bleffé, tous les soldats s'effrayerent : & dit à ceux qu'il avoit auprès de lui : *Voilà quelque grand personnage mort. Voyez-vous comme les soldats se sont effrayez. Je me doute que ce soit M. de Montluc, & dit à un sien Gentilhomme nommé M. de Sart : Courez voir si c'est lui, & s'il l'est, & qu'il ne soit mort, dites-lui que je le prie qu'il permette que je l'aille voir.* Ledit Sieur de Sart est Catholique, il y vint. A l'entrée de la ville on lui dit que c'estoit moi. Il vint à mon logis, & trouva que l'on me pleuroit, & que j'estois à la renverse sur un lit en terre, & me dit que M. de Gramond me prioit qu'il me vist, & si je prendrois plaisir qu'il y vinst. Je lui dis, *que je n'avois point d'inimitié avec M. de Gramond, & que quand il viendrait, qu'il connoistroit qu'il avoit autant d'amis en nostre camp, & par adventure davantage qu'à celui de leur Religion.* Il ne fut si tost parti de moi, que voici M. de Madaillan mon Lieutenant, lequel estoit à mon costé quand j'allai à l'affaut, & M. de Goas à l'autre qui venoit voir si j'estois mort, & me dit : *Monfieur, rejouissez-vous, prenez courage, nous sommes dedans. Voilà les soldats aux mains qui tuent*

tout , & assurez-vous que nous vengerons vostre blessure. Alors je lui dis : Je loue Dieu de ce que je vois la victoire nostre avant mourir. A présent je me soucie point de la mort. Je vous prie de vous en retourner , & montrez-moi toute l'amitié que vous m'avez portée , & gardez qu'il n'en eschappe un seul qui ne soit tué. Et à l'instant s'en retourna (a) : & tous mes serviteurs mesmes y allerent, de sorte qu'il ne demeura auprès de moi que deux pages , l'Advocats de Las , & le Chirugien. L'on voulut sauver le ministre & le Capitaine de là dedans nommé Ladons , pour les faire pendre devant mon logis , mais les soldats les ôterent à ceux qui les tenoient & les cuiderent tuer eux mesme , & les mirent en mille pièces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'estoient retirez là dedans dans le fossé , lesquels se noyerent. Il se trouve que l'on n'en sauva que deux qui s'estoient cachez. Il y avoit tel prisonnier qui vouloit donner quatre mille escus : mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon , & la plupart des femmes furent tuées , lesquelles aussi faisoient de grands maux avec les pierres. Il

(a) Et quant & quant s'en retourna. (*Edition de Millanges.*)

s'y trouva

s'y trouva un Espagnol marchand qu'ils tenoient prisonnier là dedans, & un autre marchand Catholique aussi qui furent sauvez. Voilà tout ce qui demeura en vie des hommes qui se trouverent là dedans, qui furent les deux que quelqu'un desroba, & ces deux marchands qui estoient Catholiques. Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je fisse faire cette exécution, tant pour venger ma blessure, que pour donner épouvante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armée. Et me semble que tout homme de guerre au commencement d'une conquête en doit faire ainsi contre celui qui oseroit attendre son canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition & capitulation s'il ne void de grandes difficultez à son entreprinse, & si son ennemi ne l'a mis en peine de faire bresche. Et comme il faut de la rigueur (appelez la cruauté si vous voulez) aussi faut-il de l'autre costé de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre merci.

M. de Gramond arriva à moi, & me trouva en fort mauvais estat, car je ne lui pouvois à grande peine respondre, à cause du grand sang que je jettois par la bouche. M. de Goas,

revint du combat pour me voir, & trouva M. de Gramond auprès de moi, & me dit : *Reconfortez-vous Monsieur & prenez courage, car assurez-vous que nous vous avons bien vengé; car il n'y est demeuré une seule personne en vie.* Alors il reconneut M. de Gramond & s'embrasserent. M. de Gramond le pria de l'amener au chasteau, ce qu'il fist; & trouva bien estrange la prise (12), & dit qu'il n'avoit jamais creu que cetre place fust si forte, & que si j'eusse attaqué Navarreins, plus facilement je l'eusse emporté. Il voulut voir tout le remuement de l'artillerie que j'avois fait, & disoit qu'il n'avoit pas esté besoin que nous eussions rien oublié à la batterie. Il retourna une heure après, & m'offrit une maison qu'il avoit près de là, & tout ce qui estoit en sa puissance; & m'a dit depuis qu'il ne pensoit pas à l'heure qu'il me vid, que je fusse en vie le lendemain, & qu'il me pensoit avoir dit adieu pour tout jamais tout ce jour là, & toute la nuit je ne fis que seigner. Le Lendemain matin j'envoyai prier tous les Capitaines de me venir voir. Ce qu'ils firent, & leur fis la harangue qui s'ensuit (a), ayant repris cœur & un peu de parole.

(a) Il falloit que Montluc fût bien dur à lui-même,

» Mes compagnons & amis, je ne porte tant
 » de regret de mon malheur, pour le mal que
 » je souffre, que je fais pour voir les affaires du
 » Roi descoufues, & moi contraint de vous
 » abandonner. Je ne vous ai point caché la
 » délibération que j'avois prinse de cetté
 » exécution, car tous l'avez entendue. Je
 » vous prie que pour moi, vous n'arrestiez
 » point d'exécuter vostre victoire & marcher
 » en avant, car ceste exécution mettra en
 » peur tous le pays de Bearn. Je m'asseure
 » que vous ne trouverez résistance qu'à Na-
 » varreins. Ne laissez point perdre ceste oc-
 » casion, puisque Dieu vous l'a donnée : car
 » si vous le faites, tout le monde dira que
 » vostre hardiesse dépendoit de la mienne,
 » & que sans moi vous ne pouviez rien ; &
 » encore que ce fust une grande louange
 » pour moi, si ne voudrois-je pas que cela
 » advinst pour l'honneur & l'amitié que je
 » vous porte, estant aussi jaloux du vostre
 » que du mien. Ne faites donc pas estat de
 » moi, & non plus que si j'estois desja mort.
 » Sur quoi je vis la pluspart de la compagnie
 » ayant les larmes aux yeux ; & ayant un
 » peu repris haleine, je suivis mon propos.
 ou qu'il eût une furieuse démangeaison de parler dans
 la triste position où il étoit.

» Vous estes ici beaucoup de Capitaines aussi
» suffisans que moi pour commander : vous
» avez de bons & vaillans hommes qui au-
» ront à présent double courage pour ven-
» ger leur Chef. Je m'asseure qu'il n'y a nul
» de vous , qui ne cede à M. de Gondrin que
» voilà , car outre qu'il est de la meilleure
» maison , c'est aussi le plus vieux Capitaine
» de tous vous autres ; & parce qu'il n'est
» pas beaucoup sain , je vous prie M. de
» Saintorens , & vous MM. de Goas & de
» Madaillan , de vous tenir auprès de lui ,
» afin que ceste conduite passè par vos testes :
» car il est vieux comme vous voyez , &
» faudra que vous trois qui estes jeunes ,
» portiez toute la peine. Soyez bien d'ac-
» cord je vous prie , puisque vous avez
» tous bonne volonté. Ma blesseure sera cause
» si vous faites quelque chose de bon , que
» vous acquererez de l'honneur. Pour Dieu ,
» mes compagnons , ne laissez au bon du
» coup ceste entreprinse , & à son commen-
» cement. Suives cest estonnement , & monf-
» trez que ce n'est pas moi seulement ,
» mais vous autres aussi qui avez bonne part
» à la victoire. Ne voulez-vous pas ainsi ,
» & accepter pour Chef M. de Gondrin ? »
Ils me dirent , *que oui , & que c'estoit la rai-*

son qu'il commandast. Alors je les priai de ne me voir plus ; afin de n'empirer ma fièvre, & se retirer tous à lui. Ainsi ils se départirent de moi bien tristes & ennuyez.

Je puis dire cela Lieutenans de Roi, je le puis dire sans mentir & sans braverie, qu'homme jamais tenant le lieu que j'ai eu, n'a esté plus aimé de la Noblesse que moi. Et encore que je fusse d'un naturel fascheux & colere : si est-ce qu'ils portoient mes imperfections, sçachant bien que je ne faisois rien de malice. O la bonne partie que c'est à celui qui a telle charge. Croyez que quelque grand Seigneur que vous foyez, que si vous ne vous faites aimer à la Noblesse, aux Capitaines & aux soldats, que vous ne ferez rien bien à propos : & si par fois la colere vous fait faire ou dire quelque chose, car nous sommes hommes, il faut reparer cela. O que je voudrois voir ces MM. de France, qui controllent nos actions au Gouvernement de la Noblesse de Gascogne, pour voir s'ils la sçauroient manier à leur aise, & à toutes mains comme ils disent. Il y a une autre chose, laquelle m'a tousjours entretenu l'amitié, non-seulement des Gentilshommes, mais de tous ceux qui portoient les armes sous moi : c'est que je n'ai eu ja-

mais rien de cher pour les soldats & Capitaines. Maintes fois ai-je donné estant Capitaine & mes armes & mes habits, voyant quelqu'un qui en avoit besoin, Pour une picque, une hallebarde, un chapeau gris avec le panache, je gaignois le cœur de tel, qui se fust mis au feu pour moi. Ma bourse n'estoit non plus ferrée à la nécessité des compagnons, & toutesfois on dit que je suis avare. Celui qui me juge tel, me cognoist mal, C'est le vice duquel j'ai jousjours esté le moins entaché. Je puis dire qu'en ceste dernière guerre seulement, j'ai donné aux Seigneurs & Gentilshommes de ma suite, onze chevaux d'Espagne, & deux courriers; & afin qu'on ne pense point que ce soit mensonge, je nommerai ceux à qui je les ai donnez, non pas pour reproche, car ils m'ont fait honneur en les acceptant.

Premierement, j'ai donné un courrier à M. de Brassac, qui m'a suivi toutes ces guerres à ses despens, Gentilhomme de dix mille livres de rente. Les ennemis lui ont tousjours tenu tout le bien qu'il a en Xainctonge, & en Chalosse. Il ne donneroit ce courrier encore aujourd'hui pour quatre cens escus. J'ai donné un autre courrier au Capitaine Cossel, qui a vingt ans porté les armes avec moi.

& qui estoit Lieutenant du Capitaine Charry , lequel au commencement eust mon enseigne. J'ai donné au Sieur de Madaillan (a) & à son frere qui est mon Lieutenant , un cheval d'Espagne , qu'il ne laisseroit pour quatre cens escus , ni son frere son coursier pour cinq cens. Le Chevalier de Romegas a eu de moi un cheval d'Espagne en don , qui me coustoit deux cens soixante quinze escus. Je donnai aussi deux cens escus à Monguieral Sieur de Gazelles , pour s'acheter un cheval , parce que les siens lui avoient esté bruslez à Sainte Foi. Il est pauvre Gentilhomme , mais fort vaillant , comme tesmoignera M. de Sanfac , qui est des plus vieux , vaillans & sages Capitaines de ce Royaume ; & parce qu'encore un cheval par malheur lui mourut , je lui donnai un cheval d'Espagne fort & puissant pour porter bardes (b) , duquel après la paix il eut seize cens francs. Le Capitaine la Bastille eut de moi un autre cheval d'Espagne , & un autre aussi le jeune Beauville mon beau-frere , parce que le sien lui avoit esté tué en

(a) Au Sieur de Madaillan, son frere, &c. (*Edition de Millanges.*)

(b) C'étoit l'armure, ou les paremens dont on couvroit un cheval, soit pour une bataille, soit pour un jour de fête.

une sortie qu'il fist sur les ennemis. J'en donnai un autre aussi au Capitaine Mauzan qui est de ma compagnie, parce qu'à une rencontre qu'il eut près de Roquefort, le sien lui fut tué entre les jambes; lui, son frere & son beau-frere bleffez. J'en donnai un autre au Capitaine Fabien ayant perdu son cheval au retour de la Cour, duquel j'avois refusé souvent cinq cens escus, un autre encore au Capitaine Mons mon guidon, qui avoit demeuré prisonnier à Montauban, lequel est pauvre Gentilhomme, il m'avoit cousté trois cens quarante cinq escus. Estant au lit bien malade renvoyant mon nepveu de (13) Balagny, qui ne fera pas honte, comme j'espère, à la maison d'où il est sorti, je lui donnai le cheval d'Espagne que j'avois tousjours gardé pour moi. Plusieurs autres en ai-je perdu; & en ceste derniere guerre trois, mesme un que j'avois dédié au Roi, comme je dis au Sieur la Roche, premier Escuyer à Biron, lequel gressé fondit sous moi allant secourir le mont de Marsan, pensant que Montamat l'allast assieger. Si je pouvois conter tout ce que j'ai donné en ma vie, je croi qu'il excéderoit mon bien. Si vous faites ainsi Seigneurs Lieutenans de Roi, vous serez tousjours bien suivis, car le soldat ne hait rien tant qu'un Capitaine avare.

Pour retourner à mon propos , toute ceste brave Noblesse print congé de moi , & le lendemain matin qui fut le troisiéme jour de ma blessure , mon nepveu de Leberon me fist porter à Marfiac , qui est à deux grandes lieues de Rabastens. L'on cogneut bien soudain l'amitié que tous les gens de guerre me portoient ; car toute la Noblesse qui estoit pour son plaisir en l'armée se retira , & la pluspart des gens de pied , dequoi je fus bien marri , & voudrois certes de bon cœur qu'ils ne se fussent point souvenus de moi. Quel tort fistes-vous là mes compagnons , à vostre honneur , à vostre Roi & à vostre patrie ? Si vous vous fussiez unis comme vous m'aviez dit , & bien entendus , tout le Bearn estoit en proie. C'est grand cas que la jalousie de commander. Le jour mesme que je fis la remonstrance à la Noblesse , ils depescherent le Capitaine Montaut vers le Roi. Je lui dis qu'il baifast les mains de ma part à Sa Majesté , & que je le suppliois de pourvoir au Gouvernement , ou pour la mort , ou pour la vie , & qu'il ne falloit pas qu'il espélast tirer service de moi : que c'estoit assez fait , & qu'il falloit faire place aux autres , & que je voulois mes-huy (a) chercher ce que j'a-

(a) Dorénavant.

vois tousjours fui, qui estoit le repos. Il trouva à son arrivée à la Cour, que le Roi y avoit pourveu il y avoit plus d'un mois, ce que jamais Roi de France n'avoit fait, mais je ne m'en devois prendre à lui. Oyant ceste nouvelle, je ne m'en donnai pas grande peine, bien marri toutesfois qu'on m'eust fait ceste honte, car quand bien je n'eusse esté blessé, je n'eusse jamais exercé la charge; & croi que celui qui l'a, qui est M. le Marquis de Villars (a), ne se soucieroit pas fort d'en estre deschargé non plus que moi, car ce n'est bénéfice sans cure d'avoir affaire à la Roine de Navarre, & à M. le Prince son fils qui est desja grand, & le principal Gouverneur contraire à nostre Religion. Lequel estant ce qu'il est, ne peut avoir faute de cœur, de crédit, ni de moyens, non-seulement en la Guyenne, mais dans le cabinet du Roi. Long-temps avant j'eusse quitté le Gouvernement pour ceste considération, n'eust esté que je ne voulois pas que le Roi me peust reprocher que je l'avois abandonné durant les guerres & à sa nécessité.

Voyez, vous qui estes Généraux des ar-

(a) Honorat de Savoye, Marquis de Villars, second fils de René de Savoye, Comte de Tende. Il remplaça Montluc dans le Gouvernement de Guyenne, & fut

mées & Lieutenans de Roi, afin que je retourne à ma blessure, de laquelle il ne me souvient que trop, combien il importe de conserver vostre personne, & ne la mettre au hazard comme je fis, faisant le pionnier & le soldat. Ceste malheureuse blesseure fit devenir nostre armée à néant. Ce n'est pas pour vous dire que vous deviez estre couards & vous cacher derriere des gabions lorsque les autres sont aux arquebusades, mais seulement pour vous faire sages à mes despens, & que vous y alliez prudemment; car de vostre perte dépend le reste, comme vous sçavez qu'il advint à ce brave Gaston de Foix en la journée de Ravene. Je sçai bien qu'un bon cœur qui void ses gens mal faire, ne se peut contenir de leur monstrier le chemin, & s'exposer au danger comme je fis, voyant mes gens de pied faire si mal. Ce qui me fit appeller la Noblesse, car j'ai tousjours cogneu par expérience, que cinquante Gentilshommes feront plus d'effect que deux cens soldats. Nous retenons quelque chose de l'honneur que nos peres nous ont acquis, y ayant gagné ce beau tiltre de Noble.

Amiral de France après la mort de Coligny. (Voyez les *Mémoires de Castelnau*, additions, *Tome II*, p. 747.)

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE SIXIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) **L**E calcul de Montluc n'est pas tout-à-fait exact. Depuis l'Édit de paix du 13 Mars 1563 jusqu'à la fin de Septembre 1567, où les deux partis reprirent les armes, il s'écoula à peine quatre ans & demi. D'ailleurs lorsque l'Édit de 1563 fut publié, la guerre ne cessa pas sur le champ; &, avant l'entreprise de Meaux, en 1567, les troubles avoient déjà recommencé dans plusieurs parties de la France. On ne peut donc guères évaluer qu'à quatre années au plus l'espace de calme momentané dont jouit le Royaume à cette époque. Mais est-il bien permis d'appeler *calme* la fermentation sourde, qui de tous les côtés présageoit une explosion prochaine ?

Les (a) Catholiques reprochoient aux Protestans de ne point se renfermer, relativement à l'exercice de leur Religion, dans les bornes prescrites par l'Edit de 1563, de molester ceux de la Communion Romaine partout où ils étoient les plus forts; d'entretenir dans leurs assemblées & Consistoires une sorte de confédération de province à province, & même avec les Protestans des pays étrangers; de mettre des fonds en réserve pour soudoyer des troupes, &c. De leur costé les Protestans accusoient les Catholiques de n'avoir point à leur exemple congédié la majeure partie des troupes qu'ils avoient entretenues pendant la guerre: ils réclamoient hautement contre la dureté & partialité de plusieurs Gouverneurs de province. Parmi ceux-là ils nommoient Vieilleville dans le Lyonnais, Tavannes en Bourgogne, Cypierre à Orléans, & Montluc dans la Guyenne. On sent combien ces plaintes réciproques aigrissoient les esprits. Il en résultoit des émeutes, des assassinats qui restoient impunis, & mille autres actes d'injustice. Ce fut pour essayer de remédier à ces maux que Catherine fit parcourir à Charles IX une par-

(a) Voyez le détail de ces griefs réciproques dans la Popelinière, *Hist. de France*, Liv. XI, fol. 1 & 2.

tie du Royaume. On crut (a) que c'étoit là le meilleur moien d'en imposer aux tubulents

(a) Charles IX n'arriva pas en Languédoc sous de favorables auspices. « L'hyver, dit la Popelinier, » Liv. X, fol. 379, commença par pluye, puis devint » si aspre & si rigoureux, & si violent en vents, gelées, » neiges & frimats, qu'il n'y avoit homme, tant vieil » fût-il, qui l'ait veu ne si long, ny tant véhément; » mesme que les rivieres demeurant esprises & caillés » plus deux mois, & aussi le couts d'icelles empesché, » ne faut s'esbahir si le trafic cessoit, & s'il y avoit » faute de bois en plusieurs lieux, & surtout à Paris, » & si au dégel les ponts & les moulins furent offen- » cez par les glaçons. Les vignes, arbres fruitiers se » ressentirent tellement de cette froidure; & la terre » en fut espuisée de telle sorte de sa chaleur radicale, » qu'elle a esté assez longtems après, sans estre aussy » fertile qu' auparavant; & les vignes à demy mortes » ont esté plusieurs années si estonnées, que la moin- » dre gelée leurs ostoit la puissance de produire & » nourrir le raisin; à quoy plusieurs bons agriculteurs » attribuoient la faute & grande cherté des vins qui » dura si longuement en ce Royaume ». Quoique ces calamités, suites de l'intempérie des saisons, n'eussent rien de surnaturel, elles étoient propres à augmenter l'esprit de mécontentement qui circuloit de la capitale dans les provinces, & qui réfluoit des provinces dans la capitale. Quand le peuple est malheureux, ou quand il croit l'être, tout l'affecte, tout l'indispose. Les têtes s'exaltent : l'incendie se prépare; & la plus légère étincelle embrâse tout.

& aux factieux. On espéroit que l'amour des François pour leurs Souverains se rallumeroit en voyant leur maître : mais le foyer du mal étoit à la Cour même, & Catherine le traînoit à sa suite. Les Guises ne pouvoient pardonner au Prince de Condé, & aux Chatillons l'assassinat du Chef de leur maison : il falloit du sang ; & bientôt il ruiffella.

(2) Ce voyage de Charles IX, dont Abel Jouan (a) nous a laissé une relation, commença le Lundi 24 Janvier 1564. Le Monarque alla dîner, & coucher à St. Maur. Il y séjourna jusqu'au 30. Delà il se rendit à Fontainebleau, où il y resta 43 jours. Dans les Mémoires de Castelnau il sera question des fêtes qui s'y donnerent. Le 13 Mars Charles IX fit son entrée à Moret, & continua ainsi sa route. Le Samedi 22 Décembre 1565 il arriva à Moulins : il s'y arresta trois mois. Là se fit la réconciliation simulée des Guises & des Chatillons : on jura d'oublier le passé ; & tandis qu'on prononçoit ces serments, la haine aiguisoit les poignards. C'est à Moulins que furent rendues les fameuses ordonnan-

(a) Cette relation est imprimée dans le Tome I des Pièces Fugitives, &c. (de M. le Marquis d'Aubais.)

ces , dont nous parlerons ailleurs. Le Mercredi 24 Avril 1566 Charles IX revint à Monceaux près Meaux en Brie ; & le Mercredi 1^{er} de May il dina (dit Abel Jouan) *au logis de Madame du Peron (a) , qui est un beau petit logis aux faulxbourgs St. Honoré lez Paris.*

On a calculé que dans ce voiage Charles IX accompagné de la Reine sa mere , & d'une Cour fort nombreuse , a fait 902 lieues depuis son départ de Paris jusqu'à son retour en cette Capitale.

(3) La relation d'Abel Jouan p. 22 nous apprend que le Roi se rendit le 9 May 1565 au Mont de Marfan , & qu'il y séjourna quinze jours. Il y revint encore passer cinq (b) jours le 18 Juillet après avoir reçu la Reyne d'Espagne à Bayonne. Nous ne dirons qu'un mot de cette entrevue de Bayonne. Tout ce qui

(a) Un Pamphlet du tems , intitulé : *Discours merveilleux de la vie de Catarina de Medicis* , p. 35 , nous apprend que cette Dame du Peron étoit la mère du Maréchal de Retz , qui , avant de parvenir aux grandes dignités où la faveur de la Reine le conduisit , étoit connu sous le nom de Gondi , Sieur du Peron.

(b) C'est là que Charles IX renouvela l'alliance avec les Cantons Suisses.

concerne

concerne l'historique des fêtes qu'on y donna à la Reine d'Espagne , appartient aux Mémoires de Marguerite de Valois. On a avancé que ces fêtes couvroient de grands projets. Les motifs politiques de cette entrevue n'échappèrent point aux Protestans ; ou du moins ils leur servirent de prétexte pour prendre les armes. Leurs Ecrivains ont prétendu , & la suite des évènements ne le dément pas , que Catherine de Medicis concerta avec le Duc d'Albe , la destruction du Protestantisme. On verra dans les Mémoires du sage la Noue , qu'il fut résolu de commencer par exterminer les Chefs. Cette marche étoit conforme à la maxime favorite du Duc d'Albe , *qu'il n'y avoit ordre de s'amuser aux Grenouilles , ains falloit premièrement pescher les gros Saumons.*

(4) Le refus de Montluc d'entrer dans cette ligue paroîtra sans doute extraordinaire à ceux qui auront lu l'observation N°. 26 sur le Livre précédent. On a vu que Montluc avoit été un des Chefs de celle qui s'étoit formée à Toulouse. Deux ans après il en défaprouve une autre , quoique fondée sur les mêmes principes & d'après les mêmes vues ; car celle-ci avoit également pour objet la ruine

du Protestantisme. Montluc ne trouvoit qu'un moyen de rendre utile cette association, c'étoit que le Roi s'en rendit le Chef. Sa manière d'envisager un tel événement étoit susceptible de fortes objections. M. de Thou ayant bien discuté cette matière, nous croyons devoir le laisser parler lui-même (a) « On » fut assuré de cette ligue secrète par des » lettres interceptées que le Duc d'Aumale » avoit écrites du 24 Février à René, Mar- » quis d'Elboeuf, dans lesquelles il parloit » de Louis de Bourbon, Duc de Montpen- » fier, de Sébastien de Luxembourg, Vicomte » de Martigues, de François le Roy de » Chavigny, & de Louis d'Angennes, » Evêque du Mans; comme s'ils eussent » été ligüés ensemble. La Reine appréhen- » dant les suites d'un pareil exemple, pria » Sa Majesté dans un Conseil fort nombreux » tenu le 18 May, de déclarer en présence » des Grands du Royaume ce qu'il avoit » appris des traités secrets, de la contribu- » tion de deniers, des complots faits avec » les Princes étrangers, & des préparatifs » de guerre, & de leur ordonner à tous de » déclarer ce qu'ils en savoient. Tous obéi- » rent, & supplièrent le Roi de ne les pas

(a) Liv. XXXVII.

» soupçonner de rien de semblable, protestant
 » qu'ils avoient toujours eu en horreur ces
 » pernicieuses factions, qu'ils n'y avoient
 » jamais trempé, ni donné leurs noms, qu'au
 » contraire ils étoient prêts de sacrifier leurs
 » biens pour la défense de l'autorité Royale...
 » Ils promirent même avec serment de ne
 » jamais prendre les armes en aucun endroit
 » du monde, que par le commandement de
 » Sa Majesté. On en dressa un acte qui fut
 » signé par les Grands présents à ce Conseil.
 » Il y avoit parmi eux quelques-uns de ceux
 » dont le Duc d'Aumale faisoit mention dans
 » sa lettre, qui étoient depuis peu revenus
 » à la Cour. On inséra dans l'acte que le Roi
 » vouloit & ordonnoit qu'on le portât à signer
 » aux Princes qui étoient absents, & que Sa
 » Majesté regarderoit comme complices des
 » factions, rebelles à son autorité, ennemis
 » du repos public, & criminels de Leze-Ma-
 » jesté tous ceux qui refuseroient d'obéir.
 » Montluc rapporte dans son Commen-
 » taire que le Roi lui ayant ordonné
 » de lui dire ce qu'il pensoit sur cette affaire,
 » il lui avoit conseillé de condamner & rom-
 » pre la première ligue, & d'en faire une
 » nouvelle dont Sa Majesté se déclareroit le
 » Chef, de donner le premier sa foi, afin

» d'engager les Princes & les Grands, &
 » de se lier tous ensemble par un serment
 » solennel. Il ajoute que le Roi suivit *son*
 » *conseil comme très-bon & très-salutaire*. Je
 » veux bien croire que Montluc fut de cet
 » avis, puisqu'il nous l'apprend lui-même :
 » mais l'acte dont je viens de parler, me
 » prouve que le Roi ne suivit pas son con-
 » seil, puisqu'il condamne tous les traités
 » secrets des Sujets entre eux, comme
 » attentatoires à l'autorité Royale, & con-
 » traire à la tranquillité publique. D'ailleurs
 » pourquoi feroit-il des ligues avec ses Sujets,
 » & exigeroit-il leur serment ? Loin d'en tirer
 » quelque avantage, ne seroit-ce pas retran-
 » cher autant de son autorité qu'il leur en
 » donneroit, les exciter lui-même, & les
 » accoutumer par son exemple à former des
 » factions & à fomenter des partis dans son
 » Royaume ? »

Nous remarquerons que ces confédérations
 qui sous diverses formes (a) se multiplioient

(a) « En ce tems, dit la Popeliniere, L. X. fol. 379.
 » Tome I, se dresserent plusieurs menées jusqu'à traiter
 » ligues de part & d'autre, faire grandes assemblées en
 » armes qui causèrent grandes querelles, qui furent
 » tost après assoupies néanmoins. Car le Roy voyant
 » qu'il y avoit animosité des deux costés, & que peu

en France, peignent fidèlement l'agitation des esprits à cette époque. Il nous semble que la politique versatile de la Reine y contribua beaucoup. Flottant continuellement entre les deux partis, elle inspiroit à tous une juste défiance. Delà les complots, les brigues & ces associations qui à la fin produisirent le *monstre* qu'on nomma *la sainte ligue*. Parmi les preuves de cette *politique versatile*, que l'Histoire reproche à Catherine, nous citerons un événement qui venoit de se passer à Fontainebleau pendant le séjour que la Cour y avoit fait. Car c'est à cette époque qu'on doit placer l'anecdote dont on va rendre compte. Les Ecrivains du temps n'en ont parlé que d'une manière assez confuse. Les détails de ce fait se trouvent dans un ouvrage (a)

» d'ambition mêlée parmy avoit causé le mal, y ob-
 » via. En somme la Cour estoit remplie de Députez,
 » les uns se plaignans, les autres voulans qu'on am-
 » pliait l'Edit de pacification, &c.

(a) Mémoires pour servir à l'Histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume depuis 1515 jusqu'en 1611. 2 vol. in-8°. Cologne 1719. D'après le titre, on croiroit que ce livre contient au moins l'analyse des faits intéressans depuis 1515 jusqu'en 1570. Il n'en est rien : dix-neuf pages du premier volume sont consacrées à l'histoire d'un intervalle de cinquante-cinq années. Cet ouvrage

où il s'est glissé bien des erreurs & des inexactitudes. On convient (a) généralement

attribué à l'Etoile, ne mérite de fixer l'attention du Lecteur que quand on parvient au règne de Henri III.

(a) L'Auteur des Mémoires qu'on vient de citer, s'est trompé sur la date & sur le lieu où il a placé cet événement. En disant que ce fut à Moulins, il n'a pas fait réflexion que le Cardinal de Lorraine ne parut à cette assemblée que pour la réunion prétendue de la Maison de Guise avec celle de Chatillon : une scène de ce genre n'auroit pas été propre à opérer la conciliation projetée. D'ailleurs l'assemblée de Moulins se tint dans les commencemens de l'année 1566. Les réclamations du Parlement de Dijon, dont le Cardinal de Lorraine fut l'organe, étoient antérieures à cette époque : « Les Estats de Bourgogne (lit-on dans » *l'Hist. des cinq Roys*, p. 295) assemblez à Dijon » prierent le Parlement de vouloir remonstrer au Roy » qu'il estoit impossible de conserver deux religions » diverses en un pays. Le Parlement, Auteur de ces » pratiques, envoya l'un des plus affectionnez à la » Maison de Guise ». Le témoignage de la Popelinière, & celui de Tavanues viennent encore à l'appui. « Ayant donc, dit le premier, le Roy envoyé Com- » missaires pour faire observer l'édit de pacification, » avint que cette jussion présentée aux Estats de Bour- » gogne tenuz lors à Dijon, les trois Estats unis en- » semble prierent le Parlement de Dijon de vouloir » remonstrer au Roy combien il estoit impossible de » contenir deux religions diverses en un pays. A cette » cause, fut despesché homme suffisant pour le faire

que l'événement dont il s'agit eut lieu au retour du Cardinal de Lorraine en France après la cloture du Concile de Trente; & cela dut être au mois de Février 1564. La Reine pour complaire aux deux partis, avoit admis dans le Conseil un grand nombre de personnes. Cette multitude, au lieu d'expédier les affaires, les retardoit par des discussions souvent orageuses. Catherine se choisit donc un Conseil particulier. Sur les plaintes des Protestans, ce Comité chargea le Chancelier (Michel de l'Hospital) de rédiger une déclaration au nom du Roi, qui permit à ceux des *Huguenots* qui habitoient les villes où l'exercice de leur Religion étoit interdit, d'avoir dans leur maison un Ministre particulier. Le Parlement de Dijon excité par les Etats de cette province n'avoit garde d'acquiescer à cette loi favorable aux Protestans, puisqu'il avoit envoyé des Députés réclamer contre l'Edit de pacification même. Ces Députés ne pouvant parvenir au Conseil, s'adressèrent au Cardinal de Lorraine qui

» entendre au Roy ». (*Hist. de France, Liv. X. fol. 375.*)
 Tavannes raconte dans ses Mémoires, p. 281, « que
 » connoissant les intentions secrettes de la Reyne, il
 » fit requérir par les Etats de Bourgogne, que l'édit
 » de la religion Huguenote n'y fust établi ».

venoit d'arriver, Le Prélat en plein Conseil dénonça cette loi qui paroïssoit être l'ouvrage du Chancelier. Tous les membres du Conseil furent émus d'indignation. « Le Cardinal de » Bourbon (lit-on dans les Mémoires pour » (a) servir à l'Histoire de France) se mist » en grande colere, & dit que ce n'estoit » bien fait au Chancelier de faire tels Edits » qui n'avoient esté passés au Conseil, & » puisqu'on fesoit telles choses il ne falloit » plus de Conseil, & que pour lui il n'y » assisteroit plus : lors le Chancelier dit au » Cardinal de Lorraine ces mots : *Monseur,* » *vous êtes déjà venu pour nous troubler,* » auquel ledit Cardinal répondit... *Je ne » suis pas venu vous troubler, mais empes-* » *cher que ne troubliez, comme vous avez » fait par le passé, Belistre que vous êtes...* » Lors le Chancelier répondit au Cardinal » de Lorraine... *Voudriez-vous empescher » ces pauvres gens, auxquels le Roi a permis » de vivre en liberté de leurs consciences, » n3 fussent aucunement consolés ? ... Ouy,* » *je le veux empescher,* dit le Cardinal, *car » l'on sçait bien que souffrant telles choses, » c'est tacitement souffrir les presches secretes;* » *& l'empescheray tant que je pourray ; &*

(a) Tome I, p. 12 & 13.

» vous qui êtes ce que êtes à présent de par
 » moy , osez bien me dire que je viens pour
 » vous troubler : je vous garderay bien de
 » faire ce que avez fait par cy-devant...
 » Et pareillement M. le Cardinal de Bourbon
 » se courouçant fort audit Chancelier, luy
 » demanda s'il luy appartenoit de passer
 » quelque Edit sans le Conseil (a) ; & de
 » fait se leverent tous deux en colere, &
 » entrerent tous deux en la chambre de la
 » Reyne , qui estoit malade , & les appaisa
 » le mieux qu'elle put... Et fust arresté par
 » le Roy & la Reyne que ledit Edit seroit
 » cassé... »

(a) L'Hospital , craignant de compromettre la Reine, dévora patiemment cet affront ; mais quelque tems après il se vengea du Cardinal de Lorraine. Celui-ci voulant faire recevoir en France le Concile de Trente , l'Hospital s'y opposa. Comme il motivoit son opposition sur les intérêts de l'Etat & de la religion , le Cardinal impatienté, lui dit , « que le mot de religion n'étoit » pas placé dans la bouche d'un homme qui n'en con- » noissoit d'autre que de nuire à ses Bienfaiteurs : en » me recommandant pour l'office de Chancelier (lui » répliqua l'Hospital) avez-vous attendu de ma re- » connoissance que je sacrifierois les droits du Roi à » des intérêts étrangers » ?... Cette réponse fut un coup de massue qui attéra le Cardinal.

(5) Les avis de Montluc, qu'on dédaigna, n'étoient pas sans fondement. On verra dans les Mémoires de Castelnau combien il fut difficile d'ôter à la Reine le bandeau qu'elle avoit sur les yeux. Peu s'en fallut qu'elle ne fût surprise par les Protestans. Il paroît constant qu'on vouloit se saisir de sa personne & de celle du Roi. Un Ecrivain (a) favorable aux Protestans raconte avec franchise « que sur le » discours ordinaire, par lequel on se moc- » quoit des Réformez de n'avoir pas aux » premières guerres saisi la personne du Roy : » *Ce fust un axiome parmy eux, qu'il falloit » commencer par ce bout, si jamais on venoit » aux armes ».*

(6) A la recommandation du Connétable de Montmorency, on donna le Gouvernement de Bordeaux & du Bordelois à Henri de Foix de Candale, gendre du Connétable. On le lui accorda avec une pleine autorité, sous les yeux même de Montluc, qu'on priva ainsi de la plus belle partie de son Gouvernement de Guyenne, *en quoi (dit M. de Thou) il fut bien récompensé de sa diligence & de ses*

(a) Histoire universelle du Sieur d'Aubigné, T. I. Liv. III, p. 209.

services. Montluc (raconte d'Aubigné (a)) s'estoit avancé jusques dans le Limousin , quand il sçeut que , pour le rembourcer de ses diligences , on avoit retranché à la Cour tout le Bourdelois de son Gouvernement pour le donner au Comte de Candale , par la faveur du Connestable , lors encore vivant. D'après le récit de Montluc & celui du Sieur d'Aubigné , cet événement , fruit de la faveur & de l'intrigue , se passa en 1567 (b). Le Connétable de Montmorency étant mort de ses blessures à la bataille de Saint-Denis , qui se livra le 10 Novembre de cette année , il falloit que ce démembrement du Gouvernement de Montluc fut antérieur à la bataille en question.

(7) Malgré l'animosité avec laquelle Montluc poursuit Henri de Mesmes , Seigneur de Malassise , il est prouvé par l'Histoire que ce Magistrat fut recommandable par l'étendue de ses connoissances littéraires , & par son

(a) Histoire universelle , Edit. de Maille , Tome I. Liv. IV , p. 222.

(a) Les Ecrivains qui ont placé ce fait en 1568 , ont confondu vraisemblablement l'époque de la nomination de M. de Candale avec celle de son installation dans le Gouvernement dont il s'agit.

habileté dans les négociations. *Il maintint l'honneur & l'autorité de la commission de Sienna* (a remarqué le (a) Laboureur) « non-
 » seulement avec une nation déliée & diffi-
 » cile , mais encore avec un Gouverneur in-
 » gouvernable , le *Sieur de Montluc* , qui ne
 » vouloit pas en son tems qu'aucune répu-
 » tation prist racine que fort loin de son om-
 » bre , & qui n'en distribuoit gueres qu'à
 » ceux de son pays ». Il paroît que son pre-
 » mier crime , aux yeux de Montluc , fut de
 s'être signalé dans plusieurs expéditions mili-
 » taires , tandis que Montluc étoit allé trouver
 le Duc de Guise , qui assiégeoit Civitella.
 Henri de Mesmes , aussi brave guerrier , que
 bon Négociateur , profita de la plénitude d'au-
 » torité dont en ce moment il étoit revêtu. Il
 enleva différents postes aux ennemis. il y a
 apparence que ces succès excitèrent la ja-
 » lousie de Montluc. Delà naquit la haine qu'il
 conçut contre lui. Ces querelles allèrent
 jusqu'à Henri II. Peut-être de Mesmes essaya-t-il
 de faire ôter à Montluc son Gouvernement.
 Quoiqu'il en soit , sa réputation doit être à
 l'abri des inculpations dont Montluc cherche
 à l'entacher. Nous reviendrons sur son article
 dans les Mémoires de Castelnau.

(a) Additions aux Mémoires de Castelnau, Tome II.
 page 744.

(8) Cette expédition contre les Protestans des isles de la Saintonge , se fit dans le mois de Février 1568. Madaillan Lieutenant de la compagnie de Lauzun , & Perignac frere du Sieur de Pons , en furent les Chefs. Les Rochellois avoient confié la défense de ces isles à Goulennes qui avoit sous lui St. Fort, & Fiemmelin. Goulennes fut completement battu. Il y perdit la vie avec plusieurs de ses Officiers. Fiemmelin, entre autres , (raconte d'Aubigné (a)) « palmé de coups , fut re-
 » veillé à coups de sabots qu'un payfan lui
 » donnoit par la teste dans un fossé , en luy
 » disant : *Tu ne mangeras plus mes poules ,*
 » ce qu'il fist pourtant depuis , ajoute d'Au-
 » bigné. » Les Insulaires estonnez de telle
 perte (lit-on dans la Popeliniere (b)) « se
 » rendirent à composition que Pons leur pro-
 » mist ; Montluc toutesfois en tira quantité
 » de deniers , taut pour la récompense des
 » frais qu'il disoit y avoir fait , que pour se
 » rendre les Chefs , & aucuns soldats , qui
 » toucherent quelques deniers , plus affec-
 » tionnez à l'avenir. » L'isle de Ré se défen-
 dit mieux : mais Montluc s'en empara par

(a) Hist. universelle, Tome I, Liv. IV, p. 222.

(b) La Popeliniere, Histoire de France, Tome I,
 Liv. XIII, fol. 44, verso.

surprise , il y en tira aussi de l'argent (extrait de la Popelinere & de d'Aubigné.)

(9) Cette paix ne fut point faite à Chartres , mais à *Long-Jumeau* le 25 Mars 1568. Plusieurs Ecrivains l'ont appelée la *paix de Chartres* , parcequ'immédiatement après sa conclusion on la publia dans le camp , qui étoit devant cette ville, Elle est connue dans l'Histoire sous le nom de *la petite paix* : elle ne dura que six mois. Il ne faut pas la confondre , comme plusieurs Auteurs (a) l'ont fait , avec celle qu'on signa en 1570 à St. Germain , & qu'on surnomma la *paix boiteuse & mal assise*. *La petite paix* , dont il s'agit , contenoit en substance l'édit de pacification de 1563 , & annulloit toutes les modifications qui y avoient été apposées. Nous parlerons de ces différentes paix dans les Mémoires de Castelnau. Les éclaircissements , dont elles sont susceptibles , conviennent particulièrement à cet ouvrage.

(a) Cette confusion n'est point extraordinaire : les deux paix furent négociées par Biron , qui étoit boiteux , & par de Mesmes , Seigneur de Malassisse. De là vint la dénomination de paix *boiteuse & malassise* : au surplus , la paix de 1570 auroit pu s'appeller *la paix perfide* , si elle a couvert le projet exécrationnable de la St. Barthélémy , comme bien des gens l'ont cru.

(10) Jeanne d'Albret, Reine de Navarre & mere de Henri IV, aiant embrassé ouvertement le Protestantisme, faisoit tous ses efforts pour que cette Religion devint la dominante dans ses Estats. Il en étoit résulté de grands troubles. Charles IX envoya (a) Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe Fénelon, & Chevalier de son ordre, pour appaiser ces dissentions. Les États de Bearn tinrent : Salignac remplit sa commission, & fit promettre à Jeanne de se rendre incessamment à la Cour avec son fils. Au lieu de remplir cet engagement, elle le mena à la Rochelle où déjà le Prince de Condé & l'Amiral se préparoient à renouveler la guerre. Voici comment la Popeliniere (b) raconte le voyage de cette Princesse qu'il date du mois de Septembre 1568. Les détails de son récit différent de celui de Montluc, & prouvent que les gens embusqués par ce dernier, n'auroient pas suffi pour arrêter la Reine. « Ce fut en mesme temps (dit-il) que la » Royne de Navarre & le Prince son fils avec » leurs troupes s'acheminoient au rendé-vous.

(a) Histoire de Navarre, par Favyn, Livre XIV, page 858.

(b) Histoire de France, Tome I, Liv. XIV, fol. 62, verso.

» Premier que partir sçachant la difficulté
 » du voyage , manda le plus de gens qu'elle
 » peut, pour la venir trouver à Nerac, d'où
 » elle partit le sixiesme de Septembre ; &
 » *Tonemarc* (a) ou *Fontrailles* son Seneschal en
 » Armagnac , & son frere *Montamar* (b) lui
 » menerent quelques chevaux & gens de
 » pied ; delà à Bergerac où elle rencontra
 » *Pilles* avec les troupes de Périgord, Querci
 » & Auvergne, d'où s'acheminans à Muffi-
 » dan, *Briquemaut* luy vint au devant pour
 » l'asseurer. *Aubeterre* & *Barbesieux* laissez,
 » elle sçeut, venue à *Archiac*, que le Prince
 » de Condé luy venoit au devant ; delà se
 » retirerent à la Rochelle , pour mettre or-
 » dre à leurs affaires par une commune &
 » générale délibération. *D'Escars*, Gouverneur
 » de Périgord & Limosin , & *Montluc* en
 » Guyenne firent leurs efforts pour l'empes-
 » cher : mais elle eut assez de forces avec
 » la diligence dont elle usa , pour em-
 » pescher qu'ils ne retardassent son voyage.
 » Elle menoit (c) trois régimens d'infanterie,

(a) Ce surnom de *Tonemarc* avoit été donné à *Fontrailles*, à cause d'une pièce d'artillerie qu'il avoit enlevée aux Anglois, & qu'on appelloit *Marc*.

(b) *Montamat*.

(c) Ces forces étoient trop considérables pour craindre celles que *Montluc* chercha à lui opposer. Il
 que

» que Gascons , que des pays prochains,
 » l'un de vingt trois Enseignes sous *Pilles*;
 » l'autre de dix sous le Vicomte de *Monta-*
 » *mar*, & celui du Vicomte de St. Maigrin
 » de neuf, & huit cornettes de cavalerie
 » légère de mesme pays. Sur le chemin elle
 » fist entendre par la Mothe Fenelon au Roy,
 » Royne, *Monsieur*, & Cardinal de Bour-
 » bon, les occasions qui l'avoient mue d'en-
 » trer & se joindre avec ses enfans en la
 » cause générale de la Religion.

(II) En 1563, le Pape (dit la Popeli-
 niere (a)) « pour la haine de la réformation
 est vraisemblable qu'il ignoroit leur marche; & voilà
 pourquoi on lui reprocha à la Cour de n'avoir pas em-
 pêché cette jonction. Quelques Ecrivains ont dit « que
 » Montluc avoit été chargé d'arrêter la Reine de Na-
 » varre, & de l'amener en Cour ». On n'apperçoit pas
 dans ses Mémoires la moindre trace de cet ordre pré-
 tendu. Si Montluc eût été chargé expressément d'une
 commission aussi importante, vigilant & actif comme
 il l'étoit, d'ailleurs n'aimant pas cette Princesse, il
 nous semble qu'il s'y seroit pris d'une manière diffé-
 rente. Son récit prouve qu'en faisant épier *Jeanne*, il
 agit de son propre mouvement. Mais en cette occasion,
 la Reine, plus fine que lui, concerta bien ses mesures,
 & Montluc les pénétra trop tard.

(b) Histoire de France, Tome I, Liv. X. fol. 373,
 verso.

» de doctrine, de laquelle Jeanne d'Albret
 » Royne de Navarre faisoit profession pu-
 » blique, fit publier un monitoire à Rome
 » en Septembre, portant forme d'excomu-
 » nication & pur abandon de ce qui luy res-
 » toit de son Royaume, & autres terres
 » qu'elle tenoit en Souveraineté, à celuy
 » ou ceux qui premier les pourroit occuper
 » & en jouir comme d'un bon acquest &
 » propre héritage à l'avenir; par laquelle
 » outre ce elle étoit citée à comparoir devant
 » le Consistoire des Cardinaux dedans six mois;
 » ou en défaut de ce elle estoit déclarée hé-
 » retique, ses biens confisquez & abandon-
 » nez au premier qui les pourroit occuper.
 » Mais il ne fut passé outre à la confiscation
 » du Royaume, pourceque le Roi envoya
 » vers luy s'opposer à tel attentat. *Trouvant*
 » *estrange qu'un Magistrat spirituel, & qui*
 » *n'a de force légitime* (disoient les Navarrois)
 » *que de parole puisée des saints escrits entre-*
 » *print sur la Couronne des Roys; amenant*
 » *par ce moyen infinis scandales & inconven-*
 » *nients en l'Eglise plus grands que ceux qui*
 » *jà la tourmentoient si fort.*

(12) Jean de Nogaret, Baron de la Vallette, Mestre - de - Camp de la cavalerie légère, Lieutenant-Général au Gouverne-

ment de Guyenne, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut le père du fameux Duc d'Epéron. Il mourut dans son château de Caumont le 18 Décembre 1575, âgé de 48 ans. Il se trouva en qualité de Mestre-de-Camp de cavalerie légère aux batailles de Dreux, de Jarnac, de Montcontour, & aux combats de Jasseneuil & d'Arnai-le-Duc. Girard, Secrétaire du Duc d'Epéron, & son Historiographe, donne à cette famille plus de 500 ans d'antiquité dans la Guyenne. Il s'en faut bien que Busbek (a) s'accorde (b) avec lui sur une origine aussi illustre.

(13) Nous n'osons affurer si St. Geniés

(a) Busbekius, Epist. XVII. Legationis Gallic.

(b) La Valette fut enterré dans l'Eglise des Minimes de Casaux : il est représenté sur son tombeau, armé de toutes pièces, avec une inscription qui le fait descendre de Guillaume de Nogaret, Chancelier de France sous Philippe-le Bel. « Je demande (a remarqué sage-
 » fugitives, p. 331) si on ne se distingue pas plus en
 » faisant connoître ses véritables ancêtres, qu'en se
 » donnant ceux que l'on n'a pas. La Valette ne pou-
 » voit pas prouver qu'il descendoit de Guillaume de
 » Nogaret : ce Chancelier avoit été annobli, & avoit
 » enseigné le droit à Montpellier avant 1280 ».

que Montluc désigne sous le nom de St. Geniès *le vieux*, est le même que celui dont il a parlé précédemment comme père de M. d'Audaux (a). Ce dernier s'appelloit Jean de Gontaut, Seigneur de St. Geniès, Guidon de la compagnie de trente hommes d'armes d'Armand de Gontaut, Seigneur de Biron, & fut tué devant la Rochelle le 14 Décembre 1562. On éprouve une égale incertitude, pour déterminer si c'étoit lui qui dans la guerre de Toscane fut Lieutenant du Capitaine Avanson.

(14) Jean de Galard de Bearn, Seigneur de Brassac, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de St. Jean d'Angely & de Chatellerault, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi. Selon le nouveau Dictionnaire héraldique & généalogique, la Maison de Brassac une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, tire son origine des Comtes du Condomois, issus des Ducs de Gascogne.

(15) Ces Vicomtes étoient au nombre de sept, sçavoir 1°. le Vicomte de Bourniquel

(a) D'Audaux avoit un frère nommé St. Geniès, qui en 1567, étoit Capitaine de gens de pied. (*Olhagaray, Hist. de Navarre, Foix & Béarn, p. 568.*)

(Jean Roger de Comminges, de l'ancienne & illustre Maison des Comtes de Comminges).

2°. Le Vicomte de Montclar (a) (Bertrand de Rabasteins.)

3°. Le Vicomte de Paulin (N. de Rabasteins.)

4°. Le Vicomte de Montaigu.

5°. Le Vicomte de Caumont.

6°. Le Vicomte de Serignan, ou Serignac (b) (Antoine de Lomagne, frère de Terrides.)

7°. Le Vicomte de Rapin.

(16) Le fait étoit exact. *Au lieu de cinq ou six mille Belistres* qui selon les avis de Joyeuse composoit (c) cette troupe, Montluc

(a) En 1570, le Vicomte de Montclar fut blessé à l'assaut de St. Félix, petite ville du Languedoc. Il mourut à Castres de ses blessures. (Voyez d'Aubigné, *Histoire universelle*, Liv. V., & *la Popeliniere*, Liv. XXII, fol. 170.)

(b) D'Aubigné, Liv. V, p. 296, Tome I, l'appelle Serignac, frère de Terrides.

(c) Les détails, dans lesquels nous allons entrer, nous ont paru nécessaires pour deux objets; 1°. par rapport aux reproches qu'on fit à Montluc de n'avoir pas attaqué cette armée; 2°. parce que, sans la jonc-

alloit avoir à combattre une armée d'environ vingt mille hommes. Les Chefs du Protestantisme dans le Dauphiné, & dans une partie de la Provence & du Languedoc avoient épuisé d'hommes ces pays, pour marcher au secours du Prince de Condé. « Ils se résolurent » (lit-on dans d'Aubigné (a)) à quitter maisons, femmes, & pource faire enrôlèrent sous Acier leur Chef trois cornettes de cavalerie, sept régiments de pied de 75 compagnies commandées par Montbrun, Anconne, St. Romain, Mirabel, Blascon, Virieu & le Challar; auxquels se joignirent 4 compagnies d'Oroze levées en Provence & pays d'alentour; incontinent après dix Enseignes sous Mouvans, la cornette de Valavoile, & les arquebusiers à cheval de Pasquier; de Languedoc marchèrent les quatre régiments de Baudiné, assavoir le sien, celui de son frère, Bouillargues & Ambres; la cornette de Spondillan avec trois d'arquebusiers à cheval; de Vivarets & Rouergue deux régiments, le Vicomte de Pana & Peregourde, & puis cent bonnes salades commandées par *Thoras*... » On compton d'Acier avec le Prince de Condé, ce dernier auroit été fort embarrassé.

(a) Histoire universelle, Tome I, Liv. V, p. 270.

roit dans cette armée jusqu'à six mille arquebusiers tous vieux soldats. Quand ils eurent joint le Prince de Condé, l'Amiral de Coligny (dit Brantôme) ayant demandé à d'Acier quelques enfans perdus, vit avec surprise sortir des rangs quatre mille arquebusiers, tous morions gravez & dorez en teste, avec beaux fourniments & arquebuzes de Milan, & tous hommes de bonne façon, de gentille taille & dispos, qu'il n'y avoit rien à redire en eux pour faire leurs charges, & avec cela conduits par de très-bons Capitaines..... D'ailleurs la marche de cette armée étoit imposante par l'espèce de discipline qui, contre l'usage de ce tems-là, y régnoit. Selon la Popelinière (a), d'Acier fit pendre six soldats (b) qui avoient jà mis le feu au chasteau

(a) Histoire de France, Liv. XV, fol. 71. verso.

(b) D'Aubigné, Liv. V, p. 271, nous a conservé une anecdote qui montre combien l'enthousiasme & l'esprit de parti modifient en certaines circonstances les préjugés & les opinions. Cette même année l'Amiral ayant pris Angoulême, on remarqua à cette reddition la patience de Puyvial, « qui, en favorisant » quelque butin des siens, souffrist que l'Amiral le » pouffast d'un baston. Les courages Courtisans luy » conseillant la vengeance, il respondit : Je souffre » tout de mon maistre, rien de mes ennemis : Je » montre aux miens ce qu'ils me doivent »... Dans

de la Dame de Lioux (belle-sœur de Montluc.)

Il ne faut pourtant pas croire que cette marche se passât sans abus ; car à la même page l'Historien qu'on vient de citer, raconte *qu'en quittant Gramant, faute d'eau, beaucoup firent tant boire de vin à leurs chevaux, que le lendemain ils en estoient tous yvres, & des principaux mesmes, lesquels furent contraints mettre pied à terre, & reprendre autres chevaux qui eussent la teste plus assurée...*

Mais nous observerons qu'on ne trouve ni dans la Popelinière qui n'épargne pas les Protestans, ni chez d'Aubigné, ni dans aucun des Mémoires du tems (a) que nous avons comparés, que d'Acier & les siens aient en cette occasion commis toutes les horreurs dont plusieurs Auteurs les accusent (b). On

tout autre tems *Puyviaut*, obéissant à ce que nous nommons *point d'honneur*, auroit voulu se venger. Serait-il impossible que les motifs qui désarmèrent son bras, eussent momentanément empêché le brigandage dans l'armée de d'Acier ?

(a) Dans l'Histoire des guerres du Comté Vénaisin, de Provence, de Languedoc, &c, il n'est point question de ces horreurs qu'on leur impute. Péruffis, Auteur de cette Histoire, qui suit leur marche avec attention, n'en parle pas.

(b) Si les troupes de d'Acier s'étoient livrées à

a écrit que Briquemaut, un de leurs Chefs, mutiloit chaque Prêtre qu'il rencontroit, & qu'il portoit en guise de collier leurs oreilles enfilées. Mais dans le dénombrement des Chefs de cette armée que nous ont transmis Peruffis, d'Aubigné, & la Popelinière, Briquemaut n'est point nommé. Ce n'est pas que ces atrocités ne puissent être vraies : nous présumons qu'on a confondu les époques & les circonstances. Il y a un fait dont il faut convenir ; c'est que de part & d'autre la guerre se faisoit avec rage & férocité.

(17) Montluc paroît avoir raison : s'il étoit aisé de détruire l'armée de d'Acier, pourquoi Gordes lui avoit-il laissé passer le Rhône ? Pourquoi les autres Commandants dans leurs départemens n'écrasèrent-ils pas ces différens corps, avant qu'ils se réunissent ? C'est que les uns & les autres n'étoient pas en force : ensuite comme on n'auroit point été fâché que Montluc eut demêlé la fusée, on lui adressa de faux avis, dont il ne fut pas la dupe. Néanmoins on (a) lui reprocha de n'avoir eu ces exeès dans leur marche, Montluc en auroit été instruit : croit-on qu'il les eût tûs ?

(a) Ces reproches s'accréditèrent d'autant plus, que le jeune Brissac, qui commandoit une partie de l'armée

voir pas suivi d'Acier, afin de l'enfermer entre les troupes du Duc de Montpensier & les siennes. Mais on n'a pas fait attention aux lettres de Montsalez qui l'obligèrent de se dégarnir sur le champ de ses meilleures troupes, pour les envoyer au Duc de Montpensier. Quoiqu'il en soit, ses ennemis à la Cour profitèrent des bruits qu'on répandit; & ils ne manquèrent pas de le décrier. Probablement c'est d'après ces bruits que la Popelinière (a) & Tavannes dans ses Mémoires condamnent la conduite de Montluc.

(18) Nous nous bornerons à une seule Observation; c'est que les Chefs des deux partis dans ces guerres civiles, dont la Religion fut le prétexte, périrent tous de mort violente. Le Maréchal de St. André est pris & tué sur le champ de bataille. Le Duc de Guise meurt assassiné. le Connétable expire de coups. Le Prince de Condé se rend, &

du Duc de Montpensier, surprit un détachement des troupes de d'Acier. Il détruisit ce détachement. Mouvans & Pierre Gordes, qui en étoient les Chefs, y périrent. Cette rencontre eut lieu en Octobre 1568, immédiatement après que Montluc se fut retiré. (La Popelinière, Liv. XV, fol. 72.)

(b) Liv. XV. *Ibidem.*

un des favoris du Duc d'Anjou lui casse la tête d'un coup de pistolet. Enfin on égorgea l'Amiral à la St. Barthelemy. Les guerres de la ligue qui suivirent, ne furent pas moins funestes à la plûpart des Chefs; & ces catastrophes offrent de terribles leçons aux ambitieux. On prétend (a) que , quand les nouvelles de la mort du Prince de Condé arrivèrent à la Cour (b), le Cardinal de Lorraine (c) dit en riant à Charles IX... *Sire , vous estes maintenant à mon avis en meilleure disposition que vous n'estiez il y a quelques jours ? car on vous a tiré beaucoup de mauvais sang.*

(19) La Noue avoit à cet égard une manière de voir bien opposée à celle de Montluc. Le Lecteur jugera laquelle des deux est la plus sage : écoutons la Noue (d).

(a) Hist. des cinq Roys, p. 360.

(b) La Cour étoit à Metz. (*Itinéraire des Rois de France, p. 111.*)

(c) En supposant que l'anecdote ne soit point controuvée, ce Calembour étoit bien indécent dans la bouche du Cardinal. Il ne faut pas confondre ce Cardinal de Lorraine nommé Charles, avec un autre Cardinal de ce nom, qui s'appelloit Jean, & qui eut longtems la confiance de François I. Charles mourut en 1574.

(d) Discours politiques & militaires, p. 38. Discours premier.

« Or (dit-il, avant que la discorde fut chassée
 » d'entre nous, & une bonne réformation
 » commencée, si faudroit-il encore se donner
 » de garde de rentrer en aucune guerre es-
 » trangere, sans grande nécessité, ou très-
 » belle & juste occasion, ains s'entretenir en
 » repos avec ses voisins; car en autre tems
 » que cestuy - là on ne peut replanter les
 » bonnes mœurs & le bon ordre; & j'estime
 » (a) qu'en six années le Royaume se peut
 » demi restablir, & en dix du tout. Les grands
 » corps, qui sont robustes & bien fondez,
 » & qui ont encore des bonnes parties saines,
 » se relevent aussi miraculeusement qu'ils se
 » sont renversez. Le principal est de bien
 » commencer, estant le commencement la
 » moitié de l'œuvre... Le sentiment de nostre
 » misere nous y doit assez esmouvoir, comme
 » aussi doit faire la mauvaise réputation en
 » quoy nous sommes parmy tous les peuples
 » de la Chrestienté, lesquels nous hayssent
 » autant pour les vices qu'ils nous imputent,
 » comme par le passé ils nous ont loué pour
 » nos vertus. Il n'est plus question mainte-

(a) La Noue écrivoit ses Discours politiques & militaires de 1580 à 1584. Il les composa dans la prison où les Espagnols l'avoient confiné; & la liberté ne lui fut rendue qu'en 1585.

» nant de blasmer la legereté & l'insolence
 » des François ainsi qu'on faisoit jadis. On
 » passe bien plus avant, n'y ayant rien de
 » désordonné & de dissolu qu'on ne leur
 » attribue, soit au Gouvernement politique,
 » ou aux mœurs. Ce grand Royaume, qui
 » a esté par cy-devant *le refuge des oppressez,*
 » & *une eschole de science & d'honesteté,* où
 » les nations voisines envoyoit leur jeu-
 » nesse pour s'instruire, à cette heure est
 » par elles appellé *Spelonque* (a) de dissolu-
 » tion, & craignent de s'en approcher.
 » Ceux qui vont aux pays estranges, peuvent
 » estre bons témoins (s'ils le veulent con-
 » fesser) des *vituperes* qu'on jette sur nous...
 » J'aurois honte d'escrire ce que j'en ai ouy
 » dire, voire aux bien modestes, qui en
 » parloient plus par compassion que par
 » reproche. . .)

(20) L'Amiral de Coligny ayant pris le commandement de l'armée Protestante après la bataille de Jarnac, auroit eu sans doute à lutter contre la jalousie de plusieurs de ses collègues sans la Reine de Navarre qui le tira d'embarras. Cette Princesse vint le trouver, avec le Prince de Bearn son fils, &

(a) Caverne, ou plutôt cloaque de dissolution.

446 OBSERVATIONS SUR LES MÉM.

Le jeune Prince de Condé : elle les présenta à l'armée Protestante; « & là (dit Daubigné (a)) après avoir presté un serment notable sur son ame, honneur & vie de n'abandonner jamais la cause, en reçut un réciproque , & quant & quant fut proclamé *le Prince de Bearn* (b) Chef avec cris & exultations; les cœurs estant merueilleusement émus par une harangue de la Reyne, qui mesla d'une belle grace les pleurs & les soursirs avec les résolutions; cette Princesse ayant *par les tressauts de courage effacé les termes des regrets.....* » De ce moment l'armée protestante s'appella l'armée des Princes; & personne ne contesta plus à l'Amiral le droit de la commander comme leur Lieutenant.

(a) Hist. universelle , Tome I , Liv. V , p. 282.

(b) Qui depuis fut Henri IV.

Fin des Observations du sixième Livre.

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE SEPTIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) SANS cesse Montluc revient à son système de destruction : pour rétablir la paix dans l'Etat, il ne connoît qu'un moyen ; c'est qu'une partie de la Nation extermine l'autre. Quelle différence dans la manière de voir, de sentir & de penser entre Montluc, & la Noue son contemporain ? Le premier a toujours à la bouche le mot du farouche Omar... *Crois, ou meurs!* Le second au contraire n'auroit voulu subjuguier les hommes que par l'exemple de ses vertus; mais laissons-le parler. « Grands & petits (remarquoit-il » (a)) confessent que *la France* est fort » malade, & desirent qu'on la guarisse : mais

(a) Discours politiques & militaires, p. 82. Quatrième Discours.

» aux moyens d'y parvenir, il y a entre eux
 » du discord. Car les uns veulent qu'on luy
 » ordonne de *grandes Enseignes* (a); plusieurs
 » trouvent meilleur qu'on luy baille des me-
 » decines douces & faciles, & autres approu-
 » vent les remedes un peu vigoureux. Il faut
 » en cette contrariété d'avis chercher celuy
 » qui nous est le plus propre, selon l'estat où
 » nous sommes; *car c'est là que gist le bon*
 » *jugement, quand on sçait eslire ce qui plus*
 » *profite*; & me semble qu'il n'y a rien qui
 » nous puisse mieux guider, pour le trouver,
 » que l'expérience de ce qui s'est passé entre
 » nous, conjointe avec une droicte prudence,
 » qui est la regle des actions politiques; &
 » sous la conduite de si seures guides, je
 » commencerai d'entrer en la carriere.

» Quant aux premiers qui sont si violents
 » en leurs opinions, & ne proposent que feu
 » & sang, il ne semble pas que leur inten-
 » tion soit bonne; car encore qu'ils fei-
 » gnent de desirer le bien général, si est-ce
 » qu'ils cherchent (b) plustost leur satisfaction &
 » commodité particuliere, & voyans que la
 » raison fait répugnance à leur nature impé-
 » tueuse, ils s'appuyent sur la force, de

(a) Des remedes violens.

(b) Qu'ils cherchent.

» laquelle ils ne s'ayderoient pas mieuX ;
 » s'ils l'avoient en main, que feroit un furieux
 » d'une espée tranchante. C'est une chose
 » estrange de voir les hommes au gouver-
 » nement des bêtes brutes user de modé-
 » ration & de patience, & au régime de leurs
 » semblables, qui ont une ame raisonnable,
 » & sont persuasibles, ne se vouloir ayder
 » que de cruauté. Quand pour la correction
 » de ce qui est nuisible, on est quelquefois
 » contraint de se montrer rigoureux, cela
 » ne tourne à blasme, si les causes le requie-
 » rent ; & qu'on soit dépouillé d'appétit de
 » se venger. Mais de conduire les instrumens
 » de rigueur avecques passions malignes,
 » c'est gaster & renverser tout. Nous l'avons
 » bien expérimenté en nostre pauvre pa-
 » trie, qui est tellement accablée des maux
 » qu'elle a soufferts par la rage de ses enfans,
 » qu'elle ne bat plus que d'une aïste. Et qu'est-
 » ce qui en a esté la cause, sinon les conseils
 » violents ? Car d'iceux sont procedez les
 » massacres, les assassinats, les recommen-
 » cements des guerres, dépopulations, con-
 » damnations injustes, saccagemens & autres
 » maux ; desquels moyens aucuns disoient
 » qu'il se falloit ayder, pour sauver l'Etat de
 » ruyne, & pour chasser les inconveniens qui

» y estoient survenus. Mais enfin on a trouvé
 » que ces remedes ont esté beaucoup pires
 » que la maladie, & plutost propres pour
 » l'accroistre, que pour la diminuer. On ne
 » doit appeller cela *remedes*, ains *cruelles*
 » *vengeances & destructions*, qui ont ravy
 » & emporté ce qu'il y avoit de plus excel-
 » lent en ce Royaume, à sçavoir la fleur &
 » l'abondance des hommes qui y estoient.
 » Ceux qui se délectent tant de la guerre, &
 » qui la persuadent si volontiers; que peu-
 » vent-ils dire à présent qu'ils voyent que
 » pour s'estre renouvelée par six fois, elle
 » n'a apporté aucun fruit, sinon jeter la
 » France en désolation? Mais quoy (diront
 » quelques passionnez Catholiques) *com-*
 » *ment pourrons-nous exterminer ceux de la*
 » *nouvelle opinion, si nous ne nous aidions*
 » *des armes?* Vrayment, Messieurs, leur
 » pourroit-on respondre, il faudroit que pre-
 » mier vous eussiez prouvé *qu'il est juste,*
 » *& que c'est l'utilité publique d'ensanglanter*
 » *vos mains dans les entrailles de vos compa-*
 » *triotés, avant que vous permettre une telle*
 » *boucherie. Ne vaudroit-il pas mieux que*
 » *par douceur vous les fissent venir à concorde,*
 » *& par bons exemples de vie vous vous misiez*
 » *en devoir de les convertir?* Quelques Hu-

» guenots se pourroient aussi trouver, lesquels
 » offencez des choses passées diroient : *Il ne*
 » *faut point de paix avec ces Papistes, qui*
 » *nous ont fait tant de maux, que premier nos*
 » *espées n'en ayent fait une cruelle vengeance.*
 » A ceux-là dirai-je privément... *Pourquoy*
 » *n'estes-vous lassez (veu que tant de gens*
 » *le sont) de tant de souffrances & miseres,*
 » *sans nous faire encore rentrer dans d'autres*
 » *nouvelles? Faisons la guerre à nos imper-*
 » *fections, plutost que l'entretenir en nostre*
 » *pays; & efforçons-nous d'amolir le cœur*
 » *de ceux qui nous hayssent, par instructions,*
 » *plaisirs & services? Et après Dieu nous*
 » *donnera une paix assurée: voilà, ce me*
 » *semble, qu'on devroit respondre à ces gens*
 » *qui sont si aspres au sang. Quand la guerre*
 » *se cherche (a) d'une mauvaise volonté, c'est*
 » *chose injuste; mais quand pour repousser*
 » *la cruauté, & défendre son innocence on*
 » *la soustient, on est excusable, d'autant que*
 » *la nécessité y contraint. Mais entre les fu-*
 » *reurs des François nulle ne s'est trouvée si*
 » *espouvantable que les massacres: c'estoient*
 » *(disoient aucuns) les derniers remedes*
 » *pour remettre la France en union; &*
 » *cependant, rien qui soit venu, ne l'a*
 (a) *S'intente, ou plutôt a pour cause.*

» tant défunie ; ce qui nous doit apprendre
 » de n'y retourner plus , pource que les
 » voyes violentes destruisent , au lieu de
 » refflaurer ; & quand tout est dit , *ceux-là*
 » *ne méritent pas d'estre nommez réformateurs,*
 » *ains dissipateurs. . . .* Une playe , qui
 » a engendré une grande inflammation &
 » enfleure en la partie où elle est , si vous
 » l'irritez par médicaments chauds , il s'en-
 » suivra putréfaction , puis mortification. Le
 » mesme nous arrivera , si nous voulons ad-
 » jouster du feu avecques le feu : le plus
 » seur est d'user de choses temperées ; &
 » ceux qui ne le voudront croire , on les
 » renvoyera à l'expérience (a) pour appren-

(a) Voici (dit encore le sage la Noue , page 56)
 ce qu'un Auteur de ce tems a escrit , traitant de nos
 misères. « La discorde publique a engendré entre nous
 » l'irrévérence envers Dieu , la défobéissance aux Ma-
 » gistrats , corruption de mœurs , changement de Loix ,
 » mépris de la justice , l'avilissement des lettres &
 » sciences. Elle a causé vengeances horribles , mécon-
 » noissance de consanguinité & parentage , oubliance
 » d'amitié , violences , pilleries , desgats de pays , sac-
 » cagemens de villes , bruslemens d'édifices , confisca-
 » tions , fuites , bannissemens , proscriptions , ruynes
 » cruelles , changemens de polices , avec autres infinis
 » excès & tristes à raconter. J'estime que celuy-là parle
 » selon la vérité , & comme doivent faire bons amis ,

» dre d'icelle que , *puisque tant de cauterés*
 » *& de saignées dequoy on s'est aidé depuis*
 » *vingt-deux ans, n'ont en rien profité, il*
 » *faut nécessairement se servir de moyens*
 » *dissemblables.*

(2) On a parlé de Pierre de St. Lary, Baron de Bellegarde, dans une des Notes du cinquième Livre. Son fils Roger de St. Lary, suivit d'abord l'état ecclésiastique; mais tandis qu'il étudioit à Avignon, il tua un de ses camarades. Obligé de fuir, il embrassa la profession des armes. Il commença par servir sous son oncle maternel, le Maréchal de Termes, qui le fit guidon de 50 lances

» afin que nos playes, qui sont très-dangereuses &
 » comme mortelles, nous ne les estimions pas de si
 » facile cure. Je ne représente point tant d'injures
 » pour resveiller l'ire de ceux qui les ont reçues : car
 » mon intention est bien autre, qui tend plustost de
 » les arracher de la mémoire de tous; & le fay feu-
 » lement, *afin que voyans nostre honte, nous ayons honte.*
 » C'est comme si quelqu'un monstroit à un pere son
 » enfant couché par terre, tout sanglant des coups
 » qu'il luy auroit donné estant en fureur, & luy diroit :
 » *Regardez à cette heure en bons sens le bel ouvrage que*
 » *vous avez fait en vostre colere : car vous vous estes blessé*
 » *vous-mesme.* Ne seroit-ce pas le rendre confus & lui
 » contenir les mains pour l'avenir » ?

de sa compagnie. Devenu un des favoris de Henri III, ce Monarque le nomma Chevalier de son Ordre, & lui donna le grade de Maréchal (a) de France, & de Colonel de l'infanterie. En 1574 St. Lary profitant de sa faveur, obtint le Gouvernement de Saluces, & plus de trente mille livres de rente en biens d'Eglise & autres. Les premiers consistoient dans l'Evêché de Conserans, & l'Abbaye de Gimont. Avant cette époque, Charles IX lui avoit déjà fait accorder par le Roi d'Espagne une Commanderie de l'Ordre de Calatrava, située près de sa maison en Gascogne, la seule (dit Brantôme) qu'il y eut en France : elle valoit annuellement 1500 ducats de rente. St. Lary mécontent de la Cour, & voyant que son crédit baissoit, se retira à Saluces en 1579, avec le projet de s'y rendre indépendant. Henri III, occupé d'autres affaires, & surtout plongé dans la mollesse, ne chercha point à contrarier ses vues. Le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye soutenoient secrettement St. Lary. Il ne jouit pas long-tems de sa nouvelle Souveraineté : il mourut cette année même. On a prétendu que Catherine de Médicis l'avoit fait empoi-

(a) Histoire Généalogique de la Maison de France & des Grands Officiers, Tome IV.

fonner. (Lisez les Mémoires sur la vie du Maréchal de Bellegarde par Secouffe (Paris 1764 in-12.) Nous reviendrons ailleurs à cet intéressant Ouvrage.)

(3) Les circonstances qui accompagnèrent cet événement, ayant répandu quelques nuages sur la conduite de Montluc, plusieurs Historiens lui ont attribué l'échec qu'essuia Terrides. Pour mettre le Lecteur à portée de juger s'il fut coupable, ou non, nous ajouterons au récit de M. de Thou ceux de la Popelinière & de d'Aubigné. On lit dans le premier (a) que le Comte de Montgomery ayant été envoyé par les Princes pour recouvrer le Béarn, se joignit avec deux cent chevaux au corps de Protestans que commandoient les Vicomtes Caumont & Montaumar (b)

(a) La Popelinière, Histoire de France, Tome I, Liv. XVIII, fol. 114.

(b) C'est ainsi que la plupart des Ecrivains du tems appellent le Vicomte de *Montamat*, frère de *Fontrailles*. Nous avons remarqué précédemment que ces deux frères descendoient des anciens Comtes d'Astarac. L'origine est illustre, si l'on en juge d'après ce qu'on lit dans l'*Extrait des Poésies Provençales*, par M. de la Curne de Ste. Palaye, p. 149 : *Amanieu Des Escars* y parle ainsi à un jeune Ecuyer qu'il instruit : « Je vous » donnerai le maître le plus courtois qu'on puisse

accoururent près de lui suivis de quelques troupes. « Presque la seule diligence & grande » soudaineté de Montgomery luy assura son » voyage. Car surprenant les garnisons par » une grande promptitude & marcher con- » tinu, trompant les troupes du Mareschal » d'Amville, Montluc, les Bellegarde pere » & fils, Scipion Vimercat, Negrepelisse, » Gohas & plusieurs autres (tirans suite de » neuf cent chevaux & près de quatre mille » harquebuziers qui ne marchoient qu'à jour- » née de camp) fist en telle sorte qu'il par- » vint entier jusques à une journée de la ville » de Navarrins, au commencement d'Aoust, » que Terride tenoit assiegée... » Terride instruit de son arrivée, se réfugie à Orthez avec les débris de son armée que la peur avoit dispersée. Montgomery ne lui donne pas le tems de respirer. Il l'attaque dans Orthez, & Terride se rend... » Montgom- » mery (raconte d'Aubigné (a)) ayant receu » trouver : c'est le Comte d'Astarac, à qui je vous » charge d'aller présenter mes respects; comptez qu'en » servant bien un tel Seigneur, vous ne sauriez man- » quer d'acquérir une haute réputation, & de gagner » le cœur de celle que tant aimez, gentil Ecuyer que » vous êtes »...

(a) Histoire universelle, Edit. de Maillé, Tome I, Liv. V, p. 294.

» Montauemar, qui commandoit en Bearn ,
 » avec cent chevaux tels quels , s'achemine
 » ramassant toujours ce qu'il pouvoit. . .
 » Aussitost coustoyé par le Maréchal d'Am-
 » ville , Montluc , Bellegarde & tous les au-
 » tres Chefs du pays, forts de quatre mille
 » fantassins & de 800 chevaux, Montgomery
 » qui de tout tems avoit fait profession de
 » diligence , en tira cette fois une grande
 » utilité. . . Terride ayant pris Oleron , Pau ,
 » Orthez & l'Escal , n'avoit plus à digérer
 » que Navarrins , ville fortifiée à la moderne
 » sur le bord du Gave : Terride voulust taster
 » les survenans par 300 chevaux , & par-là
 » favoir à qui il avoit affaire. Cette troupe
 » rencontre à soleil levant la teste du Comte
 » qui avoit campé la nuit dans les villages
 » près Pau. *Belle-Fontaine* , qui menoit 40
 » coureurs, charge à tout fans marchander. . .»
 Les soldats de Terride prennent l'épouvante :
 Montgomery les suit l'épée dans les reins ,
 & les culbute jusques dans les rangs de l'ar-
 mée de Terride. Une terreur panique saisit
 ceux-cy : tout fuit , les Chefs enfermés dans
 Orthez se rendent. « Ils recoivent une capi-
 » tulation (continue d'Aubigné) dont on a
 » parlé diversément. Plusieurs ont soustenu
 » que la reddition fut faite avec assurance

» de la vie. La verité est que Ste. Colombe
 » tenoit toujours ce langage : mais comme
 » ceux qui capitulent à la haste & sans escrit,
 » font mal leurs affaires, l'esprit estant bien-
 » tost blessé quand le courage l'est. . . Tant
 » y a que ceux-cy gardez prisonniers furent
 » poignardez sur le mandement de la Reyne,
 » affavoir Ste. Colombe, Pourdiac, Fabas
 » & Gohas; *de quoy on leur rendit (a) cette*
 » *raison qu'estant sujets, & mesmes obligez*
 » *domestiques de leur maitresse, ils avoient*
 » *sauté sus à l'affligé. . . »*

(4) La Crouzette, c'est ainsi qu'il est
 appelé dans le journal de Faurin (b), p. 8.
 Il y est qualifié du titre de Guidon du Maré-
 chal de d'Anville. On lit dans ce même
 Journal qu'il mourut le 15 Octobre 1584,
 & qu'il étoit possesseur d'un château de la
Griffoul, situé probablement aux environs de
 Castres. Un Moderne (c), d'après l'Histoire
 du Languedoc par Don Vaiffette (d), nous

(a) Ce beau raisonnement du Sieur d'Aubigné ne
 justifie point l'atrocité de ce massacre.

(b) Recueil de Pièces Fugitives, &c. Tome III.

(c) Histoire de la Maison de Montmorency, par
 M. Desormeaux, Tome III, p. 19.

(d) Hist. du Languedoc, Tome V, p. 508.

apprend que Jean de Nadal, Seigneur de la Crouzette, avoit été Gendarme de la compagnie de d'Anville. Ce Seigneur à la bataille de Dreux fut renversé de son cheval, & alloit être tué ou pris. La Crouzette met pied à terre, le dégage, & le force de monter sur le sien. D'Anville par reconnoissance fit successivement la Crouzette Maréchal de logis, Guidon, Enseigne, Lieutenant de sa compagnie, & l'éleva à une grande fortune.

(5) Philippe de Levis, Seigneur de Mirepoix, *Maréchal de la Foy*. C'est un titre d'honneur qui appartient à l'aîné de cette Maison. Il lui a été transmis par Guy de Levis, premier du nom, qui, s'étant croisé vers le commencement du 13^e. siècle, sous le Comte de Montfort dans la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée des Croisés. De là vient le titre de Maréchal de la Foy. Guy de Levis eut pour sa part de la dépouille des Albigeois, la terre de Mirepoix, & d'autres biens. (*Hist. des Grands Officiers, Tome IV, page 18.*)

(6) Louis d'Amboise, Comte d'Aubigeoux, nommé improprement *d'Aubigeon* par Montluc. Il étoit Colonel des Légionnaires de

Languedoc, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur des Diocèses d'Albi, Castres, Lavaur & Comté de Pezenas, Sénéchal d'Albi, & Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 10 Octobre 1614, âgé de 78 ans, (*Histoire des Grands Officiers, Tome VII, page 128.*)

(7) Montluc ne parle point ici d'un projet dans lequel il échoua, Voici comment d'Aubigné (a) raconte l'évènement. « Montluc » fortifié de dix compagnies de Languedoc, » qui voulurent demeurer avec luy, se mist » à travailler luy-mesme, & ayant sceu quel- » que mécontentement du Capitaine Bassil- » lon, le (b) suborna pour vendre Navarrins. » Cela estant sceu, il fut aussi tué par la » Mothe-Pujant, & tresné par les rues. Cela

(a) Histoire universelle, Tome I, Livre V, page 296.

(b) « Bassillon (dit la Popelinere, Liv. XVIII, » fol. 114) comme il alloit trouver (Montgomery) » qui l'avoit mandé à Navarrins, fut attaqué, pour- » suivy & tué par Marchastel & la Mothe - Pujols, » comme trahistre à son Prince ; puis trainé par les » goujats & laquais, fit plutost craindre l'exécution » d'un jugement secret, que la condamnation juste des » fautes qu'on pourroit avoir commises »,

» failly, notre chef Gascon, ayant le feu à
 » la teste, attrempa la joye des Réformés
 » par la prise du Mont de Marsan. *Ce fut une*
 » *attaque heureuse & hardie outre mesure.*

(8) La Loue, Officier distingué parmi les Protestans, & Maréchal-de-Camp général de leur armée, fut tué près de Montpellier, la nuit du 31 Mars au 1^{er}. Avril 1570. Selon la Popeliniere (a), & le frere de Laval, Copiste de celui-ci, la Loue étoit beau-frère de Fontrailles. *La généalogie de ce dernier, qui se trouve dans l'Histoire (b) des Grands Officiers, (a observé M. le Marquis d'Aubais (c)), fait connoître Fontrailles, Michel d'Astarac, Baron de Marestaing & de Fontrailles, Vicomte de Cogolas, qui eut une jambe emportée à la bataille de Jarnac, & qui depuis fut honoré de l'amitié de Henri IV. Il testa le 9 Octobre 1604, & fut enterré dans le temple de sa terre de Castillon, Diocèse de Lombez. Mais cette généalogie ne fait mention ni de la Loue, son beau-frère, ni d'aucune de ses sœurs.*

(a) Hist. de France, Liv. XXII, fol. 172.

(b) Hist. des Grands Officiers, Tome II, p. 624.

(c) Pièces Fugitives pour servir à l'Hist. de France, Tome I, p. 296.

(9) Le moulin du Président Sevin fut détaché le Jeudi 15 Décembre 1569, à onze heures du soir. Il arriva sous le pont des Huguenots à une heure du matin, le Vendredi 16; & l'impulsion de cette masse eut bientôt produit l'effet qu'on en attendoit.

Montluc (dit M. le Marquis d'Aubais (a)) le raconte *comme un des plus beaux exploits de sa vie, & il auroit été bien fâché, s'il avoit pu penser qu'il y auroit des Historiens qui l'attribueroient à d'Anville, sur le compte duquel il ne pouvoit pas modérer sa jalousie.*

(10) Le récit que le Laboureur (b) fait de ce démêlé entre Montluc & le Maréchal de d'Anville, doit trouver ici sa place. « Qui » eust laissé faire Montluc, *dit-il*, il n'y au- » roit eu que luy de véritable vaillant, & » de véritablement fidele à la Religion & à » la Patrie. Il voulut traiter le Maréchal de » d'Anville comme les autres, & trouva en » luy une personne ferme & fiere tout en- » semble, qui le traita luy-mesme d'*Avantur-* » *rier*, & contre laquelle ne pouvant rien

(a) Pièces fugitives pour servir à l'Hist. de France, Tome I, p. 291.

(b) Additions aux Mémoires de Castelnau, Tome II, page 130.

» entreprendre à force ouverte, il ne put
 » trouver d'autre moyen de s'en venger que
 » par la voye de la Cour, où il n'estoit pas
 » mal aisé de rendre suspect un homme puis-
 » sant, & qui dédaignoit les basses complai-
 » sances, qui n'estoit pas bien avec la Maison
 » de Guyse, & qui avoit pour ennemi mor-
 » tel René de Birague, Garde-des-Sceaux
 » de France. Il l'accusa d'intelligence avec
 » les ennemis, & le Mareschal en ayant été
 » adverti, escrivit au Roy cette belle & forte
 » lettre (a) ». On verra plus loin (dans le

(a) *Lettre du Maréchal d'Anville au Roy.*

« SIRE, la fidélité acquise en notre Maison, par
 » les longs services de feu M. le Connétable, qui nous
 » l'a laissée à toute notre postérité pour perpétuel
 » héritage, fera que les impostures que Montluc m'a
 » voulu mettre sus, le rendront tout autant menteur
 » que les effets feront foy du contraire. Je dis ceci,
 » Sire, pour autant que j'ai été fidèlement averti que
 » ces jours passés le vénérable Seigneur a envoyé
 » devers Votre Majesté le Protonotaire de S. Crapas,
 » autrement appelé d'Oxford, pour vous faire entendre,
 » avec une infinité d'autres menteries qu'il a semées
 » par votre Cour, que les ennemis de votre Couronne
 » avoient intelligence, par mon moyen, dans deux
 » villes de mon Gouvernement, à sçavoir, Toulouse
 » & Narbonne; & qu'à cette cause, ceux de cette ville
 » avoient grand' défiance & soupçon de moi, qui avoit

texte) la réponse qu'y fit Montluc d'une manière indirecte.

(11) Charles, Comte souverain de Luxe en Basse-Navarre, fut Chevalier de l'Ordre

» toujours retenu M. de Joyeuse icy, pour donner plus
 » de commodité aux ennemis d'exécuter l'entreprise
 » qu'ils avoient sur Narbonne; & parce que cela est
 » autant éloigné de la vérité, comme sont les autres
 » inventions avec lesquelles il veut couvrir son infi-
 » délité, il m'a semblé, vu les déraisonnables débor-
 » demens de ce téméraire imposteur, que je ne devois
 » plus différer que avec l'argument d'une telle confé-
 » quence, réservant toujours l'honneur, respect &
 » obéissance que je dois à Votre Majesté, lui promettre
 » & assurer qu'en cet endroit & tout autre que ledit
 » Montluc a médité de moy au préjudice de mon hon-
 » neur, il a menti & ment; ainsi que j'espère faire
 » connoître à Votre Majesté & à tout le monde, avec
 » l'intégrité de ma conscience, & particulièrement à
 » lui, quoiqu'il me faille abaisser pour contendre avec
 » un sien semblable, non avec paroles, dont il fait si
 » grandes largesses, mais de sa personne à la mienne,
 » sur quoy je me réserveray à procéder par les voies
 » qui sont permises. Cependant je me veux promettre
 » que le temps qui découvre toutes choses, rendra à
 » un chacun ce qui lui appartient; mais, d'autant,
 » Sire, qu'il s'y agit de mon honneur & de votre ser-
 » vice, je vous supplie très-humblement éclaircir ce
 » qui vous touche : car quant au mien, je lui feray bien
 » sentir que je le prise & estime tout autant, comme
 du Roi

du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. (Voyez Olhagaray, Hist. de Foix, Béarn & Navarre , p. 579.) Il étoit Lieutenant pour le Roi en la Vicomté de Solle, & Gouverneur du château de Mauleon : ce sont les qualités que lui donne Duchesne dans son Histoire de la Maison de Montmorency, p. 317. On lit dans le Dictionnaire généalogique de M. de la Chenaye-des-Bois, que ce Seigneur, en 1593, maria sa fille unique à Louis de Montmorency, Seigneur de Bouteville.

(12) Ce siège de Rabastens, si mémorable selon Montluc, & dont il s'est plu à détailler

» il n'a guères tenu compte du sien. Commandez-nous
 » donc que chacun vous aille rendre compte de sa
 » charge, & vous trouverez à tout le moins que je n'ay
 » point rançonné votre pauvre peuple, je n'ay point
 » violé leurs filles & leurs femmes, je n'ay point tou-
 » ché à vos Finances; bref, je n'ay fait chose qui ne
 » soit digne d'un homme de mon extraction & bon
 » serviteur de Votre Majesté, & nous verrons lors si
 » sa tête tient aussi bien que la mienne. Espérant ce
 » bien de vous, je supplie le Créateur, Sire, qu'il
 » conserve Votre Majesté en santé très-heureuse, &
 » longue vie ».

Votre très-humble, &c.

HENRY DE MONTMORENCY.

De Toulouse, ce 27 Février 1570.

Tome XXX.

Gg

Jusqu'aux moindres circonstances, n'a pas été vu du même œil par la plupart des Historiens. Les uns le considérant sans doute comme un exploit peu important, n'en ont rien dit. D'autres en ont parlé, mais fort sommairement, & d'une manière qui ne donne pas une grande idée de cette conquête. Parmi ces derniers, voici comment d'Aubigné (a) s'exprime. « Montluc avoit eu commande-
 » ment redoublé d'aller faire la guerre en
 » Béarn : mais les compagnies de Languedoc
 » qui l'avoient assisté en ce voyage, obtin-
 » drent de luy le siège de Rabastins, petite
 » ville où les maisons servoient de murailles,
 » le chasteau un peu meilleur : la garnison
 » se trouvant investie au dépourveu par une
 » grande diligence de la *Valette* qui menoit
 » l'avant-garde, & n'ayant d'hommes que
 » pour le chasteau, brussa la ville : le chas-
 » teau fust aussi tost en bresche, le premier
 » assaut très-bien repoussé par quatre-vingts
 » hommes qui restoient entiers & n'avoient
 » que deux piques : Montluc transporté de
 » cet affront, conjure sa noblesse de le sui-
 » vre, & donnant à l'assaut des premiers, il
 » est blessé à travers les deux joues, en ven-

(a) Histoire universelle, Livre V, page 335,
 Tome I.

» geance de quoy le chasteau estant pris, il
 » fist tout tuer sans rémission ».

Nous ajouterons à ce récit de d'Aubigné, les réflexions d'un moderne (a), recommandable par son excellente critique, mais jugeant quelquefois Montluc avec sévérité.
 « Rabastens (remarque-t-il) fut emporté
 » d'assaut par Montluc le Dimanche 23 Juillet 1570, à deux heures après midi. Il y
 » reçut une arquebusade qui lui perça les
 » deux joues, & lui fit perdre les os de cette
 » partie du visage : il en guérit, mais longtemps après, & fut obligé de porter le reste
 » de sa vie un masque sur le visage. Comme
 » il prenoit un grand plaisir à détailler ses
 » exploits, & à faire des leçons aux Officiers,
 » & des lamentations sur le peu de récompense
 » qu'il avoit reçu de la Cour, il employa 90
 » pages de ses Commentaires dans ce goût-là,
 » pour raconter le siège de Rabastens ».

(13) Ce neveu s'appelloit (b) Jean de Montluc, Seigneur de Balagny, fils de Jean

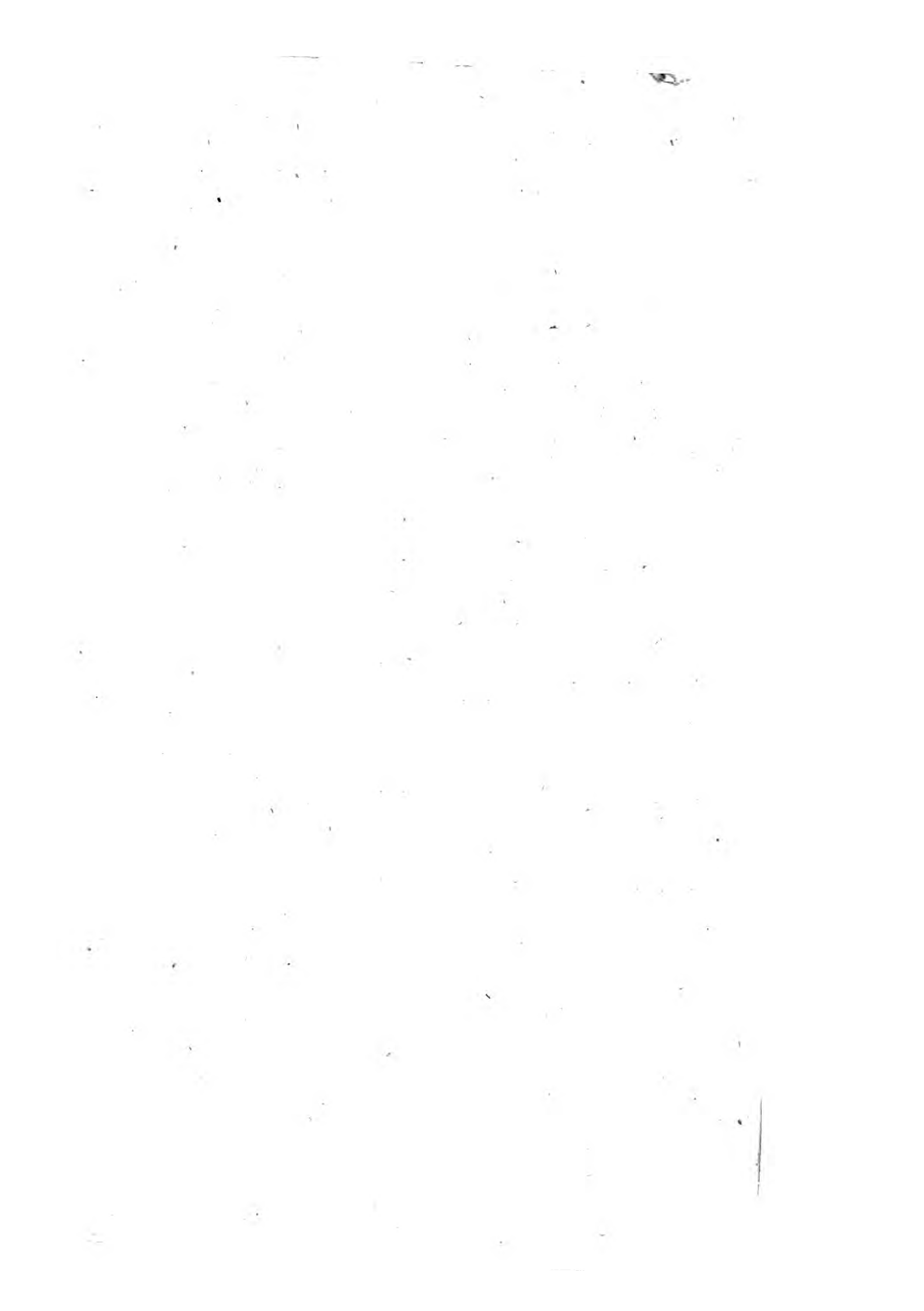
(a) Notes sur l'Histoire des guerres du Comté Venaissin, de Provence, &c. (par M. le Marquis d'Aubais) page 300.

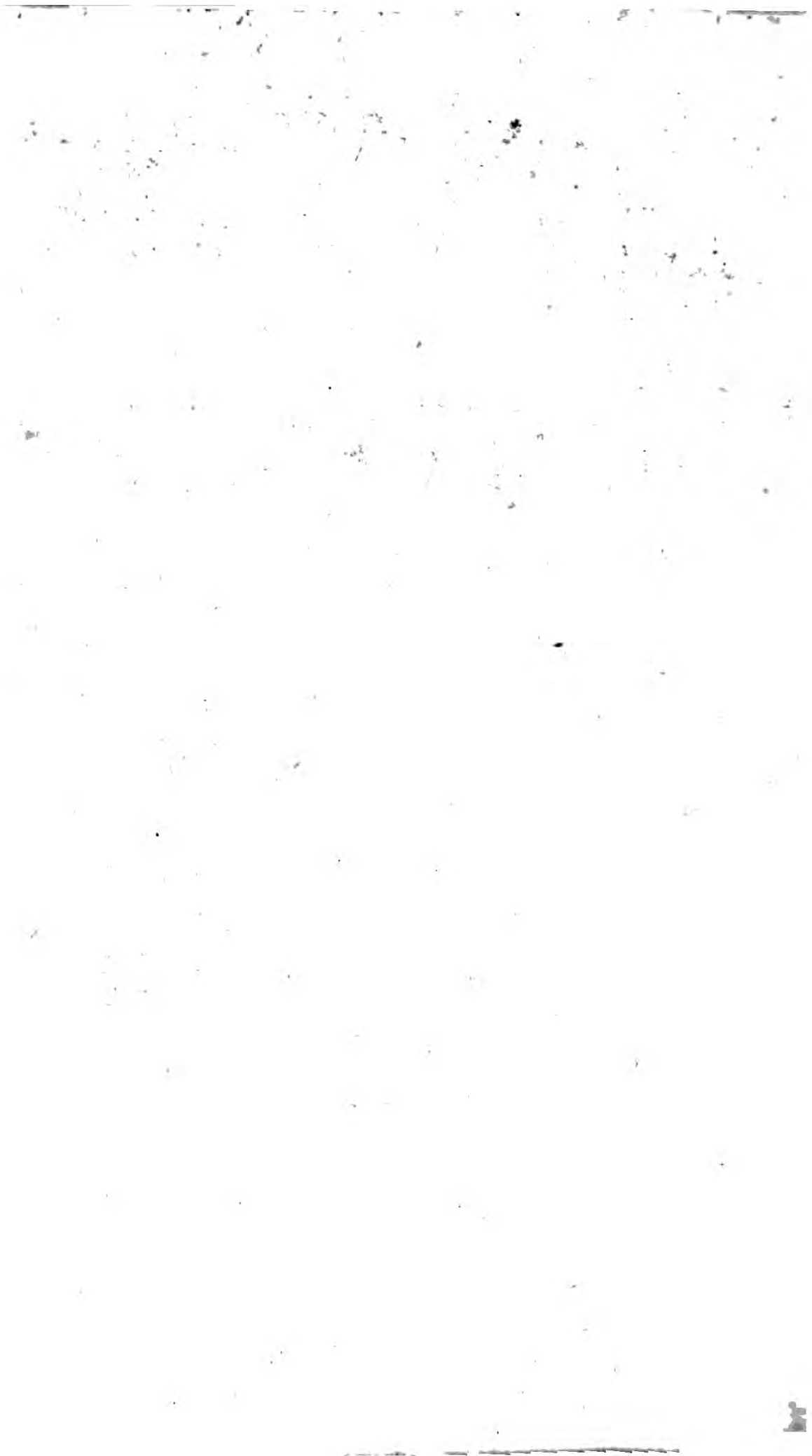
(b) Voyez Anselme, Maréchaux de France, Section 24.

de Montluc, Evêque de Valence, & de Demoiselle Anne Martin : il fut légitimé par Lettres du mois de Janvier 1567 : il mourut en 1603, portant les titres de Prince de Cambray, & de Maréchal de France. A peine étoit-il sorti de l'enfance, que l'Evêque de Valence, son père, voulut l'initier dans la diplomatique. Il l'envoya avec Jean Choissin (a) pour entamer cette célèbre négociation, qui éleva sur le trône de Pologne le Duc d'Anjou (depuis Henri III.) Balagny répondit à l'éducation qu'on lui donna. Mais ce qui doit le plus frapper le Lecteur, c'est de voir quelle étoit à cette époque l'opinion généralement reçue sur le jeune Balagny, & ceux d'une origine semblable. Montluc paroît s'honorer de l'avoir pour neveu.

(a) Il y a quelques détails curieux sur Balagny dans les Mémoires de Choissin.

Fin du vingt-cinquième Volume.







The page contains extremely faint and illegible text, likely due to low contrast or significant fading. The text is scattered across the page and does not form any recognizable words or sentences.

